

■ « Saut à l'élastique dans le temps », un texte inédit de Dominique Noguez



## Une nouvelle procédure budgétaire plus efficace et plus lisible

LE CONSEIL constitutionnel a validé, mercredi 25 juillet, la loi organique qui réforme en profondeur la procédure d'examen du budget par les députés et les sénateurs. Approuvé par la majorité comme par l'opposition, ce texte a pour ambition de rendre le budget de la France plus intelligible et plus transparent. Il vise à renforcer la transparence des lois de finances, en particulier sur le nombre réel de fonctionnaires. Il pose le principe d'une gestion plus efficace des crédits de l'Etat, puisque chaque ministère devra afficher ses objectifs et rendre compte de ses résultats. Enfin, il renforce les pouvoirs de contrôle du Parlement : l'interdiction faite aux élus, depuis 1959, d'alourdir les dépenses de l'Etat ou de réduire ses recettes sera, à l'avenir, nettement assouplie.

Lire page 8

## Nouveaux droits pour les Algériens de France

- Un accord entre les deux pays aligne leur statut sur celui des autres étrangers
- Les titres de séjour seront plus faciles à obtenir pour les résidents, les parents d'enfants français et les conjoints
- La polygamie ne sera plus tolérée
- Officiellement, près de 500 000 Algériens vivent en France

LE STATUT des Algériens de France va être aligné sur celui des autres étrangers. Ils bénéficieront bientôt des mêmes droits. La France et l'Algérie ont signé, le 11 juillet, un avenant à leur accord de 1968, qui définissait les conditions de circulation, d'emploi et de séjour des ressortissants algériens et de leurs familles. L'accord de 1968 est devenu de moins en moins avantageux, puis défavorable, au fur et à mesure que, ces dernières années, les droits des étrangers ont été aménagés.

Ainsi, tout Algérien qui pourra justifier de plus de dix ans de résidence sur le territoire français - au lieu de quinze ans aujourd'hui - aura droit à un titre de séjour d'un an, transformable en certificat de résidence de dix ans. Les parents d'enfants français bénéficieront d'une carte « vie privée et familiale » d'un an, convertible en carte de dix ans. Les conjoints algériens pourront se contenter de présenter un visa touristique lorsqu'ils demanderont un certificat de résidence valable pour un an.

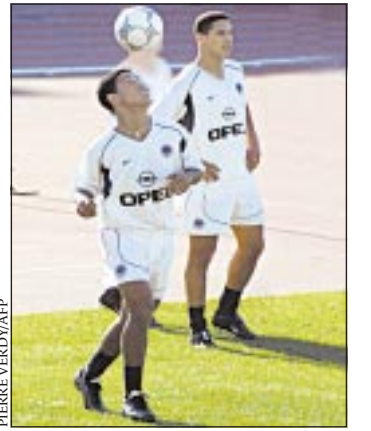


Les travailleurs algériens pourront obtenir un titre de séjour « retraité », retourner en Algérie tout en gardant la possibilité de séjourner en France. En revanche, il faudra un an aux Algériens avant d'inviter femme et enfants à venir les rejoindre, alors qu'ils pouvaient, jusqu'alors, le faire dès leur arrivée en France. La régularisation d'enfants adoptés restera possible. La polygamie ne sera plus tolérée.

Ils sont, selon le recensement de 1999, 471 000, sans compter les doubles nationaux, à vivre sur le territoire français, soit 14,6 % de la population étrangère (3,2 millions de personnes). Leur nombre a nettement diminué depuis le recensement de 1990 (620 000), en raison, essentiellement, des naturalisations. Leur nouveau statut de droit commun devra être ratifié par le Parlement de chacun des deux pays.

Lire page 6 et notre éditorial page 11

www.lemonde.fr/algerie



PIERRE VERDY/AFIP

## FOOTBALL PSG ambitieux

Le déplacement de l'équipe de Nantes, championne de France en titre, à Bordeaux, vendredi 27 juillet, ouvre la saison. Nombreux sont les clubs qui prétendent succéder aux Canaris, tel le Paris-Saint-Germain, dont le président délégué, Laurent Perpère, explique au Monde que « la vocation du PSG est de jouer les premiers rôles ». Il compte sur son nouvel attaquant, le Brésilien de vingt et un ans Ronaldinho Gaucho, (photo) pour résister à Monaco, entraîné par Didier Deschamps, ou à Lyon. p. 18

## Ariel Sharon face à la justice belge

LE CHEF du gouvernement israélien, Ariel Sharon, est l'objet de plaintes déposées auprès de la justice belge par des survivants palestiniens et libanais des massacres de Sabra et Chatila, au Liban, en 1982. Il était alors ministre de la défense. La justice israélienne ayant décidé, en 1983, de ne pas le poursuivre, il a refusé la compétence du tribunal bruxellois et a demandé à une avocate belge, M<sup>me</sup> Michèle Hirsch, d'assurer sa défense. L'intervention de la justice belge obéit à la loi dite de compétence universelle, introduite dans le droit de ce pays à partir de 1993. Le gouvernement belge envisage de réviser cette loi pour éviter une avalanche de procès de cet ordre.

Lire page 2

## Les excuses de Philip Morris, qui invitait Prague à spéculer sur la mort

WASHINGTON de notre correspondant

En ouvrant leur journal, jeudi 26 juillet, des millions d'Américains sont tombés sur une pleine page de publicité plutôt morbide, une étiquette accrochée au pied d'un cadavre, dans une morgue, sur laquelle on pouvait lire : « 1 227 \$, c'est la somme que, selon une étude effectuée à la demande de Philip Morris, la République tchèque économise en frais de santé, de retraites et de logement chaque fois qu'un fumeur trépassé ». Le géant mondial de la cigarette - qui contrôle à lui seul 80 % du marché tchèque - vient en effet d'être épinglé pour avoir commandité au consultant Arthur D. Little ce document qui quantifie les « effets positifs indirects » des économies réalisées par le gouvernement de Prague grâce à la mort prématurée de ses fumeurs : 5,8 milliards de couronnes tchèques (environ 17,4 millions d'euros) en 1998. L'objectif était de montrer aux Tchèques, qui envisagent de durcir leur législation antitabac pour la rapprocher de celle de l'Union européenne, dans laquelle ils aspirent à entrer, qu'il n'était pas souhaitable d'augmenter les taxes sur le

tabac, car celui-ci rapporterait au budget de l'Etat plus qu'il ne lui coûte.

« Parmi les effets positifs du tabac, on compte les taxes, la TVA et les économies de frais de santé occasionnés par une mortalité précoce » : 28 millions de couronnes « d'économies sur les frais de logement des personnes âgées », 196 millions « sur le coût des retraites et autres dépenses sociales » et 968 millions « sur le coût de la santé ». Après la révélation de cette étude explosive par le Wall Street Journal, Philip Morris a reconnu « qu'il ne s'agissait pas seulement d'une terrible erreur, mais que c'est mal. Dire que c'est totalement inopportun serait en dessous de la vérité ». Son PDG, Geoffrey Bible, a ajouté que cette initiative « manifeste une terrible erreur de jugement autant qu'un manque de respect inacceptable des valeurs humaines fondamentales ». Et la compagnie a annulé des études similaires prévues dans d'autres pays d'Europe de l'Est.

Cette dernière bavure ne va pas améliorer l'image du fabricant de cigarettes, qui fait pourtant d'énormes efforts de relations publiques. Pour faire oublier les multiples condam-

nations en dommages-intérêts qui se sont accumulées ces dernières années contre l'industrie du tabac, Philip Morris affirme avoir abandonné des méthodes de promotion agressives et joue sur la bonne réputation des autres marques du groupe, comme Kraft ou le chocolat Toblerone. La compagnie finance aussi une publicité télévisée mettant en garde les mineurs contre l'achat illégal de cigarettes. La comptabilité macabre sur le coût social supposé d'un fumeur tchèque, vivant ou mort, ne peut que relancer la controverse. Déjà les organisations antitabac ont commencé à réagir et plusieurs journaux ont éditorialisé sur cette affaire. Ainsi Bob Herbert écrit dans le New York Times que les deux causes de mortalité massive qui sont en nette augmentation à travers le monde sont le sida et le tabac, et que celui-ci risque de devenir la menace la plus sérieuse dans les pays du tiers-monde, où de 68 000 à 84 000 enfants et jeunes allument chaque jour leur première cigarette, contre 14 000 à 19 000 dans les pays riches.

Patrice de Beer

## L'héritier prend le volant



WILLIAM CLAY FORD JR

FORD va mal. Les consommateurs n'ont plus confiance depuis que des pneus défectueux équipant certains modèles ont tué plus de deux cents personnes. Du coup, l'héritier de la dynastie va codiriger l'entreprise.

Lire page 13

www.lemonde.fr/eco-americaine

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 Dh ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 200 Esc ; République tchèque, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 F ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 728 - 7,50 F - 1,14 €



CHÂTEAU DE VERSAILLES

SAISON 2001

LES FÊTES DE NUIT

LES 7, 21 ET 28 JUILLET  
LE 25 AOÛT  
LES 1<sup>er</sup>, 8 ET 15 SEPTEMBRE  
AU BASSIN DE NEPTUNE

L'ARTISTE ROI  
UN SPECTACLE DE JEAN-ERIC OUGIER

RESERVATION FNAC  
0 892 701 892  
(24h sur 24 TTC LA MINUTE)

INFORMATION  
01 30 83 78 88

S.A. LES PRODUCTIONS DU ROI SOLEIL  
GRANDE ÉCURIE DU ROY - 78000 VERSAILLES

LE FIGARO

RTL

## POINT DE VUE

## EDF : service public, expansion et transparence

par Christian Blanc

C'EST l'histoire d'une entreprise qui, comme les autres, développe une stratégie mondiale pour consolider sa rentabilité et ses emplois. Performante, ambitieuse et volontaire, elle s'est fixé comme objectif de réaliser 50 % de son chiffre d'affaires à l'étranger d'ici à 2005. Et de s'en donner les moyens. Déjà présente aux quatre coins du monde, elle vient de saisir une opportunité de prendre position sur le marché italien, après avoir intelligemment pénétré les marchés allemand, anglais ou espagnol. Ce pourrait faire une énième success-story dans un magazine économique si l'entreprise en question ne s'appelait pas EDF. Et si nous n'étions pas en France.

Car, dès lors, la pertinence d'une vision consistant à construire un groupe mondial multi-énergie et multiservice paraît soudain moins importante que la logique d'un statut de société contrôlée à 100 % par l'Etat. Au lieu de s'enthousiasmer pour un projet contribuant au rayonnement de notre pays, on est

en train de s'interroger sur sa légitimité. Bref, l'analyse cède le pas à la posture. Ce qui conduit naturellement à poser les mauvaises questions et à ignorer les bonnes réponses.

Je suis de ceux qui, par expérience des entreprises publiques, refusent les modes de pensée issus d'un monde qui n'est plus le nôtre et choisissent plus modestement les approches pragmatiques. Je ne crois évidemment pas que l'Etat actionnaire, au nom du service public, doive s'interposer pour retenir l'ambition internationale d'EDF. Il ne le fait d'ailleurs pas, même si un système de pensée obsolète et parfois aveuglant le conduit à manifester un lourd silence, voire un certain embarras.

Je ne crois pas plus que le débat sur l'avenir de l'entreprise s'engage sur de bonnes bases.

Lire la suite page 11

Christian Blanc est ancien PDG de la RATP et d'Air France.



CLARISSE GIGNON

## FESTIVALS DE L'ÉTÉ Musique avec les oiseaux

Depuis bientôt onze ans, le festival Les Temps chauds, manifestation musicale qui circule dans une quinzaine de communes de l'Ain, favorise les rencontres entre artistes des cinq continents et gens du terroir, notamment dans le cadre enchanteur du parc des Oiseaux de Villars-les-Dombes. p. 22

www.lemonde.fr/festivals



R. STONER/CARNIGIE MUSEUM/DAGP

## PEINTURE L'atelier du maître

### 6. Giacometti

On peut résumer l'existence d'Alberto Giacometti à son extrême immobilité : son atelier fut sa raison de vivre et l'univers clos dont il ne sortait presque jamais. Il était trop occupé à transcrire du bout de son pinceau le visage des modèles, qu'il ne voyait partir qu'à regret. p. 10

International.....	2	Communication.....	15
France-Société.....	6	Tableau de bord.....	15
Régions.....	9	Aujourd'hui.....	18
Horizons.....	10	Météorologie-Jeux.....	21
Carnet.....	12	Culture.....	22
Abonnements.....	12	Guide culturel.....	24
Entreprises.....	13	Radio-Télévision.....	25



**ISRAËL** Une avocate membre d'un grand cabinet pénaliste bruxellois, M<sup>e</sup> Michèle Hirsch, représentera l'Etat d'Israël dans la plainte déposée en Belgique par vingt-trois survi-

vants des massacres de Sabra et Chatila. ● **ARIEL SHARON**, l'actuel premier ministre, qui était ministre de la défense au moment des faits, est, ainsi qu'un autre ancien général

israélien, nommé désigné par les plaignants, mais c'est au juge d'instruction belge Patrick Collignon d'identifier les personnes qui peuvent être inculpées. ● **LES PLA-**

**GNANTS**, qui se sont portés partie civile, estiment que les preuves existent de crimes de guerre, crimes de génocide et crimes contre l'humanité. Il est difficile de prévoir quels

délais exigera l'instruction. ● **LA LOI** dite de compétence universelle, en vertu de laquelle a été déposée la plainte, ne fait plus l'unanimité en Belgique.

## Ariel Sharon, poursuivi par la justice belge, organise sa défense

Le premier ministre israélien est désigné nommément dans les plaintes de rescapés palestiniens et libanais des massacres de Sabra et Chatila en 1982. Il récuse la compétence du tribunal bruxellois, l'Etat juif ayant décidé précédemment de ne pas ouvrir d'instruction

**JÉRUSALEM**  
correspondance

Ceux qui, il y a dix-neuf ans, membres de la commission Kahane, ont contribué à établir la responsabilité morale d'Ariel Sharon dans le massacre de Sabra et Chatila (en 1982), sont aujourd'hui à ses côtés face à la plainte déposée contre lui, en Belgique, par des survivants de cette tuerie. Aaron Barak, qui était alors juge à la Cour suprême et Edna Arbel, qui était deuxième adjointe au procureur de l'Etat, ont accédé aux plus hautes fonctions juridiques. Devenus respectivement président de la Cour suprême et procureur général de l'Etat, ils ont donné leur aval pour qu'un avocat belge assure la défense du premier ministre israélien.

« L'avocat représente l'Etat d'Israël et non Ariel Sharon », précise

une source israélienne autorisée. Et elle ajoute : « La loi belge est utilisée ici à des fins politiques. Sinon, comment expliquer que ces plaintes n'aient pas été déposées avant juin 2001, alors que la loi existe depuis 1993 ? Et pourquoi, comme par hasard, ont-elles été présentées au lendemain de la diffusion d'une émission de la BBC sur Sabra et Chatila qui stigmatisait "l'accusé" Sharon ? Il s'agit d'un procès politique, d'une manœuvre destinée, dans le cadre de l'intifada, à déstabiliser et à délégitimer l'Etat d'Israël par le biais d'attaques contre son premier ministre. »

L'avocat a été choisi avec soin. Travaillant dans l'un des plus grands cabinets pénalistes bruxellois, M<sup>e</sup> Michèle Hirsch est célèbre pour avoir défendu, sur la base de la même loi, les victimes des crimes

perpétrés au Rwanda en 1994. Il ne s'agit, en aucun cas, de faire un procès aux victimes palestiniennes. L'objectif est de faire constater, par le juge, qu'il n'est pas compétent pour instruire cette affaire et par là de stopper le processus judiciaire. « Il y a une atteinte à la souveraineté judiciaire d'Israël qui a déjà jugé ces faits », explique M<sup>e</sup> Hirsch. C'est un concept nouveau, mais la compétence universelle de la justice belge, définie dans la loi de 1993, ne l'est pas moins.

**RESPONSABILITÉ INDIRECTE**

En février 1983, après avoir entendu 163 témoins, la commission d'enquête Kahane, conduite par le président de la Cour suprême (fonction comparable à celle de premier président de la Cour de cassation) a rendu son verdict. Selon elle, M. Sha-

ron et d'autres avaient une responsabilité indirecte, celle de ne pas « avoir su prévoir le drame », précise notre interlocuteur israélien. Il y

aurait autorité de la chose jugée. « Même le Statut de Rome de 1998 qui prévoit la création d'une Cour pénale internationale, précise que

### Septembre 1982, le massacre de Sabra et Chatila

Le massacre a été commis dans les camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila en septembre 1982, à la faveur de l'occupation de Beyrouth par l'armée israélienne. Après le meurtre, dans un attentat, le 14 septembre, du président élu libanais, Béchar Gemayel – qui était l'ami des Israéliens –, Ariel Sharon, alors ministre de la défense, décida qu'il fallait « nettoyer » les camps des quelque 2 000 combattants de l'OLP qui, d'après lui, y étaient restés malgré l'expulsion de l'Organisation de la capitale libanaise. En réalité, il n'y avait plus guère de combattants et l'affaire tourna à la tuerie de civils. Selon l'enquête israélienne, conduite par une commission dirigée par le président de la Cour suprême, Itzhak Kahane, ce sont les Forces libanaises (militaires chrétiennes) conduites par Elie Hobeika, qui ont perpétré le massacre. Mais les juges ont souligné la responsabilité « personnelle » de M. Sharon. Une autre enquête, menée tambour battant par l'armée libanaise, a totalement blanchi les Forces libanaises.

des poursuites seraient irrecevables si les Etats concernés avaient préalablement décidé de ne pas poursuivre », souligne M<sup>e</sup> Hirsch.

« Si l'on veut que cette loi belge puisse être utilisée, il faut la discipliner, poursuit-elle. Dans l'affaire rwandaise, victimes et accusés habitaient en Belgique. Sans entrer dans des considérations politiques, la multiplication des plaintes va vite devenir ingérable pour la justice belge. » Il y aurait déjà des centaines de plaintes. Ainsi, en 2000, un juge belge lançait un mandat d'arrêt international contre Abdoulaye Yerodia, ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo. L'Etat d'Israël exclut que son premier ministre puisse faire l'objet d'un tel mandat.

Catherine Dupeyron

## L'ouverture de la procédure est le fruit de plusieurs années d'enquête

**L'INSTRUCTION** est en cours. La plainte et un dossier de cinq cents pages sont désormais entre les mains du juge d'instruction belge Patrick Collignon. Les avocats qui ont porté plainte en Belgique, au nom de vingt-trois personnes, dont vingt-deux rescapés du massacre perpétré en septembre 1982 dans les camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila, sont confiants.

Les preuves existent pour accuser les responsables de ce massacre de crimes contre l'humanité, crimes de guerre et génocide, assurent deux des trois avocats, le Libanais Chebli Mallat et le Belge Michaël Verhaeghe. Le nombre des victimes de ce massacre varie selon les sources : sept cents selon la commission d'enquête israélienne, plus de trois mille selon d'autres sources, de nombreux corps ayant été ensevelis sous les décombres d'habitations dynami-

tées ou bombardées, d'autres ayant été enterrés sans avoir été répertoriés.

Les plaignants, Palestiniens et Libanais, se sont constitués partie civile contre « Ariel Sharon, ministre de la défense d'Israël au moment des faits, actuellement premier ministre, Amos Yaron, commandant de division et général de brigade au moment des faits, actuellement secrétaire général du ministre de la défense et contre toute autre personne, qu'elle soit israélienne ou libanaise, dont la responsabilité sera établie dans les événements ». C'est néanmoins au juge d'identifier les personnes qui peuvent être inculpées, ont précisé M<sup>e</sup> Mallat et Verhaeghe, lors d'un récent passage à Paris à l'invitation du Club de la presse arabe.

Ce sera au juge de dire, entre autres, si la responsabilité du Libanais Elie Hobeika, alors haut responsable des Forces libanaises

(FL-milices chrétiennes) alliées d'Israël, peut être retenue. M. Hobeika, qui n'a jamais été inquiété au Liban, où il a même été ministre de 1991 à 1998, a récemment affirmé qu'il était disposé à se présenter devant la justice belge pour « prouver son innocence » et celle de l'ensemble des FL mises en cause par la commission Kahane.

Fruit d'un travail d'enquête interminable qui s'est étalé sur plusieurs années et qui s'est accéléré au cours du premier semestre 2001, la plainte a été déposée le 18 juin à Bruxelles sur la base d'une loi belge de 1993, modifiée en 1999. Cette législation accorde une compétence universelle aux tribunaux belges pour les crimes de guerre, crimes de génocide et crimes contre l'humanité, quels que soient le lieu où ils ont été commis et les nationalités et lieux de résidence des victimes et des accusés.

Très vite, le parquet a jugé la plainte recevable.

Il est difficile de prévoir quels délais exigera l'instruction. Dans l'affaire du génocide rwandais par exemple, elle a duré quatre ans, a rappelé M<sup>e</sup> Verhaeghe. Autrement dit, la machine judiciaire a son propre temps que ne doivent pas faire perdre de vue les « phénomènes avancés », pour reprendre une expression de M<sup>e</sup> Mallat, qui se sont greffés sans coordination aucune autour de cette affaire : telles, entre autres, une émission de la télévision britannique BBC (*Le Monde* du 20 juin) diffusée la veille du dépôt de la plainte, la formation, dans de nombreux pays, de comités réclamant justice pour Sabra et Chatila, et même l'accélération de l'affaire Milosevic.

Même à ce premier stade de la procédure, la plainte a déjà eu au moins un double effet pour ce qui concerne le Proche-Orient : d'une

part, M. Sharon a dû renoncer à se rendre en Belgique dans le cadre d'une tournée qui l'a conduit début juillet dans quatre autres pays européens. D'autre part, comme enhardi par la plainte palestinienne, des Kurdes irakiens en ont présenté une autre, en Belgique, contre le président Saddam Hussein.

L'embarras du gouvernement belge et le projet d'amender la loi qui est en cours de discussion (voir ci-dessous) n'entament pas la détermination des avocats des plaignants, qui n'ont pas l'intention de jeter l'éponge. Les grands principes de l'ONU après Nuremberg et le droit coutumier international n'exonèrent pas de leurs responsabilités les chefs d'Etat en exercice, plaide M<sup>e</sup> Verhaeghe. Plutôt que de « se fermer comme une huître », la Belgique, certes isolée politiquement et diplomatiquement, devrait tenter de convaincre d'autres pays au sein du Conseil de l'Europe de suivre la même démarche qu'elle, estime-t-il.

Après le dépôt de la plainte, l'organisation américaine de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW) a saisi l'occasion d'une visite aux Etats-Unis de M. Sharon pour demander à l'administration Bush de l'inviter à coopérer à une enquête sur les crimes de Sabra et Chatila. Elle s'est vu opposer publiquement une fin de non-recevoir. HRW a relancé la même invitation à Paris à l'occasion du séjour en France, les 5 et 6 juillet, du premier ministre israélien. D'après ce que l'on en sait, les autorités françaises n'ont fait aucune allusion à cette affaire dans leurs entretiens avec M. Sharon.

La Fédération internationale des Liges des droits de l'homme (FIDH), pour sa part, suit « avec attention et intérêt la plainte déposée en Belgique », d'après son président d'honneur Patrick Baudouin. Pour elle, « sauf à discréditer la justice internationale, il ne peut y avoir de pratique discriminatoire » et

tous ceux, quels qu'ils soient, quel que soit leur niveau de responsabilité, quel que soit le pays auquel ils appartiennent, « qui ont pu se rendre coupables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité doivent être susceptibles d'avoir des comptes à rendre à la justice ». Et, sur la base du contenu de la plainte, la FIDH considère que, dans l'affaire Sabra et Chatila, des « éléments extrêmement sérieux existent pour dire qu'il y a eu des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ». Elle est plus rétive sur la qualification de génocide.

La FIDH considère que des « éléments extrêmement sérieux existent pour dire qu'il y a eu des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité » dans cette affaire

La FIDH formule néanmoins le souci, d'ordre plus général celui-là, quant à la nécessité de veiller à « ne pas dévoyer une justice internationale encore balbutiante » et de cibler en conséquence « des actions judiciaires aussi solides que possible ». Le risque existe aussi, selon Michel Tubiana, président de la Ligue des droits de l'homme, d'assister à « une dérive vers le tout-judiciaire, qui conduirait dans l'état des rapports de force mondiaux aujourd'hui à ce que les dirigeants du Nord – à l'exception de Sharon – passent leur temps à juger les dirigeants du Sud ».

Mouna Naïm

## Au nom du droit international humanitaire

**SAMIHA ABBAS HIJAZI** a perdu sa fille, son gendre, la belle-mère de sa fille et d'autres proches ; Abdel Nasser Alameh a perdu son frère, qui avait dix-neuf ans au moment des faits ; Ouadha Hassan El Sabecq a perdu deux fils âgés de 16 et 19 ans, un frère et environ quinze parents ; Mahmoud Younes a perdu son père, trois frères, son oncle maternel, son cousin maternel, deux cousines paternelles et d'autres membres de sa famille ; Souad Srour Meri a perdu son père, trois frères et deux sœurs ; Adnan Ali Mekdad a perdu son père, sa mère, et plus de quarante membres de sa famille...

Vingt-deux survivants du massacre commis dans les camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila, en septembre 1982, ont signé leurs récits des faits dans la plainte déposée en Belgique pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide. Un vingt-troisième, Akram Ahmad Hussein, qui ne résidait pas dans les camps, s'est joint à eux au nom des huit membres de sa famille assassinés : sa mère, cinq frères et deux sœurs. Six témoins ont apporté leur propre version des faits.

La plainte, première action en justice des sur-

vivants du drame, a été introduite « conformément à la loi du 16 juin 1993 (modifiée par la loi du 10 février 1999) relative à la répression des violations graves du droit international humanitaire du chef de : actes de génocide (...), crimes contre l'humanité (...), crimes portant atteinte aux personnes et aux biens protégés par les conventions de Genève du 12 août 1949 ». Elle est également fondée sur « le droit coutumier international et sur le ius cogens (norme indérogeable du droit international contraignante pour tous) par rapport aux mêmes crimes ».

**D'APRÈS LES MÉMOIRES DE SHARON**

Outre les récits des plaignants, elle consigne également les témoignages recueillis à chaud par des journalistes, des observateurs et des médecins, ainsi qu'à de nombreux documents et ouvrages qui ont traité du sujet. Le massacre a, en effet, fait couler beaucoup d'encre et a été l'objet de plusieurs enquêtes. Les plaignants se réfèrent abondamment à trois d'entre elles, conduites pratiquement immédiatement après les faits : l'une a été menée en Israël par la commission Kahane, du nom du président de la

Cour suprême, Itzhak Kahane, qui la dirigeait ; une deuxième a été conduite par la Commission nordique, et la troisième par la commission internationale d'enquête présidée par Sean Mc Bride (Prix Nobel de la paix en 1974). Les Mémoires du général Ariel Sharon, alors ministre de la défense d'Israël, aujourd'hui premier ministre, sont également pris pour référence.

Seuls Ariel Sharon et Amos Yaron, commandant de division et général de brigade au moment des faits, aujourd'hui secrétaire général du ministère de la défense, sont nominalement désignés, sans exclusion toutefois de tout autre Israélien ou Libanais dont la responsabilité serait établie. Les plaignants considèrent que les milices phalangistes pouvaient être considérées comme des « forces auxiliaires de la puissance militaire qui occupait à ce moment-là le sud du Liban et Beyrouth ». Leurs dirigeants « ne pouvaient prendre aucune initiative qui allait à l'encontre de la force occupante », qui assume la « responsabilité du supérieur ».

M. Na.

## A Bruxelles, la loi de compétence universelle ne fait plus l'unanimité

**BRUXELLES**  
de notre correspondant

De nombreux magistrats concernés ne le cachent plus : pour eux, la loi dite de « compétence universelle » dont s'est dotée la Belgique est inapplicable. Dans sa forme actuelle et même, avancent certains, dans la forme remaniée que songe à lui donner Louis Michel, le ministre des affaires étrangères. « Il y a à près de mille fonctionnaires au TPI de La Haye, qui ne s'occupent que des crimes de l'ex-Yougoslavie. La section du parquet de Bruxelles chargée de ces dossiers compte dix ou vingt fois moins de personnel et serait censée, elle, s'intéresser à toute la planète », ricane un juge...

La Belgique se serait-elle rendue coupable de ce qu'un autre haut magistrat appelle un « délit d'im-

modestie », en croyant qu'elle pourrait juger les criminels de guerre, tortionnaires et auteurs de crime contre l'humanité du monde entier ? Elle n'a, en tout cas, pas déployé (et financé) tous les moyens nécessaires à l'application des dispositions légales de 1993 et 1999. Et si elle est parvenue à juger et condamner récemment quatre auteurs du génocide rwandais, c'est sans doute, souligne un juriste, parce qu'elle était confrontée à un cas très particulier : les accusés séjournaient en Belgique et les autorités rwandaises étaient prêtes à collaborer avec le juge d'instruction chargé du dossier. Le gouvernement de Guy Verhofstadt, un premier ministre très préoccupé par cette question, entendait faire de ce procès un évé-

nement à haute valeur symbolique pour l'ancien pays colonisateur.

**SITUATION EMBARRASSANTE**

Très en pointe également dans l'affaire Pinochet, l'ancien dictateur chilien dont il tenta d'obtenir l'extradition, le gouvernement a vu surgir ensuite des plaintes contre des dirigeants ivoiriens et, surtout, contre le premier ministre israélien, Ariel Sharon. Situation politiquement embarrassante parce que, au terme de la loi actuelle, le parquet ne peut que déclarer recevables des plaintes étayées par les témoignages de nombreuses victimes (une vingtaine dans le dossier Sharon, plus de cent dans celui des responsables de la Côte d'Ivoire). Et parce que ces plaintes visent des dirigeants en exercice que les responsables de la

diplomatie belge sont appelés à côtoyer fréquemment, a fortiori lorsqu'ils exercent la présidence européenne, comme c'est le cas de la Belgique jusqu'au 31 décembre...

M. Michel, soucieux d'apaiser des relations tendues, et parfois au bord de la rupture, entre son pays et Israël a tenté d'obtenir un « adoucissement » de la loi de compétence universelle. Selon nos informations, son plan était notamment de confier au procureur général de Bruxelles la responsabilité de décider de la recevabilité des plaintes, après information des ministres de la justice et des affaires étrangères. Emboitant le pas à certains juristes, M. Michel entendait aussi établir que les chefs d'Etat et premiers ministres en exercice ne pourraient plus être

poursuivis. Un projet de réforme qui n'expliquait cependant pas si tous ceux qui étaient visés par une plainte seraient poursuivis une fois leur mandat achevé, ou certains seulement...

**INQUIÉTUDES DES ONG**

Les partenaires socialistes et écologistes de M. Michel au sein de la coalition arc-en-ciel ont obtenu le renvoi de la discussion au début de 2002. « Il est important de conserver la législation actuelle en attendant la naissance de la Cour pénale internationale. La loi de compétence universelle est d'autant plus symbolique que M. Michel a voulu apparaître sur la scène internationale comme le chantre des droits de l'homme », souligne Claudine Drion, une députée d'Ecolo, le par-

ti le plus opposé à une remise en cause des dispositions actuelles. Les organisations non gouvernementales (ONG) se mobilisent également, redoutant que la volonté affichée par M. Michel d'empêcher « les abus » et « les plaintes de mauvaise foi ou non fondées » entraîne, dans les faits, un abandon de la loi.

Au-delà du débat politique, reste un constat en forme d'évidence : la justice belge ne serait pas en mesure, à l'heure actuelle, de mener d'éventuelles enquêtes si le principe même de ces enquêtes était admis par les Etats concernés. A Bruxelles, ce sont donc des principes plus que des réalités que l'on discute à l'heure actuelle.

Jean-Pierre Stroobants



# La paralysie politique en Argentine menace la crédibilité du plan d'économie

Le mécontentement de la population pourrait déboucher sur un chaos social

Le plan d'ajustement économique, adopté le 11 juillet, par le gouvernement argentin n'a pas été validé cette semaine par le sénat, dominé par l'opposition péronis-

te. Cette paralysie politique entame la crédibilité du président Fernando de la Rúa à faire face aux échéances de remboursement de la dette extérieure.

## BUENOS AIRES

de notre correspondante

La marge de manœuvre du président argentin, Fernando de la Rúa, est étroite pour convaincre les marchés financiers que son nouveau plan d'austérité, lancé le 11 juillet, sera effectivement appliqué et permettra à l'Argentine de sortir du gouffre. Il n'y ni consensus politique, ni consensus social sur les modalités du programme draconien d'ajustement, le septième depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement de centre-gauche en décembre dernier. La colère de nombreux secteurs, durement touchés par la réduction des salaires et l'augmentation des impôts, menace de déboucher sur un chaos social. Ce climat d'incertitude pèse sur les cours de la Bourse et contribue à faire monter le risque pays.

Le sénat qui devait discuter, cette semaine du projet de loi d'ajustement élaboré par Domingo Cavallo, le ministre de l'économie, afin de parvenir à un « déficit budgétaire zéro » d'ici à la fin de l'année, a reporté le débat à la semaine prochaine. Le parti d'opposition péroniste, qui détient la majorité à la chambre haute, souhaite que le plan soit au préalable étudié en commissions pour y subir de probables modifications.

## L'AMPLEUR DE L'AJUSTEMENT

Les critiques sont apparues non seulement au sein de l'opposition mais aussi dans les propres rangs de l'Alliance au pouvoir (regroupant le parti radical et le Front pour un pays solidaire, Frepaso). Ces divisions affaiblissent la crédibilité du chef de l'Etat et de son ministre de l'économie, Domingo Cavallo, même si les mesures d'ajustement sont entrées en vigueur en vertu d'un décret présidentiel. Le principal point d'achoppement porte sur les conséquences que pourront avoir les coupes budgétaires de 13 % sur les salaires des fonctionnaires et les pensions des retraités.

Le gouvernement veut appliquer ces coupes à partir d'un montant de 500 pesos (500 dollars), alors que la majorité des sénateurs souhaitent qu'elles ne s'appliquent que sur des salaires et pensions supérieurs à 1 000 pesos.

L'ampleur de l'ajustement conditionne la réalisation de l'objectif fixé par le gouvernement d'un équilibre du budget public.

Selon les accords passés avec les organismes internationaux, le déficit fiscal ne devait pas dépasser 6,5 milliards de dollars (7,6 milliards d'euros) en 2001. Le respect de ces conditions est indispensable pour que l'Argentine puisse disposer du méga-prêt de 40 milliards de dollars (47 milliards d'euros) octroyé en décembre 2000 par les organismes financiers internationaux. Il s'agit, en l'occurrence, d'obtenir 1,5 milliard de dollars de réduction des dépenses pour le second semestre 2001.

Cet objectif est jugé capital pour restaurer la confiance des marchés et dissiper les craintes quant à la capacité de l'Argentine à rembourser une dette extérieure de 170 milliards de dollars, alors que la seule dette publique atteint 128 milliards de dollars soit la moitié du PIB. Pour chasser les rumeurs, Domingo Cavallo répète inlassablement qu'il n'y a aucun risque de dévaluation du peso ou de défaut de paiement de la dette.

Dans un contexte de profonde récession qui dure depuis trois ans, la dégradation de la situation sociale menace de s'approfondir. Les derniers chiffres officiels sur l'emploi sont alarmants. Le taux de chômage a grimpé à 16,4 %. Plus de 4 millions de personnes sont sans travail stable, soit 30 % de la population active (12 millions de personnes). Les perspectives de croissance pour 2001 ont été ramenées de 2 % à 1 %.

L'ajustement touche les secteurs les plus défavorisés, les retraités mais aussi les enseignants et le personnel des hôpitaux publics. Les recteurs des vingt-quatre universités publiques et l'ensemble des enseignants ont annoncé qu'il n'y aurait pas de correction d'examens ni de reprise des cours à la fin des vacances d'hiver, la semaine prochaine. Cette menace de grève concerne un million d'étudiants de l'éducation supérieure.

Les syndicats ont annoncé qu'ils allaient amplifier le mouvement de protestation qui avait donné lieu, le 19 juillet, à une grève générale, la septième depuis l'arrivée

au pouvoir de M. de la Rúa. Le mouvement des *piqueteros* (coupeurs de route) qui s'est amplifié dans tout le pays a organisé, pour la première fois, le 24 juillet, un congrès national visant à coordonner « la résistance civile contre l'ajustement ». Plus de 2 000 délégués *piqueteros*, en majorité chômeurs, venus de tout le pays se sont retrouvés à San Justo, dans la province de Buenos Aires. Ils ont annoncé le blocage des routes d'accès de cinquante villes à travers tout le pays, mardi 31 juillet.

Autre phénomène significatif : le nombre croissant d'Argentins désireux de quitter leur pays. Malgré les basses températures de l'hiver austral, des queues interminables se forment dès l'aube, chaque jour, à Buenos Aires, devant les consulats espagnol, italien et américain. Des centaines de chômeurs ont pratiquement pris d'assaut, depuis le 22 juillet, le siège de la région autonome de Galice dans l'espoir de décrocher un emploi en Espagne.

Christine Legrand

# Le « Cher Leader » nord-coréen, Kim Jong-il, en visite en Russie

Le voyage du chef du régime de Pyongyang confirme le retour de Moscou sur la scène coréenne. Comme son défunt père, il voyage en train : un périple de 9 000 km

## TOKYO

de notre correspondant

Le dirigeant suprême de Corée du Nord, Kim Jong-il, a commencé, jeudi 26 juillet, un long et discret périple de 9 000 km par le train à travers la Russie pour gagner Moscou, où il aura, probablement les 4 et 5 août, des entretiens avec le président Vladimir Poutine. Le sommet russo-nord-coréen portera sur le renforcement des liens bilatéraux entre les deux pays et la situation régionale, au moment où Moscou et Washington ont ouvert des pourparlers sur le projet américain de bouclier antimissile, dont l'une des justifications est la menace que feraient peser sur la sécurité mondiale les « Etats voyous », tels que la Corée du Nord. Vladimir Poutine, pour sa part, a toujours minimisé le risque que constituerait ce pays.

La visite de Kim Jong-il à Moscou confirme le retour de la Russie sur l'échiquier coréen, préparé par celle du président Poutine à Pyongyang en juillet 2000. A la suite de l'effondrement de l'URSS, qui s'est

traduit par un arrêt du soutien de Moscou au régime de Pyongyang (un des facteurs qui précipita le pays dans un marasme aggravé par les catastrophes naturelles), les relations avec la République populaire démocratique de Corée (RPDC) s'étaient refroidies.

## DANS LE PLUS GRAND SECRET

Comme son défunt père, Kim Il-sung, Kim junior ne voyage que par le train. Il a franchi à bord d'un train spécial le « pont de l'amitié » sur le fleuve Tumen, qui marque l'étroite frontière – quelques kilomètres seulement – que partagent la RPDC et la Russie à hauteur de la petite ville russe de Khasan. Après un bref arrêt au poste frontière de Matveivskoïe, pour accueillir un représentant du Kremlin, le train, qui transporte une délégation de cent cinquante personnes, est reparti en direction de Vladivostok, où il empruntera la voie du Transsibérien.

Le voyage jusqu'à Moscou dure en général sept jours. Selon l'agence Reuters, Kim Jong-il pourrait faire escale à Omsk, le 1<sup>er</sup> août, pour y

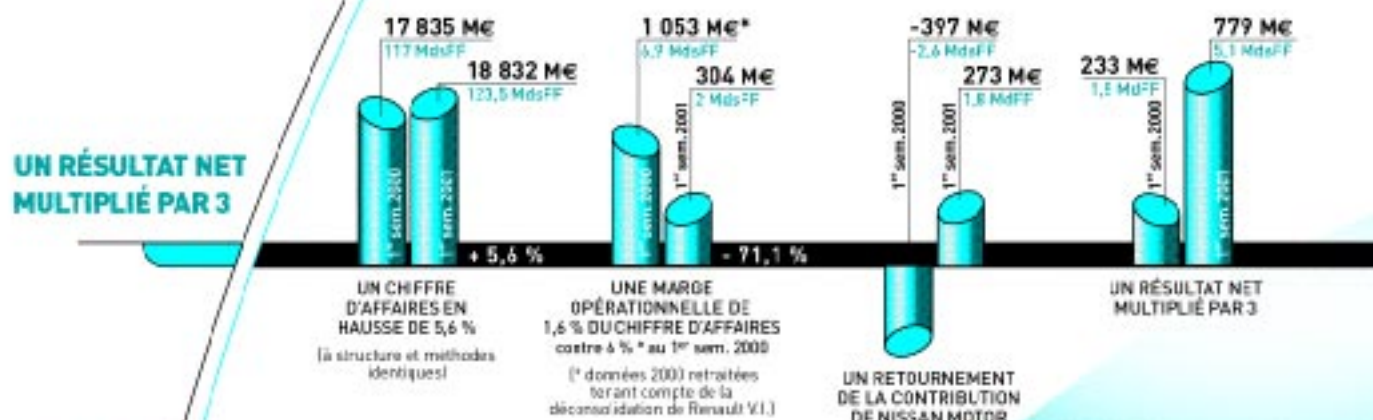
visiter une usine de construction de chars.

La venue officielle de Kim Jong-il en Russie fait suite au voyage qu'il fit en Chine en mai 2000. Elle a été entourée du plus grand secret. D'abord envisagée pour avril, elle a été différée à plusieurs reprises en raison des demandes faites par Pyongyang à la Russie pour que celle-ci lui fournisse des armements conventionnels et du pétrole. A cours de devises, la RPDC, dont l'économie est pratiquement à l'arrêt, pourrait difficilement payer de telles fournitures.

Un sujet à l'ordre du jour du sommet russo-nord-coréen sera la connexion entre le Transsibérien et la voie ferrée Séoul (Corée du Sud)-Sinuiju (dans le nord de la Corée du Nord), dont le rétablissement a commencé. Une telle connexion permettrait une liaison ferroviaire directe entre la Corée du Sud et l'Europe. C'est la première visite du plus haut dirigeant nord-coréen à Moscou depuis celle qu'a effectuée en 1986 Kim Il-sung.

Philippe Pons

## UN RÉSULTAT NET MULTIPLIÉ PAR 3



NUMÉRO VERT : 0 800 650 650 ou 01 41 04 59 99  
LES RÉSULTATS SONT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET : www.renault.com

## PERFORMANCES COMMERCIALES :

Les ventes mondiales sont en retrait de 0,7 % à 1,26 million de véhicules particuliers et utilitaires.

En Europe occidentale, Renault confirme sa place de 1<sup>re</sup> marque (VP + VU) avec 10,9 % de part de marché (contre 11,1 % au 1<sup>er</sup> semestre 2000). Le recul des ventes (-3,3 %) s'explique par la baisse du marché automobile (-1,8 %) et un cycle produits moins favorable au 1<sup>er</sup> trimestre. Au 2<sup>e</sup> trimestre, grâce au succès de Laguna II, Renault stabilise sa pénétration par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2000.

Hors d'Europe occidentale, malgré une forte chute des marchés turc (-66,5 %) et argentin (-40,3 %), Renault accroît sa pénétration et ses ventes (+11,3 %) notamment en Europe centrale, au Brésil et en Corée du sud, se plaçant ainsi en bonne position pour profiter à terme de la croissance des pays émergents.

## RÉSULTATS SEMESTRIELS 2001

Notre premier semestre a été marqué par une forte croissance de notre bénéfice net, mais également par un recul de notre marge opérationnelle dans un environnement moins porteur. Au second semestre, nous bénéficierons d'un cycle produits plus favorable. Par ailleurs, l'Alliance Renault/Nissan poursuit son développement avec de nouvelles avancées significatives, structurantes pour la constitution d'un groupe bi-national ayant une stratégie commune de croissance rentable.

Louis SCHWEITZER

## FAIT MARQUANT :

L'accord stratégique entre Renault et AB Volvo dans le secteur du poids lourd est effectif depuis le 2 janvier 2001. Il se traduit dans les comptes du 1<sup>er</sup> semestre 2001 par la déconsolidation du groupe Renault V.I. / Mack et la mise en équivalence à 21,05 % du groupe AB Volvo.

## RÉSULTATS FINANCIERS :

Le chiffre d'affaires augmente de 5,6 % (à structure et méthodes identiques) tiré par les performances hors d'Europe occidentale et l'amélioration du mix en Europe (augmentation des ventes de Laguna et des versions diesel).

Le recul de la marge opérationnelle s'explique d'une part par des facteurs attendus (lié au cycle de renouvellement de la gamme (induisant notamment une hausse des frais de R&D) et au déploiement du groupe à l'international, et d'autre part par de nouveaux facteurs liés aux crises en Turquie et en Argentine, à un environnement moins porteur en Europe et au rythme de montée en cadence de Laguna II.

Le résultat net progresse fortement grâce à la réalisation de plus-values de cession d'actifs (principalement celle de 335 M€ (2,2 Mds FF) enregistrée lors de la cession de Renault V.I. à Volvo AB) et à l'impact du redressement de Nissan.

Le résultat net par action s'élève à 3,25 € (21,32 FF) contre 0,97 € (6,36 FF) au 1<sup>er</sup> semestre 2000.

## PERSPECTIVES

Au second semestre, Renault attend une reprise de la croissance de ses ventes en Europe grâce au succès de Laguna II, à la commercialisation de Nouvelle Clie, Nouveau Trafic et Avantime ainsi qu'à une offre diesel renouvelée. Par ailleurs, la réduction des coûts devrait s'accroître au second semestre. Dans ce contexte, la marge opérationnelle devrait progresser significativement par rapport au niveau atteint au premier semestre.

Sur l'ensemble de l'année, le résultat net devrait s'inscrire en nette croissance par rapport à l'an passé, compte tenu du redressement de Nissan et des plus-values générées par les cessions d'actifs.

# L'épidémie de fièvre aphteuse a vidé le Salon de l'agriculture de Buenos Aires

## BUENOS AIRES

de notre correspondante

Pour la première fois depuis plus d'un siècle, pas de vaches plantureuses, pas de fiers taureaux, pas de cochons gras ni de tendres moutons pour animer la traditionnelle exposition agricole qui s'est ouverte le 19 juillet à Buenos Aires.

En raison de l'épidémie de fièvre aphteuse, le secrétariat à l'agriculture a interdit l'entrée des bâtiments historiques du vieux quartier de Palermo aux bovins, ovins et porcins, les espèces susceptibles d'être porteuses de la maladie. Les autorités sanitaires avaient au départ recommandé que la foire, qui se tient depuis 1875 et figure parmi les plus importantes du monde, soit repoussée d'au moins trois mois, pour permettre aux campagnes de vaccination d'enrayer le fléau. Mais pour la société rurale argentine, qui regroupe les plus grands éleveurs et propriétaires terriens du pays, cette suspension aurait signifié des pertes d'environ 3 millions de dollars.

## PAS DE DÉFILÉ DE VACHES

La « Rurale », comme on l'appelle à Buenos Aires, constitue l'une des grandes attractions de la vie portègne. Elle réunit normalement chaque année quelque 2 000 représentants de différentes races bovines et ovines.

En pleines vacances scolaires, dans l'hiver austral, elle accueille habituellement près de deux millions de visiteurs. L'absence des vedettes bovines, à laquelle s'ajoute une profonde récession, expli-

que pourtant le peu de visiteurs et un nombre réduit d'exposants.

« Le monde paysan, comme tous les autres secteurs économiques argentins, souffre de la crise économique », a reconnu le chef du gouvernement de la ville de Buenos Aires, Anibal Ibarra.

Le Service national de santé et de qualité agroalimentaire (Sena) affirme avoir distribué, au cours des six derniers mois, 60 millions de doses de vaccin permettant de couvrir les besoins d'un cheptel de plus de 53 millions de têtes de bétail. En dépit de cette campagne tardive, il resterait encore près de 1 300 foyers actifs de fièvre aphteuse, principalement dans la province de Buenos Aires.

Cette maladie n'est pas dangereuse pour l'homme, mais est extrêmement contagieuse pour le bétail. Après que le gouvernement a reconnu officiellement, en mars, la présence de l'épidémie, les marchés internationaux ont fermé leurs portes aux exportations de viande argentine et à d'autres produits agroalimentaires. Les pertes sont évaluées à quelque 500 millions de dollars.

Pas de mugissements, pas d'applaudissements saluant les pittoresques défilés de vaches laitières et de taureaux spécialement sélectionnés pour la reproduction. « Puisque les vaches sont interdites, nous les avons remplacées par des chevaux, des poules et des canards », explique, d'un ton résigné, Enrique Crotto, le président de l'organisation des éleveurs.

Ch. Le.



RENAULT



# Après une spectaculaire incursion, les rebelles de l'UCK macédonienne se sont retirés de Tetovo

Les négociations de paix devaient reprendre vendredi entre Skopje et la guérilla albanaise

La guérilla albanaise de Macédoine a annoncé, jeudi soir 26 juillet, s'être retirée sur les positions qu'elle occupait lors de l'entrée en vigueur du ces-

sez-le-feu, le 5 juillet. La trêve avait été spectaculairement rompue par la prise, pendant une journée, de la ville de Tetovo. Par ailleurs, une cin-

quantaine de marines ont été envoyés à Skopje pour protéger l'ambassade américaine, attaquée mardi lors d'une manifestation anti-occidentale.

## TETOVO

de notre envoyé spécial

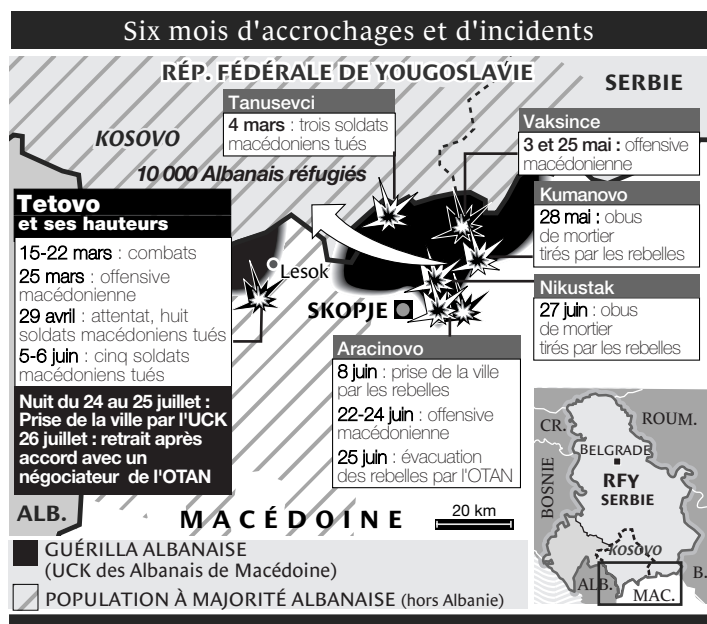
A chaque offensive rebelle, à chaque fois plus téméraire même si les combats ne sont guère violents, la tension monte d'un cran. Et les forces gouvernementales perdent davantage d'influence sur le cours de la guerre.

La Macédoine vient de vivre à Tetovo, dans le nord-ouest du pays, les trois journées de crise les plus sérieuses depuis le lancement de la lutte, en février, par l'Armée de libération nationale (UCK) des combattants albanais. Car, cette fois, l'UCK ne s'est pas contentée d'avancer dans les faubourgs de Tetovo : elle a pris la ville ! Contrairement à de premières informations faisant état d'une résistance acharnée des policiers macédoniens, les forces gouvernementales se sont en fait assez vite repliées dans les deux bases de la police à Tetovo, le commissariat central et le camp de la zone industrielle, tandis que les rebelles installaient leurs *check-points* dans différents quartiers et s'aventuraient jusque dans le centre de la bourgade.

## MANDATS D'ARRÊT

Les habitants sont formels et des sacs de sable abandonnés en font foi : l'UCK a bel et bien pris position à Tetovo dans la nuit du 24 au 25 juillet, avant de se retirer dans les montagnes, jeudi 26 juillet, après qu'un accord est intervenu entre l'état-major de la guérilla et un négociateur de l'OTAN, Peter Feith. Sur une colline dominant la ville, des rebelles ont planté le drapeau albanais sur le toit d'une maison vide, en signe de victoire. Nul ne s'avisera d'aller le décrocher. Les rares policiers revenus en ville sont discrètement positionnés en retrait des principales artères.

Tandis que les émissaires de l'OTAN et de l'Union européenne, George Robertson et Javier Solana, obtenaient à Skopje un redémarrage des négociations entre le pouvoir et les partis albanais, Peter Feith est venu dans la région de Tetovo en compagnie du ministre de la défense



macédonien, Vlado Buchovski, vérifiant que l'UCK délaissait les positions conquises. Symboliquement, ils ont escorté, dans le village de Lesok, 350 civils slaves qui, après avoir fui l'avancée de l'UCK avec 8 000 autres personnes, désiraient rentrer chez eux en dépit du pillage de leurs maisons.

La guérilla albanaise a une nouvelle fois fait la démonstration de sa

sérénité dans une région où la population est désormais majoritairement acquise à sa cause. La « conquête » de Tetovo, malgré un feu nourri des forces macédoniennes, s'est faite presque sans destructions et avec peu de victimes en comparaison de l'enjeu stratégique.

Humiliés par la perte temporaire de Tetovo, agacés par les discussions entre l'OTAN et les rebelles,

## Relance des pourparlers

Le retrait de l'UCK de Tetovo a eu lieu dans le calme tandis que George Robertson, secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, chef de la diplomatie de l'Union européenne, et Mircea Geoana, président en exercice de l'OSCE, arrivaient à Skopje, jeudi 26 juillet, pour « aider à remettre les négociations sur les rails ». Comme à Aracinovo il y a un mois, les chefs de la guérilla ont négocié l'opération directement avec l'OTAN. A l'issue de rencontres avec le président macédonien Boris Trajkovski et les partis politiques albanais, les émissaires occidentaux ont annoncé que le dialogue allait reprendre entre le pouvoir et la communauté albanaise. « J'espère que nous épargnerons à ce pays les tueries et les carnages qui sont devenus la marque des guerres civiles dans les Balkans », a déclaré George Robertson. Des diplomates affirment que de « nouvelles propositions » ont été faites sur la question-clé de la langue albanaise, qui avait récemment provoqué le refus du pouvoir de signer un accord. Face à ce blocage, la délégation des Albanais s'était retirée des négociations et l'UCK avait relancé les hostilités. - (Corresp.)

les autorités de Skopje ont répliqué en lançant des mandats d'arrêt internationaux contre onze chefs de l'UCK. L'accusé numéro un est le dirigeant politique de la guérilla, Ali Ahmeti, qui est précisément l'interlocuteur de Peter Feith. La Macédoine accuse les onze hommes de « crimes contre l'humanité » et de « séparatisme ». « Les suspects, chefs militaires et idéologiques de ce qu'on appelle l'UCK, ont créé une bande terroriste cruelle dans le but de diviser la Macédoine pour créer un « Grand Kosovo » et une « Grande Albanie », a indiqué le ministre de l'intérieur.

L'émission des mandats d'arrêt va plonger l'OTAN dans l'embaras, les inculpés résidant presque tous au Kosovo, la province yougoslave sous protectorat onusien qui sert de base à l'UCK macédonienne. Dans la région de Tetovo, aucun commandant de l'UCK n'a commenté la nouvelle. L'heure est au repli sur les positions montagnardes.

## SENTIMENTS CONTRADICTOIRES

Dans la ville, la population albanaise paraît partagée entre deux sentiments contradictoires : le sentiment de puissance, après l'opération spectaculaire de l'UCK, et la peur que le conflit dégénère en une terrible guerre. La population macédonienne craint pour sa part que la séparation ethnique qui est déjà à l'ordre du jour dans les villages ne gagne Tetovo et ses faubourgs.

Encore excités par la vision des combattants descendant des collines dans leurs uniformes frappés du drapeau rouge et noir, les habitants albanais de Tetovo n'en restent pas moins l'oreille collée à leurs postes de radio, espérant que les négociateurs occidentaux obtiennent une avancée politique significative en faveur de la paix. Comme si, malgré la certitude, à tort ou à raison, d'une victoire de l'UCK, la peur de la guerre l'emportait encore sur l'euphorie.

Rémy Ourdan

► www.lemonde.fr/macedoine

## L'ETA poursuit son offensive d'été à Barcelone et Malaga

BARCELONE. Une bombe a détruit une succursale de la banque La Caixa et fait trois blessés, vendredi 27 juillet à 2 h 30, dans le centre de Barcelone, face aux locaux du journal catalan *La Vanguardia*, près des « ramblas » très fréquentées par les touristes. L'attentat n'a pas été revendiqué, mais l'organisation basque ETA est soupçonnée par la police. L'explosion de Barcelone survient après la découverte, jeudi 26, d'une voiture piégée, placée par un commando de l'organisation séparatiste, à l'aéroport international de Malaga. L'aéroport, par lequel de nombreux touristes arrivent sur la Costa del Sol, a été paralysé pendant cinq heures. L'ETA avait indiqué qu'elle s'attaquerait, cette année, aux stations balnéaires, visant ainsi la principale ressource économique de l'Espagne : le tourisme. - (AFP.)

## Des chars israéliens bombardent un poste de sécurité palestinien

RAMALLAH. Des chars israéliens ont bombardé, dans la nuit du jeudi 26 au vendredi 27 juillet, un poste palestinien de sécurité en Cisjordanie. Neuf obus ont touché le poste, situé au nord de Ramallah et appartenant à la Force 17, garde du président Yasser Arafat. Peu avant, un colon israélien de dix-sept ans avait été tué à Givat Zeev, près de Jérusalem, par des tirs palestiniens. Les coups de feu ont été tirés d'une camionnette qui a pris la fuite. Celle-ci avait déjà tiré en direction d'une aire de jeux où se trouvaient d'autres jeunes Israéliens. Le décès du jeune colon porte à 55 le nombre de tués - 38 Palestiniens et 17 Israéliens - depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 13 juin, et à 669 celui des tués depuis le début de l'Intifada, en septembre 2000, dont 522 Palestiniens. - (AFP.)

## Le président tunisien durcit le ton à l'égard des opposants

TUNIS. Le président Ben Ali a souligné, mercredi 25 juillet, la nécessité de « faire appliquer la loi » et fustigé « ceux qui ignorent au nom de la démocratie et des libertés », en référence aux opposants au régime. Dans un discours à l'occasion du 44<sup>e</sup> anniversaire de la République, il a souligné qu'il n'y aurait « pas de place » pour « quiconque croirait être hors de portée de la loi, en ayant l'illusion d'être protégé, que ce soit de l'intérieur ou de l'extérieur ». M. Ben Ali rejetait ainsi implicitement les appels à la libération et à l'arrêt des poursuites contre des opposants, notamment Sihem Bensedrine, Mohamed Mouada et Moncef Marzouki. Ce dernier s'est vu interdire de quitter le territoire tunisien, jeudi 26, alors qu'il se présentait à l'aéroport de Tunis-Carthage avec l'intention de prendre un avion pour Paris. La veille, le docteur Marzouki avait annoncé la création d'un nouveau parti politique, le Congrès pour la République. - (AFP et Tunisnews.)

## Un sénateur kidnappé en Algérie libéré après vingt jours de détention

ALGER. Mohamed Boudi, sénateur, enlevé le 5 juillet à Tebessa (630 kilomètres d'Alger), a été libéré, jeudi 26 juillet à l'aube, a indiqué l'agence officielle APS. Il avait été enlevé à un faux barrage, alors que deux autres personnes étaient assassinées. Selon la presse algérienne, il avait été kidnappé par des hommes du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) d'Hassan Hattab. Par ailleurs, des milliers de personnes ont manifesté dans le calme, jeudi, à Bejaia, capitale de la Petite Kabylie (250 kilomètres à l'est d'Alger). La veille, le président de la commission nationale d'enquête, chargée par le président Bouteflika de « faire la lumière » sur les émeutes en Kabylie, Mohand Issaad, avait remis son rapport. Le document n'a pas encore été rendu public. - (AFP.)

## DÉPÊCHES

■ BELGIQUE : un Rwandais, Protas Zigiranyirazo, dit « Monsieur Z », beau-frère de l'ancien président rwandais Juvénal Habyarimana, a été arrêté, jeudi 26 juillet, par la police belge à la demande du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR). Candidat à l'obtention du statut de réfugié politique en Belgique, Protas Zigiranyirazo est soupçonné d'avoir été un des dirigeants du « Réseau zéro », un groupe armé qui, au début des années 1990, avait commis des violences dont on estime qu'elles ont préparé les esprits au génocide rwandais. « Monsieur Z » devrait être rapidement extradé vers Arusha (Tanzanie), siège du TPIR. - (Corresp.)

■ RUSSIE : les autorités ont imposé de nouvelles restrictions aux journalistes en Tchétchénie et l'armée russe souhaite créer sa propre chaîne de télévision afin de relater des événements qu'elle estime présentés trop négativement, a annoncé, jeudi 26 juillet, le chef d'état-major des forces armées, Anatoli Kvachnine. Les rares journalistes ayant obtenu du Kremlin l'autorisation de se rendre en Tchétchénie devront désormais être accompagnés, pour tous leurs déplacements, de responsables du service de presse du ministère de l'intérieur. - (Reuters.)

■ ÉTATS-UNIS : la Maison Blanche ne devrait pas proposer d'alternative au Protocole de Kyoto sur le changement climatique, préférant privilégier des plans nationaux et régionaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre, a déclaré, vendredi 27 juillet, dans un entretien à *Washington Post*, Christine Todd Whitman, administratrice de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement. M<sup>me</sup> Whitman doute que l'accord de Bonn, conclu lundi 23 juillet et confirmant le Protocole de Kyoto, puisse entrer en vigueur. - (Reuters.)

## Bouclier antimissile :

## Washington et Moscou négocient

MOSCOU. La Russie a fait savoir, vendredi 27 juillet, que les arguments de la conseillère du président américain en matière de défense nationale, Condoleezza Rice, ne l'avaient pas convaincue d'abandonner ou de modifier profondément le traité ABM sur les missiles antibalistiques. « Nous n'avons entendu aucun argument nouveau de la part de [M<sup>me</sup>] Rice, qui nous convainquit de réexaminer notre position de principe sur le traité de 1972 », a dit le porte-parole du ministère des affaires étrangères, Alexander Yakovenko. La Russie et les Etats-Unis se sont lancés dans un processus de négociations intensives pour tenter de trouver un compromis sur la défense antimissile avant la prochaine rencontre entre George Bush et Vladimir Poutine, prévue en octobre. M<sup>me</sup> Rice, qui a été reçue jeudi par le président Poutine, a estimé qu'il était temps « de changer les relations stratégiques, mais également économiques et politiques » entre les deux pays. Lors du sommet du G 8 à Gènes, les présidents Bush et Poutine étaient convenus de lier les discussions sur l'ABM à la réduction du nombre d'armes stratégiques détenues par les deux pays. - (AFP, Reuters.)

## Jacques Chirac prône l'intégration des pays baltes dans l'OTAN

En visite en Lituanie, Lettonie et Estonie, le chef de l'Etat assure qu'il ne saurait y avoir de veto russe

## VILNIUS

de notre envoyée spéciale

Dès avant l'arrivée de Jacques Chirac à Riga, où il devait passer la journée du vendredi 27 juillet, les dirigeants de la Lettonie avaient été assurés que le chef de l'Etat français leur apporterait le soutien qu'ils attendent sur ce qui est pour eux l'essentiel : leur aspiration à intégrer non seulement l'Union européenne mais aussi l'OTAN. Le président de la République s'était clairement exprimé en ce sens la veille, en Lituanie, première étape de sa tournée dans les Etats baltes. Les républiques baltes ont beau revendiquer chacune leur identité propre, différente de celle des deux autres, elles n'en sont pas moins embarquées dans la même stratégie d'intégration euro-atlantique.

Ce qui a été dit à Vilnius par M. Chirac vaut donc aussi pour les deux autres capitales, en particulier sur le sujet aujourd'hui le plus délicat : leur candidature à une entrée dans l'OTAN, qui indispose Moscou. Lors d'une récente visite en Russie, le président de la République avait déjà, pour la première fois, défendu le droit des Etats baltes à choisir leurs alliances. Il a insisté sur ce thème à plusieurs reprises, jeudi, lors de ses entretiens avec le président lituanien, Valdas Adamkus, et avec le premier ministre, Algirdas Brazauskas.

## « DANS LE PELOTON DE TÊTE »

Le choix des alliances est un droit souverain des Etats, a-t-il répété dans son discours à l'université de Vilnius : « Le processus de l'élargissement de l'OTAN a vocation à se poursuivre et les pays baltes ont vocation à s'y insérer. » Autrement dit, il ne saurait y avoir aucune « exception balte » ni aucun veto de la Russie. Le président a rappelé les obligations que cette perspective appelle

de la part des impétrants, pour éviter que ne se creuse une nouvelle fracture en Europe : « Développer de bonnes relations avec les Etats voisins, et se montrer ouverts au dialogue et à la coopération avec ceux qui ne font pas partie de l'OTAN », au premier chef la Russie.

Evoquant, dans un entretien, publié par le journal letton *Diena*, le sommet de l'OTAN de novembre 2002 à Prague, où de nouvelles candidatures doivent être exami-

## Le litige sur les ambassades à Paris « réglé »

Une seule question a été posée à Jacques Chirac lors de son intervention à l'université de Vilnius, jeudi 26 juillet : « Depuis huit ans, nous sommes libres. Mais une partie de notre territoire souverain, notre ambassade à Paris, est toujours occupée. Comment faire pour qu'elle soit restituée ? », lui a-t-on demandé. « C'est réglé », a répondu M. Chirac, déclinant les applaudissements de la salle. Les personnels consulaires russes occupent toujours les locaux des ambassades ouvertes à Paris par les Etats baltes après leur première indépendance, en 1919, et sur lesquels l'Union soviétique a fait main basse en 1940. Ces locaux ne seront pas restitués, mais la France va les racheter aux Baltes, qu'elle n'a jamais cessé de considérer comme propriétaires de ces bâtiments. Pierre Moscovici, qui accompagne le président, a trouvé un accord, jeudi matin, avec la partie lituanienne, notamment sur le montant de l'achat, qui n'a pas été divulgué. Parallèlement, la France a engagé avec Moscou des discussions dans le but d'obtenir « une forme de compensation » en échange de l'usage par les Russes de ces immeubles dont Moscou va devenir propriétaire.

nées, le président de la République indique que « la France soutient la liberté de choix des pays baltes comme celle des autres candidats », mais qu'il ne lui appartient pas de décider de l'ordre des priorités. Il estime cependant que c'est là une affaire plus « politique » que « technique » et se démarque explicitement des prudences du chancelier allemand Gerhard Schröder, qui souhaite renvoyer à plus tard l'examen des candidatures baltes à l'Alliance atlantique, de crainte des réactions russes.

Quant à l'Union européenne, les républiques baltes n'en sont plus à frapper à sa porte mais déjà en train d'y entrer. M. Chirac s'est félicité, à Vilnius, de l'accélération, ces derniers mois, des négociations d'adhésion que la Lituanie mène avec la commission de Bruxelles depuis février 2000 et du fait que ce pays figure aujourd'hui « dans le peloton de tête ». Les premiers candidats qui rempliront les conditions d'adhésion pourront être

dont le PIB par habitant se situe aux alentours de 3 000 dollars.

En dépit de tout cela, l'histoire est allée vite pour ce pays qui, il n'y a pas si longtemps, peinait encore, comme ses voisins, à obtenir son indépendance. Il y a tout juste dix ans, des Lituaniens mouraient sous les assauts des troupes spéciales du ministère de l'intérieur soviétique. Jacques Chirac, comme tout visiteur de haut rang, est allé saluer leur mémoire, jeudi, dans le petit cimetière d'Antakalnis, au nord de Vilnius, où ils sont enterrés. Il leur a rendu hommage aussi dans son discours à l'université, de même qu'à leurs prédécesseurs qui, en d'autres époques de l'histoire, ont su « braver les interdits et secouer le joug ».

## LES PETITS ET LES GRANDS

Le président de la République s'est efforcé aussi d'apaiser les inquiétudes que peut engendrer, dans ce pays qui fut, au fil des siècles, annexé par les uns et les autres, la perspective d'intégrer l'ensemble européen. En Europe, il n'y a pas les petits d'un côté et les grands de l'autre : « Demandez au Luxembourg s'il regrette l'aventure européenne », a-t-il lancé.

M. Chirac a aussi affirmé partager le souci, très vif ici, de préserver les identités nationales, en ajoutant que « la fédération des nations » européennes saura les garantir. Il a enfin annoncé, sous les applaudissements, que venait d'être réglé le problème des ambassades baltes à Paris (*lire ci-contre*). Bref, il a tout fait pour faire oublier que sa venue dans cette région est un peu tardive et pour entretenir le capital de sympathie dont la France jouit, ici, depuis l'époque des guerres napoléoniennes contre la Russie.

Claire Tréan



**IMMIGRATION** En France, depuis 1968, les Algériens sont soumis à un régime dérogatoire par rapport au droit commun des étrangers. Le gouvernement a décidé d'aligner

leur statut, devenu largement pénalisant, sur celui des autres ressortissants. ● LE 11 JUILLET, la France et l'Algérie ont signé un avenant à l'accord de 1968, qui définissait les

conditions de circulation, d'emploi et de séjour des ressortissants algériens et de leurs familles. ● LE NOUVEAU texte – qui entrera en vigueur lorsque les Parlements des deux

pays l'auront ratifié – leur permettra notamment de se voir délivrer un certificat de résidence avec un simple visa court séjour. ● LE TEMPS de présence en France susceptible de

permettre une régularisation passera de quinze à dix ans. Les parents d'enfants français obtiendront de plein droit un titre de séjour. (Lire aussi notre éditorial page 11.)

# Les Algériens de France perdent leur statut dérogatoire et gagnent des droits

Les gouvernements des deux pays ont signé, le 11 juillet, un avenant à l'accord de 1968, qui fixait le régime particulier des immigrés venus d'Algérie. Une fois le texte ratifié par les deux Parlements, le séjour des parents algériens d'enfants français et la régularisation des sans-papiers seront facilités

LES ALGÉRIENS ne jouissent pas, en France, des mêmes droits que les autres étrangers. Pas de titre de séjour pour les ressortissants entrés avec un visa inférieur à trois mois, pas de carte pour les retraités, pas d'autorisation de résidence pour les parents d'enfants français. Un régime spécifique, largement défavorable, que le gouvernement a décidé d'harmoniser avec le droit commun. Le 11 juillet, à Paris, les représentants des deux pays ont donc signé un avenant à l'accord franco-algérien de 1968, qui définissait les conditions de circulation, d'emploi et de séjour des ressortissants algériens et de leurs familles. Cet avenant doit permettre à ceux-ci de bénéficier des améliorations apportées ces dernières années au droit des étrangers. Signé par le ministre de l'intérieur français, Daniel Vaillant, et par le ministre algérien chargé de la communauté nationale à l'étranger, Abdelaziz Ziari, le texte n'entrera en vigueur que lorsqu'il aura été ratifié par les Parlements des deux pays. En France, aucune date n'a encore été fixée pour le dépôt du projet de loi à l'Assemblée nationale.

## « UNE RÉFORME INDISPENSABLE »

« Cette réforme était indispensable », estime Jean-François Martini, permanent du Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti). Les Algériens étaient victimes d'un régime d'exception. En 1968, l'accord bilatéral a supprimé la libre circulation instaurée par les accords d'Evian de 1962 mais il a prolongé un régime dérogatoire avantageux pour les Algériens. La France des Trente Glorieuses manquait cruellement de main-d'œuvre. En préambule du texte, Paris se disait « conscient de la nécessité de maintenir un courant régulier de travailleurs [entre l'Algérie et la France] » et « animé du désir d'améliorer les conditions de vie » de ces



derniers. Mais au fil des ans, le droit des étrangers a évolué sans que les ressortissants algériens puissent en profiter. Avec le vote de la loi Reseda (dite « loi Chevènement »), en 1998, qui a créé de nouvelles voies pour l'obtention de titres de séjour (titres « retraité », « vie privée et familiale », « scientifique », etc.), le statut des Algériens – ils sont plus de 471 000 en France – est devenu pénalisant. « Cette discrimination est aujourd'hui source de paranoïa », estime Marie Henocq, conseillère à la Cimade, association d'accueil et d'accompagnement des immigrés. Dans nos bureaux, les Algériens en ont marre de s'entendre dire : « Désolé, c'est pas pour vous. » Au Quai d'Orsay, on reconnaît volontiers que « la situation ne pouvait plus durer », qu'il fallait « aligner les droits des Algériens sur le régime commun ».

Des démarches ont donc été entreprises, en 1998, au moment où la France, gouvernée par une

nouvelle majorité, commençait à rouvrir ses portes et à délivrer davantage de visas (147 000 ont été accordés en 1999 contre 57 000 en 1997). Mais les négociations se sont avérées difficiles à boucler. Paris se disait prêt à reconnaître de nouveaux droits aux ressortissants algériens mais posait ses conditions : la France exigeait notamment que les autorités consulaires algériennes accordent davantage de laissez-passer aux sans-papiers reconduits à la frontière française et qui refusent de reconnaître leur nationalité. Ces laissez-passer, indispensables au renvoi des irréguliers, étaient alors délivrés avec parcimonie par Alger. En 1999, les négociations n'avaient guère avancé et les troubles politiques liés à la campagne pour l'élection présidentielle en Algérie ont retardé le processus. Ce n'est qu'à l'hiver 2000, lors d'une visite de délégués français à Alger, que la situation s'est débloquée, permettant l'éla-

laboration, en février 2001, d'un texte définitif. A l'époque, le contenu de l'avenant n'a pas été rendu public, et une rumeur s'est répandue dans les rues d'Alger : celle-ci prétendait que la France s'apprêtait à procéder à une vague de naturalisations, preuve que les retombées de l'accord étaient attendues avec impatience. De faux formulaires de demandes ont alors circulé sous les manteaux ; certains immigrés ont débarqué en France, le document en poche, avec l'espoir d'en profiter. Il a fallu un démenti formel de Paris pour que la fièvre retombe.

Les représentants de cinq ministères français (affaires étrangères et intérieur, mais aussi emploi et solidarité, justice et coopération) ont participé aux négociations. Le texte définitif revient sur certains avantages réservés aux Algériens, mais présente des avancées importantes. La possession d'un visa court séjour – et non plus long séjour – suffira, dans la plupart des cas, pour se voir délivrer un certificat de résidence. Le temps de présence en France, susceptible de permettre une régularisation, passera de quinze à dix ans. Les parents algériens d'enfants français obtiendront de plein droit un titre de séjour. Les retraités pourront retourner en Algérie et circuler ensuite librement entre les deux pays. « Il est impossible d'évaluer le nombre d'individus qui pourront être concernés par ces modifications », affirme-t-on au Quai d'Orsay. Il est toutefois vraisemblable que le nombre de demandes de titres de séjour augmentera rapidement.

## « À DOUBLE TRANCHANT »

« Mais attention, cet accord est à double tranchant », prévient Jean-François Martini, du Gisti. Il signe également la mort de certains avantages. En effet, même si le régime des Algériens était globale-

ment moins favorable que le régime général, il accordait malgré tout quelques privilèges. Parmi eux, la possibilité reconnue aux époux de faire venir plusieurs femmes en France. « Si la polygamie est interdite aux Algériens, comment vont réagir les préfetures quand les maris polygames voudront faire renouveler leur titre de séjour ? », s'inquiète Jean-François Martini. Mais selon un conseiller du ministère français des affaires étrangères, « les Algériens ne pouvaient à la fois réclamer les avantages prévus

rance-maladie française. « Pour tout le reste, la France a fait droit aux demandes des Algériens », estime un membre du cabinet d'Elisabeth Guigou. Au Gisti, si l'on reconnaît que le texte signé le 11 juillet paraît plutôt favorable aux ressortissants algériens, on déplore le fait que l'administration n'ait pas devancé son entrée en vigueur : « Les Algériens sont toujours les seuls à se faire refouler aux guichets des préfetures, sans même pouvoir déposer leur demande de carte, sous prétexte qu'ils ne possè-

## Seule la « kefala » reste inscrite dans le texte

L'adoption n'existe pas dans les pays de loi musulmane. On parle de kefala, procédure qui permet à un adulte de se voir confier la garde d'un mineur. L'enfant est recueilli après un abandon ou après un accord passé avec ses parents biologiques, cette nouvelle tutelle cessant à sa majorité. Un père peut ainsi déléguer son autorité parentale à son frère ou à un simple ami. Actuellement, en France, la procédure de regroupement familial peut être étendue aux enfants recueillis par kefala.

Paris, en particulier le ministère de l'emploi et de la solidarité, souhaitait mettre fin à ces pratiques, arguant du fait que la kefala n'était pas admise pour les autres ressortissants du Maghreb. La France a pourtant dû céder. La kefala restera donc inscrite, à mots couverts, dans l'accord franco-algérien nouvellement modifié. Selon l'OMI (Office des migrations internationales), 10 % maximum des demandes de regroupement familial déposées en France par des ressortissants algériens concerneraient des enfants recueillis par ce biais.

par le régime général et conserver ceux de leur régime spécifique ».

Après avoir bataillé ferme, les Algériens ont dû également céder sur un point qui leur tenait à cœur : ils réclamaient que soit accordée la carte « retraité » aux conjoints des retraités, même lorsque ces conjoints n'avaient jamais résidé en France. « Cette disposition aurait présenté un coût trop élevé », explique une conseillère au ministère de l'emploi et de la solidarité. Les détenteurs d'une carte « retraité » bénéficient en effet des prestations en nature de l'assu-

dent pas de visa long séjour », rappelle Jean-François Martini. Enfin, les associations de défense des droits des immigrés regrettent que la procédure de ratification du texte par les Parlements nationaux, qui prendra plusieurs mois, ait été retenue. Les précédents avenants à l'accord de 1968 avaient fait l'objet d'un simple décret. Au ministère de l'intérieur, on insiste sur le fait que cette procédure ne vise aucunement à retarder l'heure de la mise en œuvre.

Mathilde Mathieu

# Circulation, séjour, travail : de nombreuses améliorations et quelques mauvaises surprises

L'AVENANT à l'accord franco-algérien de 1968, signé le 11 juillet entre les deux Etats, définit les futures conditions de circulation, de séjour et de travail des Algériens. Par rapport au statut dérogatoire – qui restera en vigueur jusqu'à ce que le nouveau texte soit ratifié par les Parlements des deux pays –, ces derniers gagnent plus de droits qu'ils n'en perdent. Le détail des mesures prévues par le texte – dont *Le Monde* dévoile la teneur – leur réserve tout de même quelques mauvaises surprises.

● **Les retraités.** Les travailleurs algériens pourront bénéficier du titre de séjour « retraité », prévu par la loi Reseda de 1998, qui leur était jusque-là refusé. Cette carte,

délivrée au retraité et à son conjoint, leur permettra de retourner vivre au pays, tout en conservant la possibilité de séjourner en France pendant une période renouvelable d'un an. Cette modification s'accompagne toutefois d'une restriction de la couverture sociale lors des visites en France.

● **Les ascendants d'enfants français.** L'accord franco-algérien ne prévoyait pas la délivrance d'un titre de séjour aux parents algériens d'enfants français, alors même que la loi les protégeait contre les mesures d'expulsion. « Une situation absurde », selon le Gisti. Ils bénéficieront, dès la signature de l'accord, d'une carte « vie privée et familiale » d'un an, convertible en carte de dix ans. Dans la pratique, de nombreuses préfetures avaient déjà

pris l'habitude de régulariser les parents d'enfants français, en vertu de l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme.

● **Les Algériens sans papiers.** Tout ressortissant algérien pouvant justifier avoir résidé en France pendant dix ans se verra délivrer une carte d'un an, qui pourra se transformer en certificat de résidence de dix ans. Auparavant, les Algériens devaient attendre quinze ans.

● **Le regroupement familial.** Jusqu'à présent, les Algériens pouvaient bénéficier d'un regroupement familial dès leur arrivée en France. Il leur faudra désormais attendre un an avant de faire venir femmes et enfants. « De toute façon, il faut du temps aux maris pour remplir les conditions de logement et de ressources demandées,

précise-t-on au ministère de l'emploi. Dans la pratique, très peu de regroupements familiaux étaient donc autorisés avant un an de présence en France. » Les conditions de ressources exigées seront toutefois durcies, puisque les prestations familiales ne seront plus prises en compte dans le calcul du revenu du résident. La polygamie ne sera plus tolérée.

● **Les conjoints de Français.** La condition de détention d'un visa long séjour sera supprimée. « Cette obligation de visa long séjour pourraisait la vie des couples mixtes », explique un permanent du Groupement d'information et de soutien des immigrés (Gisti). Les conjoints algériens pourront donc se contenter de présenter un visa touristique, lorsqu'ils effectueront leur deman-

de de certificat de résidence. Ce certificat ne sera valable qu'un an, alors qu'une carte de dix ans était jusqu'alors directement accordée aux conjoints algériens. « C'est une pénalisation », regrette Marie Henocq, de la Cimade.

● **Les étudiants.** Les étudiants algériens pouvaient travailler à mi-temps, sans autorisation administrative particulière. Ils devront désormais en faire la demande, comme l'exige le régime général. L'administration pourra donc la leur refuser. « Sans cette procédure, nous ne disposons d'aucun moyen pour vérifier qu'ils effectuent bien un mi-temps et non un temps complet », explique-t-on au ministère de l'emploi.

M. M.

## Yazid, sans-papiers : « On me rejette juste parce que je suis algérien »

YAZID aurait pu s'offrir un mariage blanc, cet été-là, lorsqu'il a débarqué à Marseille. C'était en 1992. Certains compatriotes algériens ne se sont « pas gênés ». Mais la famille de Yazid a des principes : là-bas, au bled, sa sœur est avocate. Il s'est donc contenté d'un certificat de résidence, estampillé « étudiant ». En février 2000, la préfecture du Val-de-Marne a refusé de lui renouveler son droit au séjour, « pour absence de progression et incohérence dans le cursus universitaire ». Yazid devient un sans-papiers, « un monstre ». « Ce fut, tout à coup, comme si je n'existais plus », raconte ce jeune homme de trente-quatre ans, rasé de près, sagement vêtu d'une chemisette à carreaux.

Au printemps 2000, il a épousé une Française rencontrée trois ans auparavant sur un site de fouilles archéologiques. Un vrai mariage d'amour. S'il était venu de Chine, du Sénégal, de tout autre Etat que l'Algérie, cette union lui aurait permis d'obtenir une carte de résident. Mais la situation des émigrés de son pays est toujours régie par un accord franco-algérien dérogatoire au droit commun : les conjoints algériens de Français ne peuvent s'installer en

France que s'ils disposent d'un visa long séjour, délivré par les autorités consulaires à Alger. Or Yazid, comme la majorité des ressortissants de son pays, est arrivé à Marseille avec un visa touristique. « C'est absurde, soupire Yazid. On me demande de retourner au pays chercher un papier afin que je sois autorisé à revenir ! »

A Alger, il faut attendre en moyenne un an avant d'obtenir un visa. Il n'ira donc pas. « Je n'ai pas fait mon service militaire, je risque de me faire enrôler. Et puis là-bas, dans ma région, c'est le couvre-feu, le terrorisme, les barrages sur les routes. Les gens de mon âge, qui ne me connaissent plus, vont me prendre pour un flic », explique Yazid, qui refuse de risquer sa vie.

### UNE FORMATION D'ÉDUCATEUR SPORTIF

Assis à la table de son petit appartement, qu'il partage avec sa femme, dans la banlieue parisienne, Yazid dénonce « l'aveuglement » des autorités françaises : « Le gouvernement a régularisé des sans-papiers non qualifiés, non mariés, des gens moins bien intégrés. Moi, on me rejette juste parce que je suis algérien. Il n'y a pas de prime à l'honnêteté. » Yazid a certes échoué

lorsqu'il était à la fac, mais il a entrepris, en 1999, une formation d'éducateur sportif. En Algérie, il pratiquait le football à un haut niveau – à 17 ans, il jouait en division 2. Sur les huit modules indispensables à l'obtention de son diplôme, il doit encore en obtenir deux. « C'est quasiment fait, il me faut juste des papiers pour l'inscription à la rentrée. » Cette année, il a entraîné des jeunes de 17 ans dans un club parisien, pour 1 000 francs par mois, afin de « leur enseigner la citoyenneté », dit-il.

Jamais une goutte d'alcool, un engagement dans le comité départemental de lutte antidopage, peu de sorties nocturnes : Yazid a tout du gendre parfait. Sur le buffet du salon trône la photo de son mariage au format A4. « Depuis mes problèmes avec la préfecture, ma belle-mère a changé d'attitude, regrette le jeune homme. Du jour au lendemain, je suis devenu un indésirable. » Le ministère de la jeunesse et des sports est bien intervenu auprès du chef de cabinet de Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur, pour attirer l'attention sur son cas, mais rien n'y fait. Yazid a été invité à quitter le territoire.

M. M.

## 471 000 personnes en France

● **471 000 personnes de nationalité algérienne** vivent sur le territoire français, selon le recensement de 1999. Ils constituent 14,6 % de la population étrangère qui compte 3,2 millions de personnes (5,6 % de la population totale). Les Algériens forment la troisième communauté étrangère, après les 549 000 Portugais et les 503 000 Marocains.

● **215 000 actifs algériens**, travailleurs ou chômeurs, ont été recensés en 2000, dont 140 000 hommes.

● **Quelque 200 000 visas**, court ou long séjour, devraient être délivrés à des Algériens en 2001. Leur nombre avoisinait 175 000 en 2000. Mais le ministère des affaires étrangères garde les chiffres exacts confidentiels. En 1997, le nombre de visas était descendu à 57 000, contre 800 000 en 1989, avant le début de la guerre civile algérienne. Seuls quelques milliers de visas long séjour sont délivrés chaque année.

● **2 800 demandes de regroupement familial** ont été acceptées par les préfetures, en 1999, permettant ainsi à 4 000 Algériens de rejoindre un parent sur le territoire français (essentiellement à Paris et dans la Seine-Saint-Denis). Quelque 500 demandes ont été rejetées.

● **12 000 Algériens** ont suivi un cursus universitaire en France, en 2000. Parmi eux, 69 étaient inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles, 786 en BTS. 1 109 étudiants algériens sont arrivés en France en 2000 pour y suivre des études supérieures.

● **1 360 titres de séjour** d'un an ont été délivrés à des Algériens « visiteurs », en 2000. Ces derniers doivent pouvoir justifier de ressources suffisantes en arrivant en France mais ne sont pas autorisés à travailler.

Mieux que des soldes ou des remises  
**LES MEILLEURS PRIX**

**MEDAILLE D'OR**  
de la distribution Label NF

**DETAILLANT - GROSSISTE**  
VEND AUX PARTICULIERS  
TOUTES LES GRANDES MARQUES

RECOMMANDÉ PAR  
PARIS PAS CHER

**MATELAS • SOMMIERS**  
Vente par téléphone possible  
fixes ou relevables - toutes dimensions.

**CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC...**  
Cuir - Tissus - Alcantara  
5500 m<sup>2</sup> d'exposition  
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

**MOBECO**  
• 239 à 247, rue de Belleville  
Paris 19<sup>ème</sup> - M° Télégraphe  
• 50, avenue d'Italie  
Paris 13<sup>ème</sup> - M° Place d'Italie  
**01.42.08.71.00 - 7j/7**



## Après la disparition de Karine, à Bitche, les enquêteurs recherchent une Mazda

Selon un témoin, la jeune fille aurait été embarquée à bord de cette voiture, le 22 juillet, alors qu'elle circulait à vélo. Les gendarmes étudient aussi la piste de deux militaires d'une garnison voisine, dont l'absence est inexplicable

**METZ (Moselle)**

de notre correspondant

Cinq jours après la disparition de Karine, sur une petite route reliant la zone artisanale de Bitche (Moselle) au champ de manœuvres militaires de cette ville de garnison proche de la frontière allemande, les gendarmes sont toujours à la recherche de la Mazda 323 à bord de laquelle cette lycéenne de dix-sept ans aurait été embarquée après avoir été percutée au niveau de la roue arrière de sa bicyclette, dimanche 22 juillet, peu après 15 heures. La jeune fille, qui se rendait chez une amie, avait coutume d'emprunter ce chemin dont elle avait fait un raccourci. Quelques miettes d'un cabochon de clignotant, les débris d'un optique de phare et une trace de pneu imprimée au sol ont déjà permis aux techniciens du département micro-analyse de l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN) de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) d'identifier la marque, le modèle et l'année de construction du véhicule en cause.

Ce dimanche après-midi, un témoin a dit avoir vu la Mazda effectuer une « marche arrière brutale » sur près de 150 mètres avant de faire demi-tour pour filer « sur les chapeaux de roue » vers la nationale 62, en direction de Haguenau (Bas-Rhin). Ce riverain, qui affirme avoir entendu « deux portières claquer », a retrouvé sur place le vélo de la jeune fille. Depuis, Karine restait introuvable, vendredi matin 27 juillet, malgré les battues quotidiennes effectuées par les gendarmes lorrains et un escadron mobile.

Entendus à l'Alsace et portant tour à tour sur les cours d'eau, les chemins forestiers et les zones boisées du massif des Vosges mosellanes, les recherches n'avaient en effet donné aucun résultat. Une dizaine de Mazda 323 correspondant au signalement (couleur claire, choc à l'avant, bloc optique endommagé) auraient été aperçues entre Strasbourg, Nancy et Laval, ainsi que dans le sud de la France. Les vingt gendarmes de la cellule d'enquête vérifient « carte grise après carte grise » l'état des modèles en circulation dans les départements de la

Moselle et du Bas-Rhin – « Près d'un millier au total », selon le parquet de Sarreguemines.

« Nous sommes dans un créneau de véhicules déjà anciens, ce qui complique notre tâche dans la mesure où ces voitures ont pu changer de propriétaire plusieurs fois depuis leur première mise en circulation », explique un enquêteur. Jeudi après-midi, une équipe de techniciens de l'IRCGN s'est transportée sur les lieux à la recherche de nouveaux indices. « Le moindre débris peut parler et faire avancer nos recherches », précisait un enquêteur. Pour le reste, les gendarmes s'attachent à traiter les quelque 150 appels et témoignages recueillis à la brigade de Bitche.

### INFORMATION JUDICIAIRE

Les enquêteurs au sein de la garnison s'étaient par ailleurs intéressés, dès mercredi, à deux engagés volontaires du 57<sup>e</sup> régiment d'artillerie de Bitche, absents des rangs au rapport de lundi alors que leur permission devait prendre fin ce matin-là. « Je n'ai pas pu m'empêcher de faire le rapprochement entre ces absences irrégulières et la disparition de Karine », a indiqué le lieutenant-colonel Lacroix, chef de corps de l'unité. Admettant que « comme dans toutes les entreprises, il est assez courant d'avoir des défaillances le lundi matin », l'officier a avisé la justice de cette absence dès qu'il en a eu connaissance. Jeudi soir, alors que les deux soldats n'étaient toujours pas rentrés, François Jurdey, procureur de Sarreguemines, faisait savoir que ces désertions n'avaient « pour l'instant aucun lien » avec l'enquête en cours.

Les gendarmes ont recueilli par ailleurs le témoignage d'une adolescente de quinze ans, scolarisée dans le même lycée que Karine. Il y a trois semaines environ, à la sortie des cours, ce témoin dit avoir été suivi et importuné par un automobiliste circulant au volant d'une « voiture blanche ». Se montrant insistant, le conducteur aurait tenté de contraindre la jeune fille de prendre place à bord, après lui avoir barré le chemin avec son véhicule. Relatant que leur enfant avait été « très choqué » par cet épisode, les parents

avaient déposé plainte dès le lendemain, à la gendarmerie de Bitche. Le procureur de Sarreguemines, qui pourrait ordonner que les recherches se prolongent durant le week-end, a choisi d'utiliser jusqu'au bout les ressources juridiques de « l'enquête de flagrance », très souple sur un plan procédural, bien que sa durée ne puisse excéder huit jours à compter de la découverte des faits, selon les dispositions du code de procédure pénale. Sauf à voir les recherches aboutir d'ici là, une information judiciaire pour « enlèvement et séquestration » devait donc être ouverte lundi 30 juillet au plus tard. Pendant ce temps, en ville et dans les villages voisins, la population se mobilise pour retrouver Karine. Des affiches reproduisant son portrait ont été placardées dans tous les commerces et lieux publics du secteur. Trois de ses camarades de classe ont même créé un site Internet en trois langues (www.multimania.com/helppkarine) destiné à recueillir « un maximum de témoignages ».

Nicolas Bastuck

## La droite dénonce une campagne de « déstabilisation » contre M. Chirac

M. Raffarin (DL) évoque l'influence d'un « réseau SOS trotskiste »

Après la transmission à la justice des déclarations de patrimoine de Jacques Chirac par l'Assemblée nationale, plusieurs élus de droite ont accusé le premier minis-

tre et les juges, parlant de « complot » contre le président. Le député (RPR) Georges Tron a écrit à M. Jospin pour critiquer sa position sur les fonds spéciaux.

**PAS DE TRÊVE** estivale sur le front des « affaires ». Puisque les députés de la gauche, majoritaires au bureau de l'Assemblée nationale, ont décidé, mercredi 25 juillet, de transmettre aux juges les déclarations de patrimoine de Jacques Chirac, l'opposition a organisé, sans délai, une riposte graduée en direction du premier ministre. Dans *Le Parisien* du 27 juillet, Jean-Pierre Raffarin, sénateur et président (DL) du conseil régional de Poitou-Charentes, considéré comme un proche du chef de l'Etat, a accusé la gauche

« d'animer une campagne de déstabilisation » sous la direction « d'une sorte de réseau SOS trotskiste », en allusion au passé politique de Lionel Jospin. « Tout cela est pitoyable », ajoutait-il, jugeant néanmoins : « Si la campagne présidentielle devient une bataille des nerfs, je crois que Chirac est le plus solide. »

### « UNE ATTAQUE INTOLÉRABLE »

Sur le même thème, Jean-Claude Gaudin a dénoncé, vendredi, sur France Inter, « une attaque intolérable, inacceptable contre le président

de la République ». Le sénateur et maire (DL) de Marseille a jugé « assez scandaleuse » la décision du bureau de l'Assemblée, avant de mettre en cause les juges qui auraient « l'impunité totale pour mener leurs investigations », a-t-il dit. La veille, Patrick Devedjian, conseiller politique du RPR, avait avancé la thèse du « complot de la gauche contre Jacques Chirac ». « Je vois qui souffle sur le feu, qui souffle sur les braises, qui donne des leçons de morale », ajoutait-il.

Dans une lettre adressée à M. Jospin, le député RPR de l'Essonne, Georges Tron, souligne par ailleurs qu'en vertu d'une loi du 27 avril 1946, « toute somme inscrite au budget des fonds secrets et non dépensée doit être restituée au budget de l'Etat chaque année ». Le rapporteur spécial du budget des services généraux s'étonne du communiqué de Matignon qui évaluait à 102 millions de francs (dont 9 millions au titre de l'année en cours) le solde positif des sommes non affectées depuis 1997 (*Le Monde* du 20 juillet). « Vous avez ainsi explicitement reconnu n'avoir pas respecté la loi », écrit M. Tron au premier ministre.

### D'autres éléments sur le patrimoine du président

La commission pour la transparence financière de la vie politique doit se réunir « à la fin du mois d'août » pour statuer, à son tour, sur la requête des juges chargés de l'enquête sur les voyages de M. Chirac, a indiqué au *Monde* une source proche de la commission. Les magistrats lui ont demandé la communication des déclarations de patrimoine établies par l'actuel chef de l'Etat qui n'étaient pas conservées par l'Assemblée nationale : celles signées en 1989, comme maire de Paris, puis en 1993 comme député de la Corrèze. Après la décision du bureau de l'Assemblée (*Le Monde* du 27 juillet), les autres déclarations ont été transmises, jeudi, à la justice. Composée du vice-président du Conseil d'Etat, des premiers présidents de la Cour de cassation et de la Cour des Comptes et de membres de ces trois juridictions, la commission devrait prendre une décision identique.

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre Première étape du redressement

# Valeo

Le conseil de surveillance de Valeo réuni le 24 juillet 2001, a approuvé les comptes consolidés du Groupe au premier semestre 2001.

### Résultats du Groupe au 30 juin 2001

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre		Variation	Évolution trimestrielle 2001*		Variation
	2001	2000		2 <sup>e</sup> Trimestre	1 <sup>er</sup> Trimestre	
Chiffre d'affaires	5 471	4 491	+21,6%	2 776	2 695	+3,0%
Marge brute	867	869	-0,2%	463	404	+14,6%
% des ventes	15,8%	19,4%		16,7%	15,0%	
Résultat d'exploitation	178	299	-40,5%	124	54	+128,6%
% des ventes	3,3%	6,7%		4,5%	2,0%	
Résultat net des sociétés intégrées	(128)	213		25	(153)	
% des ventes	-2,3%	4,7%		0,9%	-5,7%	
Résultat net	(185)	170		46	(178)	
% des ventes	-3,4%	3,8%		-0,2%	-6,6%	

\* chiffres provisoires non audités

### Progression du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Valeo a progressé de 22 % au premier semestre. Sur le plan géographique, la croissance du chiffre d'affaires s'est principalement réalisée en Europe sous l'effet des acquisitions de l'exercice précédent. Sur le premier semestre 2001, Valeo réalise 68 % de son chiffre d'affaires en Europe, 23 % en Amérique du Nord, 5 % en Asie et 4 % dans les autres pays. L'impact positif des variations de périmètre s'est élevé à 21 %, tandis que celui des variations de change représentait 1,5 % ; hors ces effets, Valeo a généré des ventes stables dans un marché automobile mondial en contraction de 5 %.

### Au second trimestre, premiers effets des mesures de redressement des résultats

Après un premier trimestre marqué par une chute du niveau de marge brute, les actions entreprises par la nouvelle équipe de direction ont permis d'inverser la tendance au deuxième trimestre avec une remontée de la marge brute à 16,7 % des ventes ; de ce fait, grâce aux volumes, la marge brute égale celle du premier semestre 2000.

Le résultat d'exploitation reflète les mesures de maîtrise des coûts administratifs et commerciaux et les efforts de productivité réalisés pour contenir les frais de recherche et développement.

Le résultat financier net a été négatif reflétant l'augmentation de l'endettement, les acquisitions réalisées en 2000 ayant été financées par ressources internes.

Le résultat net a été affecté par les conditions de marché et ces éléments non-récurents, notamment une provision pour restructuration de 135 millions d'euros au titre de l'usine de Rochester aux Etats-Unis, les moins-values attendues sur les cessions, ainsi que des compléments de coûts de restructuration. Hors moins-values sur cessions, le résultat net du deuxième trimestre est redevenu positif.

### Une stratégie active de recentrage et de renforcement des pôles d'avenir

Les actions de rétablissement de la rentabilité à court terme ont été concentrées sur l'efficacité industrielle et l'intégration des sociétés récemment acquises.

Afin de faciliter les coopérations et synergies industrielles, techniques et commerciales entre les branches, le groupe a été réorganisé en trois pôles : Mécanique et Thermique, Activités Electriques et Electroniques, et Distribution. A tous les niveaux, les directions opérationnelles et fonctionnelles ont été renforcées par promotions internes et recrutements externes.

Valeo a signé en juin 2001 un accord pour la cession de Filtrato et annoncé en juillet les projets de cession de ses activités de câblage hors automobile et de ralentisseurs (Telma). Au-delà de ces cessions sélectives, Valeo a l'objectif de renforcer les activités du groupe au cœur de ses trois pôles.

Commentant la stratégie et les perspectives de Valeo, Thierry Morin, Président du Directoire, déclare : « Nous intensifions nos efforts pour transformer l'amorce de redressement en tendance durable et pour sortir renforcés de la crise actuelle. »

## Le retour du soleil et l'absence de vent causent de nombreux pics de pollution

**LE RETOUR** du beau temps sur toute la France s'est accompagné, jeudi 26 juillet, de nombreux pics de pollution, en Ile-de-France, en Alsace, à Lyon (Rhône-Alpes), dans les Bouches-du-Rhône et le Var notamment, selon les réseaux de surveillance de la qualité de l'air. Le premier niveau de pollution à l'ozone, ou « seuil d'information et de recommandations » au public (180 microgrammes [µg] par m<sup>3</sup> d'air), a été dépassé dans toutes ces régions alors que le baromètre est au beau fixe, avec un ensoleillement maximum et un vent très faible. Une concentration d'ozone de 183 µg/m<sup>3</sup> a été enregistrée au sud de Mulhouse, jeudi à 18 heures. Les niveaux de pollution devaient augmenter vendredi « sur l'ensemble de l'Alsace et franchir sensiblement le seuil de recommandation sur les deux départements alsaciens », a indiqué l'Association pour la surveillance et l'étude de la pollution atmosphérique en Alsace (ASPA). Le « plan Ozone » a été lancé dans la soirée sur la Communauté urbaine de Strasbourg et dans tout le Bas-Rhin. La préfecture du Haut-Rhin a invité dès jeudi soir la population à limiter l'usage des voitures « au strict nécessaire ». Les vents nord-nord-est déplacent d'ailleurs sur la France la pollution à l'ozone d'Allemagne et de Belgique, un déplacement d'air habituel en cas d'anticyclone stable, mais qui s'ajoute à la pollution locale.

En Savoie, un taux de 182 µg/m<sup>3</sup> a été relevé jeudi dans l'agglomération d'Annemasse, de 190 µg/m<sup>3</sup> à Gaillard (Haute-Savoie) et de 195 µg/m<sup>3</sup> à Albertville (Savoie). A Lyon, les mesures effectuées à

Saint-Just (à l'ouest de la ville) et à Gerland (au sud) ont atteint respectivement 186 et 183 µg/m<sup>3</sup>. En Ile-de-France, le premier niveau a été dépassé jeudi dans le nord de la région (station de Noisy-sur-Oise, dans le Val-d'Oise), au sud, à Rambouillet (Yvelines), et à Paris. « Les trois ou quatre prochains jours seront favorables à des épisodes de pollution », a expliqué Dominique Gombert, le directeur adjoint du réseau de qualité de l'air Airparif, avec le maintien sur la France d'une météo anticyclonique. Toutefois, le seuil d'alerte, ou niveau 2 (360 µg/m<sup>3</sup>), ne devrait pas être dépassé, il ne l'a d'ailleurs jamais été en Ile-de-France.

### RÉDUIRE LA VITESSE AUTOMOBILE

L'ozone est un polluant secondaire qui se fabrique par réaction chimique, sous l'effet de l'ensoleillement, entre plusieurs polluants primaires (oxydes d'azote, hydrocarbures) émis par les véhicules. Le niveau 1, ou seuil d'information, s'accompagne d'une mise en garde aux jeunes enfants, personnes asthmatiques ou allergiques, insuffisants respiratoires et personnes âgées présentant des troubles respiratoires. Les préfectures encouragent les automobilistes à réduire leur vitesse de 20 km/h et à conduire avec souplesse, afin de limiter la consommation de carburant. C'est notamment le cas à Paris, où la préfecture de police recommande de s'abstenir de prendre sa voiture. Le stationnement résidentiel, qui représente 112 000 places, est par ailleurs gratuit vendredi pour la deuxième journée consécutive dans la capitale.

Valeo est un Groupe industriel indépendant entièrement focalisé sur la conception, la fabrication et la vente de composants, de systèmes intégrés et de modules pour les automobiles et poids lourds. Valeo se classe parmi les premiers équipementiers mondiaux.

Le Groupe emploie 78 000 collaborateurs dans 25 pays avec 162 sites de production, 49 centres de Recherche et Développement et 10 centres de distribution.

➤ Informations actionnaires

☎ N°Vert 0 800 81 40 45

valeo.com

43, rue Bayen - 75017 Paris



# La rénovation de la procédure budgétaire constitue un véritable levier de la réforme de l'Etat

Le Conseil constitutionnel a validé la loi organique le 25 juillet

Le Conseil constitutionnel a validé, mercredi 25 juillet, pour l'essentiel, la loi organique relative aux lois de finances. Cette réforme de l'ordon-

nance qui fixait, depuis 1959, les règles de la discussion budgétaire à l'Assemblée nationale et au Sénat, a été adoptée par la majorité et l'opposi-

tion réunies. Elle devrait permettre de renforcer le contrôle du Parlement et donner davantage de transparence et de souplesse aux lois de finances.

ET LA TRENTE-SIXIÈME tentative en quarante ans a été la bonne ! La France va pouvoir tenter de sortir de l'opacité budgétaire qui faisait, depuis quatre décennies, le bonheur de Bercy et la frustration des parlementaires. En validant, mercredi 25 juillet, la loi organique réformant la procédure budgétaire adoptée le 28 juin, le Conseil constitutionnel a tourné la page de la fameuse ordonnance du 2 janvier 1959 sur les lois de finances. En deux mots, cette loi devrait permettre de rendre le budget de la France plus intelligible et plus intelligent. Le Fonds monétaire international lui-même y voit « une innovation très prometteuse ».

Maintes fois annoncée, souhaitée et finalement remballée, cette réforme a bénéficié, il est vrai, d'une conjonction « politico-astrale » exceptionnelle. Quand, à la fin de 1998, le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, lance l'idée de réviser la « constitution financière » de l'Etat, le scepticisme reste de mise. De même quand, en janvier 1999, Didier

Migaud (PS), le rapporteur général du budget au Palais-Bourbon, publie un rapport sévère sur l'inefficacité de la dépense publique. Pourtant, le paysage change au printemps 2000. Après l'épisode calamiteux de la « cagnotte »

**En deux mots, cette loi devrait permettre de rendre le budget de la France plus intelligible et plus intelligent**

fiscale, l'opinion exige plus de transparence dans les comptes de l'Etat. L'Elysée et Matignon y sont favorables.

Laurent Fabius, nommé à Bercy en avril, ne peut désavouer les propositions qu'il avait formulées au perchoir de l'Assemblée. Son suc-

cesseur, Raymond Forni (PS), mesure tout le profit qu'il peut tirer de voir son nom attaché à cette réforme ambitieuse : il annonce, très rapidement, l'installation d'une commission spéciale de 57 députés dont il prend la présidence et qui sera chargée d'auditionner politiques et experts. Quelques jours plus tard, M. Migaud dépose une proposition de réforme de l'ordonnance de 1959 qui servira de base de discussion. En coulisse, d'anciens hauts fonctionnaires passés au privé joueront un rôle de conseil ou d'aiguillon. Pierre Joxe, alors premier président de la Cour des comptes, implique sa « maison » et apporte une expertise essentielle.

Quant à la droite, elle approuve peu ou prou l'esprit de la réforme. Pour avoir été de longues années à la tête de la commission des finances sénatoriale, Christian Poncelet (RPR), le président du Sénat, sait le peu de poids du Parlement face à Bercy et appuie la démarche ; Alain Lambert (UDF), qui lui a succédé, joue le jeu et annonce rapide-

ment qu'il ne déposera pas de contre-proposition à celle de M. Migaud.

Droite et gauche ont cependant balisé le terrain et sont tombées d'accord sur un point sensible : l'article 40 de la Constitution, qui interdit aux députés de présenter des amendements alourdissant les dépenses de l'Etat. On ne le modifiera pas, c'est entendu, on en autorisera une lecture plus souple ! Restera à faire plier la direction du budget du ministère des finances, qui redoute de voir sa toute puissance ébranlée. « Elle pensait qu'on pouvait réformer sans toucher aux tables de la loi », se souvient M. Migaud. Ce sera chose faite, le 28 juin, lorsque Christian Poncelet tient à présider lui-même la séance d'adoption définitive de la réforme. Un « esprit républicain » flotte, ce jour-là, au Palais du Luxembourg.

Le Conseil constitutionnel ne pouvait guère se mettre en travers d'une telle conjonction de bonnes volontés. Il a, en particulier, validé le point le plus sensible de la loi organique en jugeant conformes à la Constitution les assouplissements apportés à la mise en œuvre de l'article 40. Sur l'ensemble des 68 articles du texte, qu'il devait examiner un à un puisqu'il s'agit d'une loi organique, il n'a guère censuré que deux dispositions mineures : d'une part celle qui interdisait de publier sans annexe financière une loi ayant des incidences financières, estimant qu'elle violait la règle de publication sans délai d'une loi promulguée ; d'autre part celle qui soumettait aux commissions des finances des assemblées le « programme des contrôles » de la Cour des comptes.

Enfin le Conseil a formulé une réserve qui rassurera les administrations : il a considéré que des retard éventuels dans le respect des nouvelles obligations auxquelles elles seront soumises (en matière de calendrier, d'études et d'information), ne pourront pas empêcher la discussion de la loi de finances.

Propos recueillis par  
Virginie Malingre

Jean-Michel Bezat  
et Laetitia Van Eeckhout

## TROIS QUESTIONS À...

### FLORENCE PARLY

**1** Vous êtes secrétaire d'Etat au budget. Que va concrètement changer la réforme de l'ordonnance de 1959 ?

Elle va d'abord permettre aux Français de savoir à quoi servent leurs impôts. Il nous est parfois difficile d'expliquer quelle est l'utilité des dépenses de l'Etat. Avec cette réforme, la documentation budgétaire sera plus lisible. Pour autant, ce ne sera pas une lecture de chevet... Mais ce qui sera plus immédiatement perceptible, ce sera le changement des comportements des administrations. La réforme de l'Etat, c'est d'abord cela : des administrations qui seront davantage incitées à se tourner vers les besoins des citoyens. Aujourd'hui, le système d'allocation des ressources publiques entre les différents ministères n'est pas optimal, car il porte plus à s'interroger sur « com-

ment consommer les crédits » que sur la nature des missions à remplir et les objectifs à atteindre. Grâce à la réforme, la marge de manœuvre des fonctionnaires sera plus importante. Cela devrait contribuer à rendre les services publics plus efficaces.

**2** Que gagne le Parlement ?

De la transparence et un pouvoir accru de contrôle démocratique sur le budget. Le Parlement disposera d'informations plus nombreuses, plus lisibles et plus cohérentes qui lui donneront les moyens d'analyser les finances publiques dans leur globalité (Etat, Sécurité sociale, collectivités locales). Le budget constitue l'acte démocratique le plus important effectué chaque année, il est normal que le Parlement y prenne toute sa part.

**3** La direction du budget de votre ministère s'est longtemps opposée à cette réforme. Comment a-t-elle évolué sur le sujet ?

C'est une grande chance pour l'administration du budget de voir enfin éclore la réforme. Même si, de prime abord, elle n'allait pas forcément de soi pour elle, cette direction a été à l'origine de nombreuses réflexions sur la réforme de l'Etat, qui n'emportaient pas forcément l'adhésion des ministères gestionnaires. Le principe de la réforme décidé, elle a trouvé des interlocuteurs dans les autres administrations, soucieux de progresser. Nous avons désormais, à nos côtés, des administrations dynamiques et volontaires pour mener cette réforme. C'est une véritable révolution culturelle qui s'est faite, en quelques mois, à la direction du budget et dans les autres ministères. Le processus est enclenché. Il s'agit d'un acte fondateur du point de vue de la réforme de l'Etat. C'est désormais aux acteurs d'en faire le meilleur usage.

## Lisibilité, transparence et contrôle accru du Parlement

MICHEL SAPIN n'a pas hésité à la qualifier de « vraie révolution copernicienne ». La loi organique réformant l'ordonnance de 1959 sur les finances publiques est, en tout cas, un véritable levier pour la réforme de l'Etat. Ce texte pose, en effet, les bases d'une profonde rénovation de la gestion publique, tout en renforçant son contrôle par le Parlement.

● **D'une logique de moyens à une logique de résultats : la gestion par objectifs.** Aujourd'hui, le budget de l'Etat est éclaté en 850 chapitres regroupant, par nature, les crédits alloués aux administrations (rémunération des personnels, dépenses informatiques, subventions, interventions diverses...). Mais il est, pour ainsi dire, impossible, après coup, de déterminer à quel programme l'argent est alloué, comme l'illustrait le rapport sur l'exécution des lois de finances pour 2000 de la Cour des comptes. Au sein du ministère de l'intérieur, par exemple, le coût complet des grandes directions et

missions de la police ne peut pas être précisément évalué : les emplois budgétaires sont présentés par corps et par grade, sans indication de leur répartition par service opérationnel et de leur localisation dans l'espace. Quant aux dépenses de fonctionnement, elles sont imputées sur un chapitre globalisé, indéchiffrable pour les non-initiés.

En 2006, le budget de l'Etat ne sera plus structuré par nature de crédits, mais par grandes missions. Les missions, qui pourront, dans certains cas, être communes à plusieurs ministères, se déclineront en quelque 150 à 200 programmes. Le Parlement se prononcera sur les enveloppes budgétaires allouées à chacune de ces missions et leurs programmes. Le budget du ministère de la justice comptera ainsi trois grandes missions : juridictions, administration pénitentiaire, protection judiciaire de la jeunesse.

Au sein des programmes, qui pourront être pluriannuels, les crédits seront « fongibles ». Autrement dit, le gestionnaire pourra décider de répartir, avec souplesse, ses dépenses entre personnel, fonctionnement ou investissement. Seule limite à ce principe : la masse salariale sera plafonnée. Chaque programme devra être pourvu d'objectifs précis et assorti d'indicateurs de performances. L'activité de l'administration pénitentiaire, par exemple, sera évaluée à partir de critères tels que le taux d'incarcérations provisoires se terminant par un non-lieu, le taux de suicides, le taux de scolarisation des détenus... Les responsables des administrations auront obligation de rendre compte, chaque année, du respect de leurs objectifs dans le cadre d'un rapport annuel de performances discuté au Parlement.

● **Renforcement du contrôle parlementaire.** Actuellement, les parlementaires disposent de prérogatives réduites en matière budgétaire. Le couperet de l'article 40 de la Constitution leur interdit tout amendement entraînant une augmentation des dépenses ou une diminution des recettes.

Par ailleurs, la procédure de vote du budget est très restrictive, puisque les « services votés » (traitements et pensions des fonctionnaires, remboursement de la dette publique), qui représentent 90 % des dépenses totales de l'Etat, sont reconduits automatiquement d'une année sur l'autre et font l'objet d'un vote unique. Ils échappent ainsi à un réel examen de la part des parlementaires. En outre, une fois la loi de finance votée, le gouvernement est libre de débloquent, par décret, de nouveaux crédits ou d'en annuler. Sans compter qu'il peut user de la technique de « débudgetisation ». Les fonds de concours notamment, dont la Cour des comptes a dénoncé à plusieurs reprises les excès, représentent encore une masse importante de crédits qui échappent au contrôle parlementaire.

La réforme de la procédure budgétaire devrait rétablir un équilibre entre l'exécutif et le Parlement. L'article 40 continuera de s'appliquer, mais aux missions seulement. En clair, les parlementaires ne pourront pas redéployer les crédits entre les missions, mais pourront le faire à l'intérieur de chaque mission. La nature même du contrôle exercé par le Parlement évoluera : il ne sera plus cantonné au contrôle de la simple répartition des crédits, mais pourra évaluer l'usage qui en est fait, en fonction des objectifs fixés et des résultats obtenus.

En outre, si le gouvernement

prend l'initiative d'accroître ou d'annuler des crédits, ou de les redéployer entre programmes, voire entre missions, il sera désormais obligé de solliciter au préalable l'avis des commissions parlementaires concernées.

● **Transparence sur les effectifs.** Aujourd'hui, nul ne sait précisément combien de personnes sont employées dans la fonction publique et ce qu'elles font exactement. Sénateurs et députés ne peuvent amender qu'à la marge, et à l'aveuglette, les projets de budget. « La présentation de la répartition des emplois faite dans les annexes aux lois de finances n'est pratiquement jamais sincère, qu'il s'agisse de la répartition par corps et grade ou de la répartition par service », soulignait la Cour des comptes dans son rapport sur l'emploi et les rémunérations dans la fonction publique (*Le Monde* du 11 janvier 2000). « De surcroît, ajoutait-elle, les autorisations budgétaires, qui portent à la fois sur les emplois et sur les crédits, sont constamment et largement transgressées. » C'est un fait, les effectifs réels ne concordent jamais avec les emplois budgétaires, nombre de postes étant financés sur des crédits de fonctionnement pour éviter l'affichage de créations de postes.

Ces petits et grands arrangements ne devraient plus être possibles. Le Parlement devra se prononcer, pour chaque programme, sur des crédits de personnel portant sur un stock d'emplois correspondant à une masse salariale donnée. Tout en laissant aux responsables d'administration une autonomie dans la gestion de leurs effectifs, cette disposition aura le mérite de la transparence.

L. V. E.

# Les antimondialisation maintiennent la pression après le sommet de Gênes

Les Verts réclament une commission d'enquête

APRÈS les Verts allemands, les Verts français s'attaquent à l'après-Gênes. Le député écologiste Noël Mamère (Gironde) a annoncé que « les Verts sont en train de rédiger une proposition de résolution visant à créer une commission d'enquête parlementaire sur le comportement de la police italienne et les circonstances de la mort du manifestant Carlo Giuliani ». Parallèlement, un texte commun des Verts français et des Verts italiens - signé notamment, côté français, par la secrétaire nationale des Verts, Dominique Voynet, les députés Marie-Hélène Aubert (Eure-et-Loir) et Noël Mamère (Gironde), côté italien, par la présidente des Verts Grazia Francescato et, enfin, par les députés européens Daniel Cohn-Bendit et Hélène Flautre - réclament l'ouverture d'une « commission d'enquête » visant à « faire la lumière sur l'action des forces de l'ordre pendant le sommet de Gênes ». « Chaque gouvernement doit prendre ses responsabilités (...) C'est juste une question de volonté politique à affirmer », ajoutent-ils.

Cette initiative veut relayer celle de leurs collègues allemands qui faisait la « une » de la *Repubblica*, jeudi 26 juillet : « L'Allemagne accuse l'Italie ». Deux députés verts allemands, Hans-Christian Ströbele et Annelie Buntenbach, réclament l'ouverture d'une « commission d'enquête internationale » sur le comportement de la police italienne à l'occasion des manifestations du contre-sommet de Gênes, vendredi 20 et samedi 21 juillet. L'après-Gênes faisait aussi la « une » du *Times*, lundi 23 juillet, après que le ministre britannique aux affaires européennes, Peter Hain, a condamné « la réaction excessive » de la police italienne... le lendemain du jour où Tony Blair affirmait, au contraire, sur la BBC, que dénoncer l'attitude des forces de l'ordre italiennes, face à des manifestations violentes, « serait le monde à l'envers ».

L'affaire met dans l'embarras les gouvernements européens, alors que les témoignages de violences policières affluent de toutes parts. Pendant ce temps, les manifestations continuent. Jeudi, à Lyon, quelque 250 personnes se sont rassemblées devant le consulat d'Italie à Lyon, pour protester contre les « la criminalisation déléguée du mouvement social » génois. A Paris, le cortège qui est parti de la gare Montparnasse, jeudi en fin d'après-midi, a réuni envi-

ron 1 500 manifestants. Une déléguation de quatre militants du mouvement Apprentis agitateurs pour un réseau de résistance globale (Aarrg), particulièrement concerné par les violences policières, a été reçue par un émissaire du consulat et a déposé une liste de témoignages. Les partis politiques étaient venus en force : le Parti communiste a défilé entre Lutte ouvrière et la Ligue communiste révolutionnaire, à quelques pas

## Lettre ouverte

à MM. Chirac et Jospin

Une douzaine de personnalités politiques, dont José Bové, porte-parole de la Confédération paysanne, Christophe Aguiton, responsable des relations internationales d'Attac, Francine Bayav, porte-parole des Verts, Olivier Besancenot, candidat de la LCR à l'élection présidentielle, ainsi que des responsables de SUD, des Jeunes communistes et d'Aarrg, présents à Gênes du 19 au 22 juillet, ont demandé, jeudi 26 juillet, à Jacques Chirac et à Lionel Jospin de « condamner sans réserve tant l'attitude de la police italienne que du gouvernement qui a couvert » les violences policières en marge du G 8. Rappelant que le président de la République avait évoqué « une mobilisation du cœur et de l'esprit » des manifestants génois, et le premier ministre « l'émergence planétaire d'un mouvement citoyen », ils demandent, dans une « lettre ouverte », « des décisions pratiques », comme l'annulation de la dette du tiers-monde, un moratoire des négociations de l'OMC ou un gel de la plantation d'OGM.

des Verts. Olivier Besancenot, candidat de LCR à l'élection présidentielle, Arlette Laguiller, porte-parole de LO, José Bové, leader de la Confédération paysanne, le cinéaste Romain Goupil, une caméra à la main, ont défilé sous l'orage.

On cherchait en vain un élu socialiste, le jour où le porte-parole du PS, Vincent Peillon, regrettait dans le *Nouvel Observateur* (*Le Monde* du 27 juillet), l'absence du PS à Gênes.

Clarisse Fabre

► www.lemonde.fr/genes

## José Bové appelle à la destruction des cultures d'essais d'OGM

LE PORTE-PAROLE de la Confédération paysanne, José Bové, a appelé à la « désobéissance civile » si la France ne procède pas à la destruction des parcelles de cultures expérimentales transgéniques sur son territoire. « Nous avons pris la décision que, si le 12 août ces parcelles n'ont pas été détruites par les pouvoirs publics, nous appellerons l'ensemble des citoyens à nous rejoindre pour détruire ces parcelles », a-t-il déclaré. Cette position de la Confédération paysanne intervient après que l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a reconnu, mercredi 25 juillet, l'existence d'une dissémination fortuite des OGM dans l'environnement (*Le Monde* du 26 juillet).

José Bové n'a pas exclu de participer à une telle action, alors qu'il est sous le coup d'une peine de dix mois d'emprisonnement pour avoir participé, en juin 1999, au saccage d'une serre du Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement). « Lorsque le bien collectif est mis en cause par des intérêts privés, a-t-il affirmé au Monde, il faut prendre des risques individuels. »

### DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : le parquet d'Angers a ouvert une information judiciaire contre X... pour « tentative d'empoisonnement » et « mise en danger de la vie d'autrui », jeudi 26 juillet, après la découverte de raticide dans des paquets de pâtes distribués par les Magasins U (*Le Monde* du 27 juillet). Selon le parquet, ces graines ne présentent toutefois aucun danger sanitaire ; elles ne sont pas toxiques pour l'homme.

■ **Une perquisition a été effectuée dans les locaux parisiens de la Mutuelle de retraite de la fonction publique (MRFP)** par le juge Jean-Paul Albert, chargé de l'instruction sur d'éventuels abus de confiance commis au sein de cet organisme, qui rassemble environ 450 000 adhérents. Une information judiciaire avait été ouverte à la suite d'une plainte avec constitution de partie civile d'un des adhérents de la MRFP, qui estimait que des dirigeants auraient bénéficié d'avantages indus. Aucune personne n'est mise en examen à ce jour.

■ **RPR** : Jean-Pierre Lecoq, maire du 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris, a été nommé, jeudi 26 juillet, secrétaire départemental de la fédération RPR de la capitale. Il succède à Jean Tiberi, qui avait été suspendu de cette fonction en mars 2000 à la suite de l'affaire des « listes d'adhérents fantômes ».

**L'ENCAISSEUR DU FRAC®**



**REND VISITE À VOS DÉBITEURS**

39, Rue La Fayette - 75009 PARIS  
Tel 0153209353 - Fax 0153209350  
www.lencaisseurdufrac.com



## RÉGIONS

PAYS D'ICI 5

## Le pays d'Auge, porté par le goût du terroir

Après s'être refusé à l'agriculture intensive, ce territoire, où l'herbe pousse si vite, retrouve de l'élan avec le besoin d'une production de qualité et l'envie de racines. Il peut maintenant se vanter de ses appellations contrôlées

CAEN

de notre correspondant

Le parc est un immense verger à l'horizon régulier, 3 000 pommiers basses-tiges sur 8 hectares. « La mettais est une variété traditionnelle. On commencera le ramassage à la main le 5 septembre. » Gamin, dans la propriété familiale de Victot-Pontfol, au cœur de ce vert et tendre pays d'Auge, Etienne Dupont n'avait pas imaginé devenir producteur de calvados et exporter 80 % de son eau-de-vie à Boston, Helsinki, Rome ou Oslo. « J'étais banquier, en poste à Londres ou Abidjan. La mort de mon père a provoqué le déclin. En 1980, à trente-sept ans, je suis revenu au domaine familial. »

Il prend la succession de son père, Louis, de son grand-père, Jules, et arrête l'activité traditionnelle de la ferme de la Viganterie. Fini le lait à la laiterie voisine, la viande pour les abattoirs : « Ces deux activités traditionnelles du pays d'Auge ne dégagent aucune valeur ajoutée. » Etienne Dupont choisit la pomme. Le Normand se rend au pays du cognac, de l'armagnac, à l'étranger, il observe les méthodes de fermentation, de distillation.

« En 1986, président du Syndicat du cidre du pays d'Auge, j'ai embauché un œnologue. C'était une jeune femme, Murielle Couralet. » C'était surtout la révolution dans le pays d'Auge. Pensez donc, un horsain (personne de l'extérieur) venait expliquer aux Augeron comment améliorer l'élaboration du calvados et du cidre. Qui plus est, une femme ! « Elle est restée six mois à Cambremer, mais elle a donné un sacré coup d'accélérateur à nos méthodes ancestrales. » Les Augerons n'aiment pas trop



qu'on vienne les déranger. « Ma grand-mère disait : "Méfie-toi, méfie-toi encore, méfie-toi toujours" », confesse Philippe Meslon, fromager et maire depuis trente ans de Saint-Loup-de-Fribois, 178 habitants, où coule la Vie. « L'Augeron reste sur ses gardes. Il ne veut pas être redevable de quoi que ce soit. On passe pour

d'affreux individualistes aux yeux des Parisiens. Ils sont comme nous. Quand ils débarquent pour profiter de notre art de vivre, ils rêvent de trouver un grand jardin bien propre avec des chemins entretenus par le paysan augeron, au rythme de 70 heures par semaine ! » Le Parisien, bête noire du pays d'Auge ? Jean Levêque, économiste habi-

tant La Croupte, tempère le propos. « Les Parisiens ont rénové à tour de bras. Ils ont réhabilité l'émblématique bâti augeron à pans de bois qui s'effondrait. Ils ont apporté de l'argent, de la modernité. »

Dans le sud du pays d'Auge, à Guerquesalles, commune voisine de Camembert dans le département de l'Orne, vit Tim Grenn. Anglais du nord de Londres, cet agriculteur s'est installé en 1983 à la ferme de Vimer, au pied du château, dans un environnement de collines dignes des Cotswold Hills. Trois cent cinquante moutons, quatre-vingts vaches, sept chiens, tout va bien. « Le pays d'Auge est béni des dieux, la qualité de l'herbe est exceptionnelle. Quand je suis arrivé, envoyé par le journal Farmers Weekly qui m'employait, je devais rester quatre ans... Le pays d'Auge m'a aimé. »

Membre de la confrérie du livarot, de la société historique de Vimoutiers, de l'association des producteurs de la laiterie Graindorge, Tim est devenu plus augeron que les Augerons, comme son épouse Chrissie et ses trois filles, Bethany, Abigail et Cheryl. Elu en mars au conseil municipal de Guerquesalles, 150 habitants, « avant, la loi me l'interdisait », Tim plaide la réunification du pays d'Auge, oubliée par le découpage comprenant une dizaine de pays bas-normands. La frontière administrative Calvados-Orne n'a su être dépassée. « Si on perd notre vraie identité, c'est quand même moche. Le pays d'Auge, on le reconnaît au centimètre près. »

Il a raison, l'Anglo-Normand. Tant de pays, de villes courent après une image. Le pays d'Auge, c'est le contraire. Son identité existe depuis la nuit des temps.

Son image de garde-manger de Paris, de riche pays d'élevage, lui colle à la peau. « Vous connaissez l'histoire du paysan de Pont-l'Évêque qui perd sa canne dans un champ, raconte Philippe Meslon. Le lendemain matin, il ne l'a jamais retrouvée tellement l'herbe avait poussé durant la nuit. » Les « trente glorieuses » ont tiré un trait sur cette vie facile le long de la vallée de la Touques.

La politique agricole commune des années 1960 a donné leur revanche aux céréaliers de la

« le plus souvent possible » à Saint-Crespin, où sa maison augeronne voisine le haras de l'Aga Khan, il observe l'évolution des comportements sociaux. « Avec le temps de la production et de la consommation de masse, le pays d'Auge s'est terré dans son trou. L'agriculture intensive n'était pas pour lui. C'est pour cela qu'il est devenu pauvre. C'est pour cela qu'il va redevenir riche avec le retour de la qualité et le besoin de racines. »

Ils arrivent donc, les chevaliers de la qualité augeronne. Yves Pellierin a une histoire semblable à celle d'Etienne Dupont. En 1978, héritier des parfums RogeR&Gallet, il rachète les calvados Lecompte puis, en 1996, la maison Bouillard à Martini et, en 1998, Le Père Magloire au groupe LVMH. « Avec 2 millions et demi de bouteilles par an, nous sommes maintenant les premiers producteurs de calvados. » Son pari : l'appellation d'origine contrôlée. « L'AOC est internationalement reconnue comme gage de qualité. C'est notre seule porte de sortie. »

Le pays d'Auge compte six produits en AOC, honorés chaque mois de mai par le Festival de Cambremer : le calvados du pays d'Auge, le cidre du pays d'Auge, le pommeau, le camembert, le pont-l'évêque et le livarot. Trois pour la pomme, trois pour le lait, pas mal pour un seul terroir. « Aujourd'hui, les Augerons ont toutes les cartes en main pour réussir, résume Etienne Dupont. Il leur reste à prendre l'avion et à apprendre l'anglais. » Le pays d'Auge devrait appréhender sans trop de souci la mondialisation : on ne pourra jamais délocaliser un terroir.

Jean-Jacques Lerosier

## Au trot ou au galop, des chevaux « grand cru »

CAEN

de notre correspondant

Le pays d'Auge a ses grands crus. Seule différence, les haies délimitent des haras, pas des châteaux. Pur-sang, trotteurs, chevaux de selle, les équidés du pays d'Auge sont tous des champions. Ils gagnent sur les hippodromes de Longchamp, Chantilly, Deauville pour le galop, de Vincennes, Cabourg, Caen pour le trot. « Les éleveurs étrangers ne s'y trompent pas. Scandinaves, Anglo-Saxons, Espagnols sont de plus en plus nombreux à acheter ici. Nous sommes devenus une petite Europe », raconte Paul Essartial.

Sur la piste d'entraînement d'Hotot-en-Auge, il observe un jeune trotteur de trois ans. « Son mental est bon, c'est capital pour un cheval. » Président du Conseil des chevaux de Normandie, cet homme est d'abord un entraîneur d'idées : « Nous n'avions pas assez conscience de l'énorme potentiel que représente l'économie équine pour la Normandie en général et le pays d'Auge en particulier. La pri-

se de conscience est en train de s'opérer. » Son haras est distant de quelques kilomètres de l'Institut de pathologie du cheval de Goustranville, un outil voulu et financé par le conseil régional de Basse-Normandie. Un des deux pôles de l'institut, le Cirale (Centre d'imagerie et de recherche sur les affections locomotrices équine), diagnostique les lésions ostéo-articulaires des chevaux. Exploité par l'École nationale vétérinaire d'Alfort, le centre est piloté par le professeur Jean-Marie Denoix, le spécialiste que l'on vient consulter du monde entier.

## LE « RÈGNE DES CHOSES »

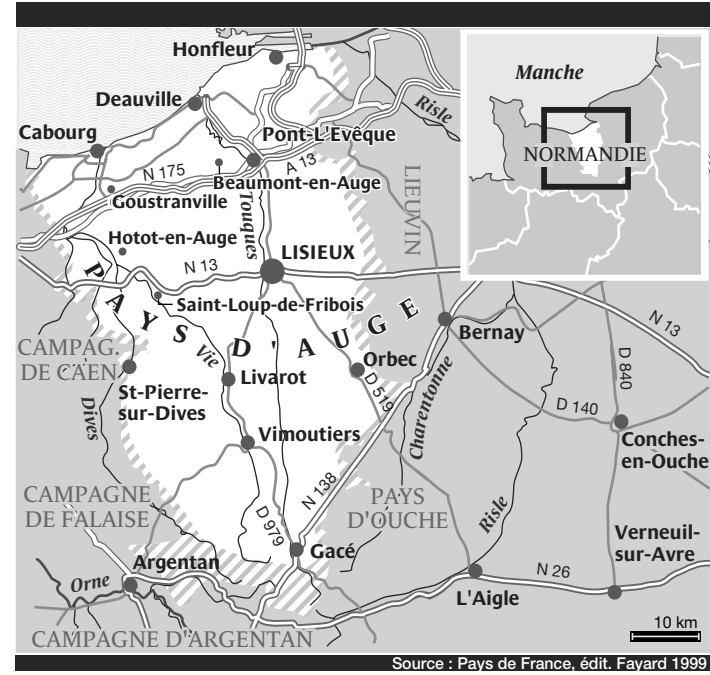
L'été finissant, les éleveurs se donneront rendez-vous à Deauville pour les ventes de yearlings organisées par l'Agence française de vente du pur-sang. Les grands crus du pays d'Auge peuvent être achetés très cher. À l'automne, ce seront les Equidays, dix jours à la gloire du cheval dans le Calvados.

Jérôme Garcin ne goûte pas trop ces ras-

semblements festifs. Il préfère la solitude avec Eaubac, un trotteur français « qui vient de prendre ses neuf ans ». L'écrivain et journaliste galope dans le temps du côté de La Roche-Baignard, où André Gide fut, à vingt-sept ans, un des plus jeunes maires de France, de 1896 à 1900 ; du côté de Crèvecœur-en-Auge, où un château médiéval est en cours de restauration. Son lieu idéal est « le triangle Lisieux - Pont-L'évêque - Cormeilles ». Un de ses derniers livres, *La Chute de cheval*, chaleureusement conseillé par la librairie de Lisieux, Colette Hédou, en atteste.

Accoudé sur l'une des barres du centre équestre du Brévedent, son QG, Jérôme Garcin est introuvable sur le pays d'Auge : « J'ai monté dans beaucoup de régions françaises, jamais je n'ai vu une telle qualité d'espaces, de paysages. » Ici, il a le sentiment de « passer la frontière qui sépare le monde des ombres du règne des choses ».

J.-J. Le.



Source : Pays de France, édit. Fayard 1999

## PROFIL

## UNE DYNASTIE DE FROMAGE

« Du colonel pour Monsieur ? » La serveuse de l'Auberge de l'Abbaye, à Beaumont-en-Auge, ne badine pas avec la tradition. Le colonel ? Un livarot. Le roi des fromages normands tire son surnom des cinq galons de lanières (les laïches) qui l'entourent. Symbole de la production laitière du pays d'Auge, le livarot a bien failli mourir dans la tourmente des années 1960. La ténacité d'hommes comme Serge Lechevalier, de la fromagerie Thébaud, à Boissey, ou Thierry Graindorge, à Livarot, lui redonne, jour après jour, ses lettres de noblesse.

Comme Lepetit ou Lanquetot, Graindorge est un rescapé des grandes dynasties fromagères augeronnes : 1 200 tonnes de livarot par an ; 3 500 tonnes de pont-l'évêque. Thierry Graindorge, en 1976, prend le relais de son père Bernard, de son oncle Roger, eux-mêmes successeurs du grand-père Eugène.

Avec ses 180 producteurs de lait augerons qu'il regroupe en association, il établit un strict cahier des charges pour une qualité absolue de la matière première

re qu'est le lait. « Pour nos produits, vendus exclusivement en AOC, tout commence par la vache à l'herbe et la richesse de la flore. Malheureusement, Bruxelles privilégie les primes au maïs, regrette-t-il. Je l'ai dit au président Chirac quand il est venu à Cambremer le 6 avril 2001. Notre urgence est d'obtenir la prime à l'herbe sur le territoire de notre AOC. Les gens de la montagne l'ont bien obtenue. Pourquoi pas nous ? »

Le 8 février 1999, c'est la catastrophe. L'usine de Livarot, où travaillaient plus de cent personnes, est détruite entièrement par un incendie. La grande famille des Graindorge se mobilise pour un second combat : la reconstruction de la laiterie. Elle débutera cet automne.

À Saint-Désir-de-Lisieux, où l'entreprise a trouvé refuge, le moral des troupes n'est pas entamé. « L'essentiel, c'est la qualité de l'alimentation de nos vaches. D'ici à la fin de l'année, j'espère que tous nos producteurs auront éliminé la nourriture à base d'OGM. » Thierry Graindorge, un colonel du terroir.

J.-J. Le.

PROCHAIN ARTICLE  
La Cornouaille

Chiffres clés (en milliers, sauf pour les montants par action)

	2001	2000
Deuxième trimestre		
Chiffre d'affaires d'exploitation	\$ 3 634 599	\$ 2 338 266
Bénéfice net (1)	\$ (93 285)	\$ 155 923
Bénéfice de base par action	\$ (0,16)	\$ 0,27
Bénéfice dilué par action (1)	\$ (0,16)	\$ 0,27
Nombre moyen d'actions en circulation	573 451	569 293
Nombre moyen d'actions en circulation compte tenu de la dilution	580 037	579 707

(1) Les résultats du deuxième trimestre 2001 comprennent une charge de 280 millions de dollars (0,48 dollar par action, dilué) liée à la cession prévue de certaines activités de Resource Management Services (RMS).

Schlumberger annonce pour le deuxième trimestre de 2001 un chiffre d'affaires d'exploitation de 3,6 milliards de dollars. Le bénéfice net est à 187 millions de dollars (0,32 dollar par action après dilution), en hausse de 20 % par rapport à la même période de l'année dernière.

Si l'on exclut les coûts liés à l'acquisition (amortissement de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles identifiables), le bénéfice net par action est de 0,47 dollar par action (après dilution), contre 0,31 dollar par action (après dilution) pour la même période de l'année dernière et 0,51 dollar par action (après dilution) pour le premier trimestre de cette année.

Le chiffre d'affaires des Services pétroliers, WesternGeco compris, a augmenté de 44 % par rapport au deuxième trimestre de 2000, le nombre d'appareils de forage en activité dans le monde, répertorié par M-1, progressant de 27 %. Par rapport au premier trimestre de 2001, le chiffre d'affaires a augmenté de 6 %, le nombre d'appareils de forage en activité dans le monde, répertorié par M-1, diminuant de 5 %.

Le chiffre d'affaires de SchlumbergerSema s'est établi pour le trimestre à 901 millions de dollars, en hausse de 7 % par rapport au premier trimestre de 2001

LES RÉSULTATS TRIMESTRIELS DE SCHLUMBERGER ET DES INFORMATIONS SUR LE GROUPE SONT DISPONIBLES SUR NUMÉRO VERT AU 0800 04 17 60 ET, EN ANGLAIS, SUR INTERNET PAR HTTP://WWW.SLB.COM

Schlumberger

Résultats  
du deuxième trimestre 2001

sur une base pro forma. Ce montant comprend le chiffre d'affaires des activités acquises de Sema (560 millions de dollars) et de Bull CP8 (35 millions de dollars).

Euan Baird, président-directeur général, a déclaré : « Les excellents résultats des Services pétroliers au deuxième trimestre témoignent du début d'une solide croissance dans l'Hémisphère oriental. Le caractère à long terme des contrats correspondants nous donne la conviction que ce niveau accru d'activité des Services pétroliers pourra se maintenir jusqu'à la fin de 2002. En revanche, le forage gazier en Amérique du Nord est affecté par une baisse de la demande, imputable au ralentissement économique. Toutefois, pour ce qui est de l'avenir, l'augmentation massive de l'activité de forage ces 12 derniers mois n'a guère permis d'accroître l'approvisionnement total en gaz, de sorte que nous pouvons espérer un nouvel essor du forage gazier dès que l'économie américaine connaîtra une reprise. »

La création de SchlumbergerSema se poursuit à un rythme accéléré, et nous avons pu identifier pour 140 millions de synergies de coûts que nous espérons réaliser vers le milieu de 2002. »



# Giacometti, les figures de l'absence

**L**A rue Hippolyte-Maindron relie la rue Maurice-Ripoche à la rue d'Alésia, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Longue de 384 mètres, elle doit son nom au sculpteur Hippolyte Maindron (1801-1884), élève de David d'Anger, dont une statue orne le jardin du Luxembourg. C'est une petite artère tranquille qui ne mène nulle part. Au début du siècle, un certain M. Machin a aménagé, à l'angle de la rue du Moulin-Vert, un ensemble d'ateliers d'artistes et de baraques à bon marché.

Par une après-midi d'avril 1927, deux jeunes gens attelés à une voiture à bras, Alberto et Diego Giacometti, remontent la rue pour s'installer au 46, dans l'un de ces bâtiments. Alberto est sculpteur et fait des objets abstraits inspirés par le cubisme. Diego ne fait rien, mais voue à son frère une admiration sans bornes. La pièce où ils s'installent n'est pas grande et d'un confort plus que rudimentaire. On va chercher l'eau à un robinet dans le couloir. Il y a juste un petit poêle à charbon et un bec de gaz. Mais les deux frères s'en contentent en se disant qu'ils déménageront dès qu'ils pourront.

Trente-neuf ans plus tard, lorsque Alberto Giacometti, devenu l'un des sculpteurs les plus célèbres de son temps, meurt, il habite toujours 46, rue Hippolyte-Maindron. Quand on lui demande pourquoi il continue à vivre si pauvrement alors qu'il gagne tellement d'argent, il répond que c'est pour ne pas prendre de mauvaises habitudes, au cas où la chance viendrait à tourner. Quant à l'exiguïté des lieux, elle le gêne de moins en moins. « Plus le temps passait, plus l'atelier grandissait », observe-t-il. Ces arguments ont leur logique. Mais les visiteurs qui passent au 46, rue Hippolyte-Maindron comprennent que Giacometti ne peut pas quitter son atelier parce que celui-ci fait partie de sa personne. Il lui tient à la peau. C'est devenu une coquille dont il ne peut plus se défaire.

Giacometti est né dans un atelier. Son père, Giovanni, était un peintre de talent et dans la maison qu'occupait la famille, à Stampa dans le Val Bregaglia, au sud-est de la Suisse, l'atelier paternel était le centre de son existence. « Aussi loin que remontent mes souvenirs, je me vois dessinant dans l'atelier de mon père. (...) Il n'y avait pas pour moi de joie plus grande que de courir à l'atelier dès la sortie de l'école, et de m'asseoir dans mon coin près de la fenêtre, de dessiner ou de regarder des livres. » Stampa, c'est l'atelier de son père et c'est la maison de sa mère. Sa mère qu'il adore et auprès de qui il va passer de longs moments chaque année, jusqu'à ce qu'elle meure, à quatre-vingt-treize ans, deux ans avant lui. La maison de Stampa et la rue Hippolyte-Maindron constituent les deux cadres indissociables de son existence, la seconde étant comme le prolongement de la première.

Giacometti est comme ces insectes qui vivent et meurent dans le trou qu'ils se sont fabriqués. Il ne peut vivre qu'enfoui. Il n'est bien que dans l'espace clos qui l'enserme et le protège. Pour Giacometti, le monde extérieur n'existe pas. Ou, plus exactement, il est déjà là tout entier sous ses yeux, avec toute sa beauté et sa complexité. Excepté à la fin de sa vie, lorsqu'il se rend à Bâle, Zurich, Londres ou Venise pour suivre la mise en place de ses expositions, il ne bouge pas, ne voyage pas. Son univers se limite à la ville où il a choisi de vivre. Et plus précisément au quartier de la rive gauche où se déroule son existence quotidienne : la rue d'Alésia, et les cafés de Montparnasse et de Saint-Germain-des-Prés. James Lord, le biographe de Giacometti, raconte la journée du peintre. Lever vers 1 heure de l'après-midi. Café et cigarettes au bistrot qui fait le coin de la rue d'Alésia et de la rue Didot. Travail à l'atelier jusqu'à 6 heures ou 7 heures. Dîner. Nouvelle séance de travail jusqu'à minuit. Et, jusqu'à l'aube, longues déambulations entre la Coupole, le Flore, les bars et les boîtes de nuit de Montparnasse. La vie de Giacometti est une odyssée dans un mouchoir de poche.



« Nu assis », 1953, huile sur toile (73 x 60 cm).

RICHARD STONER / CARNegie MUSEUM OF ART / ADAGP

## 6 L'ATELIER DES PEINTRES

**Toute sa vie durant, Giacometti n'est pas sorti de son atelier, ou si peu. L'atelier est son œuvre d'art, où il n'en finit pas de terminer ses tableaux**



Cette immobilité n'est pas mépris ou indifférence. Giacometti est un homme ouvert, sociable, qui s'intéresse aux autres et à ce qui se passe dans le monde. Mais la réalité est pour lui une perpétuelle surprise. Il peut rester absorbé de longs moments devant un arbre, un verre sur une table, un rayon de soleil, un grain de poussière... Il les voit toujours pour la première fois. Il n'en finit pas de plonger à l'intérieur des choses. « Pourquoi me regardes-tu comme cela ? », lui demande un soir sa femme. « Parce que je ne t'avais pas encore vue aujourd'hui », lui répond-il, alors qu'elle a posé pour lui toute l'après-midi...

Tout son travail consiste à tenter de reproduire dans ses sculptures, ses tableaux ou ses dessins l'étonnement de ce premier regard. Cette vision originelle. Tâche évidemment impossible, puisque chaque regard est chassé par le suivant. L'expérience est sans cesse à recom-

mencer, ce qui explique que ses œuvres ne soient jamais finies. Il ne peut pas terminer une sculpture ou une peinture. Il se résout seulement à l'abandonner, de guerre lasse.

**G**IACOMETTI a eu très peu de modèles dans sa longue carrière, parce qu'il a passé sa vie à refaire le même tableau, la même sculpture, à reprendre indéfiniment le même visage : son frère Diego, sa femme Annette, son modèle-amante Caroline... Lorsqu'il peint d'autres personnages, il les entraîne dans des aventures sans fin, qui ne s'interrompent que par la fuite du modèle.

Le critique d'art américain James Lord raconte, dans *Un portrait par Giacometti*, l'épreuve étonnante de cela représentée de poser pour lui. Invité à se présenter dans l'atelier un samedi après-midi pour une simple esquisse qui devait prendre une heure ou deux, il revient dix-

huit fois, plusieurs heures, et ne met fin aux séances que parce qu'il doit impérativement retourner à New York. Cette éternité de la pose a une raison simple : Giacometti passe son temps à détruire ce qu'il fait, à reprendre, à modifier, à approfondir, à retracer. Son attention se concentre sur un point de son modèle (l'œil, la base du nez...) sur lequel il revient inlassablement, cherchant en vain à reproduire le plus exactement possible la vision qu'il en a. Il ne cherche pas à imiter le modèle, mais à retrouver l'impression que fait celui-ci sur son regard. Il veut peindre ou sculpter très exactement ce que voit son œil, la ressemblance n'étant que la conséquence de cette opération.

Pour le modèle, l'expérience de la pose confine à l'héroïsme. Il est prié de s'asseoir sur une mauvaise chaise à un endroit précis dont l'emplacement est marqué par une trace rouge sur le sol. Cette place

correspond à l'exacte distance à laquelle doit être le modèle par rapport à l'œil du peintre. Il doit ensuite regarder droit devant lui sans bouger, les mains posées sur les genoux. Et cela pendant des heures, jusqu'à épuisement. Giacometti peint toujours les modèles de face. Après avoir rapidement mis en place sur la toile l'ensemble du corps et le volume environnant généralement délimité par un grand cadre noir, il se concentre sur le visage et ne le quitte plus. C'est alors que s'engage ce combat avec l'apparence dont l'issue recule indéfiniment. La séance est une succession d'avancées et de reculs, de progrès et d'abandons, dans lesquels le portrait ne cesse de se modifier puis de s'annihiler, d'apparaître et de disparaître. Pour Giacometti, il est acquis dès le début que l'échec est au bout de la route. Il ne parviendra jamais à reproduire exactement ce qu'il voit. Mais la tâche est si exaltante qu'il ne peut jamais l'arrêter. Elle continuera sur ce tableau-là, tant que le modèle sera là, ou sur le suivant, son œuvre tout entière ne formant qu'un seul tableau éternellement inachevé. Ce tableau unique représente toujours la même chose : un visage (celui de Diego, Annette, Caroline, Isabel, Yanaiharu, James Lord, Jean Genet...) parfois un nu, un buste ou une pomme... dans l'atelier de la rue Hippolyte-Maindron.

On peut s'étonner du stoïcisme avec lequel ses modèles acceptent un traitement aussi rude. L'amitié, l'admiration pour le génie du pein-

tre, le charme de sa personnalité ont une grande part dans cette docilité. Mais la vérité est que le modèle est peu à peu fasciné par le corps à corps vertigineux auquel il assiste. A l'inconfort de sa situation se mêle le sentiment exaltant de prendre part directement au combat mené par le peintre. D'en être à la fois l'origine et la victime. « J'avais beau n'être, en tant que modèle, qu'un élément fortuit, je n'en étais pas moins quelqu'un sans lequel le travail ne pouvait pas se poursuivre », observe James Lord. En conséquence, il était facile de confondre mon apparence avec ma personne et de voir dans l'une comme dans l'autre la source du désarroi d'Alberto. »

**M**AIS le peintre ne se soucie pas de ces états d'âme. Les portraits de Giacometti n'ont pas de visée psychologique. Il ne cherche pas à transcrire les sentiments de son modèle. « J'ai déjà assez à faire avec l'extérieur sans me préoccuper de l'intérieur », explique-t-il. Le visage en face de lui est un objet qui fait partie du monde visible, au même titre que le mur ou l'escalier derrière lui, ou les objets qui l'entourent. Sur la toile, le visage se fond dans l'océan de lignes qui construisent le tableau. Le visage peint est un élément parmi d'autres de la réalité physique. Un élément de l'atelier, c'est-à-dire de l'univers intérieur du peintre. Un univers monochrome de gris ou de brun, d'argile ou de bois.

Parfois, l'atelier apparaît avec précision dans le tableau, avec la porte, les moulures du mur, l'escalier du fond, les objets sur des étagères, la sellette et le tabouret du sculpteur, les pots de peinture, les bustes et les toiles par terre ou sur une table, la poussière accumulée... Parfois, il est seulement esquissé par quelques lignes ou suggéré par une ombre grise. Mais il est toujours là. L'atelier n'est pas un décor. C'est l'espace qui fait tenir le personnage.

L'atelier est l'œuvre de Giacometti. Il est le produit de ses trouvailles et de ses échecs. Le sol est jonché des restes de ses statues détruites. Les murs sont couverts de graffitis, de dessins, de notes personnelles, de signes cabalistiques. Ils ressemblent aux parois de ces grottes préhistoriques où les morts lèguent aux vivants d'indéchiffrables messages. « Le dirai-je ? », écrit Jean Genet dans le texte où il raconte son expérience de modèle. Dans cet atelier, un homme meurt lentement, se consume et sous nos yeux se métamorphose en déesses. » Genet pensait que Giacometti ne travaillait pas pour ses contemporains, encore moins pour la postérité, mais pour les morts. « Il fait des statues qui ravissent les morts », écrit-il.

Giacometti se ressentait comme le naufragé d'une race en disparition : celle des peintres de la réalité. Après un passage par le surréalisme et l'abstraction qui l'ont laissé exsangue, après une phase de désarroi au cours de laquelle il détruisait tout ce qu'il faisait, il a tout repris à zéro, en recommençant à interroger la nature. Mais ce regard sur la réalité, il voulait le débarrasser de toutes les représentations antérieures pour retrouver une innocence d'avant la peinture. Sans doute est-ce ce qui donne à ses personnages peints ou sculptés cette irréalité, cette fragilité – mais en même temps cette énergie première. Comme s'ils venaient d'un autre monde inachevé. D'avant – ou après – l'humanité. Les figures de Giacometti ont une fixité de pierre. Elles nous regardent du fond d'une nécropole. Derniers témoins – moitié hommes moitié divinités – d'un univers enfoui. Ce sont des figures de l'absence.

Frédéric Gaussen

★ *L'Atelier d'Alberto Giacometti*, de Jean Genet, L'Arbalète, 1958, 1995. *Un portrait par Giacometti*, de James Lord, Mazarine, 1981. *Giacometti*, de James Lord, Nil, 1997.

★ Ces articles sont extraits du livre de Frédéric Gaussen, *Visites d'ateliers*, à paraître, début 2002, aux éditions Adam Biro.



# Milosevic, le TPI et la réconciliation dans l'espace ex-yougoslave

par Miro Kovac

ON sait comment, en 1938, les Britanniques puis les Français entérinèrent, au lendemain de la conférence de Munich, l'amputation de la Tchécoslovaquie et l'écroulement de l'ordre politique issu du traité de Versailles. La stratégie de Hitler s'était avérée payante, Londres et Paris s'étant résignés à la prééminence des intérêts de Berlin en Europe centrale. L'occupation ultérieure par l'Allemagne des décombres de l'Etat tchécoslovaque manifesta clairement l'échec de la politique d'« apaisement ». Lorsque, sept ans plus tard, l'aventure criminelle du III<sup>e</sup> Reich fut finalement brisée, les Alliés victorieux posèrent à juste titre la question de la responsabilité du régime nazi et de ses dirigeants. En condamnant presque tous les accusés, on voulut alors surtout amorcer l'indispensable processus de dénazification en Allemagne et affirmer la détermination de ne plus jamais permettre le retour de la barbarie en Europe.

Ensuite, on oublia vite que la politique d'apaisement avait rendu possible l'exacerbation de la folie du régime nazi, qui déclencha la plus grande conflagration de l'Histoire et planifia la « solution finale ». Mais il est acquis que la responsabilité de la guerre incombe clairement à l'Allemagne nazie. Les actes des Alliés, si brutaux fussent-ils, comme les bombardements aériens massifs de villes allemandes, ne sauraient être mis sur un pied d'égalité avec ceux du Reich. Car il s'agissait de parvenir au but suprême légitime : vaincre, par tous les moyens, l'Allemagne hitlérienne.

Avant de juger le rôle d'un protagoniste dans un conflit, il est donc nécessaire d'établir le contexte et les actes qui le précèdent. Seule

cette démarche évite de tomber dans le piège des révisionnistes qui, affranchis de toute considération morale, n'hésitent pas à identifier des « criminels de guerre » parmi les vainqueurs du III<sup>e</sup> Reich. En déclarant les principaux centres de décision de l'Allemagne nazie « criminels en raison de leurs objectifs et des moyens utilisés pour les accomplir », le Tribunal de Nuremberg établit non seulement la culpabilité des individus accusés, mais aussi la responsabilité du système pour le compte duquel ils avaient agi. S'il n'en avait pas été ainsi, toute la barbarie nazie se serait résumée à une vingtaine de coupables.

Pourtant, près d'un demi-siècle plus tard, dans la tragédie yougoslave, les principales nations occidentales manquèrent d'adopter une approche semblable. Et, d'après ses statuts, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) de La Haye se borne « à juger les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire », sans établir préalablement de responsabilité dans le déclenchement des conflits, et sans prévoir la possibilité de mettre en cause l'organisation ou le pouvoir politique pour le compte duquel l'accusé agissait. Ce qui fait de cette initiative, originellement noble, un instrument imparfait et éloigné de la réalité. Car comment justifier que ceux qui défendaient leur pays puissent être renvoyés dos à dos avec ceux qui l'agressaient, sans la moindre circonstance atténuante ?

Or c'est ce raisonnement qu'on a tendance à appliquer au conflit armé qui a eu lieu entre la Croatie, occupée et délaissée par la communauté internationale, et les forces serbes, dirigées depuis Belgrade. Victime de l'agression serbe en

1991, la Croatie se voit aujourd'hui reprocher, après 13 000 victimes, après d'interminables et infructueuses négociations, d'avoir recouru à la force pour libérer le tiers de son territoire jusqu'alors occupé et d'où 250 000 Croates avaient été auparavant expulsés, parfois massacrés. Que seule la libération des territoires croates ait créé une nouvelle donne stratégique permettant la conclusion des accords de Dayton-Paris mettant fin à la guerre, on feint de l'oublier.

La tendance à négliger l'importance du contexte général est choquante, car elle conduit à l'iniquité : comment se fait-il que les militaires et politiques croates soient vus du même œil que les responsables agissant pour le compte de Belgrade, alors que la guerre se déroula en Croatie et non en Serbie, dont le territoire n'a jamais été l'objet de revendications croates ? Qu'il n'y ait pas de malentendu : une telle approche ne signifie pas que les Croates inculpés de crimes de guerre ne doivent pas être mis en examen. Au contraire, c'est en enquêtant sur les crimes qui ont pu être commis et, s'ils sont avérés, en sanctionnant les coupables qu'une Croatie véritablement européenne peut manifester sa maturité politique, dans la difficile confrontation avec son passé récent.

Certes, il est également important que Slobodan Milosevic soit finalement sous les verrous à La Haye. Mais il ne suffira pas d'y statuer sur sa responsabilité individuelle, car l'ancien président serbe, puis yougoslave, n'agissait pas seul. Il s'appuyait sur les institutions de l'Etat et fut, à plusieurs reprises, légitimé. Comme l'a rappelé le premier ministre français à l'Assemblée nationale durant la guerre du Kosovo, « si les Serbes

n'ont pas mérité M. Milosevic, ils l'ont aussi élu ».

En insistant uniquement sur la responsabilité individuelle, sans mettre en cause la folie du projet grand-serbe dont Milosevic fut l'incarnation aux yeux de beaucoup de ses compatriotes, y compris les intellectuels, on ne contribue guère à créer les conditions pour une véritable réconciliation entre les nations de la région, sans laquelle celle-ci peut difficilement être stabilisée et « européanisée ». Les nations occidentales démocratiques, gardant à l'esprit les processus de réconciliation franco-allemande ou germano-polonaise, devront se rendre compte qu'il faut sortir de l'ambiguïté et faire appliquer à l'espace ex-yougoslave les principes qui, dans la conduite des affaires internationales, leur sont, à juste titre, habituellement si chers. Car comment, dans le cadre juridique de la seule responsabilité individuelle, justifier devant le gouvernement et l'industrie allemands l'obligation de dédommager, plus de cinquante ans après les crimes du III<sup>e</sup> Reich, les anciens travailleurs forcés ? Ou comment expliquer les mots courageux de Jacques Chirac, qui dénonça le rôle de la France dans la déportation des juifs sous l'occupation allemande, en déclarant que « la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'Etat français ». Et le président français, sans nier les responsabilités individuelles, d'en appeler à « reconnaître les fautes du passé, et les fautes commises par l'Etat ».

Miro Kovac est conseiller pour les affaires européennes à la présidence croate.

► www.lemonde.fr/balkans

## Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

## Papiers pour les Algériens

DES millions de personnes, de part et d'autre de la Méditerranée, vont voir leur vie améliorée par l'accord signé le 11 juillet entre la France et l'Algérie. Il s'agit d'un avenant à l'accord franco-algérien de 1968 qui régissait les conditions de séjour des Algériens en France. Ce statut spécifique ayant peu évolué depuis, les Algériens ont fini par se trouver dans une situation plus défavorable que les autres étrangers. Les faire bénéficier du droit commun était l'objet de la négociation qui vient de se conclure. Toutefois, avant de se précipiter dans les préfectures pour « arranger les papiers », tous ceux qui peuvent espérer du nouveau texte un mieux dans leur situation personnelle devront attendre sa ratification par les Parlements des deux pays.

L'accord de 1968 était daté. Il avait été conçu pour une France qui manquait de main-d'œuvre et pour des travailleurs algériens jeunes, en majorité ruraux et peu éduqués, comme le montrait une clause leur permettant de faire venir plusieurs épouses en France. Dans le nouvel accord, la polygamie n'est plus prise en compte par le regroupement familial.

A quelques détails près, les nouvelles dispositions représentent un indéniable progrès. C'est en particulier le cas pour les retraités. Les Algériens ne pouvaient pas bénéficier du titre de séjour prévu par la loi Réséda de 1998 qui permet au retraité de retourner dans son pays et d'y séjourner sans perdre le droit de

revenir en France. Cette liberté d'aller et de venir, pour éviter de bloquer en France des gens qui n'ont pas envie d'y séjourner en permanence, est depuis longtemps préconisée par Patrick Weil, spécialiste écouté des politiques d'immigration.

Autre très importante amélioration : les parents algériens d'enfants français recevront une carte « vie privée et familiale » donnant droit au bout d'un an à la carte de séjour de dix ans. Cela mettra fin à la situation kafkaïenne de parents ne pouvant être ni régularisés ni expulsés. Les conjoints de Français pourront obtenir le droit de résidence même s'ils sont entrés en France avec un visa de court séjour - jusqu'à maintenant, ils devaient retourner en Algérie, dans les conditions d'insécurité que l'on sait, pour demander un visa de long séjour.

Autant de familles qui ont une chance d'être ainsi consolidées juridiquement et donc économiquement. Enfin les sans-papiers algériens devaient prouver quinze ans de présence en France pour se faire régulariser : ce sera désormais dix ans, comme pour les autres étrangers.

Cette normalisation confirme un début de décrispation côté français sur la question de l'immigration. « Certains voient le Sud comme une source de problèmes. Pas moi. Je le vois plein d'opportunités et de potentiel », disait récemment un important homme politique. C'était en Amérique et c'était George W. Bush. Lui envisage de régulariser quatre millions de Mexicains.

# Défense : un arbitrage en trompe-l'œil

par Christian Schmidt

LE fait que le budget de la défense constitue une variable d'ajustement idéale pour tout gouvernement soucieux de boucler ses dépenses publiques dans le respect d'une saine rigueur financière n'a rien d'une nouveauté. Deuxième budget de l'Etat par son montant, le budget militaire reste, grâce à son titre V, qui regroupe les dépenses d'équipement, le premier budget industriel de la France. Le paiement des militaires ne peut souffrir de report, surtout en période de mise en œuvre de la professionnalisation des armées. Il n'en va pas de même des grands programmes d'armement. Toute l'histoire des lois de programmation militaire est là pour en témoigner.

Plusieurs facteurs convergent cependant pour donner aujourd'hui un retentissement particulier à cette pratique. Economique d'abord : achever un budget préparé dans l'hypothèse d'une croissance de 3 % du PIB lorsque celle-ci risque de ne pas dépasser 2,3 %, voire moins, rend l'exercice acrobatique. Militaire ensuite : 2002 est une année de transition entre

une loi de programmation qui s'achève et une nouvelle qui commence en 2003, avec son lot d'innovations en matière d'organisation industrielle. Politique enfin : la cohabitation aujourd'hui se mue en une guerre froide.

Rappelons les données du débat. Sur un budget global supérieur à 300 milliards de francs, la part consacrée à l'équipement militaire peut s'établir entre 83 milliards (fourchette basse) et un peu moins de 88 milliards (fourchette haute), soit un total de 5 milliards de différence. Cette somme n'est pas négligeable lorsqu'il s'agit de trouver 25 milliards pour boucler l'exercice budgétaire. On connaît les arguments avancés par Bercy en faveur d'un cadrage minimal. L'écart persistant entre les autorisations de programmes et les crédits de paiements prouverait que l'armée n'utilise jamais, en définitive, la totalité des moyens financiers mis à sa disposition en la matière. Mais cette présentation comptable cache souvent une réalité quelque peu différente de l'utilisation véritable de ces fonds. Par ailleurs, un certain flou persiste, pour ne pas dire plus, dans notre

doctrine actuelle de défense concernant notamment notre position face à un système de défense antimissile. Et cela en dépit du matériel Aster conçu à cet effet par la branche missiles du groupe Matra Aérospatial (MBDA). Il serait donc urgent d'attendre.

Deux arguments différents sont invoqués du côté de l'Elysée pour orienter l'arbitrage en faveur d'une position maximaliste. En premier lieu, puisque transition il y a, mieux vaut le passage progressif du montant retenu que les coups d'accordéon. L'expérience passée démontre plutôt que semblable déclaration d'intention ne préserve nullement des à-coups futurs. Plus sérieusement, la vieille idée selon laquelle l'armement demeure un gisement pour le financement de la R & D dans des secteurs de pointe, comme l'espace, n'est peut-être pas tout à fait obsolète en un temps où les nouvelles technologies ont été quelque peu massacrées sur les marchés financiers.

C'est l'option choisie par les Etats-Unis, bien avant l'élection du président Bush. Elle inspire également nos voisins britanniques,

même si les Allemands y restent jusqu'à présent allergiques.

Qui faut-il croire en définitive ? Le réalisme à court terme des uns ou le souci du long terme nécessairement plus aventureux des autres ? Gageons que ce vrai débat n'aura pas lieu. La question posée de la cohérence entre nos options stratégiques et nos choix économiques est trop dérangeante pour ne pas être éclipsée aujourd'hui par des arrière-pensées électorales. La configuration politique actuelle a toutefois modifié les rôles dans l'exercice traditionnel de l'arbitrage budgétaire. A l'affrontement classique d'un ministre de la défense dépensier face à un ministre des finances économiste s'est substitué un autre jeu où le premier ministre doit arbitrer entre une cohabitation plus ou moins apaisée avec le président de la République et une majorité soudée derrière lui dans son combat. Une fois encore, c'est l'urgence de la politique intérieure qui s'est imposée.

Christian Schmidt est professeur à l'université Paris-Dauphine.

## EDF : service public, expansion et transparence

Suite de la première page

Déjà, les arrière-pensées électorales et les engagements sans lendemain fleurissent dans les colonnes des journaux ; qui défendant sa privatisation totale, pourtant techniquement irréaliste compte tenu de la valorisation de la société ; qui privilégiant le statu quo, au destin cependant improbable face à la globalisation du marché de l'énergie. Comme toujours en France, la discussion prend un tour manichéen au lieu de s'organiser autour de sujets intéressants. Ils sont, me semble-t-il, au nombre de trois.

Premièrement, la stratégie

d'EDF relève-t-elle du secret d'Etat ? A en juger par l'ampleur des rumeurs qui ont accompagné l'opération Montedison, il paraît pour le moins sain et démocratique que son actionnaire unique exprime publiquement son opinion sur les choix du management. Il faut se souvenir qu'un des facteurs majeurs de la montée du sentiment antinucléaire, dans les années 1970, fut l'opacité entourant l'exposé des motifs. Souhaitait-on aujourd'hui laisser des courants d'opinion hostiles à la mondialisation faire valoir leur point de vue, faute d'une ligne d'horizon clairement définie et expliquée par les principaux responsables de l'entreprise publique ?

Deuxième sujet qui mérite réflexion : la notion de règle du jeu européenne. Pour être un libéral convaincu sur le plan économique, je n'en suis pas moins un homme de gauche attaché à la notion de régulation. Il est clair que l'ouverture des marchés de l'électricité dans l'Union européenne rencontre, chez nous comme ailleurs, des

résistances qui faussent la partie et qui sont à l'origine des incompréhensions réciproques entre les acteurs entrepreneuriaux et les gouvernements des différents pays. Là encore, la transparence ne se résume pas à des directives ou à des règlements mais suppose que, dans l'intérêt même des consommateurs et des citoyens, les intéressés publics et privés se mettent d'accord sur les règles.

Enfin, il convient de réfléchir à la solution la plus efficace pour assurer à EDF les moyens financiers de sa stratégie, sans remettre en cause une culture de service public dont tous les Français ont pu apprécier les bienfaits lors des tempêtes de la fin 1999. Là encore, le parti pris ou l'impulsivité à court terme sont de mauvais conseillers. La ligne directrice, me semble-t-il, est d'emporter l'adhésion des personnels de l'entreprise à une vision à long terme du groupe. De là surgiront les propositions les mieux adaptées pour ouvrir progressivement son capital à des ressources susceptibles d'amplifier ses succès. Clarté

des choix, transparence des règles du jeu, adhésion du plus grand nombre : la méthode me semble infiniment préférable à celle qui prévaut jusqu'ici pour aider l'un de nos fleurons industriels à devenir un acteur majeur de l'énergie mondiale. Il faut du courage, de l'intégrité et de la patience. Et surtout une boussole dont l'horizon désigne les enjeux stratégiques pour EDF plutôt que les échéances électorales.

Christian Blanc

### PRÉCISION

#### ALGÉRIE

M<sup>me</sup> Martel, veuve de Robert Martel, conteste que l'exécution de Larbi Ben M'Hidi, chef FLN pour la région d'Alger, en mars 1957, ait eu lieu dans la ferme de son époux, dans la Mitidja, comme l'indiquait l'historien Pierre Vidal-Naquet (*Le Monde* du 3 mai). Elle nous demande de préciser que son mari était partisan de l'Algérie française, mais n'a pas été membre de l'OAS.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Un Etat féodal

LA FRANCE POLITIQUE est un Etat féodal où les grands vassaux se nomment SFIO, MRP, RPF, RGR, IP and C<sup>o</sup> (indépendants, paysans et C<sup>o</sup>), plus quelques moindres barons, tels l'UDSR et le PRL. Le suzerain du PCF est à Moscou. Ces grands feudataires, dont chacun a dans le pays et dans la presse ses hérauts, ses bardes et ses clients, s'unissent parfois contre l'Etat, qu'ils réduisent alors à néant. Il arrive que quelques-uns s'apparentent pour se désapparenter ensuite et se combattre.

Voici aujourd'hui ces Grands, frères et beaux cousins de la veille, à couteaux tirés, incapables de s'entendre pour établir un gouvernement, chacun étant désireux toutefois d'exercer le pouvoir à son profit. Nous sommes ainsi arrivés au dix-sept ou dix-huitième jour d'une crise ministérielle dont personne ne voit la fin. On vou-

draît un Richelieu pour soumettre les principautés de la IV<sup>e</sup> République et réduire leurs intérêts à l'intérêt national. Par malheur on n'en trouve guère. Maurice Petsche, Robert Schuman, René Mayer, Georges Bidault, Paul Reynaud, se sont récusés ou bien ont échoué devant les exigences et les exclusives des partis, ces féodalités nouvelles.

La SFIO s'oppose à toute concession en faveur des écoles confessionnelles en invoquant les grands principes. Le MRP, qui, disait-il, ne faisait pas de la question de l'école « une question de gouvernement », met son veto à tout gouvernement qui ne laisserait pas voter des subventions directes ou indirectes. La mêlée est confuse sur le plan social et économique.

Rémy Roure  
(28 juillet 1951.)

### Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78







**AUTOMOBILE** Ford, deuxième constructeur automobile mondial, a annoncé, jeudi 26 juillet, que l'héritier de la famille, William Clay Ford Jr., président du conseil d'administra-

tion, allait désormais s'occuper de la gestion quotidienne du groupe aux côtés du PDG, Jacques Nasser. ● CETTE ANNONCE intervient alors que Ford connaît de graves difficul-

tés. Dans un marché américain en baisse, les parts de marché du constructeur diminuent, à la suite de ses démêlés avec le fabricant de pneus Firestone. ● LES PROBLÈMES sur cer-

tains pneus Firestone qui équipent des Ford ont provoqué la mort de 200 personnes et en ont blessé 700 autres. Face à ce scandale qui va coûter des milliards de dollars aux deux

entreprises, celles-ci ont rompu leurs relations commerciales. ● WILLIAM CLAY FORD Jr., âgé de quarante-trois ans, est connu pour son goût pour l'écologie, inhabituel à Detroit.

# L'arrière-petit-fils de Henry Ford met le PDG du groupe sous tutelle

Le président du conseil d'administration va codiriger le deuxième constructeur automobile mondial avec Jacques Nasser. L'entreprise est confrontée à une grave crise de confiance due aux problèmes de pneus qui ont coûté la vie à 200 personnes

WASHINGTON

de notre correspondant

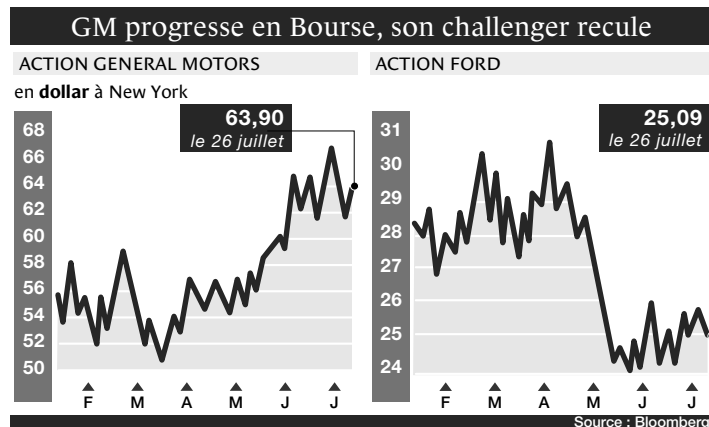
Ford, le deuxième constructeur mondial derrière General Motors (GM), a annoncé, jeudi 26 juillet, qu'il se dotait d'une nouvelle - et originale - structure de direction. William Clay Ford Jr., le président du conseil d'administration et l'arrière-petit-fils du fondateur Henry Ford, partage désormais le pouvoir avec son PDG Jacques Nasser au sein d'un Bureau de la présidence et de la direction générale. La nouvelle, qualifiée d'avancée « révolutionnaire », a été annoncée à Detroit, la capitale américaine de l'automobile, à la suite d'une année de grandes difficultés qui ont culminé avec le remplacement de 19,5 millions de pneus Firestone impliqués dans des accidents de son véhicule 4x4 Explorer. Ces accidents ont causé la mort de 200 personnes et fait 700 blessés, depuis que l'affaire a éclaté en août 2000.

En mai, Firestone, filiale américaine du fabricant japonais de pneumatiques Bridgestone avait annoncé qu'elle mettait fin à ses relations commerciales avec Ford, pourtant particulièrement étroites. Dès 1895, Henry Ford avait équipé sa première voiture de pneus Firestone (Le Monde du 23 mai).

## PRÉROGATIVES RÉDUITES

Jacques Nasser, Australien d'origine libanaise à la tête de Ford depuis 1999, paie ainsi les déboires de cette année noire, selon les observateurs. Il avait déjà dû accepter à la mi-juillet la nomination d'un numéro 2 en la personne de Nicholas Scheele, qui prend la direction du secteur Amérique du Nord après avoir remis de l'ordre chez Jaguar, en Grande-Bretagne. Les prérogatives de cet homme autoritaire et qui tirait toutes les ficelles de la compagnie sont ainsi réduites. D'autant que Bill Ford, plus connu pour son penchant pour l'écologie et qui représente une famille contrôlant 40 % des droits de vote, entend jouer désormais un rôle majeur.

Les deux hommes se sont officiellement félicités de ce nouvel arrangement qui, disent-ils, leur permettra de mieux travailler



Les deux principaux constructeurs automobiles perdent des parts de marché aux Etats-Unis. Néanmoins, GM tire mieux son épingle du jeu que Ford.

ensemble. M. Nasser est mieux connu pour son talent à construire des voitures, et il devrait se concentrer sur ce secteur, a expliqué Stephen Girsky, de Morgan Stanley Dean Witter, au *Detroit News*. Il reviendra à Bill Ford d'améliorer le climat dans l'entreprise, les relations, tendues, avec les tout-puissants concessionnaires, et de redorer l'image, ternie, du géant de l'automobile. Dans ces circonstances, certains observateurs se demandent si les jours du PDG ne sont pas comptés. La raison pour laquelle il reste encore aux commandes est peut-être que son départ signifierait pour Ford aux yeux du public la reconnaissance d'une responsabilité au moins partielle dans le drame de l'Explorer qui lui aura coûté 2,1 milliards de dollars (2,39 milliards d'euros).

Déjà Ford a été contraint d'abandonner le système draconien d'évaluation de ses cadres mis en place par M. Nasser et qui avait provoqué beaucoup de grogne. Ce dernier tente actuellement de remotiver des concessionnaires choqués par les récents déboires de la marque en laquelle beaucoup ont perdu confiance et qui se trouvent en première ligne face aux clients. Il a ainsi participé, mercredi 25 juillet, pour la première fois à un débat sur Internet au cours duquel il a dû répondre à des questions comme : « Pourriez-vous consacrer 99 % de vos ressources à améliorer la qualité de vos produits afin de les amener à

une qualité similaire à celle de Toyota ? », le grand concurrent japonais. L'arrogance habituelle de cet homme - qui a gagné 12,1 millions de dollars en 2000, soit 19 % de

plus qu'en 1999 - a fait place à la modestie quand il s'est dit « fondamentalement d'accord ». « C'est à nous d'améliorer la satisfaction du client et la qualité », a-t-il ajouté.

## RÉPUTATION ENTAMÉE

Comme si un déboire n'arrivait jamais seul, la réputation de qualité de Ford se trouve sévèrement entamée. Il a déjà fallu rappeler les premiers exemplaires de la nouvelle Explorer et, selon une étude citée par Reuters, Ford arrive bon dernier des sept principaux constructeurs mondiaux dans le domaine de la qualité. En même temps ses stocks ont davantage grossi que ceux de la concurrence et son coût de distribution est plus élevé. Les conséquences du ralentissement économique s'y font donc sentir plus que chez GM, que Ford ambitionnait de rattraper. Dans un contexte où les fabricants américains cèdent des parts de marché

aux Japonais et aux Européens - à cause en particulier du taux élevé du dollar - et où la production devrait baisser d'un demi-million en 2001, la part de marché de Ford aux Etats-Unis a reculé en six mois de 25 % à 23,3 % alors que GM ne réduisait la sienne « que » de 28,7 % à 28,1 % en un an. Et si GM a dégagé un profit de 477 millions de dollars au cours du second trimestre, Ford en a perdu 551, auxquels il convient d'ajouter 201 millions destinés à consolider les finances du japonais Mazda dont il a pris le contrôle.

L'affaire de l'Explorer n'a pas fini qu'à Ford et Bridgestone, estime-t-on à Detroit, où l'on considère que toute la profession en subit les conséquences. Les clients sont devenus plus exigeants et on assiste au début d'une campagne lancée dans certains milieux religieux contre le culte du 4x4 - ou SUV (véhicules à utilisation sportive) -

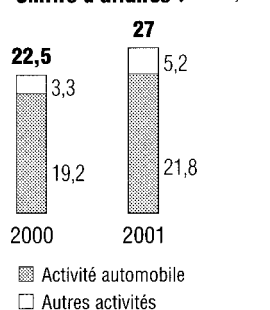
considéré comme moralement répréhensible en raison d'une grande consommation en énergie qui contribue à la pollution.

Les espoirs qu'avait mis Detroit dans l'élection de George W. Bush face à un Al Gore considéré comme l'ennemi de l'automobile risquent par ailleurs d'être déçus. Comme son vice-président Dick Cheney, M. Bush est issu d'un lobby pétrolier qui considère qu'une baisse de la consommation d'énergie devrait passer par la construction de voitures plus propres plutôt que par un raffinement réduisant le taux d'émission de dioxyde et de CO2. La Maison Blanche pourrait aussi tenter d'apaiser les écologistes en reprenant en partie à son compte le récent rapport de l'Académie des sciences qui juge possible d'abaisser la consommation de 40 % à 50 % en moins de dix ans.

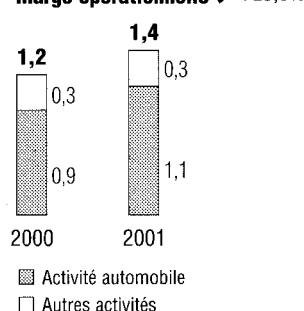
Patrice de Beer

au 30 juin 2001, en milliards d'euros

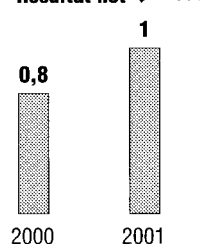
## Chiffre d'affaires ↗ +20,2%



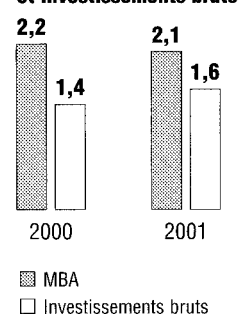
## Marge opérationnelle ↗ +20,5%



## Résultat net ↗ +36%



## Marge brute d'autofinancement et Investissements bruts



## INTERNET:

www.psa-peugeot-citroen.com  
ou  
www.psa.fr

Laure Belot

## PSA PEUGEOT CITROËN

Résultats du premier semestre 2001

### Croissance de l'activité, des parts de marchés et des résultats du groupe

## Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre de l'année 2001 s'établit à 27 025 millions d'euros, en augmentation de 20,2 % par rapport à celui du premier semestre de 2000 qui s'élevait à 22 490 millions d'euros. A périmètre comparable, le chiffre d'affaires consolidé progresse de 14,7 %.

Le chiffre d'affaires réalisé au titre de l'activité automobile, à 21 800 millions d'euros, marque une progression de 13,7 % par rapport au chiffre d'affaires du premier semestre de 2000.

En Europe de l'ouest, sur un marché des voitures particulières et véhicules utilitaires légers en léger recul de 1,8 %, le groupe augmente ses immatriculations de 6,3 %. Il consolide sa position de deuxième constructeur européen, gagnant plus d'un point de part de marché (14,5 % à fin juin 2001, contre 13,4 % à fin juin 2000) et se détachant du reste des constructeurs. Cette rapide progression a été obtenue grâce au succès de l'ensemble des modèles récemment introduits par les marques Peugeot et Citroën. Les ventes en dehors d'Europe de l'ouest poursuivent leur expansion ; avec 271 200 unités vendues, elles progressent de 17,8 % par rapport au premier semestre de 2000. Au total, les ventes mondiales de Peugeot et Citroën, à 1 602 300 voitures et collections, augmentent de 10,6 % par rapport à celles des six premiers mois de 2000.

Le chiffre d'affaires de l'activité équipement automobile s'inscrit à 5 058 millions d'euros. Il intègre, pour 1 309 millions d'euros, le chiffre d'affaires du premier semestre 2001 des activités automobiles de Sommer Allibert, acquises par Faurecia au cours du premier semestre 2001. A périmètre comparable, il progresse de 23,1 %.

Le chiffre d'affaires de l'activité transport ressort à 1 367 millions d'euros, en hausse de 17,9 % par rapport à celui des six premiers mois de 2000.

Le chiffre d'affaires des activités de financement, correspondant essentiellement aux produits d'intérêts sur le financement des ventes et à la vente des produits et services associés, s'élève à 769 millions d'euros, en augmentation de 16 % par rapport à celui du premier semestre de 2000. Les encours de crédit totaux du groupe Banque PSA Finance s'élèvent à 16,4 milliards d'euros à fin juin 2001, en hausse de 20,6 % par rapport à leur niveau du 30 juin 2000.

Le chiffre d'affaires des autres activités progresse de 2,9 % par rapport à celui de 2000, à 491 millions d'euros.

## Résultats

La marge opérationnelle s'élève à 1 402 millions d'euros, en hausse de 20,5 % sur celle du premier semestre de 2000 et représente ainsi 5,2 % du chiffre d'affaires, soit un niveau identique à celui des six premiers mois de 2000.

La marge opérationnelle de la division automobile s'élève à 1 050 millions d'euros, soit 4,8 % du chiffre d'affaires de la division, contre 864 millions d'euros et 4,5 % du chiffre d'affaires au premier semestre de 2000. Hors impact de l'acquisition des activités automobiles de Sommer Allibert, la marge opérationnelle de l'activité automobile se serait élevée à 1 068 millions d'euros, soit 4,9 % du chiffre d'affaires de la division. L'amélioration de la marge opérationnelle de la division automobile reflète d'abord l'accroissement des volumes vendus et l'enrichissement du mix des ventes lié aux nouveaux modèles. Elle traduit également les effets de la poursuite d'ambitieux programmes d'économies, toutefois partiellement amputés par l'impact des hausses de prix des matières premières et par des surcoûts conjoncturels dus à la croissance rapide des volumes. Les budgets de recherche et de développement destinés aux futurs véhicules et à l'innovation sont en progression ainsi que les budgets commerciaux liés aux lancements de nouveaux véhicules et à la modernisation des réseaux de distribution, conformément à la stratégie annoncée par le groupe.

La marge opérationnelle de l'activité équipement automobile s'établit à 154 millions d'euros représentant 3 % du chiffre d'affaires de la division, contre 126 millions d'euros et 4,4 % du chiffre d'affaires en 2000.

Hors impact de l'acquisition des activités automobiles de Sommer Allibert, elle aurait été de 84 millions d'euros.

Par ailleurs, la marge opérationnelle de l'activité de transport s'établit à 70 millions d'euros et celle des activités de financement à 117 millions d'euros.

Le résultat financier fait apparaître un produit de 21 millions d'euros, contre 43 millions d'euros au premier semestre de 2000, du fait de la contraction de la trésorerie consécutive à l'acquisition des activités automobiles de Sommer Allibert.

Après une charge d'impôt de 507 millions d'euros représentant un taux d'imposition de 31,5 %, le résultat net des sociétés intégrées ressort en bénéfice de 1 101 millions d'euros, en hausse de 39 % par rapport aux 793 millions d'euros du premier semestre de 2000.

Après prise en compte de la part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence, de l'amortissement des goodwill et de la part des minoritaires, le résultat net revenant à Peugeot SA s'élève à 1 027 millions d'euros, en accroissement de 36 % sur celui acquis à mi-2000.

Le résultat semestriel par action de 6 euros (avant division du nominal intervenue le 2 juillet 2001) s'établit à 23,3 euros contre 17,2 euros à mi-2000, en augmentation de 35 %.

## Structure financière

La marge brute d'autofinancement atteint 2 108 millions d'euros, contre 2 235 millions d'euros pour les six premiers mois de 2000. Cette baisse traduit l'accroissement des impôts courants après l'épuisement en 2000 des reports déficitaires.

Les investissements financiers portent sur un total de 1 449 millions d'euros, relatif à l'acquisition par Faurecia des activités automobiles de Sommer Allibert. Les investissements industriels, correspondant pour l'essentiel au programme de lancements de nouveaux modèles et au développement international du groupe, se sont élevés à 1 591 millions d'euros.

Au cours du premier trimestre, 722 586 obligations convertibles 1994-2001 ont été converties en actions, portant le nombre d'actions en circulation à 47 093 191. Le groupe a poursuivi son programme de rachat d'actions à un rythme plus modéré qu'en 2000 ; 208 178 actions ont été rachetées au cours du premier semestre, portant le nombre d'actions au portefeuille à fin juin 2001 à 2 880 941 actions.

A fin juin 2001, la position financière nette des sociétés industrielles et commerciales du groupe est négative de 102 millions d'euros, à comparer à un solde positif de 1 407 millions d'euros à fin 2000, cette évolution résultant principalement de l'acquisition des activités automobiles de Sommer Allibert par Faurecia.

Les capitaux employés s'élèvent à fin juin à 15,4 milliards d'euros, contre 13 milliards d'euros à la fin de 2000. Cet accroissement résulte de l'acquisition des activités automobiles de Sommer Allibert et, pour la division automobile, de la poursuite du programme d'investissement en cours et d'une évolution des besoins en fonds de roulement en ligne avec la progression de l'activité.

## PERSPECTIVES POUR 2001

La seconde partie de 2001 sera marquée par l'arrivée à pleine cadence, après la période de lancement initiale, de la Citroën C5 et de la Peugeot 307 ainsi que par la montée en puissance de la production au Brésil de la Citroën Xsara Picasso et de la Peugeot 206.

Par ailleurs, au cours de cette période, seront lancées les premières voitures équipées de nouvelles motorisations HDI 1.41 qui viendront renforcer les motorisations 2.01 et 2.21 déjà disponibles depuis deux ans.

Ces événements devraient permettre une poursuite de la croissance des volumes de ventes du groupe. Dans ce contexte, les objectifs fixés par le groupe pour l'année 2001, 3 000 000 unités vendues, une marge opérationnelle automobile de 4,8 % et une marge consolidée de 2 600 millions d'euros devraient être atteints.

## RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2001

en millions d'euros	1 <sup>er</sup> semestre 2001	1 <sup>er</sup> semestre 2000	Exercice 2000
Chiffre d'affaires	27 025	22 490	44 181
Marge opérationnelle	1 402	1 164	2 121
Résultat net - part du groupe	1 027	755	1 312
Marge brute d'autofinancement	2 108	2 235	3 443



# Le tribunal de commerce de Créteil décide de l'avenir d'AOM-Air Liberté

Le projet présenté par un ancien pilote d'Air France a les faveurs du personnel

Les juges devaient rendre, vendredi 27 juillet à 17 heures, leur décision sur la reprise du deuxième pôle aérien français, qui emploie 4 559 sala-

riés. Cette décision mettra fin à plus d'un an de crise. Sur seize projets de reprise, deux semblent tenir la corde : Holco, porté par un ancien pilote

d'Air France, et celui de Fidei, filiale d'un investisseur américain. L'offre de Marc Rochet, actuel PDG, a été critiquée sévèrement par le procureur.

LE TRIBUNAL de commerce de Créteil, qui doit statuer sur la reprise du transporteur aérien AOM-Air Liberté, devait rendre son jugement, vendredi 27 juillet à 17 heures. Le tribunal a encore le choix entre prononcer une liquidation, option qui semblait s'éloigner vendredi matin mais restait théoriquement possible, ou céder les compagnies à l'un des repreneurs. Jeudi, la justice consulaire avait entendu pour la dernière fois les candidats. Au cours de cette audition, le tribunal a notamment examiné les quatre offres de reprises globales (sur seize au total). Celle de Jean-Charles Corbet, ancien pilote d'Air France, baptisée Holco, soutenue par le comité d'entreprise ; celle de la société foncière Fidei ; celle présentée par Alain Atlani, cofondateur d'Air Outre-mer appelée AOM Newco ; ainsi que celle de l'actuel PDG Marc Rochet de la compagnie.

Dans son réquisitoire, le procureur a notamment contesté la recevabilité et la crédibilité du projet de M. Rochet, déposé hors délai (*Le Monde* du 21 juillet). Selon des proches du dossier qui assistaient au

débat, le procureur reste sceptique sur « l'adhésion à un projet présenté par quelqu'un qui est loin de faire l'unanimité chez les salariés de l'entreprise et qui, en outre, ambitionne de trouver dans cette population 35 % de ses actionnaires ». De plus, le procureur aurait également estimé dans son réquisitoire que pour « insuffler une nouvelle dynamique dans l'entreprise, il fallait changer de management ». Sur le projet présenté par M. Atlani, le procureur a estimé qu'il n'était pas sérieux et selon des témoins, s'est dit embarrassé par le « casier judiciaire de M. Atlani ».

## UNE LONGUEUR D'AVANCE

De cette audition, il apparaît donc que deux dossiers auraient pris une longueur d'avance sur les autres propositions de reprise, l'offre Holco de M. Corbet et celle de Fidei. Selon Sylvie Faure, déléguée CGT, qui assistait aux débats qui se tenaient à huis-clos, le procureur a jugé le projet Holco « comme le plus abouti ». Ce projet qui rallie un grand nombre de salariés et l'ensemble du comité d'entreprise a réussi, selon M<sup>me</sup> Faure « le tour de

force d'obtenir l'adhésion de la base et des personnels navigants techniques [PNT, les pilotes] ». M. Corbet a même obtenu, en dix jours, l'adhésion de la quasi-totalité des syndicats de PNT - onze sur douze - à l'exception de la CFTC-pilotes. Les spécialistes du secteur estiment en outre que ce projet « correspond bien au marché ». Un accord prévoit une paix sociale durant la période de redressement, une diminution de 10 % de la masse salariale des pilotes et mécaniciens navigants (charges sociales patronales incluses) en échange d'actions. La participation des pilotes au capital s'élèverait ainsi à 150 millions de francs (près de 23 millions d'euros), ce qui donne une assise financière plus confortable au projet, de 230 millions de francs.

Le projet de Fidei, une société foncière, filiale du groupe américain Leucadia, qualifié d'« outsider » par le procureur, est également jugé « viable » et présenté par une équipe « jeune et dynamique ». Ce projet entend conserver 2 850 salariés sur les 4 559 personnes que compte l'entreprise au

1<sup>er</sup> juillet alors que le projet Holco n'en reprendrait que 2 700.

Comme un dernier coup de pouce, les élus du CE, au nombre de 20, ont voté jeudi pour les différentes offres de reprise. Le projet Holco a recueilli 17 voix pour, le projet Fidei a suscité 20 abstentions alors que 10 élus se sont abstenus et que 10 autres ont voté contre l'offre Rochet.

Selon certains salariés, et notamment l'association « AOM Air Liberté - Agir pour l'Avenir », le projet porté par M. Rochet, qui conserverait 2 600 salariés avec les filiales, a encore toutes ses chances, puisqu'il a, à la fois, le financement et le projet social. Il ne lui manque que le soutien de ses salariés qu'il pourrait, selon les apparences, obtenir dans la journée.

Des candidats à des reprises partielles ont également été auditionnés. Si une reprise d'ensemble est privilégiée, certaines filiales (restauration notamment), non comprises dans les projets globaux, pourraient être cédées à part.

François Bostnavaron

## Résultats contrastés pour Peugeot et Renault

LES DEUX CONSTRUCTEURS automobiles français ont présenté, jeudi 26 juillet, des résultats positifs à l'issue du premier semestre, qui correspondent toutefois à une situation très différenciée. Avec une progression de ses ventes mondiales de 10,6 %, à 1,6 million de véhicules, Peugeot a enregistré une augmentation de son chiffre d'affaires consolidé de plus de 20 % (27,025 milliards d'euros) et une croissance de 36 % de son bénéfice net, de 1,027 milliard d'euros. Le groupe espère poursuivre sur sa lancée avec ses nouveaux modèles, la Citroën C5 et la Peugeot 307 en Allemagne.

De son côté, Renault affiche de bons résultats financiers grâce au redressement de Nissan, dont il détient 36,8 %. Renault a en effet subi une baisse de 0,7 % de ses ventes avec 1,259 million de véhicules en attendant le renouvellement de sa gamme avec la Laguna II, l'Avantime et en 2002, la Vel Satis. Mais, pour un chiffre d'affaires de 18,83 milliards d'euros (+5,6 %), le groupe affiche un bénéfice net de 779 millions d'euros (+234 %) justifié par la contribution positive de Nissan pour 273 millions d'euros, et la plus-value de cession de Renault VI au suédois Volvo (335 millions d'euros).

## 1 000 emplois menacés par le mariage entre Allianz et la Dresdner Bank

LA TROISIÈME banque privée allemande pourrait pâtir rapidement de son mariage avec le géant de l'assurance Allianz, effectif depuis la mi-juillet. Selon le quotidien économique *Handelsblatt* du vendredi 27 juillet, la Dresdner Bank pourrait licencier plus de 1 000 personnes dans sa banque d'affaires, Dresdner Kleinwort Wasserstein (DKW), en Asie et aux Etats-Unis. Les licenciements envisagés constitueraient une contrepartie du président Bernd Fahrholz au patron d'Allianz, Henning Schulte-Noelle, après l'abandon du projet de scission de DKW du reste du groupe.

Ce revirement montre aussi que le profil du futur groupe Allianz-Dresdner n'est pas arrêté. En témoigne le gel, en France, de la procédure d'ouverture du capital d'Entenial, filiale à 72 % du groupe AGF, propriété d'Allianz, qui avait été engagée au printemps. « Le jeu est ouvert, allant du statu quo à l'entrée d'un partenaire majoritaire. La maison mère allemande n'a pas achevé son tour de propriétaire », souligne un proche du dossier. Ni le mauvais contexte boursier, ni la poursuite du redressement d'Entenial, qui a annoncé vendredi un résultat net en hausse de 73 %, à 20,1 millions d'euros au premier semestre 2001, ne militent pour une décision rapide.

## Rhodia envisage un nouveau plan de restructuration

LE GROUPE français de chimie de spécialités Rhodia devrait annoncer de nouvelles suppressions d'emplois après avoir enregistré une perte de 8 millions d'euros au cours du deuxième trimestre, en raison du ralentissement conjoncturel et de la persistance du coût élevé des hydrocarbures. Né de la scission d'une partie des activités de Rhône-Poulenc, depuis sa fusion avec l'allemand Hoechst donnant naissance à Aventis en 1998, le groupe envisage d'accélérer le programme de restructuration, initialement prévu sur trois ans. A cet effet, il provisionnera 150 millions d'euros au second semestre 2001.

De nouvelles réductions d'effectifs sont prévues, ont indiqué les dirigeants, jeudi 26 juillet, sans préciser ni le montant ni les unités concernées. « L'Europe sera concernée pour moitié et les Amériques pour l'autre moitié », a déclaré Gilles Auffret, directeur opérationnel. Le 12 juillet, Rhodia avait annoncé la fermeture du site de Whitehaven (Royaume-Uni), et la suppression de 120 emplois.

## France Télécom condamné pour entrave la concurrence

LE CONSEIL de la concurrence a condamné France Télécom à une amende de 40 millions de francs (6 millions d'euros) pour abus de position dominante, jeudi 26 juillet. L'opérateur était accusé d'avoir entravé l'accès de nouveaux concurrents privés au marché des télécommunications pour les grandes entreprises lors d'un appel d'offres lancé en 1999 par Renault. France Télécom avait formulé une offre associant des communications téléphoniques nationales, ouvertes à la concurrence, et des liaisons locales qui ne l'étaient pas. Il l'avait assortie de réductions sur lesquelles aucun concurrent ne pouvait s'aligner, sauf à pertes. Opposée à cette proposition, l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) avait saisi le conseil de la concurrence. Pour symbolique que soit la sanction au regard de l'augmentation du chiffre d'affaires et des résultats annoncés par l'opérateur, c'est la première fois que le conseil de la concurrence prononce une condamnation depuis l'ouverture du marché en janvier 1998.

## Vivendi rachète 50 % de Scoot Europe

L'ÉDITEUR britannique d'annuaires électroniques Scoot.com a annoncé, vendredi, la vente à Vivendi Universal de sa participation de 50 % dans sa filiale Scoot Europe. Vivendi Universal détenait déjà 22,4 % du capital de Scoot.com. Cette cession, pour un euro symbolique, était devenue obligatoire pour éviter une mise en faillite de la société. Outre cette vente, Scoot.com négocie un crédit relais de 15 millions de livres (24,4 millions d'euros). Il y a un mois, l'éditeur britannique avait signalé qu'il pourrait cesser ses activités en septembre faute de liquidités (*Le Monde* du 29 juin). Scoot.com prépare aussi un plan de 285 suppressions de postes sur un total de 1 900 salariés. Face aux difficultés de l'éditeur britannique, Vivendi Universal avait déjà décidé de provisionner intégralement, au 30 juin, son investissement de 280 millions d'euros dans l'annuaire.

## Manifestation des salariés de Flextronics à Lunéville

LES SYNDICATS de l'unité Flextronics International France de Lunéville (Meurthe-et-Moselle), menacée de délocalisation à Laval (Mayenne), ont demandé à rencontrer Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, à l'issue d'une nouvelle réunion du comité d'entreprise, jeudi. Les salariés qui ont manifesté dans les rues de Lunéville continuent d'exprimer leur inquiétude après l'annonce du transfert d'activité et la proposition de mutation de postes dans l'unité récemment vendue par Alcatel à Flextronics (*Le Monde* des 22 et 23 juillet). Faute de commandes et de clients, cette unité spécialisée dans la téléphonie mobile, l'usine a vu sa charge de travail baisser de 80 % en 2001.

### Résultats provisoires du 1<sup>er</sup> semestre 2001 Croissance des ventes sur base comparable + 6,2 % Progression de la marge opérationnelle de 10,6 % à 10,9 %

Les principaux chiffres non audités du Groupe DANONE, pour le premier semestre 2001, se présentent comme suit :

CHIFFRES CLÉS (en M€)	2000 S1	En % du CA	2001 S1	En % du CA
Chiffre d'affaires	7 254	100	7 292	100
Coût des produits vendus	- 3 504	- 48,3	- 3 655	- 50,1
Frais sur ventes	- 2 297	- 31,7	- 2 225	- 30,5
Autres	- 683	- 9,4	- 617	- 8,5
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>770</b>	<b>10,6</b>	<b>795</b>	<b>10,9</b>
Éléments exceptionnels (1)	- 16	- 0,2	- 15	- 0,2
Frais financiers	- 85	- 1,2	- 86	- 1,2
Impôts	- 266	- 3,6	- 256	- 3,5
RESULTAT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	403	5,6	438	6,0
Intérêts minoritaires	- 66	- 0,9	- 80	- 1,1
Sociétés mises en équivalence	15	0,2	17	0,2
<b>Bénéfice net</b>	<b>352</b>	<b>4,9</b>	<b>375</b>	<b>5,1</b>
	en €	progression	en €	progression
Bénéfice net par action dilué	2,50	+ 17,9 %	2,65	+ 6,0 %
Bénéfice net par action dilué avant amortissement des goodwill	2,95	+ 19,3 %	3,20	+ 8,5 %
Marge brute d'autofinancement	790		811	
Investissements industriels	- 274		- 298	
Investissements financiers	- 1 846		- 796	
Capitaux propres (y.c. intérêts minoritaires)	7 408		8 182	
Dette financière nette	4 562		4 685	
Ratio d'endettement	62 %		57 %	

(1) Les éléments exceptionnels n'intègrent pas de plus ou moins valeurs de cession au 30/6/2000 et au 30/6/2001.

#### 1. Progression des ventes sur base comparable : + 6,2 %

À périmètre et taux de change constants, la croissance des ventes a été + 6,2% au premier semestre 2001. Cette progression se décompose en un effet valeur de +1,9 % et en un effet volume de + 4,3 %. L'effet des taux de change, principalement lié à l'évolution du dollar US et des monnaies qui lui sont corrélées, a été de + 2 %. Les variations de périmètre ont eu un effet négatif de - 7,7 % du fait de la déconsolidation des activités brassicoles européennes. La décomposition du chiffre d'affaires semestriel s'établit comme suit :

Par pôle d'activité (en M€)	2000 S1	2001 S1	Evolution à périmètre et taux de change constants	Par zone géographique (en M€)	2000 S1	2001 S1	Evolution à périmètre et taux de change constants
Produits Laitiers Frais	3 223	3 477	+ 6,9 %	France	2 441	2 058	+ 3,4 %
Boissons	2 334	2 005	+ 5,2 %	Reste de l'Union Européenne	2 582	2 524	+ 6,3 %
Biscuits	1 517	1 631	+ 1,8 %	Reste du Monde	2 650	3 187	+ 7,5 %
Autres Activités Alim.	187	188	+ 1,5 %	Cessions inter zones	- 479	- 477	-
Cessions inter pôles	- 7	- 9	-	<b>Groupe</b>	<b>7 254</b>	<b>7 292</b>	<b>+ 6,2 %</b>
<b>Groupe</b>	<b>7 254</b>	<b>7 292</b>	<b>+ 6,2 %</b>				

#### 2. Progression de la marge opérationnelle de 10,6 % à 10,9 %

La marge opérationnelle du Groupe a affiché une progression sensible, passant de 10,6 % au premier semestre 2000 à 10,9 % au premier semestre 2001. Les résultats opérationnels par pôle d'activité et par zone géographique s'établissent comme suit :

Par pôle d'activité (en M€)	Résultat opérationnel 2000 S1	Résultat opérationnel 2001 S1	Marge opérationnelle 2000 S1	Marge opérationnelle 2001 S1	Par zone géographique (en M€)	Résultat opérationnel 2000 S1	Résultat opérationnel 2001 S1	Marge opérationnelle 2000 S1	Marge opérationnelle 2001 S1
Produits Laitiers Frais	351	385	10,9 %	11,1 %	France (2)	302	223	12,4 % (1)	10,8 % (2)
Boissons (1)	296	242	12,7 % (1)	12,1 % (1)	Reste de l'Union Européenne	252	263	9,8 %	10,4 %
Biscuits	112	135	7,4 %	8,3 %	Reste du Monde	226	304	8,5 %	9,5 %
Autres Activités Alim.	21	28	11,2 %	14,9 %	Éléments centraux non répartis	- 70	5 (1)	-	-
Éléments centraux non répartis	- 70	5 (1)	-	-	<b>Groupe</b>	<b>770</b>	<b>795</b>	<b>10,6 %</b>	<b>10,9 %</b>
<b>Groupe</b>	<b>770</b>	<b>795</b>	<b>10,6 %</b>	<b>10,9 %</b>					

(1) La marge opérationnelle au pôle Boissons intégrait en S1 2000 les activités Brassicoles européennes ;

Hors Bière, la marge opérationnelle retraitée du pôle Boissons a été de 12,5 % en S1 2000 et de 12,3 % en S1 2001.

(2) Dont 25 M€ de redevances de marques du Groupe Scottish & Newcastle.

(3) La marge opérationnelle de la France intégrait en S1 2000 les activités Brassicoles ; Hors Bière, la marge opérationnelle retraitée de la France a été de 11,5 % en S1 2000 et de 10,8 % en S1 2001.

#### 3. Le bénéfice net par action dilué progresse de + 6 % (+ 8,5 % excl. goodwill)

Le résultat net a progressé de 6,5 % sur la période et la croissance du bénéfice net par action dilué a été de 6,0 %. Hors amortissements des goodwill, le bénéfice net par action dilué a progressé de 8,5 %.

#### 4. Financement

Les investissements industriels se sont élevés à 298 M€, soit 4,1% du chiffre d'affaires. Le montant des investissements financiers a été de 796 M€, intégrant les opérations relatives à Aqua en Indonésie, Galbani en Italie et Pureza Aga au Mexique. Le Groupe a procédé à des rachats d'actions propres pour 56 M€. La dette financière nette est passée de 4 401 M€ au 31 décembre 2000 à 4 685 M€ au 30 juin 2001, soit un ratio d'endettement net sur capitaux propres de 57 %.



DANONE

Chiffre d'affaires (sur base comparable)

+6,2 %  
→ 7 292 M€

Marge opérationnelle

+10,9 %

Résultat net

+6,5 %  
→ 375 M€

Bénéfice net par action dilué

+6 %

INFORMATION ACTIONNAIRES

N° VERT : 0800 320 323

www.groupe-danone.fr  
www.danonegroup.com

Les résultats définitifs du premier semestre ainsi que les ventes des 9 premiers mois 2001 seront publiés le 10 octobre 2001.



# Le « Corriere della sera » pris en tenaille entre les géants de la finance italienne

Le premier quotidien d'Italie a pour actionnaires Fiat et Mediobanca, deux groupes qui se sont affrontés dans la récente bataille pour le contrôle de Montedison. Malgré cette position inconfortable, le journal continue de défendre son indépendance

MILAN

correspondance

Il *Corriere della sera*, le premier quotidien italien avec plus de 700 000 exemplaires, se trouve depuis plusieurs mois dans une situation inconfortable. Le groupe Fiat et la banque d'affaires Mediobanca, qui se sont affrontés au cours de batailles épiques – la dernière pour le contrôle du groupe Montedison – sont en effet les deux principaux actionnaires de HDP, la holding qui contrôle 100 % du groupe Rizzoli-Corriere della sera (Le Monde du 10 mai). Comment le quotidien le plus influent du pays peut-il traiter les informations économiques les plus chaudes du moment quand

celles-ci concernent la lutte entre ses propriétaires ? Comment l'une des meilleures rédactions d'Italie a-t-elle pu, jour après jour, marcher sur des œufs, en respectant ses devoirs d'information sans pour autant se mettre à dos l'un de ses actionnaires ?

Le quotidien a été aidé par le poids de son histoire : fondé en 1876 à Milan comme journal de la bourgeoisie éclairée, il peut difficilement être traité par ses actionnaires comme une vulgaire machine de guerre. Les armistices intervenus ces derniers jours entre Fiat et Mediobanca devraient ouvrir pour le *Corriere* une période plus tranquille. Le pacte d'actionnaires de HDP, qui comprend aussi bien Fiat

et ses alliés (Pirelli et la banque Intesa BCI) que le camp Mediobanca, a fait l'objet d'un accord le 11 juillet : il est renouvelé pour trois ans, mais chaque participant pourra le dédire à la fin de cette année.

## « UN DROIT D'AÎNESSE »

Ces six mois de paix armée devraient servir à redéfinir les stratégies de HDP. En clair, à liquider les activités dans la mode (le groupe de sport Fila, le groupe d'habillement GFT et la griffe Valentino) et à se recentrer sur le pôle médias, comme le souhaitent depuis plusieurs mois Fiat et ses alliés. Le problème de fond n'est pas réglé pour autant : son enjeu final est le contrôle du *Corriere della sera*. Depuis plusieurs années, la famille Agnelli – qui contrôle aussi, par l'intermédiaire de Fiat, le quotidien *La Stampa*, partenaire du *Monde* – exerce une influence déterminante sur le *Corriere*, dominant notamment son aval au choix du directeur. Fin mai, à l'assemblée de l'IFI, la holding de la famille Agnelli, « l'Avvocato » déclarait : « Notre position dans l'actionariat de HDP est égale à celle de Mediobanca, mais nous avons toujours une ou deux actions en plus, disons donc que nous avons un droit d'aînesse sur le *Corriere*. »

Mais Mediobanca, après avoir cédé son joyau – Montedison – à Fiat et EDF, peut-elle se permettre que le groupe de Turin empoche au

si le quotidien ? Durant ces dernières semaines, et bien qu'il se défende d'avoir subi des pressions, le *Corriere* s'est livré à des exercices d'équilibrisme. « Les actionnaires ont toujours laissé au journal la liberté de prendre les positions qui lui semblaient justes », déclare au *Monde* le directeur, Ferruccio de Bortoli. Bien sûr, le quotidien a abordé avec une grande prudence les affaires délicates, notamment l'OPA de Fiat et EDF sur Montedison. Paolo Rastrelli, journaliste au service économique et membre du comité de rédaction, explique : « Le directeur a dit à la rédaction économique de respecter les règles de base, d'équilibre et d'exhaustivité de l'information. Pour le reste, nous a-t-il dit, écrivez ce que vous savez. »

Mais c'est son rival, la *Repubblica* qui, plus libre, a pu se livrer aux prises de position plus marquées, voire à la révélation de certains dessous des cartes. Il *Corriere* se permet tout de même de donner quelques coups de griffe à ses actionnaires. Par la plume notamment d'Alessandro Penati, professeur de finance des entreprises à l'université catholique de Milan et commentateur en vue du journal, qui égratigne tout le monde : HDP – fin 1999, il avait vigoureusement contesté les stratégies de la holding actionnaire du quotidien ! –, les actionnaires de HDP comme Fiat, Mediobanca ou Pirelli, et, du reste, les autres grands noms du capitalisme italien.

« Le *Corriere* a toujours respecté mon indépendance, je décide moi-même des thèmes que j'affronte et de leur traitement », déclare Alessandro Penati. Le *Corriere* a su jouer de sa position d'autorité pour traiter l'autre question épineuse du moment : la politique, au moment de l'arrivée au pouvoir de Silvio Berlusconi et du rapprochement entre le nouveau président du conseil et Giovanni Agnelli.

Le quotidien milanais a toujours maintenu que l'arrivée au pouvoir de M. Berlusconi n'était pas une menace pour la démocratie. Mais, faisant appel à tous ses éditorialistes, dont certains très critiques, il a maintes fois appelé M. Berlusconi, toujours propriétaire des trois grandes chaînes privées italiennes, à résoudre son conflit d'intérêt. Protégé par son statut d'institution dans le paysage médiatique, il *Corriere* n'entend pas se laisser mettre au pas.

Marie-Noëlle Terrisse

M.-N. T. ► www.lemonde.fr/italie2001

## Les tensions au sein du patronat rejailissent sur le quotidien économique « Il Sole-24 Ore »

MILAN

correspondance

La lutte entre les protagonistes du capitalisme italien ne pouvait pas laisser indemne le grand quotidien économique du pays : *Il Sole-24 Ore* est en effet contrôlé par l'organisation patronale Confindustria. Après plusieurs semaines de lutte contre certains des plus importants industriels du pays, dont Giovanni Agnelli, le président de la Confindustria, Antonio D'Amato, a réussi à imposer son candidat à la direction du journal. Guido Gentili, qui était éditorialiste au *Corriere della sera*, s'est donc installé le 17 juillet à la tête du *Sole-24 Ore*.

Avec plus de 420 000 exemplaires, le journal est le quotidien économique le plus diffusé d'Europe. Il est considéré comme la bible en matière d'information économique et financière. Mais il fait aussi office... de *Journal officiel* : il publie le texte intégral des nouvelles lois et ses experts « décodent » les normes – souvent contradictoires – en matière de fiscalité ou de droit des affaires...

*Il Sole-24 Ore*, qui a bénéficié du développement des marchés financiers, a successivement racheté l'agence de presse économique Radiocor, lancé une radio d'information en continu, puis, ce printemps, une télévision thématique. La Confindustria se retrouve donc à la tête d'un véritable empire, qui, sous la présidence de Marco Tronchetti Provera, le patron de Pirelli, a dégagé en 2000 un bénéfice net de 58 millions d'euros sur un chiffre d'affaires de 471 millions d'euros.

La bataille pour la direction du *Sole-24 Ore* trouve ses racines dans la lutte qui a précédé l'élection du président de la Confindustria au printemps 2000. Carlo Callieri, candidat des grands entrepreneurs – Giovanni Agnelli et Carlo De Benedetti en tête – a été battu par Antonio D'Amato, petit industriel napolitain, soutenu aussi bien par les PME du Nord-Est que par Cesare Romiti, ancien président de Fiat aujourd'hui en froid avec les Agnelli, et la banque d'affaires Mediobanca. Antonio D'Amato a souhaité imposer sa

marque sur le quotidien, dirigé par Ernesto Auci, un proche de la famille Agnelli, qui fut responsable de la communication de Fiat avant de prendre la tête du journal. L'affaire devient publique début juin, lorsque six anciens présidents de la Confindustria – Giovanni Agnelli, Vittorio Merloni, Luigi Lucchini, Sergio Pininfarina, Luigi Abete, Giorgio Fossa – écrivent à Antonio D'Amato pour le prier de respecter l'autonomie du journal. Mais M. D'Amato leur tient tête et obtient gain de cause. Ernesto Auci passe au poste d'administrateur délégué du groupe de presse, remplacé par Guido Gentili.

## « FAIRE AUTORITÉ SANS ÊTRE ENNUYEUX »

Celui-ci a réaffirmé, dans son premier éditorial, son autonomie et son attachement aux valeurs « libérales » que le *Sole-24 Ore* défend : marché, concurrence, libéralisation et privatisations... « Je voudrais faire un journal un peu plus brillant, qui continue à faire autorité sans être ennuyeux, avec l'objectif d'avoir, chaque jour, deux ou trois informa-

tions exclusives », confie Guido Gentili au *Monde*.

La semaine dernière, 83 % des journalistes ont voté en sa faveur lors du vote qui suit tout changement de direction. « C'est le signe que la rédaction veut tourner la page après ces semaines très difficiles », observe Angelo Mincuzzi, membre du comité de rédaction. Une éventuelle reprise en main de la part de l'organisation patronale ne semble pas préoccuper les journalistes : le quotidien a toujours été contrôlé par le courant dominant au sein de la Confindustria, mais il a su conquérir sa crédibilité. Tenter un coup de force sur sa ligne éditoriale serait un pari risqué. Et, comme le notent certains observateurs, l'univers industriel qui soutient M. D'Amato est traversé par d'importantes lignes de fracture : Nord/Sud, PME/grands centres de pouvoir. Ce qui pourrait laisser, paradoxalement, une plus grande marge de manœuvre à la rédaction.

## TABLEAU DE BORD

### ÉCONOMIE

#### Londres serait prêt à un référendum sur l'euro en 2002 ou 2003

LE GOUVERNEMENT britannique pourrait organiser un référendum sur l'entrée du Royaume-Uni dans la zone euro à l'automne 2002, rapporte le *Financial Times* de vendredi 27 juillet. Selon le quotidien économique, le premier ministre Tony Blair et le ministre des finances Gordon Brown ont arrêté plusieurs dates pour ce référendum, le printemps 2003 représentant un deuxième choix. Le gouvernement travailliste a déclaré qu'il ne recommanderait une adhésion à l'euro que si les conditions économiques étaient propices. Citant des proches de MM. Blair et Brown, le *Financial Times* écrit que ces perspectives sont « pour l'instant favorables à 60 % ».

■ **ÉTATS-UNIS** : les commandes de biens durables ont accusé une baisse de 2 % en juin, pour se situer à 184,11 milliards de dollars, selon le département américain du commerce. Le chiffre est bien inférieur aux prévisions des analystes.

■ **ALLEMAGNE** : le nombre de chômeurs en Allemagne devrait dépasser la barre des 4 millions en données brutes en 2002, a estimé, jeudi, l'institut de conjoncture IFO.

■ **OMC** : la Chine et le Mexique ont repris jeudi des discussions bilatérales qui pourraient déboucher, en août, sur un accord concernant l'adhésion de Pékin à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), rapporte le *China Daily* de vendredi. Le Mexique est l'un des derniers pays à y faire obstacle.

■ **ARGENTINE** : le pays pourrait demander que l'aide du Fonds monétaire international lui soit versée plus vite, a indiqué jeudi Daniel Marx, vice-ministre de l'économie et des finances.

### AFFAIRES

● **XEROX** : le groupe de reprographie américain, en difficulté financière, changera de PDG le 1<sup>er</sup> août, indique un communiqué publié jeudi 26 juillet. Anne Mulcahy, quarante-huit ans, actuelle directrice générale, prendra la place de Paul Allaire à cette date.

● **JDS UNIPHASE** : le fabricant américain de composants en fibre optique a annoncé, jeudi, 16 000 suppressions d'emplois. JDS Uniphase, dont le chiffre d'affaires est en baisse, a perdu 477 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de son exercice, clos le 30 juin.

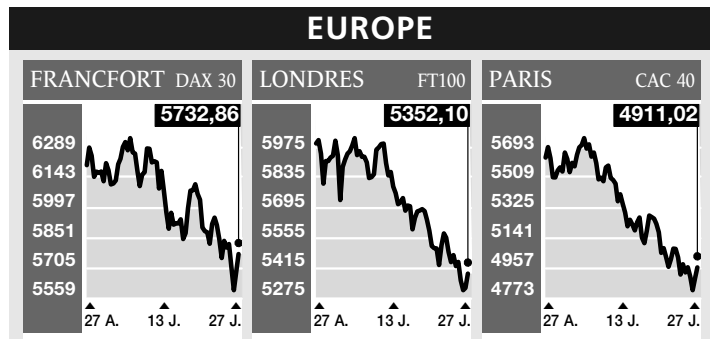
● **MICROSOFT** : le gouvernement américain s'est dit opposé, jeudi, à un réexamen par la cour d'appel d'un élément technique du dossier, demandé la semaine dernière par Microsoft, dans le cadre du procès antitrust contre le géant des logiciels.

### SERVICES

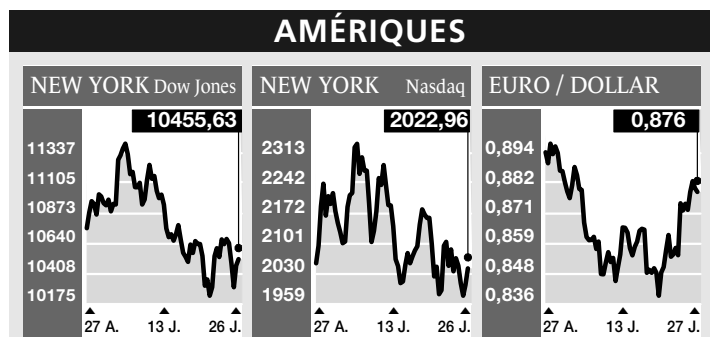
● **LAGARDÈRE** : la chaîne thématique Match Télé, préparée par le groupe Lagardère, devrait être diffusée à partir du mois de décembre sur le bouquet CanalSatellite avant de rejoindre le numérique hertzien, a annoncé Arnaud Lagardère, président de Lagardère Media, jeudi 26 juillet. Cette chaîne, déclinaison du magazine *Paris Match*, bénéficiera d'un budget annuel de 80 millions de francs en 2002.

### FINANCES

● **LLOYDS TSB** : le groupe bancaire britannique, qui a été empêché par les autorités de racheter Abbey National, est en quête d'autres opportunités. « Une expansion par des acquisitions qui complètent notre stratégie interne (...) reste notre priorité numéro un », a indiqué, vendredi, son directeur général, Peter Elwood.



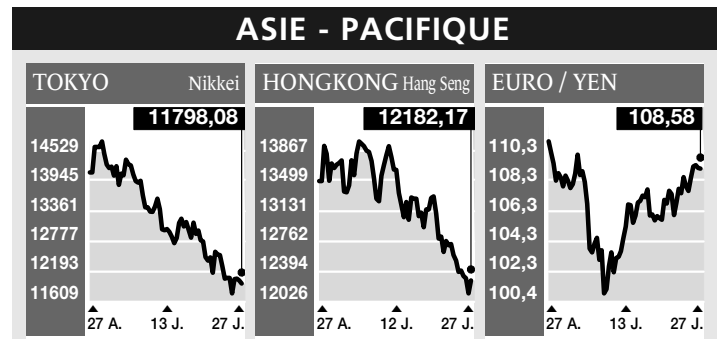
Europe 9h57	Indices sélection	cours 27/07	Var. % 26/07	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3962,09	1,19	- 16,98
EUROPE	STOXX 50	3797,29	1,24	- 16,67
EUROPE	EURO STOXX 324	330,30	1,04	- 15,70
EUROPE	STOXX 653	307,63	0,99	- 14,50
PARIS	CAC 40	4911,02	1,42	- 17,13
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	3361,40	1,30	- 16,44
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	533,58	1,10	- 16,31
BRUXELLES	BEL 20	2904,35	0,23	- 3,97
FRANCFORT	DAX 30	5732,86	1,01	- 10,89
LONDRES	FTSE 100	5352,10	1,25	- 13,99
MADRID	STOCK EXCHANGE	8269,50	0,47	- 9,22
MILAN	MIBTEL 30	36110,00	0,71	- 17,40
ZURICH	SPI	6747,20	0,95	- 17,06



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 26/07	Var. % 25/07	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10455,63	0,48	- 3,07
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1202,93	1,04	- 8,89
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2022,96	1,95	- 18,12
TORONTO	TSE INDEX	7602,57	- 0,28	- 14,90
SAO PAULO	BOVESPA	13810,29	....	- 9,50
MEXICO	BOLSA	366,51	1,49	15,98
BUENOS AIRES	MERVAL	322,08	- 2,47	- 22,72
SANTIAGO	IPSA GENERAL	109,45	0,15	14,01
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7629,41	0,58	11,78

### Cours de change croisés

27/07 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	.....	0,8700	0,87620	0,13359	1,42565	0,58035
YEN	123,91500	.....	108,58000	16,55000	176,69000	71,95500
EURO	1,14129	0,92098	.....	0,15245	1,62705	0,66235
FRANC	7,48555	6,04060	6,55957	.....	10,67275	4,34425
LIVRE	0,70143	0,65595	0,61460	0,09370	.....	0,40705
FRANC SUISSE	1,72310	1,39060	1,50995	0,23005	2,45545	.....



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 27/07	Var. % 26/07	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	11798,08	- 0,51	- 14,42
HONGKONG	HANG SENG	12182,17	1,18	- 19,30
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1635,22	- 0,25	- 15,13
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	66,96	2,29	5,70
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3240,50	0,27	2,72
BANGKOK	SET	19,78	- 1,25	6,17
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3257,57	- 0,04	- 17,99
WELLINGTON	NZSE-40	2067,23	- 0,40	8,71

### Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Hors zone Euro	26/07
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4455
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,0125
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	9,3009
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COUR. SLOVÈNE	33,8820
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,7240
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,3465
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR HONGKONG	6,8357
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1236
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FORINT HONGROIS	246,3500
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324	LEU ROUMAIN	25914
DRACHME GREC.(100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503	ZLOTY POLONAIS	3,6807

### Taux d'intérêt (%)

Taux 26/07	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,52	4,36	5,07	5,62
ALLEMAGNE	4,50	4,46	4,95	5,54
GDE-BRETAG.	5,28	5,17	5,07	4,80
ITALIE	4,50	4,40	5,33	5,92
JAPON	0,03	0,04	1,34	2,44
ÉTATS-UNIS	3,84	3,56	5,15	5,53
SUISSE	3	3,14	3,38	4,03
PAYS-BAS	4,47	4,40	5,09	5,58

### Matif

Cours 9h57	Volume 27/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	2258	89,11	89,11
DÉCEMBRE 2001			
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001			

Retrouvez ces cotations sur le site Web : [www.lemonde.fr/bourse](http://www.lemonde.fr/bourse)

### BOURSES

LES PLACES boursières européennes étaient en hausse, vendredi 27 juillet, à l'ouverture. L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris gagnait 0,63 %, à 4 872,84 points, après une hausse, la veille, de 1,44 %, à 4 842,12 points. Le DAX de Francfort progressait de 0,10 %, à 5 681,3 points, et le Footsie de Londres avançait de 0,54 %, à 5 314,7 points. L'indice composite Nasdaq avait gagné, jeudi, 1,95 %, à 2 022,96 points, et le Dow Jones avait pris 0,48 %, à 10 455,63 points. A Tokyo, la séance s'est achevée, vendredi, sur une baisse de 0,5 % du Nikkei, à 11 798,08 points.

### CHANGES-TAUX

VENDREDI 27 juillet, en début de matinée, l'euro restait presque stable à 0,8787 dollar, de même que le billet vert, qui se négociait face au yen à 123,71 yens. Pour l'un des responsables du Fonds monétaire international, qui s'exprimait jeudi, le niveau du dollar n'est pas tenable dans un contexte de fort ralentissement de l'économie américaine et de la hausse du déficit de la balance des comptes courants des Etats-Unis. Vendredi dans les premiers échanges, les taux d'intérêt délivrés par les emprunts d'Etat à dix ans reculaient à 5,06 % en France et à 4,94 % en Allemagne.



VALEURS EUROPÉENNES

L'action Pirelli partait à la baisse, vendredi 27 juillet, à l'ouverture de la Bourse de Milan, affichant un retrait de 2,28 %, à 3,1 euros.

L'action Siemens continuait à progresser, vendredi, à l'ouverture de la Bourse de Francfort, gagnant 1,68 % à 60,5 euros.

Le titre du géant de l'agroalimentaire Nestlé ne semblait pas rééditer sa bonne performance enregistrée jeudi.

La valeur Prudential poursuivait sa progression, vendredi, à l'ouverture de la Bourse de Londres gagnant 0,66 % à 835,5 pence.

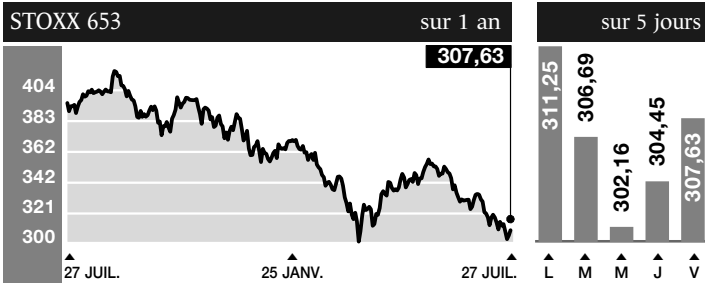


Tableau de données financières pour l'indice STOXX 653, incluant des valeurs telles que 307,63 sur 1 an et 311,25 sur 5 jours.

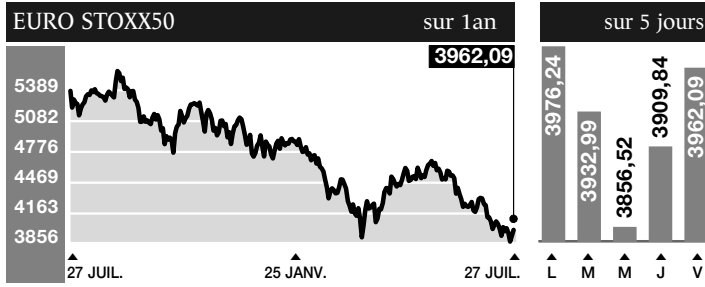


Tableau de données financières pour l'indice EURO STOXX50, incluant des valeurs telles que 3962,09 sur 1 an et 3976,24 sur 5 jours.

27/07 10h04

Tableau des cours en euros pour le secteur AUTOMOBILE, incluant des valeurs comme 24,08 pour SE et 41,30 pour DE.

27/07 10h04

Tableau des cours en euros pour le secteur BANQUES, incluant des valeurs comme 18,17 pour GB et 19,70 pour NL.

27/07 10h04

Tableau des cours en euros pour le secteur CONSTRUCTION, incluant des valeurs comme 42,04 pour ES et 29,55 pour DE.

27/07 10h04

Tableau des cours en euros pour le secteur PRODUITS DE BASE, incluant des valeurs comme 12,87 pour ES et 31,08 pour DE.

27/07 10h04

Tableau des cours en euros pour le secteur CONSOMMATION CYCLIQUE, incluant des valeurs comme 44,90 pour FR et 72,80 pour DE.

27/07 10h04

Tableau des cours en euros pour le secteur CHIMIE, incluant des valeurs comme 157,40 pour FR et 46,89 pour NL.

27/07 10h04

Tableau des cours en euros pour le secteur ALIMENTATION ET BOISSON, incluant des valeurs comme 6,70 pour FR et 7,48 pour GB.

27/07 10h04

Tableau des cours en euros pour le secteur CONGLOMÉRATS, incluant des valeurs comme 186,20 pour BE et 71,95 pour FR.

27/07 10h04

Tableau des cours en euros pour le secteur TÉLÉCOMMUNICATIONS, incluant des valeurs comme 0,16 pour GB et 7,42 pour GB.

27/07 10h04

Tableau des cours en euros pour le secteur ÉNERGIE, incluant des valeurs comme 4,54 pour GB et 9,32 pour GB.

27/07 10h04

Tableau des cours en euros pour le secteur SERVICES FINANCIERS, incluant des valeurs comme 14,64 pour GB et 43,90 pour BE.

27/07 10h04

Tableau des cours en euros pour le secteur BIENS D'ÉQUIPEMENT, incluant des valeurs comme 17,08 pour CH et 55,14 pour CH.

27/07 10h04

Tableau des cours en euros pour le secteur BIENS D'ÉQUIPEMENT (suite), incluant des valeurs comme 17,08 pour CH et 55,14 pour CH.

27/07 10h04

Tableau des cours en euros pour le secteur MÉDIAS, incluant des valeurs comme 12,32 pour GB et 3,74 pour FR.

PHARMACIE

Tableau des cours en euros pour le secteur PHARMACIE, incluant des valeurs comme 25,15 pour CH et 41,45 pour DE.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des cours en euros pour le secteur BIENS D'ÉQUIPEMENT, incluant des valeurs comme 17,08 pour CH et 55,14 pour CH.

ÉNERGIE

Tableau des cours en euros pour le secteur ÉNERGIE, incluant des valeurs comme 4,54 pour GB et 9,32 pour GB.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des cours en euros pour le secteur SERVICES FINANCIERS, incluant des valeurs comme 14,64 pour GB et 43,90 pour BE.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des cours en euros pour le secteur BIENS D'ÉQUIPEMENT, incluant des valeurs comme 17,08 pour CH et 55,14 pour CH.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des cours en euros pour le secteur BIENS D'ÉQUIPEMENT, incluant des valeurs comme 17,08 pour CH et 55,14 pour CH.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des cours en euros pour le secteur BIENS D'ÉQUIPEMENT, incluant des valeurs comme 17,08 pour CH et 55,14 pour CH.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des cours en euros pour le secteur BIENS D'ÉQUIPEMENT, incluant des valeurs comme 17,08 pour CH et 55,14 pour CH.

ASSURANCES

Tableau des cours en euros pour le secteur ASSURANCES, incluant des valeurs comme 1,72 pour GB et 30,51 pour NL.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des cours en euros pour le secteur HAUTE TECHNOLOGIE, incluant des valeurs comme 27,05 pour DE et 18,21 pour FR.

MÉDIAS

Tableau des cours en euros pour le secteur MÉDIAS, incluant des valeurs comme 12,32 pour GB et 3,74 pour FR.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des cours en euros pour le secteur BIENS D'ÉQUIPEMENT, incluant des valeurs comme 17,08 pour CH et 55,14 pour CH.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des cours en euros pour le secteur BIENS D'ÉQUIPEMENT, incluant des valeurs comme 17,08 pour CH et 55,14 pour CH.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des cours en euros pour le secteur BIENS D'ÉQUIPEMENT, incluant des valeurs comme 17,08 pour CH et 55,14 pour CH.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des cours en euros pour le secteur BIENS D'ÉQUIPEMENT, incluant des valeurs comme 17,08 pour CH et 55,14 pour CH.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des cours en euros pour le secteur BIENS D'ÉQUIPEMENT, incluant des valeurs comme 17,08 pour CH et 55,14 pour CH.

ASSURANCES

Tableau des cours en euros pour le secteur ASSURANCES, incluant des valeurs comme 1,72 pour GB et 30,51 pour NL.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des cours en euros pour le secteur HAUTE TECHNOLOGIE, incluant des valeurs comme 27,05 pour DE et 18,21 pour FR.

MÉDIAS

Tableau des cours en euros pour le secteur MÉDIAS, incluant des valeurs comme 12,32 pour GB et 3,74 pour FR.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des cours en euros pour le secteur BIENS D'ÉQUIPEMENT, incluant des valeurs comme 17,08 pour CH et 55,14 pour CH.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des cours en euros pour le secteur BIENS D'ÉQUIPEMENT, incluant des valeurs comme 17,08 pour CH et 55,14 pour CH.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des cours en euros pour le secteur BIENS D'ÉQUIPEMENT, incluant des valeurs comme 17,08 pour CH et 55,14 pour CH.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des cours en euros pour le secteur BIENS D'ÉQUIPEMENT, incluant des valeurs comme 17,08 pour CH et 55,14 pour CH.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des cours en euros pour le secteur BIENS D'ÉQUIPEMENT, incluant des valeurs comme 17,08 pour CH et 55,14 pour CH.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des cours en euros pour le secteur HAUTE TECHNOLOGIE, incluant des valeurs comme 27,05 pour DE et 18,21 pour FR.

MÉDIAS

Tableau des cours en euros pour le secteur MÉDIAS, incluant des valeurs comme 12,32 pour GB et 3,74 pour FR.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des cours en euros pour le secteur BIENS D'ÉQUIPEMENT, incluant des valeurs comme 17,08 pour CH et 55,14 pour CH.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des cours en euros pour le secteur BIENS D'ÉQUIPEMENT, incluant des valeurs comme 17,08 pour CH et 55,14 pour CH.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des cours en euros pour le secteur BIENS D'ÉQUIPEMENT, incluant des valeurs comme 17,08 pour CH et 55,14 pour CH.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des cours en euros pour le secteur BIENS D'ÉQUIPEMENT, incluant des valeurs comme 17,08 pour CH et 55,14 pour CH.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des cours en euros pour le secteur BIENS D'ÉQUIPEMENT, incluant des valeurs comme 17,08 pour CH et 55,14 pour CH.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des cours en euros pour le secteur BIENS D'ÉQUIPEMENT, incluant des valeurs comme 17,08 pour CH et 55,14 pour CH.

À NOS ABONNÉS Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances un seul numéro 0825 022 021

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Tableau des cours en euros pour le secteur AMSTERDAM, incluant des valeurs comme 18,35 pour NV et 0,33 pour ANTONOV.

Tableau des cours en euros pour le secteur BRUXELLES, incluant des valeurs comme 4,50 pour ARTHUR et 0,45 pour ENVIPCO.

Tableau des cours en euros pour le secteur FRANCORT, incluant des valeurs comme 115,50 pour AIXTRON et 20,32 pour AUGUSTA.

★ CODES PAYS ZONE EURO FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark.







**SPORTS** Le championnat de France de football 2001-2002 débute vendredi 27 et samedi 28 juillet. Les principaux concurrents du tenant du titre de D1, Nantes, devraient être

Lyon, Monaco, Bordeaux et le Paris-Saint-Germain. ● APRÈS une saison décevante, que son président délégué, Laurent Perpère, attribue à un manque de ressources morales et à

l'absence d'un véritable leader, le club parisien a modifié largement son effectif, recrutant notamment le Brésilien Ronaldinho. ● LA RECONVERSION de Didier Deschamps, l'an-

cienn capitaine des Bleus, au poste d'entraîneur de l'AS Monaco a été le fait principal d'une intersaison plutôt calme, sauf à Marseille, où Bernard Tapie n'a cessé d'alimenter les

rumeurs de transferts. ● L'OM a enregistré finalement l'arrivée du défenseur international Frank Leboeuf, mais aussi la démission de son entraîneur, Tomislav Ivic.

## Pour Laurent Perpère, le Paris-Saint-Germain n'a plus droit à l'échec

Alors que le championnat de France de football débute, le président délégué du club affirme, dans un entretien au « Monde », que la vocation de son équipe, neuvième la saison dernière, est de jouer les premiers rôles. Des joueurs de caractère ont été recrutés pour y parvenir

« Avec le recul, quel regard portez-vous sur la saison 2000-2001 du Paris-Saint-Germain et sa neuvième place en championnat ?

– Jusqu'au match de Ligue des champions contre Rosenborg, en novembre, le PSG a plutôt fait un très bon début de saison. Nous étions parmi les favoris du championnat de France, et le recrutement était jugé excellent. La question est de savoir pourquoi, subitement, tout s'est effondré. J'y vois des facteurs structurels. Premièrement, notre équipe était inexpérimentée face à la pression. Nos joueurs n'avaient pas le cuir épais, des ressources morales fortes. Deuxièmement, il n'y avait pas de vrai leader dans cette équipe. Enfin, il y a le côté spirale de l'échec. Nous avons battu Rosenborg par une trop grande marge (7-2). Après, la tension est retombée. On recevait Bordeaux au Parc des Princes et ce fut notre première défaite à domicile. Les autres équipes se sont dit qu'il était possible de s'imposer sur notre terrain.

– Après une saison comme celle-ci, le PSG n'a plus le droit à l'erreur...

– Oui. La vocation du PSG est de jouer les premiers rôles. C'est l'équipe de la capitale et elle a des moyens importants. D'autres grosses cylindrées ont connu des difficultés la saison passée : Monaco, Marseille, Lens, Rennes... Ce n'est donc pas un syndrome parisien. Notre objectif est de nous qualifier pour la Ligue des champions, sans négliger la moindre compétition.

– Un nouvel échec en championnat remettrait-il en question l'engagement de Canal+ dans le PSG ?

– Honnêtement, c'est une ques-

tion à laquelle il est prématuré de répondre. Le PSG s'est récemment transformé en société anonyme sportive professionnelle (SASP). Le fait que Pierre Lescuré ait pris la présidence du conseil de surveillance est un signe de l'engagement de Canal+ dans le PSG.

– Il reste qu'une entreprise comme Canal+ ne tolérerait pas longtemps une série d'échecs.

– Si c'est pour terminer neuvième deux années de suite, ce n'est pas la peine : il faut changer les dirigeants, il faut changer de métier, il faut changer quelque chose.

– Quelles réflexions ont guidé le recrutement effectué lors de cette intersaison ?

– Nous avons essayé de trouver des joueurs de caractère, solides, des combattants sur lesquels on puisse compter si les choses tournaient mal. Le deuxième objectif a été de renforcer la défense. L'âge n'a pas été un critère. Il y a des jeunes, comme Heinze (23 ans), Arteta (20 ans), Leal (21 ans), et des plus anciens, comme Cristobal (33 ans). L'idée est plutôt d'avoir une équipe de caractère.

– Parce qu'il ne peut pas s'adosser à un centre de formation de qualité, le PSG semble condamné à recruter chaque année dix nouveaux joueurs, sans la moindre garantie de cohésion entre eux. Le mal n'est-il pas là ?

– Notre centre de formation n'est pas si nul que cela, puisqu'il a produit des garçons comme Anelka, Domi, Distin, Ducrocq. Ce qui est en cause, c'est l'articulation entre le centre de formation et l'équipe première. Quand vous êtes à Metz ou à Nantes, c'est plus facile, car vous pouvez tester vos jeunes joueurs, vous pouvez vous permettre d'avoir une équipe qui,

à la 7<sup>e</sup> journée, est avant-dernière. Vous avez une exigence de résultats et une exposition médiatique qui sont très différentes de celles de clubs comme le PSG, Marseille et Lyon. Chez nous, on ne peut pas mettre des jeunes dans le grand bain.

### Dix-huit clubs pour un titre

CLUBS	CLASSEMENT 2000-2001	BUDGET en MF	PRINCIPALES RECRUES	PRINCIPAUX DÉPARTS
AUXERRE	13	100	Lachuer (Bastia)	Guivarc'h (Guingamp), Jeunechamp (Bastia), Deblock (Bastia), Saib (Monaco)
BASTIA	8	105	Lambourde (Chelsea), Dieuze (Toulouse), Deblock (Auxerre), Christian (PSG), Costa (Gremio Porto Alegre), Miranda (Vasco de Gama, Rio)	Lachuer (Auxerre), André (Nantes), Née (Lyon), Swierczewski (Marseille), Domoraud (Monaco)
BORDEAUX	4	260	Guivarc'h (Auxerre), Bardou (Rennes)	Laslandes (Sunderland), Wilmots (Schalke 04), Feindouno (Lorient)
GUINGAMP	10	102	Pédron (St-Etienne), Sarr (St-Etienne), Wallemme (St-Etienne)	B. Rodriguez (Lens)
LENS	14	230	Bassir (La Corogne), Olufade (Lokeren)	Pierre-Fanfan (Monaco), Rool (Marseille)
LILLE	3	150	Guel (St-Etienne), Feindouno (Bordeaux), Esceth-N'Zi (Caen)	Peyrelade (Sedan), Richert (Bordeaux)
LORIENT	2 <sup>e</sup> de D2	105	Née (Bastia), Juninho Pernambucano (Vasco de Gama, Rio)	aucun
LYON	2	500	Ba (Milan AC), Leboeuf (Chelsea), Rool (Lens), Swierczewski (Bastia), Songo'o (La Corogne), Bah (Châteauroux)	S. Blanc (Montpellier)
MARSEILLE	15	350	Pierre-Fanfan (Lens), Roma (Plaisance), Bernardi (Marseille), Domoraud (Bastia)	Gallas (Chelsea), Bernardi (Monaco), Blondeau (Watford), Brando (Sedan)
METZ	12	120	S. Blanc (Lyon), Rouvière (Toulouse), Carotti (Toulouse)	Kastendeuch (arrêt), Schemmel (West Ham), Mondragon (Galatasaray)
MONACO	11	350	Quint (Sedan), André (Bastia)	Christanval (FC Barcelone), Riise (Liverpool), Dabo (Bergame), Djetou (Parme)
MONTPELLIER	3 <sup>e</sup> de D2	120	Aloïso (St-Etienne), Heinze (Valladolid), Ronaldinho (Gremio Porto Alegre)	Madouni (Dortmund)
NANTES	1 <sup>er</sup>	400	Monterrubio (Nantes), Durand (Bastia), Bassila (West Ham)	Monterrubio (Rennes), Mario Silva (Porto)
PARIS-SG	9	450	Peyrelade (Lille), Jezierski (Troyes), Brando (Marseille)	Christian (Bordeaux), Yanovski (CSKA Moscou), Okpara (Standard Liège)
RENNES	6	250	Savljic (Partizan Belgrade), Boudarène (St-Etienne)	Bardon (Guingamp), Lama (sans contrat)
SEDAN	5	150	Amzine (Strasbourg)	Quint (Nantes), Verschuere (La Gantoise)
SOCHAUX	1 <sup>er</sup> de D2	150		Baudry (St-Etienne)
TROYES	7	123		Roy (Rayo Vallecano), Arpinon (Hibernians), Jezierski (Sedan)

– Une réunion de conciliation doit se tenir, ce vendredi, au siège de la Fédération internationale (FIFA) sur le cas du jeune attaquant Ronaldinho, que le club brésilien de Gremio Porto Alegre vous accuse de lui avoir volé. Qu'attendez-vous de cette réunion ?

– Ronaldinho était en fin de contrat quand nous l'avons recruté. Nous n'avons rien à verser à Gremio dans le respect des règlements de la FIFA et de la loi Pelé. Gremio considère avoir encore

des droits sur lui. L'affaire a pris une tournure politique au Brésil, et la Fédération brésilienne refuse pour le moment de fournir sa « lettre de sortie ». Nous sommes dans notre bon droit. Il n'y a pas de raison qu'on se fasse racketter.

– Ce joueur, que tout le monde décrit comme un phénomène, ne figure pas sur les affiches publicitaires du PSG pour la campagne d'abonnements. Est-ce parce que vous avez encore un doute sur sa qualification ?

– Non. C'est parce que nous

sommes légalistes. On ne promet rien. On n'est pas Bernard Tapie avec Jardel.

– Grâce à la Coupe Intertoto, le PSG peut se qualifier pour la Coupe de l'UEFA, une compétition que doit disputer le Servette de Genève, un club qui est également sous le contrôle de Canal+. Or l'UEFA refuse d'inscrire deux clubs ayant le même propriétaire. Que va-t-il se passer ?

– Cette affaire n'est pas nouvelle. Cela fait quelque temps que nous avons des discussions pour diminuer notre participation au Servette de Genève. Il s'agit d'un désengagement partiel. Cela se fera avant le début de la Coupe de l'UEFA.

– Le consortium qui exploite le Stade de France aimerait bien faire venir le PSG à Saint-Denis afin de disputer quelques matches par saison. Qu'en pensez-vous ?

– Ce sujet est un serpent de mer. Il n'est pas concevable d'aller voir les associations de supporters pour leur dire que le PSG va jouer ses grands matches au Stade de France, puis d'expliquer la même chose aux joueurs alors qu'ils ont leurs repères au Parc. C'est vraiment ne rien connaître au football que de penser de telles choses. Les gens de l'inspection des finances et de la jeunesse et des sports sont venus me voir deux ou trois fois dans le dessein d'envisager un déménagement du PSG au Stade de France. A chaque fois, je leur répète que ce stade n'est vraiment pas fait pour un club. »

Propos recueillis par Etienne Labrunie et Frédéric Potet

### La saison 2001-2002

#### ● Les favoris

Deuxième la saison dernière, l'Olympique lyonnais est le favori du championnat, avec un effectif stable mais renforcé par les arrivées de l'international brésilien Juninho Pernambucano et du meilleur buteur français du dernier championnat, Frédéric Née (16 buts avec Bastia). L'AS Monaco de Didier Deschamps se positionne également en candidat sérieux au titre.

Le Paris-SG, qui vise aussi les sommets, s'est offert un grand ménage d'été avec une dizaine de départs pour huit arrivées. Le champion sortant, Nantes, a pu conserver l'essentiel de son effectif. Bordeaux, avec son trio brésilien, pourrait se mêler à la partie.

● **Deux rétrogradations** Afin de permettre le passage de dix-huit à vingt clubs, seules les deux dernières places – et non plus trois – seront synonymes de relégation. Cette nouvelle donne devrait rendre plus abordable l'objectif de maintien que se sont fixé les trois promus : Lorient, Sochaux et Montpellier.

#### ● La fin des affaires ?

La saison 2000-2001 fut rythmée par l'affaire des faux passeports. Des suites sont-elles envisageables ? En fin de saison, la Fédération française de football (FFF) et la Ligue nationale de football (LNF) s'en sont prémunies en élargissant à cinq par équipe le nombre de joueurs non communautaires.

#### ● Transferts

Le championnat de France héberge une trentaine de nationalités, le Brésil présentant le plus fort contingent, avec vingt joueurs. L'autre tendance d'un marché des transferts très calme est celle du retour au bercail. Ils sont sept à retrouver leur ancien club : Yann Lachuer (Auxerre), Stéphane Guivarc'h (Guingamp), Jean-Guy Wallemme (Lens), le Camerounais Jacques Songo'o (Metz), Jean-Christophe Rouvière, Serge Blanc et Bruno Carotti (Montpellier).

## L'Olympique de Marseille s'enivre dans une valse de transferts virtuels

### MARSEILLE

de notre correspondant régional

Le responsable du secteur sportif de l'OM, Bernard Tapie, aura au moins réussi son retour sur un plan : on parle de lui et de son équipe jusqu'à plus d'encre, et même quand on ne sait à peu près rien de ce qu'il prépare. Seules deux choses paraissent certaines, encore qu'il ne faut jurer de rien, puisque la direction de l'OM refuse de répondre aux questions : il y aura 42 500 abonnés au Stade-Vélodrome cette saison, soit 1 500 de plus que l'an dernier ; et tous les secteurs de l'OM sont affectés par une grande lessive. Dernier épisode en date, l'éviction, mercredi 25 juillet, de l'entraîneur croate Tomislav Ivic, contesté par les joueurs et remplacé au pied levé par son adjoint, José Anigo, ancien joueur du club.

L'état-major du club a été chamboulé, et le secteur administratif subit des licenciements diligents par

l'argentier en chef, Pierre Dubiton, qui livre par ailleurs une guerre souterraine à Bernard Tapie. Si Robert Louis-Dreyfus reste l'énigmatique patron, le responsable du secteur sportif installe des hommes à lui au cœur du système, à l'instar de Marc Fratani, son très fidèle ex-attaché parlementaire.

### Bordeaux-Nantes, première affiche de la saison

Le match Bordeaux-Nantes, qui doit opposer vendredi 27 juillet le club classé quatrième et le vainqueur du précédent championnat de France, constitue la principale affiche de la 1<sup>re</sup> journée de la saison 2001-2002. Les autres matches auront lieu samedi 28 juillet : il s'agit de Bastia-Sedan, Lens-Lyon, Lorient-Metz, Monaco-Sochaux, Montpellier-Marseille, PSG-Lille, Rennes-Auxerre et Troyes-Guingamp.

Le championnat de D1 se terminera relativement tôt, samedi 4 mai, en raison de la Coupe du monde 2002, dont le coup d'envoi sera donné le 31 mai à Séoul (Corée du Sud). La trêve hivernale durera deux semaines, entre le samedi 22 décembre (19<sup>e</sup> journée) et le samedi 5 janvier (20<sup>e</sup> journée). Le championnat de France de D2 débute également ce week-end.

## Didier Deschamps a rejoint Monaco pour continuer à « jouer la gagne »

se bouscule, mais il a enfilé sans peine son nouveau costume d'entraîneur : « Il ne s'agit pas d'une décision brutale. Elle arrive après six mois de réflexion. A partir du moment où j'avais décidé d'arrêter de jouer avec l'équipe de France, je savais que le plus gros de ma carrière était derrière moi. Continuer pour continuer, sans véritable objectif, cela n'avait pas de sens pour moi. » Après une année d'ennui à Valence, où l'entraîneur, l'Argentin Hector Cuper, n'a que très modérément fait appel à ses services et à son expérience, Didier Deschamps a « beaucoup écouté, demandé des avis ». Il envisageait une reconversion « dans la communication », tout en songeant à revenir « à un moment ou à un autre » vers le « rectangle vert ».

Entraîner l'AS Monaco, « cela ne se refuse pas ». Alors, il n'a pas tergiversé au mois de juin : « Psychologiquement, c'est important de ne pas avoir une grande cassure. »

Dans ses nouveaux habits, l'ancien capitaine des Bleus se sent « plutôt privilégié » et, pour être franc, tout à fait à sa place dans un club qui vise l'excellence : « Sans être présomptueux, je ne me voyais pas me lancer dans une carrière d'entraîneur dans un petit club. Je suis habitué à jouer en haut, à jouer la gagne. » En 2000, la première division a connu neuf changements d'entraîneur. Cette valse des techniciens ne perturbe pas Didier Deschamps. Il ne se sent « pas à l'abri », malgré son palmarès et sa réputation : « On ne me prend pas pour participer, mais bien pour gagner. »

#### INTRANSIGEANT SUR L'ATTITUDE

La saison n'a pas débuté que, déjà, ses joueurs ont des éloges pleins la bouche pour vanter la qualité du travail de l'entraîneur Deschamps. « Le groupe est réceptif à mon message », reconnaît-il. Il est arrivé « avec [ses] idées. Pas

des trucs révolutionnaires : du respect, de la rigueur et de la bonne humeur. » S'il avoue « de l'indulgence pour l'erreur technique », il se veut « intransigent sur l'attitude des joueurs ». Il n'appartient pas, dit-il, à la catégorie des interventionnistes aux idées fixes : « Ce sont les joueurs qui font le système. »

Sept ans après son départ pour la Juventus Turin, Didier Deschamps retrouve un championnat de France dont « le niveau a un peu baissé ». C'est sans doute pourquoi il a tenu à s'entourer de deux adjoints recrutés en Italie, le pays où il a acquis « le plus de certitudes ». A cause de la venue de ces deux hommes, on a beaucoup parlé de « la préparation à l'italienne » de l'AS Monaco. « Elle est différente de celle dont les joueurs français ont l'habitude, mais nos charges de travail n'ont rien à voir avec ce qui se pratique en Italie, corrige Didier Deschamps. Nous

n'avons pas les mêmes exigences, il faut s'adapter. »

Les règles, justement, pourraient avoir été bafouées par deux hommes que Didier Deschamps connaît bien et qui ont été mis en examen par la justice italienne pour « fraude sportive ». Il s'agit de l'ancien administrateur délégué et du médecin de la Juventus Turin, le club où Didier Deschamps a connu ses plus belles années. Tout comme Zinedine Zidane, l'ancien capitaine de l'équipe de France pourrait être cité comme témoin lors d'un procès qui s'ouvrira le 31 janvier 2002. « J'irai sans problème », assure-t-il. Les dirigeants du Real Madrid ont demandé à prendre connaissance du dossier Zinedine Zidane avant d'entraîner celui-ci. Mais Didier Deschamps ne « pense pas », lui, que les dirigeants de l'AS Monaco aient effectué pareille démarche.

Eric Collier

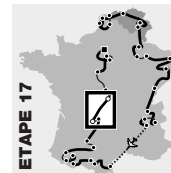


# Ces invités du Tour de France qui sont restés si discrets

L'équipe BigMat-Auber 93 et la formation de La Française des jeux, sélectionnées à la dernière minute, ont peu brillé dans la course

MONTLUÇON (Allier)  
de notre envoyé spécial

Fallaient-ils les inviter ? La question avait été posée début mai. Tout particulièrement par le microcosme



cycliste italien. Qui y avait abruptement répondu sans plus attendre : « Non ». A ses yeux, il n'était pas acceptable que les organisateurs du Tour de France aient pu décider de délivrer deux « cartons d'invitation » aux équipes françaises BigMat-Auber 93 et La Française des jeux et de laisser ainsi sur le bord de la route des équipes comme Mercatone Uno, de Marco Pantani, ou Saeco, de Mario Cipollini, qui elles non plus ne figuraient pas dans les rangs des groupes sportifs qualifiés d'office pour la Grande Boucle et qu'étaient les précieux sésame.

Marco Pantani avait cherché à mobiliser ses confrères. Mario Cipollini avait pointé l'absence de résultats des deux formations françaises depuis le début de la saison 2001 et le peu de charisme de ses coureurs.

Et puis le Tour d'Italie était venu balayer cette polémique. Elle avait cédé le pas devant les perquisitions effectuées par la police italienne dans la nuit du 6 au 7 juin et surtout derrière ce que celles-ci avaient révélé sur la nature des produits encore transportés par le peloton italien.

Fallaient-ils les inviter ? Alors que la 88<sup>e</sup> édition du Tour de France touche à sa fin, la question se pose forcément à nouveau. D'autant que jeudi 26 juillet, au soir de la 17<sup>e</sup> étape, à Montluçon, BigMat-Auber 93 et La Française des jeux présentaient des bilans vierges de toute victoire, ou de tout maillot distinctif, alors que, depuis le début de l'épreuve, les autres formations françaises se sont montrées un peu plus à leur avantage : deux victoires d'étapes, port du maillot jaune et du maillot vert pour Crédit agrico-

le ; port du maillot jaune pour Bonjour, une victoire d'étape et un maillot jaune pour Festina ; port du maillot du meilleur grimpeur pour Delatour.

« Cela ne s'est pas déroulé avec autant d'euphorie que les autres années. Il n'y a pas forcément eu la magie qu'il y avait d'habitude, il y a un peu de frustration, c'est clair », concède Stéphane Javalet, le directeur sportif de BigMat-Auber 93. Frustré, Marc Madiot, son homologue chez La Française des jeux, l'est aussi, qui admet : « On aurait bien voulu en gagner une. »

## CHUTES PRÉJUDICABLES

« L'objectif était de bien emmener Stéphane Heulot jusqu'au pied des Alpes. On l'a fait, mais il est tombé [dans le col de la Madeleine] et l'équipe a plongé avec lui au général », explique Stéphane Javalet, qui estime également que les chutes en général « ont été préjudiciables » à son équipe. Jeudi soir, elle en totalisait seize.

« A posteriori, c'est facile à dire, mais il est vrai que l'on a sans doute voulu trop axer sur le classement général la première semaine », poursuit le directeur sportif de BigMat-Auber 93, « et, le jour où il y a la grande échappée, on n'y est pas. On a deux coureurs qui tombent juste avant qu'elle parte. Cela étant, il y a aussi quelques points forts, comme le contre-la-montre par équipes, où on finit à la 9<sup>e</sup> place, pas loin des Telekom. Cela ne vaut pas une victoire, mais c'est un beau positionnement, cela traduit bien le potentiel de l'équipe. »

« On n'a pas été indignes de l'invitation », assure Marc Madiot, selon qui l'équipe de La Française des jeux, « dans laquelle j'avais pris des jeunes », a « tenu son rang » sur ce Tour. Ce qui, selon lui, ne serait « pas le cas pour toutes les équipes qui étaient qualifiées d'office ».

« On a été au niveau, on a été présents dans les échappées. Mais il nous a manqué la réussite qu'ont eue des formations comme Bonjour et Crédit agricole. C'est le destin, même

s'il est vrai qu'il faut aussi aller le chercher », ajoute-t-il.

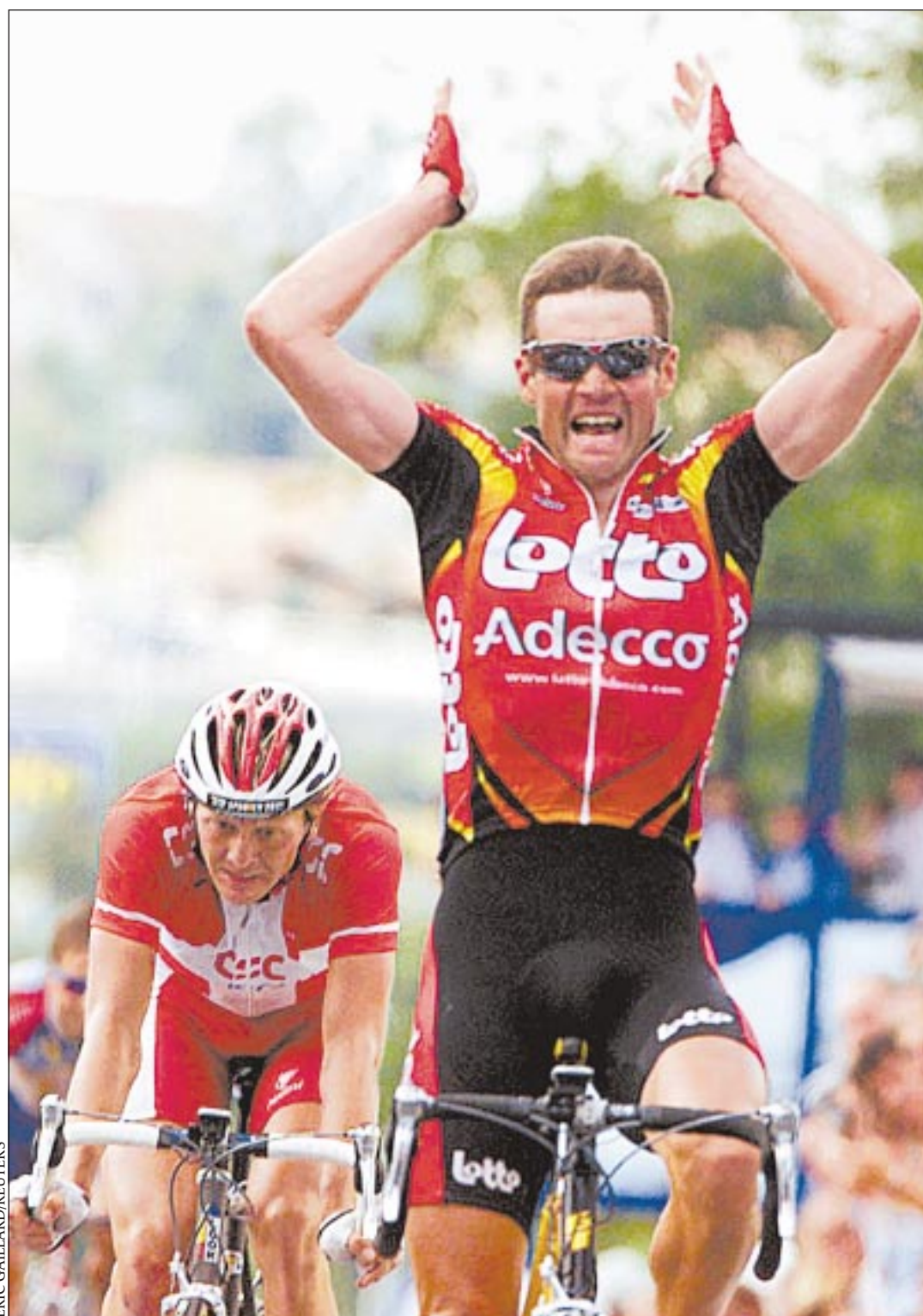
A travers la décision prise en mai, Jean-Marie Leblanc, le directeur général de la Société du Tour de France, avait voulu tout à la fois tirer un trait sur un « certain passé » et donner un coup de pouce au cyclisme français, notamment à deux équipes dont il avait relevé la vocation formatrice et le souci d'éthique.

Sur ce dernier plan, l'objectif semble atteint. La société BigMat devrait annoncer dans quelques jours qu'elle se « réengage pour deux ans », indique Stéphane Javalet. « On sait que cela va continuer », assure également Marc Madiot à propos de l'engagement de son sponsor, dont le contrat s'achève théoriquement fin 2001, comme celui de BigMat. « Dès la semaine prochaine, on espère voir des choses », ajoute le directeur sportif de La Française des jeux.

« Le fait d'être présent cette année sur le Tour, cela a aidé, sinon, avec une deuxième saison sans Tour, ils arrêtaient le cyclisme », rappelle Stéphane Javalet. En 2000, non qualifiée d'office, BigMat-Auber 93 n'avait pas été invitée sur le Tour de France. Pour cette équipe, la saison prochaine devrait rimer avec ambitions plus élevées. « BigMat envisage un budget en hausse et nous avons demandé à la société Havas de nous chercher un copartenaire, l'idée étant de rester dans la roue des grosses équipes », explique Stéphane Javalet, qui se servira de ces nouveaux moyens pour « recruter ».

« Des jeunes, parce que c'est notre vocation, mais aussi quelques coureurs disposant de points au classement de l'Union cycliste internationale, relève-t-il. Nous voulons faire comme Nantes en football, et cela nous permettrait aussi d'éviter, comme ces deux dernières, de savoir si nous disposons d'une invitation de dernière minute pour être présents sur le Tour de France. »

Philippe Le Cœur,  
avec Yves Bordenave



ERIC GAILLARD/REUTERS

## Un sprint mené à la Baguet

L'équipe Lotto-Adecco s'était montrée très discrète pendant les deux premières semaines du Tour de France. Une intoxication générale à l'altitude paraissait l'avoir frappée et le renoncement précoce de son sprinteur, Jeroen Blijlevens, pouvait l'avoir privée de son meilleur atout pour les arrivées au sprint. Mais Lotto savait pouvoir compter sur plusieurs numéros. Dès que la course

a quitté les pentes pyrénéennes, Rik Verbrugge s'est jeté le premier sur la ligne, à Lavour. Et, jeudi 26 juillet, son compatriote belge Serge Baguet a manœuvré comme un chef pour s'imposer à Montluçon. Il se méfiait de Massimiliano Lelli (Cofidis), qui s'était montré chiche d'efforts dans leur échappée, mais l'Italien n'avait plus de forces. Et c'est le Danois Jakob Piil (CSC Tiscali) qui lui a fait la courte échelle pour l'emmener vers le bouquet, qui couronnait le travail de l'ancien coureur.

## Serge Baguet, amateur d'échappées en tout genre

MONTLUÇON (Allier)  
de notre envoyé spécial

Le Tour s'achève sous la canicule et dans la moiteur. Un temps à ne pas mettre un Flamand dehors, surtout quand celui-ci avoue une préférence pour les classiques d'un jour, balayées par les vents du nord et qui se courent au printemps. Serge Baguet (Lotto) appartient à cette espèce de rouleurs qui se rangent sous la bannière des baroudeurs. C'est le profil qu'il fallait pour gagner, jeudi 26 juillet, à Montluçon, terme de la 17<sup>e</sup> étape, longue de 194 kilomètres.

Serge Baguet a filé vers l'avant en compagnie de quinze autres coureurs dès les premiers lacets de cet itinéraire tout en bosses qui serpentait entre Limousin et Bourbonnais. Puis, dans les derniers hectomètres, il a déposé le Danois Jakob Piil (CSC-Tiscali) et l'Italien Massimiliano Lelli (Cofidis), rescapés comme lui de cette longue échappée. « Je me méfiais surtout de Lelli, dira-t-il plus tard. Il avait refusé tous les relais, alors je lui ai dit : "Tu ne vas pas tout de même pas gagner de cette manière, après avoir roulé dans notre dos sans avoir mis un coup de pédale". »

## EX-PRÉRETRAITÉ

C'est que Serge Baguet n'a pas effectué tout ce chemin pour se faire déposséder d'une victoire dans le Tour par un « suceur de roues ». Ce Belge, dont la première participation au Tour de France remonte à 1993, vit, à trente-deux ans, sa seconde carrière. La première, commencée en 1992, s'est terminée en 1996. Découragé, Serge Baguet a alors choisi de prendre sa retraite sportive. « J'avais vingt-sept ans, raconte-t-il, et ça n'allait plus du tout. Je n'avais plus le moral pour faire le métier. Je ne m'entraînais plus, alors j'ai tout arrêté. »

Lui qui n'avait jamais travaillé, il s'est fait embaucher dans l'entreprise de son beau-père et est devenu

coureur. « Je suis monté sur les toits, dit-il. Le vélo, ça devenait trop difficile dans ma tête. » Pourtant, depuis qu'il avait commencé, à l'âge de quinze ans, il avait grimpé tous les échelons. « Chez les juniors, j'étais très bien, se souvient-il. Je gagnais des courses. Ensuite, chez les amateurs, ça devenait un peu plus difficile, mais ça allait encore. Je suis arrivé chez les professionnels et, là, c'était encore plus dur. Trop. Surtout dans ma tête. »

« Pendant trois ans, comme souvent dans ces cas là, j'ai bu beaucoup de bières. Je menais une petite vie tranquille », confie-t-il. Durant cette période, Serge Baguet a découvert un monde qu'il ignorait. « Le quotidien. Un travail dur pour un petit salaire », lance-t-il. Un jour, des copains lui ont proposé une sortie à vélo, histoire de se détendre. Surprise : il n'avait rien perdu de ses sensations. Encouragé par son père et son entourage, il s'est alors remis dans la tête de redevenir coureur professionnel. « Et j'ai téléphoné, téléphoné, téléphoné », répète-t-il trois fois pour finalement décrocher un contrat chez Lotto.

Voilà comment, à l'aube de la saison 2000, après trois années de sevrage, Serge Baguet s'est retrouvé au milieu des pelotons. « Maintenant, assure-t-il, j'apprécie le bonheur d'être coureur. Je sais que les souffrances du cyclisme sont plus faciles à admettre que le travail. Je fais mon métier à 200 %. » Désormais, il pense exclusivement au vélo. Après s'être classé troisième en avril à l'Amstel Gold Race, il a réalisé, jeudi, à Montluçon, le plus bel exploit de sa carrière. Deux jours après le succès de son compatriote Rik Verbrugge à Lavour (Tarn), il offre à la Belgique une troisième victoire dans le 88<sup>e</sup> Tour de France. Et il prévient : « Maintenant que je sais que je peux gagner des courses, je vais essayer d'en gagner d'autres. »

Y. B.

## LES HORIZONS DU CYCLISME (17)

# Philippe Brunel : « Un monde en réduction qui crée des personnages à sa démesure »

ON AURAIT toutes les raisons de se détourner du Tour de France, penser qu'il n'est plus qu'un théâtre désarmé, le tertre piétiné d'une humanité de contrebande, hanté par des légendes de pacotille. Mais l'histoire nous apprend à demeurer prudent, car le dopage n'est pas un phénomène nouveau, il remonte aux origines d'une course qui n'a jamais cessé d'épouser les rites sociaux de son époque : la révolte des frères Pélissier en gare de Coutances annonçait les grèves de 1936 et la naissance du Front populaire ; la mort de Tom Simp-

## Dans ce domaine aussi, Jacques Anquetil était en avance sur son temps, au diapason de notre

son, en 1967, dans la fournaise du Ventoux, s'accordait à l'ère émanicipée de la pilule ménagère.

Avec l'arrestation de Willy Voet, à la frontière de Neuville-en-Ferrain, nous avons découvert, en 1998, l'ampleur d'un dopage sanguin, ultra-sophistiqué, une nouvelle escalade dans l'ordre du mal, liée aux dérapages de la science, au pouvoir de l'industrie pharmaceutique, à l'apparition de médecins-entraîneurs, aux diktats d'une société cynique.

Pourtant, le public continue d'affluer sur les bords des routes, indifférent aux procès qui lui furent

intentés, parce que le Tour de France n'est que le champ opératoire de notre propre nature. Un monde en réduction qui crée sur son passage des personnages à sa démesure, champions indémontables, asservis par l'effort mais toujours dignes, humains sous leur écorce fictive, quel que soit le sort ingrat qui les accable.

Parmi eux, Jacques Anquetil, le champion fonctionnel des années gaulliennes, qu'Antoine Blondin avait surnommé le « Gérant de la route ». Je le revois pénétrant dans le Parc des Princes, en maillot de soie, pour un ultime tour de piste. Nous sommes en 1964. J'ai sept ans. Il va gagner le Tour pour la cinquième fois. Cette vision cathodique est ancrée en moi sans que j'aie pu la voir à la télévision. Donc, cette image, je l'ai forcément inventée, montée de toutes pièces, comme sous l'effet d'une apparition et de cette expérience quasi mystique date ce sentiment religieux qui m'attache au cyclisme, Dieu merci pour toujours !

Depuis, il ne se passe pas un jour sans que je songe à lui, sans que mon regard porte sur le maillot Ford blanc à parements bleu ciel, fait d'une étoffe assez rare, qu'il m'avait offert, et dans lequel je crois voir en filigrane, dans la trame de sa laine, le visage ascétique du Normand, comme celui du Christ sur le suaire de Turin.

Avec sa femme Janine, on les voyait partout, à la une des journaux, Jacques Anquetil au premier plan, avec cette distance qu'il mettait en toute chose, elle irradiante de bonheur sous sa blondeur platine, qu'elle avait empruntée à Martine Carol, l'actrice en vogue, ayant trouvé auprès de son cham-

pion un rôle de premier ordre. Le rôle de sa vie. Elle était ce qu'Edith Piaf fut pour Marcel Cerdan, Simone Signoret pour Yves Montand, sa muse, son égérie, sa confidente. Il suffisait qu'il l'appelle à l'autre bout de l'Europe pour qu'elle applique aussitôt, bravant les nuits au volant de sa voiture, avide de romantisme, épuisée mais heureuse, leur mépris des préjugés annonçant les grands bouleversements de mai 68.

Pour lui, elle avait quitté un confort bourgeois à la Chabrol auprès d'un médecin de Rouen.

## Un observateur minutieux du peloton

Philippe Brunel (44 ans) est journaliste à L'Equipe depuis 1978. A l'exception des années Indurain – « Elles ne m'ont pas inspiré », dit-il – il a passé toutes ces années à observer le peloton. Leader de la rubrique cyclisme du quotidien depuis 1998, il a couvert son premier Tour de France en 1981 et son premier Giro en 1980. « Je suis là parce que je m'intéresse à la nature humaine », affirme-t-il.

En 1990, alors que l'érythropoïétine (EPO) faisait ses premiers ravages, il réalisa, aux Pays-Bas, une enquête inédite sur ce produit. C'est un dirigeant du cyclisme amateur français qui l'avait alerté de l'arrivée de cette nouvelle molécule. Il est également l'auteur d'un roman publié fin 2000 et intitulé Les Reporters (éditions Calman-Lévy).

Pour elle, il était capable de toutes les audaces, comme celle d'enchaîner Bordeaux-Paris au sortir d'un Critérium du Dauphiné libéré. Ou de déclarer, en 1967, dans « France Dimanche » : « Je me dope parce que tout le monde se dope. »

Dans ce domaine aussi, comme dans les contre-la-montre, Jacques Anquetil était en avance sur son temps, au diapason de notre. Il avait avoué ce que Richard Virenque près de quarante ans plus tard mit du temps à reconnaître. Son propos avait fait scandale, déclenché maintes polémiques et le courroux des moralistes. Jacques

Anquetil s'était retrouvé dans la cible des dirigeants, organisateurs. Tous l'avaient traité de mécréant, aucun d'entre eux n'avait saisi l'occasion d'instaurer un débat. Trop complexe. Mais surtout trop dangereux pour les affaires, bonifiées par l'irruption des marques extra-sportives. Guy Béart, lui, en avait fait une chanson. Le coureur a dit la vérité, il doit être exécuté. Voilà ce que concluait la chanson. Depuis, rien n'a changé.

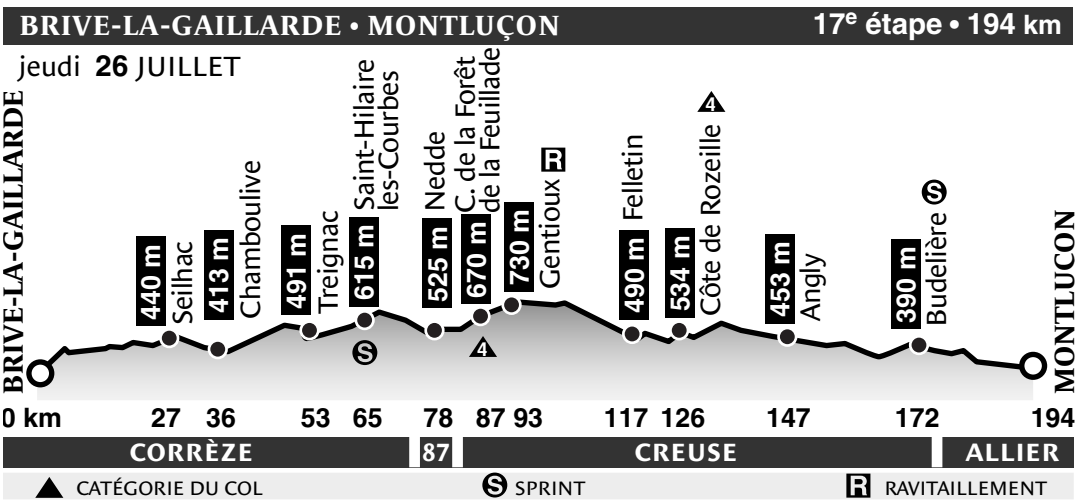
Il y a eu l'affaire du « courrier de Dax », en 1975, des coureurs qui foncent en voiture à Paris pour

réceptionner à la gare le contrôleur antidopage porteur des flacons ; l'expulsion de Michel Pollentier, en 1978, sous-traitée par la presse, qui n'avait pas fait grand cas d'un maillot jaune pris en flagrant délit de tricherie dans la « caravane pipi », tant d'autres affaires encore, plus ou moins étouffées, qui m'ont confirmé que, là comme ailleurs, il n'y a pas d'idéal.

Et que le dopage est une réalité du cyclisme professionnel dont il faut s'accommoder.

Philippe Brunel



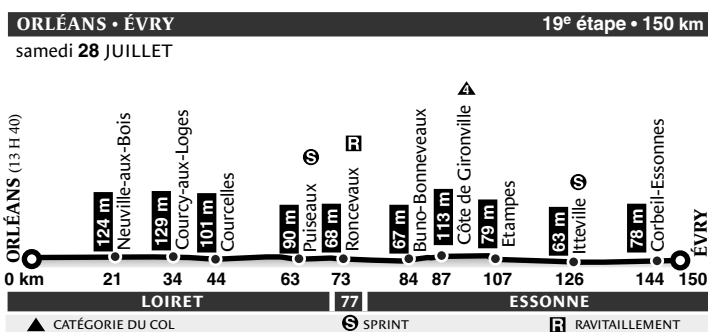
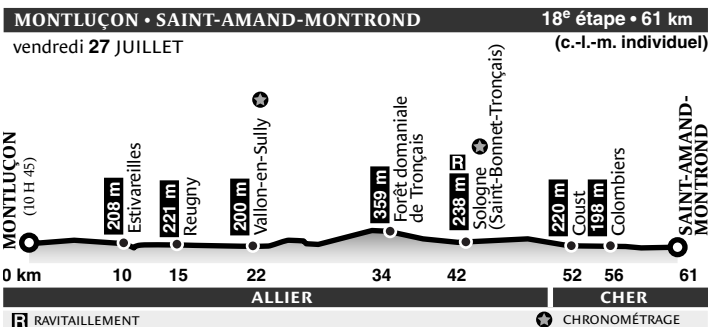


### En hausse

- **Damien Nazon** (Bonjour) : le sprinteur français est au rendez-vous. Jeudi 26 juillet, il a pris la deuxième place du sprint du peloton derrière Jan Svoboda (Lampre), mais devant Erik Zabel (Telekom).
- **David Moncoutié** (Cofidis) : après un début de Tour pénible, le grimpeur français effectue une bonne fin de course, figurant dans une tentative d'échappée jeudi.

### En baisse

- **Jimmy Casper** (La Française des jeux) : le sprinteur français n'est pas au rendez-vous des « hommes-fusées ». Jeudi, la lanterne rouge du peloton a pris l'avant-dernière place de l'étape.
- **Alvaro Gonzalez de Galdeano** (ONCE) : diminué après ses efforts vains en montagne, le grimpeur espagnol n'a pas tenu la distance sur la route de Montluçon.



## LES CLASSEMENTS

### Jeudi 27 juillet 17<sup>e</sup> étape

#### Brive-Montluçon (194 km)

1. Serge Baguet (Bel/LOT), les 194 km en 4 h 13 min 36 s (moyenne: 45,899 km/h) ; 2. P. L. Lelli (Ita/COF), m.t. ; 3. Lelli (Ita/COF), à 5 s ; 4. Svoboda (Tch/LAM), m.t. ; 5. Nazon (Fra/BJR), m.t. ; 6. Zabel (Aut/TEL), à 7 s ; 7. O'Grady (Aus/CA), à 10 s ; 8. Capelle (Fra/BIG), à 11 s ; 9. Magnien (Fra/FDJ), à 12 s ; 10. Botcharov (Rus/A2R), à 13 s ; 11. Mikhalov (Rus/LOT), à 14 s ; 12. Odiroloza (Esp/BAN), à 15 s ; 13. Teutenberg (Alle/FES), à 16 s ; 14. Simon (Fra/BJR), à 17 s ; 15. Sivoak (Rus/BIG), à 18 s ; 16. Gutiérrez (Esp/KEL), à 19 s ; 17. Brocard (Fra/DEL), à 20 s ; 18. Bouvard (Fra/DEL), à 21 s ; 19. Voigt (Aut/CA), à 22 s ; 20. Kivlev (Kz/COF), à 23 s ; 21. Eberbaria (Ven/EUS), à 24 s ; 22. Rous (Fra/BJR), à 25 s ; 23. Ullrich (Aut/TEL), à 26 s ; 24. Ekimov (Rus/USP), à 27 s ; 25. Vermaut (Bel/LOT), à 28 s ; 26. Pascual Llorente (Esp/KEL), à 29 s ; 27. Blaudzun (Dan/CST), à 30 s ; 28. Armstrong (USA/USP), à 31 s ; 29. Garzelli (Ita/MAP), à 32 s ; 30. Roux (Fra/DEL), à 33 s ; 31. Schneider (Sui/FDJ), à 34 s ; 32. Mancebo (Esp/BAN), à 35 s ; 33. Chaurreau (Esp/EUS), à 36 s ; 34. Serrano (Esp/ONC), à 37 s ; 35. Sevilla (Esp/KEL), à 38 s ; 36. Boggard (Pbs/RAB), m.t., etc.

#### Classement général

1. Lance Armstrong (USA/USP), en 77 h 53 min 17 s ; 2. Ullrich (Aut/TEL), à 5 min 5 s ; 3. Kivlev (Kz/COF), à 5 min 13 s ; 4. Beloki (Esp/ONC), à 6 min 33 s ; 5. Simon (Fra/BJR), à 10 min 54 s ; 6. Gonzalez Galdeano (Esp/ONC), à 12 min 4 s ; 7. Sevilla (Esp/KEL), à 13 min 55 s ; 8. Boggard (Pbs/RAB), à 16 min 15 s ; 9. Botero (Col/KEL), à 18 min 12 s ; 10. Serrano (Esp/ONC), à 19 min 20 s ; 11. Garzelli (Ita/MAP), à 20 min 8 s ; 12. Rous (Fra/BJR), à 21 min 57 s ; 13. Heras (Esp/USP), à 22 min ; 14. Mancebo (Esp/BAN), à 24 min 26 s ; 15. Chaurreau (Esp/EUS), à 24 min 45 s ; 16. Vinokourov (Kz/TEL), à 30 min 32 s ; 17. Botcharov (Rus/A2R), à 32 min 25 s ; 18. L. Jalabert (Fra/CST), à 42 min 17 s ; 19. Sastre (Esp/ONC), à 45 min 1 s ; 20. Merckx (Bel/DFP), à 45 min 8 s ; 21. Julich (USA/CA), à 45 min 27 s ; 22. Brozyna (Pol/BAN), à 47 min 14 s ; 23. Belli (Ita/FAS), à 50 min 1 s ; 24. Brocard (Fra/DEL), à 51 min 4 s ; 25. Aerts (Bel/LOT), à 53 min 6 s ; 26. Enrique Gutierrez (Esp/KEL), à 56 min 16 s ; 27. Laiseka (Esp/EUS), à

- 56 min 32 s ; 28. Klöden (Aut/TEL), à 56 min 36 s ; 29. Aizenz (Esp/COF), à 57 min 26 s ; 30. Goubert (Fra/DEL), à 59 min 32 s ; 31. Jaksche (Aut/ONC), à 1 h 0 min 26 s ; 32. Salmon (Fra/A2R), à 1 h 2 min 53 s ; 33. Pérez (Esp/FES), à 1 h 3 min 24 s ; 34. Eberbaria (Esp/EUS), à 1 h 6 min 7 s ; 35. Bartoli (Ita/MAP), à 1 h 6 min 13 s ; 36. Bénéteau (Fra/BJR), à 1 h 9 min 51 s ; 37. Vermaut (Bel/LOT), à 1 h 10 min 20 s ; 38. Guerin (Ita/TEL), à 1 h 10 min 27 s ; 39. Piepoli (Ita/BAN), à 1 h 11 min 22 s ; 40. Rodriguez (Esp/BAN), à 1 h 12 min 2 s, etc.

#### Classement de la montagne

1. Laurent Jalabert (Fra/CST), 257 pts ; 2. Ullrich (Aut/TEL), 211 ; 3. Armstrong (USA/USP) et Roux (Fra/DEL), 195 ; 5. Garzelli (Ita/MAP), 164, etc.

#### Classement par points

1. Stuart O'Grady (Aus/CA), 176 pts (+19 pts) ; 2. Zabel (Aut/TEL), 165 (+20) ; 3. Nazon (Fra/BJR), 130 pts (+22) ; 4. Armstrong (USA/USP), 119 ; 5. Ullrich (Aut/TEL), 117, etc.

#### Classement par équipes

1. Kelme, en 233 h 51 min 22 s ; 2. ONCE, à 8 min 57 s ; 3. Rabobank, à 35 min 20 s ; 4. Bonjour, à 35 min 36 s ; 5. Telekom, à 43 min 32 s, etc.

#### Classement des jeunes

1. Oscar Sevilla (Esp/KEL), en 78 h 7 min 12 s ; 2. Mancebo (Esp/BAN), à 10 min 31 s ; 3. Jaksche (Aut/ONC), à 46 min 31 s ; 4. Menchov (Rus/BAN), à 1 h 5 min 15 s ; 5. Pinotti (Ita/LAM), à 1 h 12 min 53 s, etc.

#### Classement de la combativité

1. Laurent Jalabert (Fra/CST), 94 pts ; 2. Roux (Fra/DEL), à 49 s ; 3. Verbrugghe (Bel/LOT), à 43 s ; 4. Voigt (Aut/CA), à 36 s ; 5. Bettini (Ita/MAP), à 36, etc.

#### Abandons

- Grischa Niermann (All/RAB)

#### Abbreviations

- A2R (AG2R Prévoyance) ; BAN (Ibanesto.com) ; BIG (BigMat-Auber 93) ; BJR (Bonjour) ; CA (Crédit agricole) ; COF (Cofidis) ; CST (CSC-Tiscali) ; DEL (Jean Delatoir) ; DFF (Domo-Farm frites) ; EUS (Euskaltel) ; FAS (Fassa Borlolo) ; FDJ (La Française des jeux) ; FES (Festina) ; KEL (Kelme-Costa Blanca) ; LAM (Lampre-Daikin) ; LOT (Lotto-Adesso) ; MAP (Mapei-Quick Step) ; ONC (ONCE) ; RAB (Rabobank) ; TEL (Deutsche Telekom) ; USP (US Postal).

### DANS LE PELOTON

■ **RETOUR.** Richard Virenque, suspendu jusqu'au 14 août inclus, reprendra la compétition en participant le 17 août au criterium cycliste international de Montpon (Dordogne). Mais sa nouvelle équipe, Domo-Farm Frites, a demandé une dérogation pour permettre au grimpeur de courir le Tour de l'Ain, qui commence le 14 août.

■ **MANIFESTATION.** L'Association de lutte contre le dopage (ALCD) devait manifester, vendredi 27 juillet, lors de l'arrivée de la 18<sup>e</sup> étape ainsi qu'au départ de la 19<sup>e</sup> étape, le lendemain, à Orléans. L'ALCD a précisé que plusieurs personnalités avaient promis leur participation, dont l'ancien coureur cycliste Gilles Delion, un des premiers sportifs à avoir dénoncé le dopage, Jérôme Chiotti, champion de France 2001 de VTT, et Jacques Piasenta, qui fut l'entraîneur de Marie-José Pérec et Christine Arron. L'ALCD a été créée en 1997 avec pour objectif de lutter « contre les pourvoyeurs, les entraîneurs peu scrupuleux et les médecins aventureux qui attendent à la vie des jeunes athlètes » tout en soulignant la responsabilité de ces derniers, qui « ont le pouvoir de dire non ».

### Le vainqueur de l'étape

**SERGE BAGUET**  
Né le 18 août 1969 à Opraekel (Belgique) ; 1,77 m ; 66 kg.

**Carrière :** professionnel en 1991. Equipes : Lotto de 1991 à 1995 ; Vlaanderen en 1996 ; arrêté de 1997 à 1999 ; Lotto-Adesso depuis 2000.

**Ses principales victoires :** une étape du Tour de France 2001 (Montluçon) ; GP de Grammont 1994 et 2000 ; Tour du Nord-Ouest de la Suisse 1991 ; une étape du Tour du Limousin 1992 ; une étape du Tour de Grande-Bretagne 1993.

**Classement dans le Tour de France :** 110<sup>e</sup> en 1993 ; 121<sup>e</sup> en 2000.

**Classement UCI (fin d'année) :** 173<sup>e</sup> en 1991 ; 130<sup>e</sup> en 1992 ; 192<sup>e</sup> en 1993 ; 227<sup>e</sup> en 1994 ; 283<sup>e</sup> en 1995 ; 1 140<sup>e</sup> en 1996 ; 263<sup>e</sup> en 2000.

### Le maillot jaune

**LANCE ARMSTRONG**  
Né le 18 septembre 1971 à Dallas (Texas, Etats-Unis) ; 1,77 m ; 69 kg.

**Carrière :** professionnel depuis 1992. Equipes : Motorola (1992-1996) ; Colifidis (1997) ; US Postal (depuis 1998).

**Ses principales victoires :** champion du monde 1993 ; champion des Etats-Unis 1993 ; Tour de France (1999, 2000) ; Tour de Suisse 2001 ; Flèche wallonne 1996 ; Grand Prix des nations 2000.

**Classement dans le Tour de France :** abandon en 1993 (une étape) ; abandon en 1994 ; 36<sup>e</sup> en 1995 (une étape) ; abandon en 1996 ; vainqueur en 1999 (3 étapes, maillot jaune pendant 15 jours) ; vainqueur en 2000 (une étape, maillot jaune pendant 12 jours) ; trois étapes en 2001 (l'Alpe-d'Huez, Chamrousse et Saint-Lary-Soulan-Pia-d'Adet), maillot jaune pendant cinq jours (au soir de la 17<sup>e</sup> étape).

**Classement mondial UCI (fin d'année) :** 152<sup>e</sup> en 1992 ; 21<sup>e</sup> en 1993 ; 25<sup>e</sup> en 1994 ; 15<sup>e</sup> en 1995 ; 9<sup>e</sup> en 1996 ; 25<sup>e</sup> en 1998 ; 7<sup>e</sup> en 1999 ; 4<sup>e</sup> en 2000.

# Aux Mondiaux de natation, les Français sélectionnés ont fait de leur mieux

Avec seulement cinq nageurs inscrits dans les compétitions traditionnelles, l'équipe de France n'a pas démerité, à l'image du vétéran Franck Esposito et d'Hugues Duboscq, prometteur dans les épreuves de brasse

### FUKUOKA (Japon)

de notre envoyé spécial

Sauf miracle, l'équipe de France de natation quittera Fukuoka les poches vides, dimanche 29 juillet, au terme des championnats du monde. Mais les miracles s'accommodent mal de l'air épais des piscines. Certes, les Français n'ont pas complètement manqué leur cible. Ils ont trouvé la route du podium dans l'épreuve de solo de natation synchronisée, grâce à Virginie Dedieu, respectable deuxième. Puis ils s'y sont engouffrés dans l'une des courses d'endurance de l'eau « libre », le 25 km, Stéphane Gomez et Stéphane Lecat prenant les deuxième et troisième places. Mais ces deux disciplines n'ont pas le label olympique et pèsent donc d'un poids moins lourd.

Ailleurs, dans la natation dite traditionnelle, l'aiguille du compteur n'a pas quitté le zéro. Maigre bilan. Mais l'équipe de France ne donnait pas très cher de ses chances, à la veille de la compétition. Le processus de sélection établi par la Fédération française avait laissé sur le sable le plus gros des troupes. Seulement cinq nageurs avaient pu passer entre les mailles serrées du filet. Même Roxana Maracineanu, l'unique championne du monde et la seule médaillée des Jeux de Sydney, était restée sur le quai. Avec cinq nageurs, un chef d'équipe, trois entraîneurs et une poignée d'accompagnateurs, la délégation française ne donne pas souvent de la voix dans la piscine couverte de Fukuoka. Une seule ligne d'eau lui assure l'essentiel, dans le bassin d'entraînement.

Souvent perdus dans la masse, les Français ont pourtant presque tous amélioré leurs performances personnelles.

Franck Esposito, trente ans passés, a même profité de l'aubaine pour s'offrir un improbable record d'Europe du 200 m papillon (1 min 55 s 03), puis avouer que cette récompense le consolait de sa quatrième place en finale. Meilleur exemple : Hugues Duboscq. Presque vingt ans, un visage d'étudiant besogneux posé sur deux épaules de leueur de fonte, il est le brasseur de l'équipe. A Fukuoka, ce Normand au regard perdu derrière une sobre paire de lunettes dispute ses premiers championnats du monde, moins d'une année après son baptême olympique. Bilan : une place de finaliste sur 100 m brasse, une élimination en demi-finale sur la distance supérieure, deux nouveaux records personnels.

### « AMBIANCE GÉNIALE »

Et l'impression d'avoir traversé la semaine « comme dans un rêve ». Aux Jeux de Sydney, l'an dernier, Hugues Duboscq avait découvert le gigantisme. Cette fois, il s'essaye à son contraire. « Mais le nombre ne fait pas de différence, assure-t-il. La natation est un sport individuel, chacun sait pourquoi il est là et ce qu'il doit faire. On a donné la preuve, pendant ces championnats du monde, qu'un groupe aux dimensions très réduites n'empêchait pas la performance. Et puis on ne fait plus attention aux autres quand arrive le moment de la compétition. Moi, je rentre dans ma

bulle. Je ne vois rien, je n'entends rien. Je suis seul au monde. »

Ce premier rendez-vous planétaire, Hugues Duboscq l'a préparé en deux temps. Un premier stage de trois semaines à Mulhouse, avec Lionel Horter, son entraîneur en équipe de France. Puis un séjour de quinze jours avec le reste du groupe, à Daegu, en Corée du Sud, à moins d'une heure de vol de Séoul. « A Daegu, l'ambiance était géniale, raconte-t-il. On partait tous à l'entraînement ensemble, sans séparer les gens selon leur spécialité, comme c'est souvent le cas. A cinq, on tenait tous dans une seule voiture. »

Une visite d'un temple bouddhiste a rompu la monotonie d'un quotidien tourné autour du seul entraînement, réglé jour après jour par les deux séances quotidiennes. « Je n'ai jamais ressenti le moindre ennui, dit-il. Les journées passent très vite. Même en étant aussi peu nombreux. »

A Fukuoka, la présence plus palpable de la compétition n'a pas dérangé l'harmonie de la délégation française. « Il n'y a eu aucun incident, promet Hugues Duboscq. Avec un plus grand groupe, il y a des chances de connaître des problèmes. » Pierre Roger, dix-huit ans, le nouveau venu dans cette équipe, un nageur de dos à la silhouette interminable, confirme le propos : « C'était ma première expérience en équipe de France. Je partageais la chambre avec Franck Esposito. Et tout s'est vraiment bien passé. » La vie de famille, en somme.

Alain Mercier

## Le Japonais Kosei Inoue, nouveau maître du judo mondial

**KOSEI INOUE** est sans doute le meilleur judoka de sa génération. Ce jeune colosse japonais, champion olympique à Sydney, en 2000, l'a démontré une nouvelle fois, jeudi 27 juillet, en conservant son titre des moins de 100 kg lors de la première journée des championnats du monde de judo, qui se tiennent à Munich jusqu'à dimanche.

Il n'a fait qu'une bouchée de la plupart de ses adversaires, renvoyés à leurs études d'un cinglant ippou. En finale, le vétéran hongrois Antal Kovacs n'a pas dérogé à la règle.

Et c'est finalement le Français Ghislain Lemaire, en demi-finales, qui a posé le plus de problèmes à Kosei Inoue, menant jusqu'à la moitié du combat avant de baisser pavillon.

« Ça marche plutôt bien pour moi sur le plan sportif ces dernières années, a reconnu le Japonais. Ce qui me manque, c'est une compagne. » Kosei Inoue est un sentimental. Lors de son accession au « trô-

ne » mondial, en 1999, il était monté sur le podium en larmes et portant près de son cœur un portrait de sa mère, récemment décédée.

En avril, en remportant le championnat du Japon toutes catégories face au poids lourd Shinichi Shinohara, l'adversaire malheureux de David Douillet en finale à Sydney, il s'est imposé comme le chef de file du judo japonais.

### BRONZE POUR CÉLINE LEBRUN

Ce dernier a connu une faste journée, jeudi, faisant le plein de médailles (quatre) et gagnant deux titres. Celui des moins de 78 kg, sur lequel la Française Céline Lebrun avait des visées, est revenu pour la troisième fois d'affilée à Noriko Anno. Céline Lebrun a dû se contenter de la médaille de bronze, comme il y a deux ans, lors des précédents championnats du monde. « Ce n'était pas encore mon heure », a-t-elle déclaré.

G.v.k.



Les plus belles pages de l'été

Le Monde

À PARTIR DU SAMEDI 28 DATÉ 29-30 JUILLET 2001

## MAÎTRES SPIRITUELS

par Henri Tincq

L'été remplit les monastères et autres lieux de silence et de retraite. Qui sont les grands mystiques aujourd'hui ? A travers une série de portraits, redécouvrez six grandes traditions religieuses : le moine bouddhiste Thich Nhat Hanh ; le père abbé bénédictin Robert Le Gall ; le rabbin Adin Steinsaltz ; la pasteure protestante Lytta Basset ; le cheikh soufi Khaled Bentounès ; le père orthodoxe Placide Deseille.



# Très nuageux, avec ondées et orages

**SAMEDI.** Un anticyclone s'étend du proche Atlantique à l'extrême ouest de la France. La masse d'air est chaude sur notre pays, et de l'air froid d'altitude gagne par l'ouest. L'air devient instable, et des ondées orageuses se produisent sur une bonne partie du pays, avec des orages localement forts en fin de journée.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Les nuages resteront nombreux, avec des ondées orageuses une bonne partie de la journée. Les températures maximales iront de 22 à 27 degrés l'après-midi.

**Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Haute-Normandie, Centre.** Du Nord-Picardie à la Haute-Normandie, les nuages et les éclaircies alterneront. Ailleurs, le ciel sera très nuageux, avec des ondées et des orages locaux jusqu'en soirée. Il fera de 26 à 29 degrés l'après-midi.

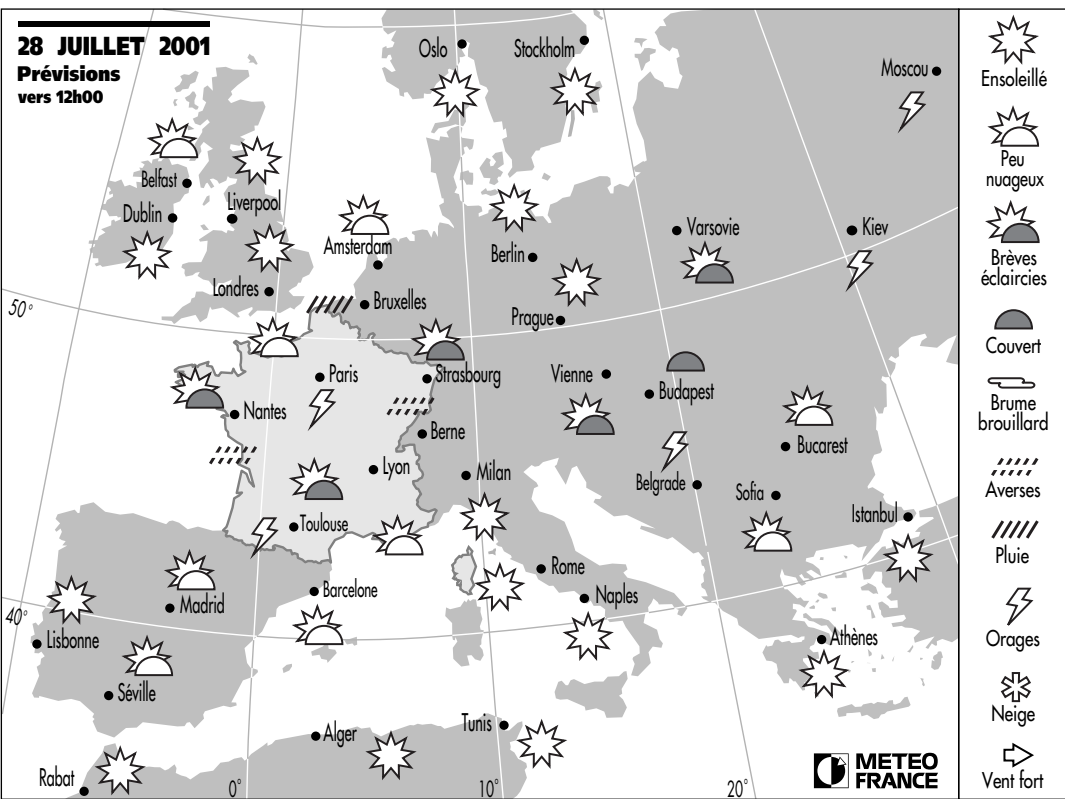
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Les nuages resteront nombreux, avec

des ondées orageuses, surtout l'après-midi. Les températures atteindront 27 à 32 degrés l'après-midi.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Sur Poitou-Charentes, les nuages et les éclaircies alterneront avec quelques ondées. Ailleurs, le ciel restera très nuageux, avec des ondées et des orages localement forts. Il fera 22 à 27 degrés l'après-midi.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Les nuages seront nombreux, avec des ondées et des orages, parfois violents l'après-midi et en soirée. Les températures maximales avoisineront 24 à 29 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Malgré quelques passages nuageux, le soleil sera prédominant. Les températures maximales avoisineront 28 à 32 degrés.



## PRÉVISIONS POUR LE 28 JUILLET 2001

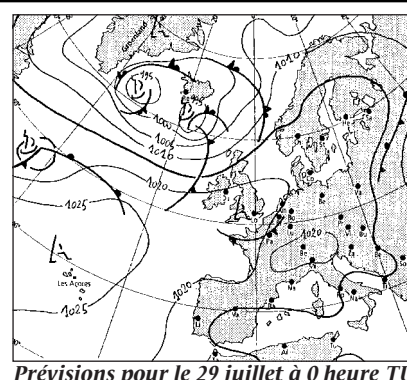
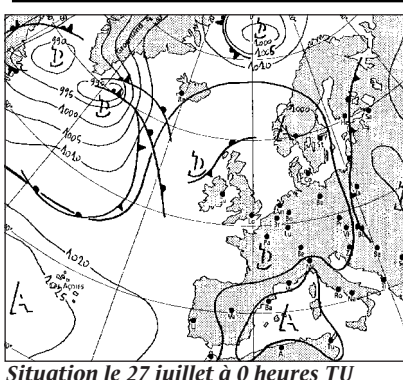
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole	
AJACCIO	18/31 S
BIARRITZ	19/21 P
BORDEAUX	19/25 P
BOURGES	18/28 P
BREST	14/22 P
CAEN	16/23 S
CHERBOURG	13/23 S
CLERMONT-F.	17/28 P
DIJON	18/29 P
GRENOBLE	16/30 P
LILLE	17/25 S
LIMOGES	19/24 P
LYON	20/29 P
MARSEILLE	20/31 S

PAPEETE	23/29 S
POINTE-A-PIT.	24/31 S
ST-DENIS-RE.	19/24 S
EUROPE	
AMSTERDAM	18/24 S
ATHENES	26/35 S
BARCELONE	20/26 S
BELFAST	15/24 S
BELGRADE	17/28 S
BERLIN	17/29 S
BERNE	15/26 S
BRUXELLES	18/25 P
BUCAREST	17/32 S
BUDAPEST	17/28 S
COPENHAGUE	16/26 S
DUBLIN	15/25 S
FRANCFORT	17/32 S
GENEVE	17/25 S
HELSINKI	12/24 S
ISTANBUL	24/32 S

KIEV	20/30 P
LISBONNE	17/24 S
LIVERPOOL	16/27 S
LONDRES	18/28 S
LUXEMBOURG	20/26 P
MADRID	20/32 S
MILAN	23/31 S
MOSCOW	19/26 P
MUNICH	14/28 S
MEXICO	22/33 S
MONTREAL	12/27 S
NEW YORK	19/30 S
SAN FRANCISCO	16/25 S
SANTIAGO/CHI	21/31 S
TORONTO	17/31 S
WASHINGTON	17/28 S
AFRIQUE	
ALGER	15/22 S
DAKAR	22/27 S
TENERIFE	16/26 S
VARSOVIE	16/26 S

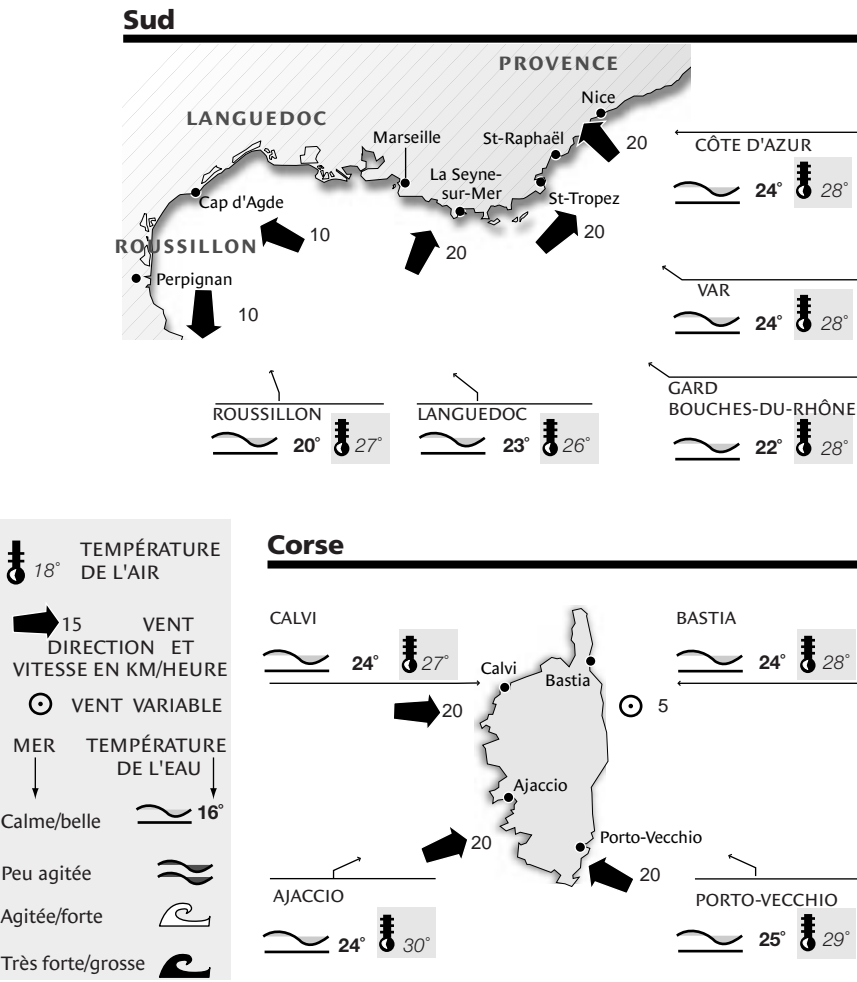
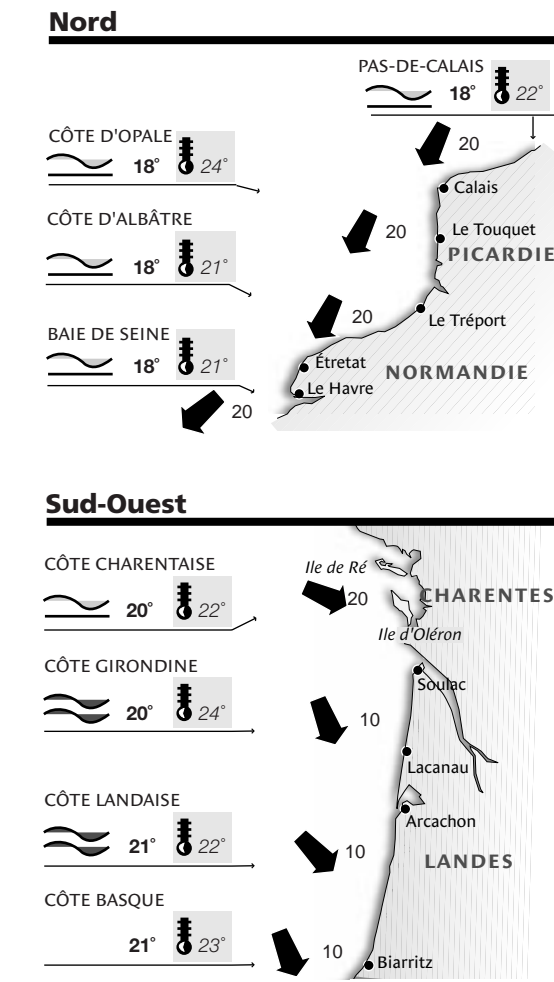
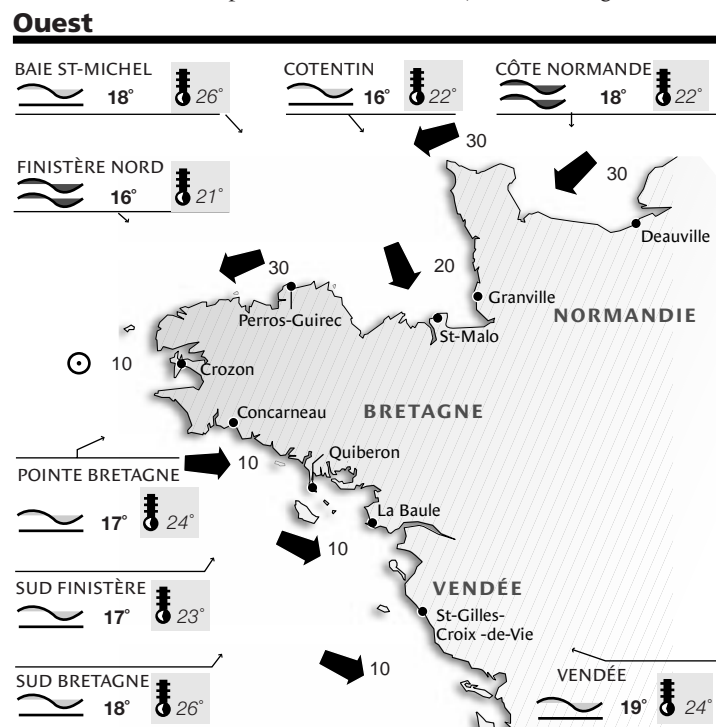
VENISE	23/28 S
VIENNE	17/27 S
AMÉRIQUES	
BRASILIA	17/28 S
BUENOS AIR.	1/11 S
CARACAS	24/27 P
CHICAGO	22/23 P
LIMA	15/18 C
LOS ANGELES	18/25 S
MEXICO	12/21 S
MONTREAL	16/25 S
NEW YORK	19/27 S
SAN FRANCISCO	14/21 S
SANTIAGO/CHI	4/17 C
TORONTO	18/26 S
WASHINGTON	18/27 C
ASIE-Océanie	
BANGKOK	27/35 S
BEYROUTH	26/31 S
BOMBAY	26/30 P
DJAKARTA	26/30 S
DUBAI	34/43 S
HANOI	27/30 P
HONGKONG	26/29 P
JERUSALEM	24/31 S
NEW DEHLI	28/32 P
PEKIN	19/31 S
SEOUL	26/32 C
SINGAPOUR	27/31 P
SYDNEY	11/14 P
TOKYO	25/30 S



# Sur les plages

Le 28 JUILLET 2001 vers 12 heures

Sur les côtes de la Manche, le temps sera privilégié avec de belles éclaircies une bonne partie de la journée. Sur les côtes bretonnes, les nuages seront nombreux avec des ondées et des orages locaux. Sur le reste des côtes atlantiques, le soleil fera de belles apparitions, avec quelques averses locales. Sur le pourtour méditerranéen, le soleil sera généreux.



## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 176

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

### HORIZONTALEMENT

I. Taillée à coups de ciseau. Pour tirer la précédente. - II. Prison aérienne. En dessous de la moyenne. Un peu d'intox. - III. Pistolet de secours. Quand La Poste fait la banque - IV. Artiste à la chaîne. A droite pour les spectateurs. - V. Dans la poche des Philippins. Assure le spectacle. - VI. N'ont pas quarante ans. - VII. Mesure l'irradiation. Ne fait qu'un avec Ré. Bien attrapés. - VIII. Précède la qualité. Lancés. Eclat de rire. - IX.

Découpage administratif. Trois points. - X. Organisation difficile à comprendre.

### VERTICALEMENT

1. Travaille sur le un du I horizontal. - 2. Bien pratique pour faire son trou. A peine fini, il recommence. - 3. Manœuvre singulière, ce qui est rare. - 4. Opposition poétique d'un autre temps. Recrètement forcé. - 5. Prend tout son temps dans les arbres. Possessif. Fait alliance. - 6. Prise de force. - 7. Bonne opi-

nion largement répandue. - 8. Ailes russes. Réussit à tenir tête aux lions. - 9. Il est facile de lui faire dire ce que l'on veut. Née sur les décombres de l'URSS. Sa clé fait l'ouverture. - 10. A un seul mat mais une grande voile. Structure commerciale. - 11. En général, il parle bien. - 12. Qui communique avec force.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 01 - 175

#### Horizontalement

I. Scotch. Glace. - II. Topiaire. Hop. - III. Rue. Seing. Ni. - IV. Après-rasages. - V. PEA. Eos. Maso. - VI. Oc. Bug. Sam. - VII. Noterait. Moi. - VIII. Turc. Myope. - IX. Ipé. Pi. Ur. Bu. - X. Néphrectomie.

#### Verticalement

1. Strapontin. - 2. Coupe-coupe. - 3. Opéra. Trêp (prêt). - 4. Ti. Bec. - 5. Casseur. PR. - 6. Hiérogamie. - 7. Rias. Iy. - 8. Gens. Stout. - 9. Gama. Pro. - 10. Ah. Gamme. - 11. Cônes. Bi. - 12. Episodique.

## PHILATÉLIE

# La convention de Genève sur les réfugiés

LA POSTE mettra en vente générale, le lundi 30 juillet, un timbre de 4,50 francs (0,69 euro) pour le cinquantenaire de la convention de Genève relative aux réfugiés.

En 1947, les Nations unies succèdent à la Société des nations et créent l'Organisation internationale pour les réfugiés, puis le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) en 1951, dont une convention définit le statut. Cet organisme prend le relais du Haut-Commissariat de la SDN pour les réfugiés, créé en 1921, remplacé en 1930 par l'Office international Nansen, du nom de son premier président, Fridtjof Nansen (1861-1930).

Le HCR, dirigé par le Néerlandais Ruud Lubbers, a pour but de protéger et d'aider les réfugiés dans le monde, actuellement plus de 26 millions d'individus dans 140 pays. La convention donne une définition du réfugié, « personne qui se trouve hors de son

pays d'origine, car elle craint, avec raison, d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques et qui ne peut ou ne veut se réclamer de la protection de ce pays ou y retourner par crainte de subir des persécutions ». Son siège est à Genève (Suisse), mais il dispose de bureaux dans 115 pays et emploie près de 5 000 personnes. Le HCR a obtenu le prix Nobel de la paix en 1954 et 1981, après que Nansen lui-même, en 1922, puis l'Office Nansen, en 1938, eurent obtenu cette distinction.

En France, à partir de 1926, des timbres fiscaux, certains à l'effigie de Nansen, furent émis à la suite d'une résolution de la SDN relative à la délivrance de certificats d'identité aux réfugiés nécessiteux.

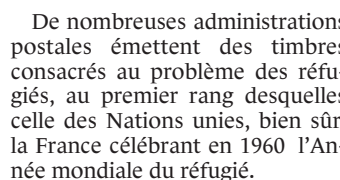
### EN FILIGRANE

VOITURE POSTALE. La poste d'Åland a mis en vente son cinquième véhicule postal miniature, un fourgon Morris 1000 de 1962, tiré à 7 000 exemplaires (60 marks finlandais, Service philatélique, PB 100, FIN-22101 Mariehamn, Åland, Finlande, et www.posten.aland.fi).

## LE CARNET DU VOYAGEUR

FRANCE. Selon une étude réalisée par l'institut Ipsos, auprès d'un échantillon de 937 personnes, 71 % des personnes interrogées ont une bonne opinion des agences de voyages et 37 % y étaient entrées au cours des douze derniers mois. En revanche, 55 % des personnes interrogées estiment que le recours à une agence représente un coût supplémentaire. Une opinion que la prochaine campagne de communication du Syndicat national des agents de voyages (SNAV) devrait s'efforcer de corriger.

BRÉSIL. La compagnie Varig a inauguré une quatrième fréquence hebdomadaire entre Paris et Rio de Janeiro. Ce nouveau vol décolle de Rio le lundi à 22 h 10 pour atterrir à Paris le mardi à 14 h 15, et part de Roissy-Charles-de-Gaulle le mardi à 23 heures, pour arriver le lendemain matin à 5 h 30 à Rio. Renseignements au 0-810-63-61-62, dans les agences et sur Internet (www.varig.fr).



De nombreuses administrations postales émettent des timbres consacrés au problème des réfugiés, au premier rang desquelles celle des Nations unies, bien sûr, la France célébrant en 1960 l'Année mondiale du réfugié.

Le timbre, au format horizontal 35 x 22 mm, conçu par Sylvie Patte et Tanguy Besset, est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante. La vente anticipée se déroulera à Paris (16<sup>e</sup>), le samedi 28 juillet, au bureau de poste temporaire ouvert au Centre de conférences international, 5, avenue des Portugais.

Pierre Jullien



● DEPUIS bientôt onze ans, le festival Les Temps chauds, une manifestation musicale qui circule dans une quinzaine de communes de l'Ain, favorise les rencontres entre des

artistes du terroir et des cinq continents. ● AINSI, des groupes hongrois (Amare Save), maliens (Tartit), du Rajasthan (Musafir) et le chanteur basque Benat Achiary sont

**FESTIVAL**  
été 2001

venus à Villars-les-Dombes se produire dans le parc des Oiseaux. ● « PÔLE de ressources pour les musiques du monde au service de l'aménagement culturel du terri-

toire, Les Temps chauds sont des passeurs de curiosités et bâtissent une route entre villes et champs », explique au Monde Françoise Cartade, directrice artistique de ce festival.

## Les Temps chauds rendent la musique aux oiseaux

Villars-les-Dombes/Musique. Dans une ambiance enchanteresse, le groupe touareg Tartit et le poète-chanteur basque Benat Achiary tiennent en éveil les rives d'un étang au cœur des Dombes

**LES TEMPS CHAUDS.** Festival ambulant dans l'Ain. Prochains spectacles : Les Passantes, Pedro Aledo, les Mahotella Queens, Jag Virag et Amare Save le 27 juillet, à Neuville-les-Dames ; Pedro Aledo, l'Eléfanfare / Collectif Ishtar, Mei Tei Shô, l'Orchestre national de Barbès le 28 à Châtillon-sur-Chalaronne. Prix des places : de 80 F à 130 F (12,20 € à 19,82 €). Tél. : 04-74-21-00-28.

**VILLARS-LES-DOBES**  
de notre envoyé spécial

Suivez le guide. Etrange et immense silhouette blanche, le personnage s'avance en ondulant, léger, aérien, malgré son embonpoint certain. Il mène son petit monde vers un autre lieu de musique, sur la berge, un peu plus loin. Dans les allées, du crépuscule à la nuit profonde, cinq acteurs échassiers (Compagnie des Quidams et Inko'Nito), le corps drapé dans une toile gonflée d'air astucieusement éclairée de l'intérieur, déambulent. Le public, réparti en petits groupes, suit ces lanternes magiques et déroutantes sous un ciel généreux en étoiles.

D'où vient-on, où va-t-on ? « Je ne sais pas, répond celui-ci, je suis. », « On a écouté de la musique espagnole et nous allons je crois vers les Touareg maintenant », dit un autre, qui a oublié de lire le carnet de route remis à chacun au départ. Moins distrait, il aurait appris que ce soir le voyage musical proposé par Les Temps chauds passait entre autres par la Hongrie (le groupe tsigane Amare Save), le Mali (Tartit), le Rajasthan (Musafir, mené par le joueur de tabla Hameed Khan), mais que d'Espagne il n'était nullement question. Pas très sûr du point de chute suivant de cette déambulation nocturne, sans trop savoir, on avance. Cela fait partie du jeu, du mystère et de la magie proposés aujourd'hui par ce festival jamais à court d'idées. La scène se passe dans le parc des Oiseaux de Villars-les-Dombes, un espace enchanteur où entre terre, eau, chants et cris d'oiseaux (400 espèces du monde entier, dont 23 en voie de disparition), quiétude, sérénité et dépaysement retrouvent leur sens de valeurs fondamentales.

En s'épanouissant dans des lieux comme celui-ci, la musique a tout à gagner. Même l'essentiel :



PHOTOS CLARISSE GINON

le fameux supplément d'âme. Françoise Cartade, celle qui mène les rêves et fait gonfler leurs voiles aux Temps chauds, le sait : « Ici, au milieu des oiseaux messagers entre le ciel et la terre, on n'est plus dans un rapport frontal scène-public. On crée un cercle, une famille, même si c'est éphémère, autour des musiciens et des chanteurs. »

Le nombre des projecteurs a volontairement été limité. On a préféré allumer du feu, mettre de la vie, des braseros, créer des « nids de rencontre » auprès desquels chacun, en famille, se laisse glisser dans une écoute attentive et curieuse. Assis sur le sol, l'ensemble tamashek (touareg) du Mali, Tartit, transporte au cœur du désert.

L'atmosphère est celle des veillées au coin du feu dans les campements. Le temps se dérobe devant le chant des femmes. Elles marquent le rythme en frappant dans leurs mains ou sur un tindr

Ci-dessus, les musiciens de Musafir, Tsiganes du Rajasthan, et leur danseuse (ci-dessous). A droite, les femmes du groupe Tartit, Touaregs du Mali.



(petit tambour fait d'un mortier recouvert d'une peau de chèvre). Parfois l'une se lève et, tandis que les voix continuent à tisser leurs envoûtantes mélodies, le regard laisse capter par les ondulations du corps et des mains, les sourires apaisants.

Ces chants, ponctués de youyous, disent le bonheur d'être en paix, prônent la conciliation, l'entente, appellent à lutter contre la famine, la sécheresse. A travers passe toute la vie du peuple touareg, filtrent les échos de leur histoire avec ombres (notamment les massacres perpétrés contre eux au Niger en 1990) et éclaircies (fin des hostilités entre la rébellion touareg et le gouvernement

malien en 1997). Quand la musique s'éteint, quand les voix retombent, avant de suivre le géant blanc qui guidera jusqu'à l'autre côté de l'étang pour le concert suivant, chacun s'approche du banc de pierre où les femmes ont disposé colliers, tissus, coffres en bois, des objets d'artisanat vendus au profit d'une association travaillant pour la scolarisation des filles touareg au Mali.

« Dans la culture touareg, la femme est le pilier de la société, raconte Fadimata. Nous avons un proverbe qui dit "la femme c'est le pantalon de l'homme", ce qui signifie que sans elle il est nu, il n'est rien. Celle-ci doit maintenant se réveiller, et à partir de là tout va

marcher. Nos hommes ne vont jamais faire obstacle à cet éveil car dans notre société, par rapport à d'autres communautés africaines, la femme, qui jouit d'un statut particulier, est très respectée. »

Le nom du groupe, Tartit, signifie « Union, déclare Fadimata. Il était celui d'un autre ensemble monté au départ par Amano, notre griot, joueur de tehardent [luth] en Mauritanie au début des années 1990. En mars, pendant quatre jours, nous avons organisé un festival, Temakanit, auquel ont participé des musiciens tamasheks du Mali et quelques-uns du Niger. C'est une rencontre qui existe depuis longtemps en fait, un regroupement de campements. On dis-



cute de différents problèmes politiques, sociaux, à propos de la décentralisation, de la scolarisation, des femmes, du nomadisme et de la sédentarisation. Le gouvernement malien a envoyé des représentants et plusieurs ambassadeurs étrangers ont fait le déplacement. On cherche des réponses, des solutions. »

### L'atmosphère est celle des veillées au coin du feu dans les campements

Le soir, après les forums, place à la musique. Avec la rébellion, ces rencontres avaient dû s'arrêter par la force des choses. « Beaucoup d'entre nous avaient quitté le pays. » Maintenant, le calme est revenu et avec lui les exilés. Le festival a repris il y a deux ans. « Nous sommes aidés par des ONG d'Allemagne, de Norvège et par le gouvernement malien. Ce genre de rencontres est très important pour la paix, la compréhension entre les peuples. »

Il n'y a pas de chant sur les oiseaux dans le répertoire de Tartit (disponible en CD chez Fonti Musicali et Network). « Chez nous il n'en reste plus que quelques-uns dans les oasis, mais ils sont tous en train de disparaître à cause de la sécheresse. » Installé au pied de la Cabane aux Perroquets, frappant son tambour, ou genoux à terre martelant une pierre avec des bambous, le poète-chanteur basque Benat Achiary, accompagné par Sylvain Nallet (clarinette), Gérard Chagnard (saxophone), Sébastien Eglème (violin) fait chanter l'aigle ou l'oiseau privé d'amour enfermé dans une cage, ressuscite celui qui est mort, enterre sous terre, mais dont on entend encore le chant en tendant l'oreille. Habité d'une véhémence vitale, le chanteur offre aux étoiles ses improvisations poignantes. Dans la volière, derrière le public, les keas, perroquets de Nouvelle-Zélande, joueurs impénitents, cette nuit n'ont pas sommeil. Ils crient du plus fort qu'ils peuvent contre ces intrus venus déranger l'ordonnement de leur nuit.

Sur l'eau lisse de l'étang, à quelques mètres de là, glissent des bougies. Empruntée peut-être au film *Le Temps des Gitans*, avoue Françoise Cartade, une image pour voyager, rêver, oublier le bruit du monde, une image recrée grâce à Jean-Luc Gros, réveilleur de lumières de cette nuit particulière et rare au cœur de l'été dans le parc des Oiseaux de Villars-les-Dombes.

Patrick Labesse

## Un festival nomade, convivial et gourmand

**BOURG-EN-BRESSE**  
de notre correspondant

Depuis bientôt onze ans, le festival Les Temps chauds promène son itinérance musicale, conviviale et gourmande, entre les rives d'une quinzaine de communes de ces terres humides de bocages et d'étangs que sont la Bresse et la Dombes, promues quais d'embarquements, jetées, ports ouverts sur les voix, les chants et les musiques du monde. Blonde aux accents généreux de tragédie grecque, Françoise Cartade, qui préfère le vocable de « fabricante de curiosités » à l'appellation de directrice artistique, est l'âme et la gardienne de cette manifestation.

Voué au vagabondage, au métissage et au nomadisme de la musique et de l'âme, le festival Les Temps chauds, est d'abord affaire d'ambiance.

Il fait escale dans les lieux, parfois oubliés ou délaissés, du patrimoine local : cours de fermes bressanes du XVIII<sup>e</sup> siècle, placettes, squares, chapelles, jardinets, parcs de châteaux, bords d'étangs et rives de rus, îles, églises...

« PASSEURS DE CURIOSITÉS »

Chaque commune visitée – certaines ont moins de cinq cents habitants – devient partenaire du voyage en mobilisant sa population, élus, pompiers, clubs de jeunes, associations de gymnastique volontaire, boulistes et chasseurs, pour accueillir au mieux les artistes. Entre concerts-pique-niques, concerts-promenades, dégustations de vins et de produits du terroir, apostrophes musicales et vocales, le festival Les Temps chauds, est d'abord affaire d'ambiance.

« Pôle de ressources pour les

musiques du monde au service de l'aménagement culturel du territoire, les Temps chauds sont des passeurs de curiosités et bâtissent une route entre villes et champs », explique Françoise Cartade. La manifestation, dont le budget dépasse les 2,3 millions de francs (0,34 million d'euros), n'existerait pas sans l'implication de plusieurs dizaines de bénévoles.

Elle est largement soutenue par les pouvoirs publics (l'Etat via la direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes, la région, le conseil général, les collectivités territoriales et locales) qui assurent 70 % du budget. En revanche, le mécénat privé joue un faible rôle et devrait être davantage sollicité.

Soucieuse d'ancrer le festival dans son territoire par un travail permanent de recherche, d'échange et d'ouverture, Françoise Car-

tade a lancé « Le fil de l'air », en partenariat avec les écoles primaires et les collèges du secteur. Des auteurs-compositeurs, représentatifs des musiques du monde, sont invités à composer des chansons qui sont interprétées par les élèves, dans la langue d'expression de l'artiste, en sa compagnie et avec l'appui des intervenants en milieu scolaire, avant d'être gravées sur un album – deux disques ont déjà été enregistrés. En 2000, plus de 500 enfants, de 7 à 11 ans, ont participé à cette opération.

Cette année, derrière le petit bois de l'école de Buellas, les élèves ont rencontré Jag Virag, une troupe de jeunes musiciens tsiganes, quelques heures avant que les parents de ceux-ci, membres du groupe hongrois Amare Save, ne donnent un concert au festival.

Laurent Guigon

HELENE MARTINI & ses amis présentent  
**A PARTIR DU 4 SEPTEMBRE**  
**Marianne JAMES**  
la diva  
**Ariane CADIER**  
la pianiste

**L'ULTIMA**  
**Récital**  
**LES ADIEUX**  
**IRREVOCABLES**  
AUX  
**FOLIES BERGERE**

FOLIES BERGERE  
www.foliesbergere.com  
30 rue de la République - 69001 LYON  
Du mardi au samedi à 20 h 30  
Réservations : 01 44 79 98 98  
Magasins FNAC  
Carrefour - 0892 68 36 22  
www.fnac.com

ALL TO THEATRE - 0952 727 785 - www.alltotheatre.com - Touareg  
121 F à 19,82 €

AIR FRANCE  
fonds soutien  
subventionnée par la Mairie de Paris





La danseuse Nacera Belaza dans « Petite logique des forces », une chorégraphie d'Heddy Maalem, sur des images de Nicolas Klotz.

CHRISTIANE ROBIN

## Les « gros plaisirs » du peintre Constant

Antibes/Exposition. Connu pour ses mièvreries, l'artiste hollandais fut aussi membre des groupes Cobra, MIBI, et créateur de New Babylon

**CONSTANT, UNE RÉTROSPECTIVE.** Musée Picasso, château Grimaldi, place Mariéjol, 06600 Antibes. Tél. : 04-92-90-54-20. Tous les jours (sauf lundi), de 10 heures à 18 heures ; nocturne vendredi, jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 15 octobre. Entrée : 30 F (4,5 €). Catalogue : éd. RMN, 152 p., 190 F (28,97 €). A lire aussi les quatre ouvrages de Jean-Claire Lambert consacrés à Constant, publiés aux éditions Cercle d'art.

### ANTIBES

de notre envoyé spécial

Il y a un mystère Constant. Imaginons Guy Debord écrivant, durant le dernier quart de siècle, un livre par an pour la « Bibliothèque rose ». Toutes proportions gardées, c'est ce qui arrive à l'artiste hollandais. Il peint, inlassablement, des toiles d'une mièvrerie implacable. « Les chiens aboient, la caravane passe », dit-il, superbe et sans craindre le lieu commun, de ces critiques imbéciles qui n'ont pas compris qu'il était la réincarnation de Titien. Ce que nous connaissons de Titien nous range parmi les béotiens ou les canidés. Ces trente dernières années, la caravane Constant rend plutôt hommage à Weisbuch, dans le meilleur des cas. A Toffoli, dans le pire. Evidemment, ça plaît. C'est bonbon, lisse, et bien joli.

Pour paraphraser un des mâtins de la profession, Denis Diderot, on ajoutera : « Monsieur Constant, cela est diablement fade. Belle omelette, bien douillette, bien jaune et point brûlée. » Mais le Musée d'Antibes n'est pas connu pour céder à ce genre de facilité. Alors, pourquoi une telle rétrospective ? La réponse est un aboiement : parce que, avant d'être, Constant a été.

Constant Anton Nieuwenhuis, dit Constant, est né le 21 juillet 1920. Dès son plus jeune âge, écrit sa dernière épouse, qui est aussi sa biographe, il a été « inspiré par les muses ». Les déesses le laissent heureusement tomber lorsqu'en juillet 1948 il fonde, avec Corneille et Appel, l'Expérimentele Groep de Hollande. De même, elles doivent regarder

ailleurs lorsqu'il cosigne, en novembre 1948, dans un bar du quai Saint-Michel, à Paris, un manifeste dirigé contre André Breton, et le tour mystique dans lequel s'engageait, selon les protestataires, le surréalisme parisien. Ce tract marque la naissance du groupe Cobra (Copenhague, BRuxelles, Amsterdam). Auprès des poètes Christian Dotremont et Joseph Noiret, noyaux durs du Centre surréaliste révolutionnaire belge, étaient venus les peintres Asger Jorn, représentant le Groupe expérimental danois, Appel, Corneille et Constant, pour le Groupe expérimental hollandais.

Expressionniste, l'art de Cobra pourrait se résumer par cette phrase de Corneille : « Pas de bon tableau sans un gros plaisir » ; avant-gardiste, son rapport avec la culture officielle se définit par cette autre, de Dotremont : « Je ne vais dans les musées que pour enlever les muselières. » Willem Sandberg, directeur du Stedelijk Museum d'Amsterdam, en fit l'expérience : l'exposition Cobra qu'il organisa en novembre 1949 faillit lui coûter sa place. Dotremont prononça un discours, que personne ne comprit, mais où le mot « soviétique » revenait comme un leitmotiv. Il provoqua une émeute. Le groupe Cobra s'est autodissous en octobre 1951.

### PROJET RÉVOLUTIONNAIRE

Les tableaux que Constant réalise à cette époque ont pour titre *Masque de désobéissance*, *Satyre*, *Le Bouc émissaire*. Ils sont âpres, rudes, sans concession. Mais Constant est pauvre, isolé à Paris après l'éclatement du groupe, et cherche sa voie. Il va la trouver du côté des jeunes lettristes. Avec Asger Jorn, Constant crée, au début de l'année 1954, le Mouvement international pour un Bauhaus imaginaire (MIBI), qui s'opposait au New Bauhaus d'Ulm dirigé par l'artiste abstrait géométrique Max Bill, bien trop rigide à leur goût. De la rencontre des membres du MIBI et de Guy Debord, venu du mouvement lettriste, devait naître, en 1957, l'Internationale situationniste (IS). Constant y participe, jusqu'en 1960.

A Alba, en Italie, il visite l'artiste Pinot Gallizio, qui accueille sur ses terres des Gitans chassés de partout. Constant imagine pour eux le *Projet pour un camp de Gitans*, qui est le point de départ de New Babylon, projet révolutionnaire d'« urbanisme unitaire ». New Babylon eut une influence considérable sur la génération des jeunes architectes des années 1960, comme le groupe Archigram, par exemple. Constant imagine alors un monde nomade, aux habitants affranchis du travail, une ville-labyrinthe en transformation permanente. « *New Babylon*, écrit Constant, ne s'arrête nulle part (puisque la Terre est ronde), elle ne connaît point de frontières (puisque'il n'y a plus d'économies nationales), ni de collectivités (puisque l'humanité est fluctuante). Tout lieu est accessible à chacun et à tous. La Terre entière devient la demeure des Terriens... »

Un projet magnifique, qu'il concrétise sous forme de maquettes architecturales, imaginant sa cité nouvelle, secteur par secteur. En 1969, Constant suspend New Babylon, et peint l'*Ode à l'Odéon*. Il l'explique comme un hommage aux artistes qui ont occupé le théâtre parisien en 1968 : « Pendant une ou deux semaines, le théâtre est devenu un espace inimaginable de création de l'Homme ludens. C'est pour ça que j'ai fait ce tableau. » Depuis, il est essentiellement peintre. Hélas !

Michel Cournot

Harry Bellet

Ginette Escoffier-Carrère, directrice de Danse à Aix

## « Faut-il des sommes folles pour faire de belles choses ? »

**AIX-EN-PROVENCE**  
de notre envoyée spéciale  
Place de la Mairie, c'est l'heure de l'apéritif du soir. Sur une estrade, Simone Gomis, Harido Papa Salif Ka, Sophiatou Kossoko et Adayo Muslim Liadi, interprètes de la compagnie Heddy Maalem, accordent leurs gestes entre eux, en même temps qu'avec l'accordéon de Gwen Cresens (un collaborateur d'Alain Platel et de l'Orchestre philharmonique d'Anvers). Epidémic se propage par saccades d'un corps à l'autre. Ginette Escoffier-Carrère, en robe turquoise, debout au premier rang, n'en perd pas une miette. C'est « sa » dernière édition de Danse à Aix, une manifestation qu'elle créait en 1977. « Ginette », c'est une volonté inébranlable, avant d'être un personnage de cette ville où elle est née. Si, très vite, elle a réussi à donner à son festival une ouverture internationale, elle a su lui conserver une convivialité provençale, teintée d'élégance populaire et de retenue.

« Pourquoi avez-vous été une pionnière de la danse contemporaine ? »

« A Aix, on était un drôle de bande dont les membres s'appelaient Odile Duboc, Daniel Lariou ou Jean-François Duroure. Nous avions appris à danser chez

Hélène Mansio, le seul professeur en ville. Où danser à Aix ? Comme il n'y a pas de théâtres, on a inventé des lieux, occupant la rue et tous les coins où l'on pouvait dresser des tréteaux. La bande aixoise a continué la danse. Moi, j'ai voulu la servir autrement. Dès 1967, j'ai programmé une saison avec du théâtre et du jazz. J'y ai infiltré la danse contemporaine à petites doses. Elle faisait peur.

« La première grande dame à utiliser le cours Mirabeau, devant les badauds estourbis, a été Carolyn Carlson. Anne-Marie Reynaud dansait un feuilleton dont elle livrait le suspense jour après jour. Dominique Bagouet, qui était venu avec *Voyage organisé*, campait dans une petite caravane. En 1980, le ministère de la culture nous a donné le label de festival.

« Avec le Concours de Bagnolet, vous étiez un des rares viviers de la jeune danse française... »

« Pas seulement. L'Allemagne est tout de suite venue, avec Susan Linke et Marylen Breuker, puis très vite les Américains, tel David Gordon. Quand j'ai compris que la danse américaine était si active, j'ai souhaité faire un bout de chemin avec la chorégraphe Susan Buirge. C'est dans le

cadre de Danse à Aix qu'elle a emmené pour la première fois des compagnies françaises débutantes aux Etats-Unis. C'était en 1983. Jamais je ne pensais que la danse contemporaine deviendrait aussi sophistiquée.

« La ville d'Aix vous a toujours suivie ? »

« Maryse Joissains-Masini qui vient d'être élue est "mon" sixième maire. Tous les élus m'ont fait confiance. J'étais salariée par la mairie. J'aime le terrain. La mairie me soutient parce que certains événements, notre parti de suivi pédagogique intéressent l'ensemble des habitants. Tels les ateliers de hip-hop mis en place dans les cités. Les jeunes qui viennent de suivre un stage avec Frank II Louise nous ont également demandé d'inviter pour enseigner deux filles de NBC, "de véritables bombes" comme ils disent, qu'on verra dans le prochain film de Blanca Li.

« Est-ce qu'il y a un style Danse à Aix ? »

« Le développement des projets de rue – notre signature – et l'accueil du cœur... Dans notre programmation, si nous avons eu les plus grands – Alwin Nikolaï, Merce Cunningham –, notre vocation est de repérer les nouveaux talents ou ceux qui sont mécon-

nus. Cette année, nous présentons Heddy Maalem et Abou Lagraa, mais aussi Mikhaïl Honesseu, qui invente des danses abstraites en retournant à la source du Bauhaus.

« Comment avez-vous préparé votre succession ? »

« Un appel d'offres nous a valu plus de cinquante candidatures. Le plus brillant à l'oral a été Patrice Poyet, administrateur de la Compagnie Kélémenis à Marseille. C'est donc lui qui me remplace. Son projet s'inscrit dans l'esprit de Danse à Aix. Il trouve une situation très saine. Il est vrai que notre budget, d'environ 5 millions de francs (760 000 €), n'a pas augmenté en fonction de notre notoriété. Mais faut-il des sommes folles pour faire de belles choses ? »

Propos recueillis par Dominique Fréard

★ Danse à Aix. Tél. : 04-42-23-41-24. De 70 F (10,6 €) à 250 F (37,9 €). Le 27 juillet : Abou Lagraa, Val de l'Arc, à 22 heures ; le 28 juillet : bal avec Philippe Chevalier, IUFM, à 22 heures ; le 2 août : Ballet de Hambourg, Théâtre de l'Archevêché, à 21 h 30 ; le 5 août : Ballet Preljocaj, Théâtre de l'Archevêché, à 21 h 30.

## « La Polonaise d'Oginski », une rêverie moscovite balayée par la poussière

Avignon/Théâtre. La fille d'un ambassadeur soviétique, malade, quitte New York pour les lieux dénaturés de son enfance

**LA POLONAISE D'OGINSKI**, de Nikolai Koliada. Mise en scène : Lisa Wurmser. Avec Ophélie Orecchia, Frédéric Kontogom, Catherine Vinatier. Baraque Charbran, dernière le 27 juillet, à 18 heures. Tél. : 04-90-14-14. 120 F (18,29 €) et 140 F (21,34 €). Durée : 3 heures.

### AVIGNON

de notre envoyé spécial

Du très beau théâtre de la Russie nouvelle, une œuvre lucide, libre, profonde. Si riche d'invention, de méditation, qu'elle risque des malentendus. Dès le premier feu : le décor. Irréel, impossible. Un lustre géant, comme vous en voyez seulement au plafond des théâtres. Mais, hors d'usage, il touche presque le parquet. Et le parquet aussi est à n'y pas croire : une immense mosaïque, ronde, faite des bois les plus précieux, les plus beaux. Comme le lustre, elle est « oubliée », recouverte de moutons de poussière blanche (mais c'est peut-être de la neige), que les acteurs, tout au long de la pièce, balayeront, passeront à l'eau claire, en pure perte.

L'auteur nous dit qu'il s'agit là, à Moscou, de la demeure d'un ambassadeur soviétique qui a été tué en Afghanistan. Ce qui est inadmissible. Une ambassade russe à l'étranger est parfois, comme toute ambassade, un lieu

superbe. Mais un diplomate soviétique, de quelque rang qu'il soit, habite, du temps de Brejnev ou de Gorbatchev (la pièce se situe par là), un appartement sans faste. Des folies ont été dites sur les privilèges de la nomenclatura. Les datchas de fonction des dirigeants n'ont jamais atteint le luxe que connaît Chirac au fort de Brégançon, ou Jospin à Marly, dans sa merveille de « Lanterne ». Nicolas Koliada nous engage donc, dès le premier regard, dans un conte – conte de fées ou de faits, moitié-moitié.

Dans ce décor de mystère entre en trombe une jeune femme. La fille de l'ambassadeur. Censée avoir vécu ici, naguère, mais depuis cinq ou neuf ans, elle était fixée à New York. Où elle connut, par moments, le trottoir. Elle est droguée. Survoltée. Et accompagnée d'un ami – un travesti. Une caricature de travesti, plutôt. Car le cinéma et, plus d'une fois, la télévision nous ont fait toucher la vie des travestis, ce n'est pas simple, ce n'est pas le bonheur. Koliada, par l'image de ce New-Yorkais travesti, grotesque, veut-il nous rappeler les caricatures des bourgeois à haut-de-forme et cigare dans les films soviétiques des années 1920, alors qu'avant octobre de grands cinéastes russes, Evgueni Bauer entre autres, avaient su filmer, très juste, le gratin de Londres ou de Paris.

La fille de l'ambassadeur dit être venue

retrouver « son monde ». Surtout ou aussi son ancien amour, un garçon qui promettait, mais qui à présent est devenu ténébreux, marginal, et ne fait que jouer, dans les couloirs du métro, les premières mesures d'une sonate pour violon, *La Polonaise*. Il a aimé autrefois son émigrée américaine, il l'a trop attendue, il la retrouve malade, cocaïnomanie ou autre chose, il ne veut plus l'entendre.

Nicolas Koliada nous engage, dès le premier regard, dans un conte – conte de fées ou de faits, moitié-moitié

Nous arrivons à ce qui est l'épine dorsale de la pièce : le « monde » qu'est venue retrouver l'émigrée new-yorkaise, sur quoi elle compte pour se sauver, pour guérir, il est là. Il n'a pas failli. Ce sont trois Russes demeurés sur place, soi-disant les anciens domestiques de l'ambassadeur. Ludmilla la servante, Sergueï le chauffeur et Ivan le jardinier. Là aussi, nous sommes en plein rêve.

Jamais l'ambassadeur n'aurait eu tous ces employés à son service, et jamais ils n'auraient été autorisés à occuper, après la mort du patron, ce palais. Ils sont les êtres les plus invariables de la pièce. Et ce sont eux les plus réels, les plus patients, les plus résolus, les plus sensés. Les plus russes. Ils ont traversé toute l'ère soviétique. C'est Ludmilla, la femme du groupe, qui, jour après jour, les a fait tenir bon (l'interprète, Ophélie Orecchia, est magnifique). Elle ne désarmera jamais. C'est à elle que l'auteur donne les derniers mots de la soirée : « Nous survivrons. Nous sommes insubmersibles. »

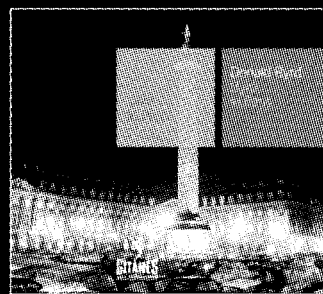
Décor, interprétation, sont bien, semblent en prise sur ce qu'a voulu nous dire l'auteur. La traduction de Lily Denis fait, comme toujours, pour le mieux, mais il est clair que ce texte n'est pas traduisible, tant il allie, ligne après ligne, langage oral, termes anachroniques, poésie. La mise en scène de Lisa Wurmser serait en tous points remarquable si elle n'avait commis la faute d'indiquer ou de permettre à la New-Yorkaise de retour une voix résolument artificielle, une voix d'idiote, haut perchée, criarde, insupportable, et cela est on ne peut plus grave, parce que c'est cette voix idiote qui domine tout le dialogue : la pièce en est tout écorchée.

Une collection de 71 références.

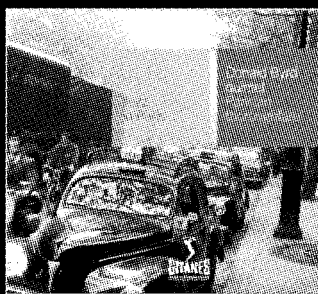
Le jazz au fil de la Seine...

Les plus grands artistes de jazz enregistrés à Paris

Jazz in Paris



4 Donald Byrd : Byrd in Paris 833 994-2



5 Donald Byrd : Parisian Thoroughfare 833 995-2

Deux oiseaux rares.

Exhumés d'une époque où le jazz à l'Olympia se conjugait le mercredi "pour ceux qui aiment le jazz", deux disques longtemps rarissimes que se disputaient les collectionneurs japonais. Uniques traces d'un quintette rapelant les Jazz Messengers d'Art Blakey mais dont le trompettiste-leader, Donald Byrd, offrait un discours plus fluide, tandis que le saxophoniste Bobby Jaspar inventait comme on rêve une sorte de "cool hard-bop".





# Les Nadar, industriels de l'image moderne

Aix-en-Provence/Photographie. Une exposition permet d'explorer les productions artistiques et commerciales variées de l'atelier familial de prises de vues de Félix, Adrien et Paul Tournachon

**NADAR.** Galerie d'art du conseil général, 21 bis, cours Mirabeau, 13100 Aix-en-Provence. Tél. : 04-42-93-03-67. Tous les jours, de 10 h 15 à 12 h 45 et de 13 h 30 à 18 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 30 septembre.

## AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyé spécial  
Les Nadar sont trois. L'inventeur du pseudonyme se nomme à sa naissance, en 1820, Gaspard Félix Tournachon, et signe d'abord Nadard avant de supprimer le deuxième « d ». Il a un frère, Adrien, né en 1824, lequel tantôt s'associe à son aîné, tantôt se querelle avec lui. Selon l'état de leurs relations, il signe Tournachon ou Nadar jeune. Le troisième Nadar, Paul, naît en 1856, fils de Félix.

Il commence par suivre et imiter son père, puis se fâche avec lui à son tour, si bien que Félix prétend lui interdire d'employer le pseudonyme familial, avant de le lui abandonner, par lassitude. La même signature a été imprimée sur des photographies datant des années 1850 et sur des tirages des années 1910 et 1920, travaux de Paul qui, jusqu'à sa mort en 1939, exploite la notoriété de la marque.

De là bien des problèmes : telle épreuve remonte-t-elle au Second Empire ou à l'entre-deux-guerres ? Quel en est l'auteur ? Cette notion a-t-elle un sens, appliquée à une production qui mobilise, outre le ou les signataires, une vingtaine d'assistants ? Ne vaudrait-il pas mieux considérer que les images estampillées Nadar relèvent d'une industrie – ce qui ne signifie pas qu'elles soient nécessairement sans qualités artistiques ?

Ce point de vue a été adopté pour organiser une exposition qui se consacre moins à l'homme qu'à sa maison, en puisant dans la col-

lection de Michel et Michèle Auer. Ce n'est pas la première consacrée au sujet, il s'en faut de beaucoup. Ce n'est pas la meilleure non plus : les épreuves présentées sont parfois dans un état fort médiocre. Ce n'est pas la plus scientifique, et le catalogue n'est pas un modèle de rigueur historique. Elle vaut surtout par la diversité des documents, qui illustre la variété des activités des Nadar.

Les portraits y sont en nombre. Gloires littéraires (Hugo, Gautier, Daudet), musicales (Gounod), militaires, médicales, ecclésiastiques ou théâtrales : il y a de tout, du grand tirage à encadrer au format carte de visite, vendu à l'unité ou par séries. Mais la maison photographique aussi bien les animaux ou les curiosités. En 1854, Adrien se fait remarquer pour ses clichés de moutons et de vaches pris au concours agronomique de Paris. Félix, entre 1862 et 1865, conduit des expériences de photo en lumière artificielle dans les catacombes, où les motifs métaphysiques abondent. Le même expérimente la vue aérienne, en ballon, à 520 mètres au-dessus de Montmartre, et publie en 1863 un *Manifeste de l'autocomotion aérienne*. Plusieurs pièces évoquent ce Nadar-là, qui se rêva inventeur de dirigeables et manqua de ruiner dans de telles tentatives.

## DÉPOSER DES BREVETS

Elles suggèrent que la modernité du ballon et celle de la photo se confondent dans son esprit. Il faut leur ajouter celle de la lithographie et de la presse, dont il a été, à ses débuts, un fournisseur d'une terrible proximité : feuillets, caricatures, critiques nourries *Le Commerce*, *Le Charivari*, *La Revue comique*. Livres et albums suivent, dont le *Panthéon Nadar*, recueil des gloires du temps, mais aussi bien un jeu de l'amour et de l'hyménée, inspiré du jeu de l'oie. Et des gouaches, et



La « une » du « Journal amusant » daté 27 juillet 1867.

des dessins, et des contes, et des illustrations, tout cela jusqu'à sa mort en 1910.

Ces productions hétéroclites se côtoient dans les salles dans un désordre paradoxalement plus significatif que ne le serait un classement rigoureux. Car d'ordre et de méthode, Félix ne fut jamais soucieux. Il avait mieux à faire : inventer, accélérer les progrès techniques, déposer des brevets,

gagner, perdre, se refaire, aller vite, monter haut. Et dîner avec Gautier ou Baudelaire. Et encore prêter son atelier du boulevard des Capucines à des peintres en quête d'un lieu. Ces peintres, c'était Monet, Renoir, Degas ; et l'exposition, la première du groupe impressionniste, en 1874. Encore une histoire de modernité.

Philippe Dagen

## HORS CHAMP

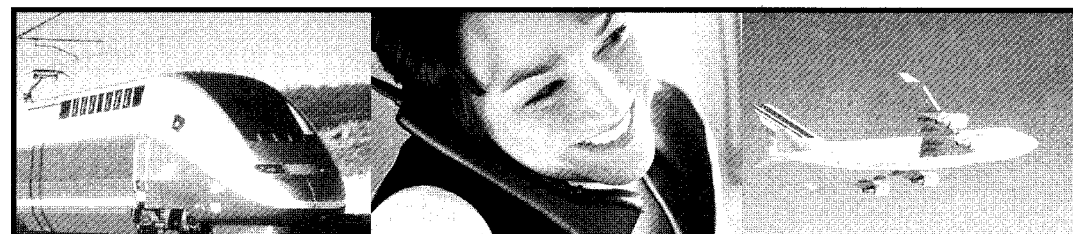
■ **CINÉMA** : une plainte contre Pedro Almodovar a été déposée par l'Association Amnistia Animal pour avoir infligé à quatre taureaux « une souffrance réelle entraînant la mort » lors du tournage de son nouveau film, *Parlez avec elle*. Selon la production, ces taureaux ont été combattus et tués lors de corridas effectuées pour le tournage, avec le concours d'une école de taumachie dont les élèves s'entraînent régulièrement en mettant à mort des toros de lidia.

■ **L'actrice australienne Nicole Kidman a enfin signé son contrat pour jouer le rôle principal du prochain film du cinéaste danois Lars von Trier, *Dogville***. Il y a quelques jours, le cinéaste avait publiquement annoncé qu'il n'avait plus la patience d'attendre cette signature. Le tournage du film, dont l'action est située aux Etats-Unis, commencera donc comme prévu en janvier 2002, dans les studios de Trolhaetta, en Suède.

■ **Le cinéaste Jean-Charles Tacchella, réalisateur de *Cousin cousine*, a été réélu le 24 juillet président de la Cinémathèque française pour un mandat d'un an**. Humbert Balsan et Martine Offroy ont été élus vice-présidents du conseil d'administration, qui réunit Jean-Michel Arnold, Danièle Heymann, Bruno Blankaert, Janine Langlois-Glandier, Janine Bertrand, Laurence Braumberger et Jean Rouch.

■ **PATRIMOINE** : Catherine Tasca, ministre de la culture, a annoncé le 26 juillet le rachat par l'Etat de la villa Cavrois, à Lille. Construite par l'architecte américain Mallet-Stevens en 1932, elle est classée monument historique, et son acquisition permettra « la sauvegarde et la restauration par l'Etat de cet édifice remarquable. Après les premiers travaux d'urgence de clos et de couvert, des études doivent être conduites en partenariat avec les collectivités sur les possibilités de réutilisation culturelle de la villa ».

■ **MUSIQUE** : la mairie de Moscou a refusé de donner son feu vert à l'organisation d'une Love Parade en septembre, estimant qu'une telle manifestation serait de la « propagande en faveur du dévergondage ». – (AFP.)



**Vous êtes en charge des voyages de votre entreprise !**

Visitez le plus grand salon des professionnels du tourisme et des voyages !

**TOP RESA 2001**  
DEAUVILLE 20-21-22 SEPTEMBRE

**Les Conférences**  
Jeudi 20 septembre  
11h00 : faut-il globaliser ses achats voyages dans un contexte multinational ?  
15h00 : AIR FRANCE / SNCF : les grandes manoeuvres sont engagées.

**Vendredi 21 septembre**  
11h00 : Chargés de voyages : Pilier de la communication entre le voyageur et l'agence de voyages  
15h00 : Alliances aériennes : quels bénéfices pour l'entreprise et le voyageur d'affaires ?

Venez rencontrer les principaux acteurs de cette activité : Agences de voyages, compagnies aériennes, chaînes hôtelières, loueurs de voiture, nouvelles technologies...

Pour faciliter votre visite, TOP RESA met en place un accueil personnalisé pour chacun d'entre vous :

- Trains spéciaux Paris/Deauville/Paris  
A/R jeudi 20 septembre (départ 08h00/arrivée Paris 20h30)  
A/R vendredi 21 septembre (départ 08h00/arrivée Paris 20h30)
- Transferts Gare/ Salon

VOYAGES D'AFFAIRES

avec le partenariat de

AVIS

LE MERIDIEN

**HOT LINE : 01 47 56 24 31**

Invitation spéciale Chargé de Voyages

A découper et à retourner à TOP RESA 70, rue Rivay 92532 Levallois-Perret cedex France ou par fax au : 01 47 56 21 14

Société \_\_\_\_\_ N° de Siret \_\_\_\_\_  
Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Fonction \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ Code Postal \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Tel. \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_  
Votre agence de voyages \_\_\_\_\_

Je souhaite bénéficier :  D'un badge seul  D'un badge et d'un transport en train\* :

A/R jeudi 20 septembre  A/R vendredi 21 septembre  Coupons SNCF donnant droit à 50% de réduction

\*Soumis à disponibilité

## SORTIR

### PARIS

#### Musique du monde

On ne présente plus la programmation de concerts de musiques du monde organisée par Paris, quartier d'été dans les parcs et jardins de Paris. Après la fanfare de Taiwan, la musique hongroise ou des Gnawas du Maroc, c'est au tour des chanteurs de gorge de Tuva, en Sibérie, d'investir le jardin du Luxembourg (du 30 juillet au 1<sup>er</sup> août à 18 heures) puis le parc de Belleville (le 2 août à 19 heures). Le Burkina-Faso sera ensuite de la partie avec la chanteuse-chorégraphe Kady Diarra (les 30 et 31 juillet aux Tuileries à 19 h 30, le 1<sup>er</sup> août au square Carpeaux à 19 heures, le 2 août au parc départemental de la Bergère, à Bobigny, à 19 heures).

Paris, quartier d'été.  
Tél. : 01-44-94-98-00.

#### Marianne Müller (viole de gambe)

Marianne Müller est l'une des meilleures gambistes du moment. Entre deux concerts dans les festivals estivaux, elle s'arrête à Paris pour donner un récital de pièces pour viole de gambe solo signées Telemann, Schenck et Abel. Une halte dans l'intimité de ce petit théâtre s'impose, car les concerts de musique classique de qualité pendant l'été, à Paris, ne se bousculent pas...  
Théâtre de l'Île-Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, 75004 Paris.  
M<sup>me</sup> Pont-Marie. 19 heures, le 28 juillet ; 17 heures, le 29 ; 21 heures, le 31 juillet et le 1<sup>er</sup> août.  
Tél. : 01-46-33-48-65.  
De 50 F à 80 F.

### DOUARNENEZ

#### Les Arts dînent à l'huile

Après Marseille, célébrée en 2000, c'est l'ancien port sardinier de Setubal (Portugal) qui est l'invité d'honneur des Arts dînent à l'huile, mélange insolite de fête de la sardine, de musiques du monde et d'arts de la rue (Portugal, La Máchoire 36, Les Pilleurs d'épaves...). De Megaphone (sorte de Dupain portugais) à Space Boys (funk), les nouvelles tendances de la musique portugaise sont explorées, tandis qu'un cabaret fado assure les fins de nuit. Deux expositions évoquent le passé de Setubal. Un « marché des arts mélangés » rassemblera producteurs biologiques et artistes atypiques. Le reggae lusophone du groupe

français Mister Gang fermera cette quatrième édition.

Douarnenez (Finistère).  
Centre-ville, port. Du 27 au 29 juillet. Tél. : 02-98-92-27-13.

### FIGEAC

#### Festival de théâtre

Désormais à la tête des Tréteaux de France, Marcel Maréchal s'est lancé sur les routes. Il assure l'ouverture du Festival de Figeac, programmé par lui, en montant *L'Ecole des femmes*, sous chapiteau, à partir du 26 juillet. Il y sera Arnolphe, bien sûr, et la jeune Flore Grimaud, Agnès. On retrouvera Marcel Maréchal dans *La Maison du peuple*, de Louis Guilloux. Au programme également : de la poésie, avec *Le Verre d'eau*, de Ponge, mis en scène par Yvan Morane ; des grands textes, avec *Le Journal d'un curé de campagne*, de Bernanos, mis en scène par Fabrice Pruvost ; du cirque avec *IJK (Instant de jonglage en kit)*, mis en scène par Christian Coumin ; de la musique, avec un récital du pianiste Jean-Marc Luisada. *Figeac, office de tourisme, place Vival (Lot)*. Du jeudi 26 juillet au samedi 4 août.  
Tél. : 05-65-34-06-25.  
De 20 F (jeune public) à 80 F.

### CAEN

#### L'abstraction selon Gilgjan Gelzer

L'œuvre de Gilgjan Gelzer est d'une intrigante complexité. Elle conjugue des photos, des dessins et des peintures de tous formats. Lesquelles œuvres ne sont en rien figuratives pour autant, bien qu'elles puissent reprendre des formes ou des déséquilibres découverts dans des photos d'arbres, de neige ou d'eau. Gelzer développe ses compositions comme un jazzman improvise à partir d'un motif, le tournant et le retournant, y découvrant des possibilités inattendues. A la mine de plomb, il trace des diagrammes organiques ou architecturaux, rehaussés de stries parallèles ou percés de vides ovales. Sur la toile, il privilégie la frontalité, les découpages nets et les couleurs qui s'opposent intensément. Le regard est surpris et arrêté par ces expériences audacieuses, exemplaires du devenir actuel de l'abstraction.  
Caen (Calvados). Artothèque, hôtel d'Escoville. Du mardi au samedi, de 14 heures à 18 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre.  
Tél. : 02-31-85-69-73.

## GUIDE

### FESTIVAL CINÉMA

Lama (Haute-Corse). Sur les thèmes de l'Europe et du monde rural, une vingtaine de longs métrages sont projetés sur trois écrans dressés en plein air. Originaires du Vieux Continent et d'Afrique, ces films sont accompagnés de débats, dont un sur le fait divers au cinéma, en présence de Jean-Pierre Denis (*Les Blessures assassines*).  
Lama (2 B). Du 29 juillet au 4 août.  
Tél. : 04-95-48-21-60.

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).  
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.  
Laurent de Wilde Electro Sextet  
Parc floral de Paris (bois de Vincennes). Paris-12<sup>e</sup>. M<sup>me</sup> Château-de-Vincennes. 16 h 30, le 28. Tél. : 01-55-94-20-10 F.  
Charlie Haden, Quartette West & Bill Christensen  
Hôtel d'Albret, 31, rue des Francs-Bourgeois, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>me</sup> Saint-Paul. 21 heures, le 28. Tél. : 01-45-08-55-25. De 100 F à 120 F.  
Jimmy Bosch  
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10<sup>e</sup>. M<sup>me</sup> Château-d'Eau. 21 h 30, le 28. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.  
Steve Mai (baryton), Emmanuel Olivier (piano)  
Œuvres de Schubert, Fauré, Ravel, Ibert.  
Archives nationales, hôtel de Rohan, 60, rue des Francs-Bourgeois, Paris-3<sup>e</sup>. M<sup>me</sup> Rambuteau. 19 h 30, le 28. Tél. : 01-40-27-60-00. De 37 F à 100 F.  
Laurent Cabasso (piano)  
Œuvres de Mozart et Schumann. Sceaux (Hauts-de-Seine). Orangerie, parc de Sceaux. RER Bourg-la-Reine. 17 h 30, le 28. Tél. : 01-46-60-07-79. De 110 F à 150 F.  
Yann Desbrosses  
Fonte.  
Vitry-sur-Seine (Val de Marne). Gare au théâtre, 13, rue Pierre Sépard. RER C

Vitry-sur-Seine. 18 h 15, les 28 et 29. Tél. : 01-46-82-62-86. De 50 F à 80 F.

### RÉGIONS

Stephen Genz (baryton), Michel Dalberto (piano), Henri Demarquette (violoncelle), Eric Crambes (violin)  
Œuvres de Wolf, Verdi-Liszt, Ravel. Les Arcs (Savoie). Chapiteau. 21 heures, le 29. Tél. : 04-79-07-12-57. Entrée libre.  
Concerto italiano  
Vivaldi : *La Senna festiggante*. Rinaldo Alessandrini (direction).  
Beaune (Côte-d'Or). Hospices, rue de l'Hôtel-Dieu. 21 heures, le 29. Tél. : 03-80-26-21-33. De 80 F à 350 F.  
Roberto Antonello (orgue)  
Œuvres de Widor, Vierne, Messiaen, Durufle.  
Chartres (Eure-et-Loir). Cathédrale. 16 h 45, le 29. Tél. : 02-37-18-26-26. Entrée libre.  
Virtuosi di Kuhmo  
Œuvres de Sallinen, Schnittke, Chostakovitch. Ralf Gothoni (piano, direction).  
La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône). Parc du château de Florans. 21 h 30, le 29. Tél. : 04-42-50-51-15. De 60 F à 285 F.  
Pierre-Laurent Aimard (piano)  
Promenade à travers l'histoire du piano : après 1945.  
La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône). Théâtre Forbin. Le 29 à 16 heures. De 60 F à 285 F. Tél. : 04-42-50-51-15.  
Don Giovanni  
de Mozart. Franck Leguérinel (Don Giovanni), François Harismendy (Leporello), Cécile Perrin (Donna Anna), Marie-Paule Dotti (Donna Elvira), Isabelle Poulenard (Zerline). Chœur et Orchestre du Festival de Saint-Céré, Joël Suhubiette (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).  
Saint-Céré (Lot). Théâtre de l'Usine. 20 h 30, le 29 juillet et les 3, 10 et 14 août, jusqu'au 17 août. Tél. : 05-65-38-28-08. De 120 F à 280 F.  
Solistes de l'Ensemble baroque de Limoges  
Œuvres de Boccherini, Mozart. Christophe Coin (direction).  
Larche (Corrèze). Eglise. Le 29 à 21 heures. 100 F. Tél. : 05-55-23-25-09.  
North Carolina School of Arts  
Œuvres de Mozart. Dans le cadre des Flâneries musicales d'été de Reims.  
Reims (Marne). Grand Théâtre. 50 F. Le 29 à 18 heures. Tél. : 03-26-77-45-25.



VENDREDI 27 JUILLET

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 21.00** Le Culte du corps. Forum  
**22.00** Spoliations des Juifs, où en est la réparation ? Forum  
**23.00** La Liberté par la danse. Forum

## MAGAZINES

- 16.50** C'est toujours l'été. A Cabourg. France 3  
**20.50** Sagas. La télévision. TF 1  
**21.00** Recto Verso. Invité : Etienne Daho. Paris Première  
**22.45** Les Dossiers de « Sans aucun doute ». TF 1  
**22.50** Paris dernière. Paris Première  
**22.55** Vu de la loge. France 3  
**23.00** Procès Barbie. Histoire

## DOCUMENTAIRES

- 18.25** L'Actors Studio. Lee Grant. Paris Première  
**19.00** Biographie. Alfred le Grand. La Chaîne Histoire  
**19.55** Les Mystères de l'Histoire. Oncle Ho & Oncle Sam. Chaîne Histoire  
**20.15** Reportage. Pêche à la Sicilienne. Arte  
**20.30** La Guerre des partisans. Planète  
**20.45** Les Mystères de la Bible. Le roi Salomon. La Chaîne Histoire  
**21.00** Civilisations. Les Grandes Batailles. La bataille de Naseby. Histoire

## Le Monde TELEVISION

## Arte

- 20.45** L'Inconnue du Val Perdu. Décidée à découvrir la vérité sur la mort mystérieuse de sa fille Olivia, Martine (Zabou Breitman) rejoint le village cévenol où le corps a été retrouvé et plonge alors dans une atmosphère étrange faite de rites occultes et de suspicion. Une intrigue bien ficelée, des personnages psychologiquement forts, joués par des interprètes talentueux font de ce polar à la française signé Serge Meynard, une réussite.

- 21.30** Les Mystères de l'Histoire. L'art de la guerre chez les Romains. La Chaîne Histoire  
**22.15** Grand format. Forte est la terre. Arte  
**22.50** Les Enfants de l'an 2000. Bulgaty - Inde. Canal J  
**23.05** Biographie. Alexandre I<sup>er</sup> de Russie. Chaîne Histoire  
**23.20** Le Ramayana, un voyage. [4/6]. L'enlèvement. Planète  
**0.45** Civilisations. Les divinités du Mont Olympe. La Chaîne Histoire  
**0.55** Portrait, Asian Dub Foundation. Paris Première

## SPORTS EN DIRECT

- 18.00** Judo. Championnats du monde. -70 kg et -63 kg dames, -81 kg et -90 kg messieurs. A Munich (All.). France 2  
**20.45** Football. Championnat de France D1. 1<sup>re</sup> journée. Bordeaux - Nantes. Au stade Chaban-Delmas, à Bordeaux. Canal +

## MUSIQUE

- 20.00** Nice Jazz Festival 1998. Concert enregistré à Nice, lors du 50<sup>e</sup> anniversaire du festival. Avec Lionel Hampton ; Diana Krall ; Claude Luter ; Laurent De Wilde ; Michel Leeb ; Lisa Ekhdal ; Patrick Sasso ; Mighty Blues Kings. Réalisation de Patrick Savy. Et avec Bireli Lagrene ; Delavoix ; Phil Collins. **21.00** Al Jarreau ; Ray Barretto. **21.50** Wilson Pickett et James Brown. Muzzik

- 22.05** Jordi Savall en concert. Par la Capella Reial de Catalunya, dir. de Jordi Savall. Œuvres de M. Flecha et B. Carceres. Mezzo  
**23.45** Simon Boccanegra. Opéra de Verdi. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Mark Elder. Mezzo

## THÉÂTRE

- 22.05** L'Amour foot. Pièce de théâtre de Robert Lamoureux. Mise en scène de Francis Joffo. Festival

## TÉLÉFILMS

- 20.45** L'Inconnue du Val Perdu. Serge Meynard. Arte  
**20.55** Des nuages à l'horizon. Rolf von Sydow O. France 3  
**23.15** Golden Girl. Gaston Layous O. TF 6

## SÉRIES

- 18.55** Le Caméléon. Course contre la mort O. M 6  
**20.50** P.J. Délit de fuite O. 21.35 Tango O. France 2  
**20.55** Le Clown. Le vautour O. 21.45 Petite sœur O. M 6  
**22.40** Sliders, les mondes parallèles. Un monde de synthèse O. 23.30 Un monde cupide O. M 6  
**23.20** A la Maison Blanche. Un dîner officiel O. 0.05 Ennemis O. France 2  
**0.15** New York District. Perte de contrôle (v.o.). 13<sup>ème</sup> RUE  
**1.00** Chapeau melon et bottes de cuir. Le retour du traître. Série Club

## Ciné Classics

- 23.20** Lady Nanam. Paris, 1925. Raymonde Bosset, dite « Caprice », fille d'un ébéniste du faubourg Saint-Martin, veut devenir chanteuse de music-hall. Engagée par hasard à l'Olympia, elle y triomphe et devient « Lady Nanam ». Cet unique film réalisé par Henri Jeanson est une sorte de pastiche de *Quai des Orfèvres*, mais sur le mode comique. La caractérisation satirique des personnages et le charme de Suzy Delair en font un classique du film d'auteur.

## Histoire

- 21.55** La démocratie n'a pas d'ancêtres. La démocratie en question. Au Niger, la population soulève les intérêts de la chose, ses avantages et ses inconvénients. Le chef traditionnel, le griot, l'imam, le directeur de l'école, un cultivateur et des femmes donnent leur avis. Tourné pendant les trois semaines qui ont précédé les élections législatives de 1993, ce film détonnant, pulvérise tous les clichés.

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 12.10** et **17.10**, **0.10** Le Monde des idées. Thème : Faut-il pendre les architectes ? Invité : Philippe Trétiack. LCI  
**21.00** Théodore Monod, l'infatigable marcheur. Forum  
**22.00** Les Conquêteurs de l'impossible. Forum  
**23.00** Ces scientifiques qui sont aussi des sportifs. Forum

## MAGAZINES

- 14.40** Place aux Livres. François Bott (*Une minute d'absence*) ; Eric Olivier (*Godelureaux*). LCI  
**15.10** Sciences été. Les abeilles. Invité : Gérard Arnold. LCI  
**18.00** Courts particuliers. Invité : Pascal Gregory. Paris Première  
**18.55** Union libre. Best of. France 2  
**19.00** Histoire parallèle. Semaine du 28 juillet 1951 : Pétain : l'Histoire a-t-elle jugé ? Invité : Henry Rouso. Arte  
**20.30** Le Club. Invité : Francis Girod. Ciné Classics  
**21.40** Métropolis. Festival d'Avignon (suite). Festival d'Aix-en-Provence. Arte  
**22.15** L'Été d'« Envoyé spécial ». Un village pour maigrir. Le bonheur est dans l'assiette. Le secret des Crétois. TV 5  
**22.25** La Route. Invités : Pierre Palmade et Maxime Le Forestier. Canal Jimmy  
**22.30** Paris dernière. Paris Première  
**22.45** Tout le monde en parle. Les remix de l'été. France 2  
**23.30** Fréquentar du rire. Avec Michèle Bernier ; DanyBoon. M 6

## DOCUMENTAIRES

- 17.00** Sur les chemins du monde. Burkina-Faso, terre de traditions. [1/2]. 17.30 Carnets de plongée. [6/10]. Un rêve pour Scotty. La Cinquième  
**17.10** L'Actors Studio. Gabriel Byrne. Paris Première  
**17.25** Les Mystères de l'Histoire. Souvenirs confidentiels. Chaîne Histoire  
**17.30** Tableaux d'un pillage. Planète  
**17.30** Les Leçons de musique de Leonard Bernstein. Mezzo  
**18.05** Les Raz-de-marée. La Cinquième  
**18.15** Les Mystères de la Bible. Le roi Salomon. La Chaîne Histoire  
**18.30** Hutans. [2/6]. Le singe nasique. Odyssee  
**18.30** Notre siècle. [4/9]. 1929-1939 : Les grandes illusions. Planète  
**19.00** Cinéma colonial. Matamata et Piipili. Ciné Classics  
**19.05** Le Surf au pays des marins-pêcheurs. Odyssee

## Le Monde TELEVISION

## La Cinquième

- 14.05** A la recherche des animaux perdus. « Les lycéens, hors-la-loi de la savane » est le premier volet d'une série documentaire, réalisée par Bruno Vienne, consacrée aux espèces menacées, qu'elles soient détruites par l'homme, qui les juge nuisibles, ou recherchées pour leur chair. Il s'agit dans tous les cas d'expliquer un combat difficile, en le situant dans son environnement. Une approche sympathique et familiale.

## Canal +

- 20.35** Napoléon, chute d'un géant. En utilisant intelligemment une riche iconographie, des citations de Mémoires et de correspondances de l'époque, des paysages (Sainte-Hélène, Corse...) et de nombreux intervenants, l'Américain David Grubin, que l'on sent fasciné par le destin exceptionnel de l'homme et de son œuvre, parvient à rendre la force romanesque du parcours de Napoléon sans verser dans l'hagiographie ni dans le réquisitoire.

## Cinétoile

- 1.15** Jours d'amour. Pasquale (Marcello Mastroianni) aime Angela (Marina Vlady) depuis l'enfance. Mais leurs familles, trop pauvres, ne peuvent assumer les frais d'un mariage. Le jeune homme brusque les choses en enlevant l'élu de son cœur. Les deux amoureux se marient clandestinement... Une comédie de mœurs à la fois truculente et sentimentale signée Giuseppe De Santis (*Riz amer*). En v.o.

## FILMS

- 18.20** Le Tour du monde en 80 jours. Michael Anderson (Etats-Unis, 1956, 145 min). TCM  
**21.00** Cléopâtre. Joseph L. Mankiewicz et Darryl F. Zanuck (Etats-Unis, 1963, v.o., 235 min) O. Ciné Cinémas 3  
**21.00** Blues Brothers 2000. John Landis (Etats-Unis, 1998, 120 min) O. Ciné Cinémas 1  
**22.25** Meurtre à New York. Harry Lachman (Etats-Unis, 1940, v.o., 65 min) O. Ciné Classics  
**22.30** La Ruée vers l'Ouest. Anthony Mann (Etats-Unis, 1960, 150 min). TCM  
**22.35** Les Diables au soleil. Delmer Daves (Etats-Unis, 1958, 110 min) O. Cinétoile  
**22.40** Les Accusés. Jonathan Kaplan (Etats-Unis, 1988, 110 min) O. Cinéstar 1  
**22.50** Filic de haut vol. Les Mayfield (Etats-Unis, 1999, 89 min) O. Canal +  
**23.30** Lady Panamé. Henri Jeanson (France, 1950, 115 min) O. Ciné Classics



- 23.50** Une nuit sur Terre. Jim Jarmusch. Avec Gena Rowlands et Winona Ryder (Etats-Unis, 1991, v.o., 125 min) O. Ciné Cinémas 2  
**0.25** Le Gorille vous salue bien. Bernard Borderie (France, 1958, 100 min) O. Cinétoile  
**1.00** It's a Big Country. Clarence Brown, Charles Vidor, John Sturges, Don Hartman, William A. Wellman, Don Weis, Richard Thorpe (Etats-Unis, 1951, v.o., 90 min). TCM  
**1.25** Les Deux Rivaux. Francesco Maselli (Italie, 1964, v.o., 85 min) O. Ciné Classics  
**1.55** Frantic. Roman Polanski (Etats-Unis, 1987, 115 min) O. Cinéstar 2

SAMEDI 28 JUILLET

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 12.10** et **17.10**, **0.10** Le Monde des idées. Thème : Faut-il pendre les architectes ? Invité : Philippe Trétiack. LCI  
**21.00** Théodore Monod, l'infatigable marcheur. Forum  
**22.00** Les Conquêteurs de l'impossible. Forum  
**23.00** Ces scientifiques qui sont aussi des sportifs. Forum

## MAGAZINES

- 14.40** Place aux Livres. François Bott (*Une minute d'absence*) ; Eric Olivier (*Godelureaux*). LCI  
**15.10** Sciences été. Les abeilles. Invité : Gérard Arnold. LCI  
**18.00** Courts particuliers. Invité : Pascal Gregory. Paris Première  
**18.55** Union libre. Best of. France 2  
**19.00** Histoire parallèle. Semaine du 28 juillet 1951 : Pétain : l'Histoire a-t-elle jugé ? Invité : Henry Rouso. Arte  
**20.30** Le Club. Invité : Francis Girod. Ciné Classics  
**21.40** Métropolis. Festival d'Avignon (suite). Festival d'Aix-en-Provence. Arte  
**22.15** L'Été d'« Envoyé spécial ». Un village pour maigrir. Le bonheur est dans l'assiette. Le secret des Crétois. TV 5  
**22.25** La Route. Invités : Pierre Palmade et Maxime Le Forestier. Canal Jimmy  
**22.30** Paris dernière. Paris Première  
**22.45** Tout le monde en parle. Les remix de l'été. France 2  
**23.30** Fréquentar du rire. Avec Michèle Bernier ; DanyBoon. M 6

## Le Monde TELEVISION

## La Cinquième

- 14.05** A la recherche des animaux perdus. « Les lycéens, hors-la-loi de la savane » est le premier volet d'une série documentaire, réalisée par Bruno Vienne, consacrée aux espèces menacées, qu'elles soient détruites par l'homme, qui les juge nuisibles, ou recherchées pour leur chair. Il s'agit dans tous les cas d'expliquer un combat difficile, en le situant dans son environnement. Une approche sympathique et familiale.

## Canal +

- 20.35** Napoléon, chute d'un géant. En utilisant intelligemment une riche iconographie, des citations de Mémoires et de correspondances de l'époque, des paysages (Sainte-Hélène, Corse...) et de nombreux intervenants, l'Américain David Grubin, que l'on sent fasciné par le destin exceptionnel de l'homme et de son œuvre, parvient à rendre la force romanesque du parcours de Napoléon sans verser dans l'hagiographie ni dans le réquisitoire.

## Cinétoile

- 1.15** Jours d'amour. Pasquale (Marcello Mastroianni) aime Angela (Marina Vlady) depuis l'enfance. Mais leurs familles, trop pauvres, ne peuvent assumer les frais d'un mariage. Le jeune homme brusque les choses en enlevant l'élu de son cœur. Les deux amoureux se marient clandestinement... Une comédie de mœurs à la fois truculente et sentimentale signée Giuseppe De Santis (*Riz amer*). En v.o.

## FILMS

- 13.40** Montana. Ray Enright (EU, 1949, 80 min). TCM  
**13.40** Fais gaffe à la gaffe. Paul Boujenah (France, 1980, 80 min) O. Cinéfaz  
**15.00** La Jeune Fille en blanc. John Sturges (Etats-Unis, 1952, 100 min). TCM  
**16.40** Le Trésor du pendu. John Sturges (EU, 1958, 90 min). TCM



- 16.40** Mort d'un cycliste. Juan Antonio Bardem. Avec Lucia Bosé, Alberto Closas (Italie - Espagne, 1955, v.o., 80 min) O. Ciné Classics  
**18.10** Le Prisonnier de Zenda. Richard Thorpe (Etats-Unis, 1952, 100 min). TCM  
**22.40** Grand Prix. John Frankenheimer (Etats-Unis, 1966, 170 min) O. TCM  
**23.00** Quatorze heures. Henry Hathaway (Etats-Unis, 1951, v.o., 95 min) O. Ciné Classics  
**23.00** Un filic à la maternelle. Ivan Reitman (Etats-Unis, 1990, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1  
**23.00** Blues Brothers 2000. John Landis (Etats-Unis, 1998, 120 min) O. Ciné Cinémas 2  
**23.20** La Loi. Jules Dassin (France - Italie, 1958, 115 min) O. Cinétoile



- 0.00** He Got Game. Spike Lee. Avec Denzel Washington, Milla Jovovich (Etats-Unis, 1998, v.o., 130 min) O. Canal +  
**0.35** Les Carrefours de la ville. Rouben Mamoulian (Etats-Unis, 1931, v.o., 85 min) O. Ciné Classics  
**0.40** Ladybird. Ken Loach (Grande-Bretagne, 1994, v.o., 100 min) O. Cinéstar 2  
**0.40** Selena. Gregory Nava (Etats-Unis, 1997, v.o., 125 min) O. Ciné Cinémas 3  
**1.15** Jours d'amour. Giuseppe De Santis (Italie, 1954, v.o., 100 min) O. Cinétoile  
**1.55** Taxi de nuit. Carlos Saura (Espagne, 1996, 110 min) O. Cinéstar 1  
**2.00** Brazza ou l'épopée du Congo. Léon Poirier (France, 1940, 100 min) O. Ciné Classics  
**2.10** Les Innocents. Jack Clayton (Grande-Bretagne, 1961, v.o., 105 min) O. Canal +

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

- TF 1**  
**18.00** Sous le soleil.  
**19.00** Le Maillon faible.  
**19.50** Météo, Journal, Météo, Trafic infos.  
**20.50** Sagas. La télévision.  
**22.45** Les Dossiers de « Sans aucun doute ».  
**0.10** Le Maillon faible.

## FRANCE 2

- 18.00** Judo. Championnat du Monde.  
**19.10** Un livre.  
**19.15** Le Tour, l'arrivée.  
**19.45** L'Artiste de l'été.  
**19.47** Le Tour des femmes.  
**19.50** Un gars, une fille.  
**20.00** Journal, Météo, Point route.  
**20.50** Une soirée de polars. P.J. [3/6]. Délit de fuite O. 21.35 [4/6]. Tango O. 22.25 Au cœur de la loi. En vert et contre tous O. 23.20 A la Maison Blanche. Un dîner officiel O. 0.05 Ennemis O.  
**0.45** Journal, Météo.

## FRANCE 3

- 18.25** Questions pour un champion.  
**18.50** Météo des plages.  
**18.55** Le 19-20 de l'info, Météo.  
**20.10** Tout le sport.  
**20.15** Le Journal du Tour.  
**20.30** C'est mon choix ce soir.  
**20.55** Des nuages à l'horizon. Téléfilm. Rolf von Sydow O.  
**22.25** Météo, Soir 3.  
**22.55** Vu de la loge. Les meilleurs moments d'« On ne peut pas plaire à tout le monde ».  
**0.35** Les Envahisseurs. Le procès.

## CANAL +

- En clair jusqu'à 20.15  
**18.15** Animasia O.  
**18.40** Spin City O.  
**19.05** Le Journal.  
**19.15** Nulle part ailleurs. Best of O.  
**20.05** Le Zapping.  
**20.09** Rien que des monstres O.  
**20.15** Football. Championnat de D 1. 20.45 Bordeaux - Nantes.  
**22.50** Filic de haut vol. Film. Les Mayfield O.  
**0.20** Seinfeld. Le patient anglais O.  
**0.45** Spin City. J'y vais ou j'y vais pas ? O.

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

- TF 1**  
**13.25** Reportages.  
**14.00** Invisible Man.  
**14.50** Alerte à Malibu.  
**15.45** Les Repentis.  
**16.40** Will & Grace.  
**17.10** Dawson.  
**18.05** Sous le soleil.  
**18.00** Le Tour des femmes.  
**18.05** Judo. Championnats du monde.  
**18.55** et **1.55** Voile.  
**19.55** et **20.45** Tirage du loto.  
**20.00** et **1.35** Journal, Météo.  
**20.55** Fort Boyard. Crazy Horse.  
**22.40** L'Artiste de l'été.  
**22.45** Tout le monde en parle.

## FRANCE 2

- 13.40** Le Tour, la légende.  
**14.15** Cyclisme. Tour de France. Orléans - Evry.  
**17.35** Le Tour, vestiaires.  
**18.00** Le Tour des femmes.  
**18.05** Judo. Championnats du monde.  
**18.55** et **1.55** Voile.  
**19.55** et **20.45** Tirage du loto.  
**20.00** et **1.35** Journal, Météo.  
**20.55** Fort Boyard. Crazy Horse.  
**22.40** L'Artiste de l'été.  
**22.45** Tout le monde en parle.

## FRANCE 3

- 13.25** C'est mon choix.  
**14.05** Keno.  
**14.15** Côté jardins.  
**14.45** Côté maison.  
**15.20** Tercé.  
**15.35** Chroniques d'ici.  
**16.00** Destination pêche.  
**16.55** C'est toujours l'été.  
**18.25** Questions pour un champion.  
**18.55** Le 19-20 de l'information, Météo.  
**20.10** Tout le sport.  
**20.15** Le Journal du Tour.  
**20.30** C'est mon choix ce soir.  
**21.00** Docteur Sylvestre. Entre quatre murs O.  
**22.30** Météo, Soir 3.  
**22.50** Sous les pavés, la plage. Café-théâtre de Philippe Bruneau.  
**0.35** Meurtres sur la voie 9. Téléfilm. Robert Iscove O.

## CANAL +

- 14.00** Midi à sonné pour le shérif. Téléfilm. Rod Hardy O.  
**15.30** 2267, ultime croisade O.  
**16.10** Chris Colorado O.  
**17.00** Football. Paris-SG - Lille.  
 ► En clair jusqu'à 20.00  
**19.20** Le Journal.  
**19.30** Gainsbourg à la télé O.  
**20.00** Tout la cape et l'Épée O.  
**20.35** L'Été des docs. Napoléon. [2/2]. La chute d'un géant O.  
**21.50** Seinfeld. Comme un poisson dans l'eau.  
**22.15** Samedi sport.  
**0.00** He Got Game. Film. Spike Lee (v.o.) O.

## SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA**  
 O Tous publics  
 O Accord parental souhaitable  
 O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans  
 O Public adulte  
 O Interdit aux moins de 16 ans  
 O Interdit aux moins de 18 ans

## ARTE

- 19.00** Tracks.  
**19.45** Météo, Arte info.  
**20.15** Reportage. Pêche à la Sicilienne.  
**20.45** L'Inconnue du Val Perdu. Téléfilm. Serge Meynard.  
**22.15** Grand format. Forte est la terre.  
**23.40** Il faut tuer grand-papa. Film. Luis César D'Angiolillo (v.o.).

## M 6

- 18.55** Le Caméléon O.  
**19.50** et **1.15** Voile. Tour de Voile 2001.  
**19.52** L'Été de Loana.  
**19.54** Le Six Minutes, Météo.  
**20.05** Madame est servie O.  
**20.37** Météo des plages.  
**20.38** Un jour à part.  
**20.39** Météo du week-end.  
**20.40** Politiquement rock.  
**20.55** Le Clown. Le vautour O. 21.45 Petite sœur O.  
**22.40** Sliders, les mondes parallèles. Un monde de synthèse O. 23.30 Un monde cupide O.  
**0.20** World Music Awards 2001.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

- 20.30** Black & Blue. Hommage à Billy Higgins.  
**21.30** Cultures d'Islam. Gabriel Bounoure, entre orient et occident.  
**22.12** Multipistes.  
**22.30** Surpris par la nuit.  
**0.05** Du jour au lendemain.

## FRANCE-MUSIQUES

- 20.00** Concert. Par l'Orchestre du Festival de Budapest, dir. Ivan Fischer, Martina Jankova, soprano, Petra Lang, mezzo-soprano : Œuvres de Mahler.  
**22.00** Sur un autre ton. Festival de Radio France et de Montpellier.  
**0.00** Festival de Radio France et de Montpellier.

## RADIO CLASSIQUE

- 20.40** Les Rendez-vous du soir. Anton Diabelli. Œuvres de Haydn, Schubert, Diabelli, Lanner, Beethoven.  
**22.30** Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Schubert, Mozart, Beethoven.

## LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.45** Le Magazine de la santé.  
**14.05** A la recherche des animaux perdus.  
**15.05** Sur les chemins du monde. La Finlande. 16.05 Les Antilles. 17.00 Burkina-Faso, terre de traditions. 17.30 Carnets de plongée.  
**18.05** Les Raz-de-marée.  
**19.00** Histoire parallèle.  
**19.45** Météo, Arte info.  
**20.05** Le Dessous des cartes.  
**20.15** Art et mouvement.  
**20.45** L'Aventure humaine.  
**21.40** Métropolis.  
**22.40** L'Homme de ma vie. Téléfilm. Thomas Bohn.  
**0.10** Music Planet.

## M 6

- 13.20** Players O.  
**14.15** V O.  
**15.05** Drôle de chance O.  
**15.55** Zorro O.  
**16.25** Los Angeles Heat O.  
**17.15** Crime Traveller O.  
**18.15** Amicalement vôtre O.  
**19.10** Turbo.  
**19.50** et **1.55** Voile.  
**19.54** Le Six Minutes, Météo.  
**20.05** Rêve de fan.  
**20.40** Cinésix.  
**20.50** La Trilogie du



# Le mystère des cas de légionellose de l'hôpital Georges-Pompidou s'épaissit

Défectueuses, les canalisations d'eau vont devoir en partie être remplacées

**BERNARD KOUCHNER**, ministre délégué à la santé, et ses collaborateurs spécialistes d'infectiologie hospitalière ont analysé dans la soirée du jeudi 26 juillet un rapport préliminaire du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) consacré aux circuits de canalisation d'eau de l'hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP), établissement ultramoderne ouvert il y a un an et situé dans le quinzième arrondissement de Paris. La version définitive de ce document sera rendue publique mardi 31 juillet. Selon *Le Figaro*, qui en publie quelques extraits dans son édition datée du 27 juillet, les spécialistes du CSTB ont observé que certains tubes en acier galvanisé « se retrouvent rapidement en acier noir, d'où la présence d'eau rouge, puis de corrosion, qui, à terme, entraîne la perforation des tubes. »

L'expertise du CSTB, recommandée par l'inspection générale des affaires sociales (IGAS), dirigée par Georges Maydatschewsky, a porté sur une série de dix-huit fragments de tuyaux des canalisations d'eau chaude et d'eau froide. Les prélèvements, chacun d'une longueur de 2 mètres, ont été effectués entre le 15 et le 18 juin. « L'expertise de ces dix-huit fragments permet de fournir une série d'enseignements impor-

tants, nous a expliqué le professeur Gilles Brucker, directeur de la coordination Paris-nord des centres de lutte contre les infections nosocomiales. Il apparaît tout d'abord que ces fragments proviennent de six fabricants différents, français, belge, italien, espagnol, néerlandais et un d'origine indéterminée, sans doute des pays de l'Est. Seize échantillons sont d'excellente qualité et deux montrent un déficit de qualité lié à l'épaisseur et au grammage des tuyaux, qui provoque rapidement des phénomènes de corrosion. »

## ABSENCE DE TRAÇABILITÉ

Il apparaît d'autre part que les deux échantillons défectueux proviennent du matériel fourni par le même fabricant, d'origine belge. Sur ce point les experts sont confrontés à une nouvelle difficulté. L'absence de traçabilité des matériels composant les réseaux d'eau froide et potable (fournie par la Ville de Paris) et ceux d'eau chaude fait qu'ils ne sont actuellement en mesure d'identifier ni les fractions ni les proportions des canalisations défectueuses de l'HEGP. Faut-il d'ores et déjà envisager un remplacement total du système de distribution d'eau ou tenter d'identifier au mieux les zones à risque pour permettre les travaux de réparation qui s'imposent, au regard de la

réglementation et de l'hygiène ? En toute hypothèse, on se refuse, au cabinet de M. Kouchner, à accepter l'idée que l'HEGP soit – par dérogation – le seul établissement hospitalier dont l'eau froide pourrait ne pas être potable.

A cette difficulté de taille s'en ajoute une autre qui tient au fait que rien ne permet, en l'état actuel des données épidémiologiques, d'établir un lien de causalité entre le caractère défectueux d'une fraction de la tuyauterie et les cas de légionellose diagnostiqués depuis décembre 2000. Les phénomènes de corrosion liés à la mauvaise qualité de la tubulure ne sont en effet observés que sur les canalisations d'eau froide, celles d'eau chaude étant dotées intérieurement d'un produit dit « filmogène », qui permet de prévenir de tels accidents, mais qui ne peut être utilisé au contact de l'eau froide et potable. Or toutes les informations bactériologiques convergent pour dire que la source quasi exclusive d'infections humaines par *Legionella pneumophila* réside dans les systèmes de distribution d'eau chaude et la projection d'aérosols qui en proviennent. Ainsi les indispensables travaux de réparation qui vont être entrepris risquent fort de ne pas prévenir l'apparition de cas ultérieurs de légionellose.

Pour compliquer un peu plus ce dossier, certains experts estiment que les trois cas observés ces dernières semaines pourraient être dus aux prélèvements effectués en juin par les spécialistes du CSTB. « Ces prélèvements (...) ont provoqué un choc sur les installations, amenant des ruptures de biofilm, écrit ainsi, dans un rapport officiel daté du 13 juillet, la mission de l'IGAS coordonnée par Jean-Marc Boulanger et diligentée par M. Kouchner à l'HEGP. Ces perturbations ont nécessairement conduit à libérer ponctuellement des colonies de légionelles, à partir du 21 juin 2001 notamment. » La mission souligne d'autre part le rôle potentiellement contaminant des tours de réfrigération, fortement infectées, situées sur les immeubles voisins de Canal+ et, surtout, de France Télévision. La mission de l'IGAS mentionne enfin un épisode méconnu : le « sabotage de 30 des 120 pompes à chaleur, constaté le 27 avril 2001, effectué de façon professionnelle, et qui a affecté la capacité des pompes servant à rafraîchir certains bureaux administratifs et certaines chambres ». Les installations ont, depuis, été remises en état, tandis que l'on a procédé, le 9 juillet, à l'arrêt de fonctionnement des tours de France Télévision.

Jean-Yves Nau

## « Qu'on arrête ce jeu de massacre et les rumeurs ! »

**DANS** l'allée centrale de l'hôpital Georges-Pompidou, Marie-France, 50 ans, sirote un café et se remet, jeudi 26 juillet, de ses émotions. La veille, elle est tombée dans un coma diabétique. Le SAMU l'a transportée d'urgence. Elle n'a pas choisi l'hôpital et elle est un peu inquiète au sujet de la légionellose : « Je me suis lavé les dents ce matin avec l'eau du robinet. Je ne sais pas si c'est dangereux. On ne m'a informée de rien. » Sa fille Nadège la rassure : « Faut pas tomber dans la psychose. »

Pascale, qui vient de subir une opération de l'appareil digestif, se promène avec la perfusion sur le bras. Elle ne comprend pas un tel discrédit sur cet hôpital. « Du haut en bas de l'échelle, il y a un tel degré de respect humain, je n'ai jamais vu ça ailleurs. Les soignants sont drôles, joyeux, investis dans ce qu'ils font. Et puis, ici, ça a été conçu de façon moderne, pensé pour l'usager. Regardez, je peux me balader ! »

Georges broie du noir sur un bout de pe-louse. « La légionellose, je m'en fous, on pense à sa maladie et on essaie de s'en sortir. » Un

autre patient, Gilbert, 68 ans, a lu les informations faisant état d'une éventuelle mauvaise qualité des canalisations d'eau susceptible d'avoir favorisé le développement de la légionellose. « Paraît-il qu'ils ont mis des tuyaux achetés dans les pays de l'Est. Je suis sûr qu'une partie de l'argent a été détournée. C'est comme le reste, c'est nous qui faisons les frais de ces conneries. »

A la direction, on se contentait, ce jour-là, d'affirmer que le matériel n'a pas été acheté au rabais et qu'il est homologué à la norme NF. On attendait les résultats de l'expertise menée par le Centre scientifique et technique du bâtiment.

Dans le service de chirurgie gynécologique, on réconforte les malades. Certaines d'entre elles ont subi une ablation d'un sein. « Les aides-soignantes, les infirmières ont un grand rôle dans l'écoute, elles répondent aux angoisses », explique Véronique Dufour, la surveillante. A Boucicaud, où elle travaillait auparavant, la légionellose était apparue et personne n'en avait parlé. La peinture s'écaillait sur les murs. Ici, après chaque

départ de malade, on nettoie les murs, les portes, les montants, les contours du lit. « Dès qu'une patiente a des problèmes pulmonaires et une fièvre inexplicable, on pratique un dépistage, ce qui n'est pas fait ailleurs. » Elle ne comprend pas. Elle a l'impression que l'hôpital a une « une image de pestiféré ». Monique et Fabienne, infirmières, se posent des questions sur la conception. « Ce sont les malades qui nous en parlent et, nous, on n'est pas assez informées par la direction. » Des patientes ont annulé leur hospitalisation par peur de la bactérie. D'autres, en chimiothérapie, « reviennent, et elles sont contentes ».

Le chef de service, le professeur Roland Taurelle, implore : « Qu'on arrête ce jeu de massacre et les rumeurs ! Cet hôpital est vraiment un outil remarquable ; les compétences sont extraordinaires. » Smile, un patient franco-américain venu de New York pour se faire opérer, le confirme : « La médecine française est toujours très bonne. Ici, je me sens bien. Ne détruisez pas cet hôpital ! »

Dominique Le Guilledoux

# La sérieuse ironie de Dominique Noguez

Dans la nouvelle que publie « Le Monde », l'auteur d'« Amour noir » joue de la science-fiction à rebours

**DOMINIQUE NOGUEZ** est un écrivain de son temps. Pas du tout dégaïté. En aucune manière à l'écart. D'ailleurs il ne répugne pas à intervenir dans les revues et les journaux ; il interpelle, donne son avis, se moque, soulève un point de droit, une question de morale ou d'esthétique avec une intelligence et une alacrité qui laissent généralement ses adversaires un peu démunis, sans moyens. Ainsi, il vient de signer, dans *Libération*, une imparabale analyse en forme d'indignation froide contre la décision de couper les platanes sur le bord de nos routes. A ce train-là, dit-il, il faudra bientôt raser les forêts afin que les enfants ne s'y égarent plus !

Mais qui sont les adversaires de Dominique Noguez ? En général tous ceux qui militent, sous divers masques culturels ou économiques, pour l'uniformisation du monde. Ou ceux qui s'y résignent. Observateur attentif, il sait bien que cette uniformité commence par celle imposée à la langue, qu'on appauvrit, qu'on standardise. Et s'il cultive un certain anti-américanisme, s'il défend le français, ce n'est aucune-ment en raison d'une vision passéiste – celle de l'agrégé de philosophie et de l'universitaire qu'il est –, mais parce que cette lutte lui semble celle de l'avenir.

Il n'aime pas l'idée qu'on laisse venir et s'instaurer, les bras croisés, sans rien dire ni écrire, le pire des mondes. Par exemple celui où tout le monde partage la même opinion : lors de l'« affaire » Renaud Camus, il se situa plutôt du côté de la minorité qui défendait l'écrivain. Mais ne tirons pas de conclusion hâtive sur son profil intellectuel et les choix artistiques ou politiques de Dominique Noguez. Ainsi, c'est par une thèse d'Etat – publiée en 1986 chez Klincksieck – sur l'avant-garde cinématographique aux Etats-Unis qu'il commença à se faire connaître. Rien là de franchement réactionnaire...

Les romans de Noguez – des *Derniers jours du monde* (Laffont, 1991) à *Amour noir* (Gallimard, 1997, prix Femina), en passant par *Les Marta-*

*gons* (Gallimard, 1995) – tentent de couvrir, selon sa propre expression, une « part du tissu social » : « Je cherche des éclairages nouveaux qui font mieux voir les choses. » L'humour, dont il a un sens aigu et dont il est un spécialiste (*L'Arc-en-ciel des humours*, Hatier 1996 et *Livre de poche*), a toujours partie liée, chez lui, avec le sérieux : il révèle l'envers de la comédie sociale, littéraire ou politique.

Lorsqu'on attend de lui un pamphlet, une charge polémique, il donne une étude ironique, imperturbable, sur le retour de Rimbaud du Harar, son élection à l'Académie française et sa réception par Paul Valéry (*Les Trois Rimbaud*, Minuit, 1986) ou sur les rapports trop longtemps négligés entre le dadaïsme et le léninisme (*Lénine Dada*, Laffont, 1989). On ne saurait trop conseiller la lecture de ces ouvrages, qui subvertissent avec finesse les vanités érudites.

« Il faut avoir plusieurs fers au feu et travailler sur tous les fronts formels », souligne Noguez, qui ne se laisse pas enfermer facilement dans une identité simple. Dans *Le Grantécrivain et autres textes* (Gallimard, 2000), et avec plus d'ironie dans son tout récent *Duras, Marguerite* (Flammarion), il a réfléchi sur la signification de cette identité. Les livres inclassables, « comme celui de Catherine Millet », sont ceux qui l'intéressent le plus. Quant au roman ou à la nouvelle, il faut aussi les réinventer.

Moderne, donc, autant que critique, ennemi du prêt-à-penser dans tous les domaines, notamment celui de la littérature, Dominique Noguez est justement en train de lire le prochain roman de Michel Houellebecq – *Plateforme* –, qui sort à la rentrée de septembre chez Flammarion. En 1998, lors de la publication des *Particules élémentaires*, il avait participé au débat dont ce livre fut le prétexte – du côté de Houellebecq. Une référence qu'il n'a peut-être pas oubliée en écrivant cette nouvelle où les protagonistes, au lieu de se diriger vers l'avenir, comme cela se fait couramment, viennent d'un futur proche, menaçant, pour visiter le milieu de nos années 1950. Et nous, lecteurs, sommes encore au milieu du gué !

Patrick Kéchichian

Lire notre cahier spécial

## La lutte sans fin des terrassiers de l'Etna, sur les flancs du volcan en colère

**NICOLOSI (Sicile)**  
de notre envoyé spécial

La bataille de Sapienza a duré toute la journée, jeudi 26 juillet, et une bonne partie de la nuit. Finalement, l'Etna en est sorti vainqueur. Par chaos. Tout autour du refuge Sapienza, un complexe touristique situé à 1 923 mètres d'altitude, point de départ de la télécabine, le paysage a été complètement chamboulé. Ici, il y avait un ancien cratère ? Désormais, c'est une colline. Là, une pente douce ? Elle est abrupte. La faute à la lave, bien sûr, crachée généreusement par une bouche très active à 2 500 mètres d'altitude.

A l'aube, lorsqu'il est apparu que l'énorme fleuve de magma incandescent avait pris des forces dans la nuit et infléchi son cours, l'offensive a été engagée. « Il y a eu une forte émission de lave vers 1 heure du matin, la coulée progresse vite et elle vise directement

les installations de départ de télécabine », résumait, d'une voix inquiète, Salvatore Moschetto, maire de Nicolosi. Avec ce raid sur Sapienza, sa commune se trouve gravement touchée au portefeuille. Deux cent cinquante à trois cents familles vivent directement ou indirectement du tourisme sur l'Etna ; or, les dégâts déjà enregistrés compromettent l'activité des saisons d'hiver comme d'été (*Le Monde* du 27 juillet).

## UNE CARAPACE NOIRE ET FUMANTE

Il est vite apparu que les levées de terre réalisées à titre préventif en début de semaine seraient insuffisantes. Les bulldozers sont donc montés à l'assaut. Une dizaine environ. Ce n'est pas trop quand la coulée a tendance à se diviser en plusieurs bras. Alors a commencé un véritable corps à corps entre l'homme et la montagne. D'un côté, la puissance tranquille du

magma en fusion, qui avance, inexorablement, sous sa carapace noire et fumante. Devant lui, un homme à pied, minuscule maître de ballet, qui règle à grands gestes la chorégraphie des scrapers et des pelleteuses. Avec l'efficacité des pachydermes de cirque sur leur tabouret, les engins tournicotent en cadence, déblayant ou remblayant en fonction de la direction qu'on voudrait faire prendre à la coulée.

On n'arrête pas la force à l'état brut. Les terrassiers de l'Etna le savent, qui pratiquent l'art de l'esquive. « Il faut se servir de la topographie pour infléchir progressivement le sens de l'écoulement », expliquait un responsable du chantier. Mais, au terme de la journée, dans le brouhaha, la chaleur et la poussière, les conducteurs d'engins ne pavoisaient pas. Certes, la gare de départ de la télécabine, l'hôtel et les restaurants ont été

épargnés, mais la lave, après avoir avalé quelques pylônes du funiculaire et englouti les installations de ski, rôdait encore à moins de 100 mètres. Dans la soirée, elle a envahi le parking, où des engins de l'armée venus en renfort lui ont creusé un chemin pour qu'elle prenne la direction d'une zone non construite.

D'autres coulées menacent Sapienza. Il faudra sans doute livrer d'autres batailles. Après avoir libéré violemment gaz et vapeur d'eau, le volcan sicilien vomit désormais des fontaines de lave par les multiples fissures ouvertes entre 2 500 et 2 700 mètres. L'éruption a pris sa vitesse de croisière. « Entre spectaculaires fontaines hawaïennes et explosions stromboliennes », précise le volcanologue Jean-Louis Cheminée, de l'Institut de physique du globe de Paris.

Jean-Jacques Bozonnnet

## Le « couvre-feu » à Meyreuil suspendu par le tribunal administratif

**LE TRIBUNAL** administratif de Marseille, qui statuait en référé, a suspendu, mercredi 25 juillet, l'application du « couvre-feu » pour les mineurs de moins de treize ans instauré dans certains secteurs du village de Meyreuil (Bouches-du-Rhône) jusqu'à la mi-septembre. Laurent Chazal, le maire (div. dr.) de cette commune de 4 500 habitants, située à proximité d'Aix-en-Provence, avait pris un arrêté municipal en ce sens, invoquant notamment « la hausse très importante de l'insécurité » à Meyreuil et « la hausse exponentielle de la part des mineurs (...) impliqués dans les délits et contraventions ».

Dans son ordonnance, le tribunal administratif a estimé que « la restriction apportée à la libre circulation des mineurs âgés de moins de treize ans [portait] une atteinte excessive à l'exercice d'une liberté individuelle ». Le juge a également souligné que le taux de criminalité à Meyreuil était, en 2000, « très sensiblement inférieur à celui des communes voisines et qu'aucun fait impliquant un mineur n'a été constaté par la gendarmerie durant la période du 1<sup>er</sup> au 19 juillet 2001 ». Le préfet des Bouches-du-Rhône avait déferé, lundi, l'arrêté municipal devant le tribunal administratif.

► www.lemonde.fr/securite

Tirage du *Monde* daté vendredi 27 juillet 2001 : 536 982 exemplaires.

1-3

# Révissez vos classiques

REVISEZ CET ÉTÉ AVEC LE MONDE, FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL 50 CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

**Le Monde** UNIVERSAL



**mozart** CONCERTO VIOLON N°2, SYMPHONIE CONCERTANTE DUMAY

LA TRADITION DU KAPELMEISTER. Mozart a peu composé pour le violon en tant qu'instrument soliste. Les Concertos pour violon dont on entend ici le second opus ainsi que la Symphonie Concertante qui réunit l'alto et le violon sont des chefs-d'œuvre. Le violoniste français Augustin Dumay et l'altiste du Quatuor Hagen ont trouvé l'équilibre dans ce dialogue sans paroles entre les deux instruments qui préservent leurs couleurs. Les teintes deviennent intimistes et se confondent avec la musique de chambre. La Camerata Academica de Salzbourg offre aux deux solistes sa tradition musicale héritée du Kapellmeister de l'époque de Mozart !

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Loezon, "CARREFOUR DE LODÉON"

**France Inter** **macif.com**

1-3



DOMINIQUE NOGUEZ

**SAUT À L'ELASTIQUE  
DANS LE TEMPS**

GALLIMARD - *Le Monde*



## DOMINIQUE NOGUEZ

Tour à tour romancier, critique et historien du cinéma, voyageur, spécialiste de quelques points improbables de l'histoire littéraire, Dominique Noguez est né en 1942 à Bolbec, en Seine-Maritime. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, il est agrégé de philosophie et docteur d'Etat en esthétique. Auteur de nombreux livres depuis 1982, il intervient également volontiers dans des revues et des journaux pour donner son avis et exprimer ses réserves sur la marche du monde. Parmi ses ouvrages romanesques, citons : *L'Ouverture des veines et autres distractions* (Robert Laffont, 1982), *Les Derniers Jours du monde* (Laffont, 1991), *Les Martagons* (Gallimard, 1995, prix Roger-Nimier), *Amour noir* (Gallimard, 1997, prix Femina). Satiriste érudit, il s'est amusé à construire un cycle d'« études plus ou moins savantes » : *Les Trois Rimbaud* (Editions de Minuit, 1986), *Lénine Dada* (Robert Laffont, 1989), *Sémiologie du parapluie et autres textes* (La Différence, 1990). Enfin, parmi ses essais, notons sa réflexion sur *Le Grantécrivain* (Gallimard, 2000).



J. SASSIER/GALLIMARD



## *Saut à l'élastique dans le temps*

Comme prévu, X2 et moi avons émergé au même moment et au même endroit, une cour bitumée avec des platanes. Il faisait gris. Une sonnerie a retenti et plusieurs centaines d'enfants ont surgi par différentes portes. La plupart portaient de sinistres blouses grises, toutes identiques. Ils se sont mis à courir et à jouer. Certains criaient ou se rudoyaient mais dès que l'algarade prenait de l'ampleur, un adulte portant, lui aussi, une blouse soufflait dans un petit sifflet à roulette et, sans qu'il ait besoin d'intervenir davantage, les belligérants se séparaient. X2 a émis l'idée qu'il s'agissait d'une école. Je lui ai répondu que c'était peu vraisemblable : on ne voyait nulle part de carreaux cassés ni de tags ni d'armes à feu. Un détail pourtant nous a prouvé que j'avais tort. Un enfant, tout penaud, faisait lentement le tour de la cour les bras croisés avec, dans le dos, quelque chose qui suscitait parfois la curiosité ou la moquerie des autres. Quand il passa à notre hauteur, nous vîmes, épinglé au dos de sa blouse, un dessin surmonté de la mention « JE DESSINE EN CLASSE AU LIEU D'ÉCOUTER LE MAÎTRE ».

– Pauvre enfant, quelle barbarie ! n'ai-je pu m'empêcher de murmurer.

Au bout d'un moment, une deuxième sonnerie a retenti. D'autres adultes sont sortis. Aussitôt, comme par l'effet d'un inexplicable conditionnement, des plus grands aux plus petits, les enfants se sont alignés deux par deux devant chaque maître et, dans un silence complet, sont rentrés les uns après les autres dans les bâtiments.

– Des robots ! m'a glissé X2 d'un ton accablé.

Un homme en simple veston nous a alors remarqués et s'est approché de nous.

– Pardonnez-moi, je ne vous avais pas vus. On m'avait annoncé votre venue pour cet après-midi seulement.

J'ai laissé X2 répondre. Né dans la région de Bruxelles il y a trente ans, il est de nous deux celui qui parle le mieux l'archéo french. Il n'a cependant pas plus compris que moi pour qui l'on nous prenait. Etant donné l'insistance déférente de celui qui venait de se présenter comme « le nouveau



directeur », nous avons eu l'intuition qu'on attendait de nous quelque chose comme une visite.

– Par quelle classe voulez-vous commencer ?

– La vôtre, a lancé au culot X2.

Cela a marché. Le directeur nous a aussitôt conduits au premier étage et fait entrer dans une pièce vaste et claire. Au mur, des cartes de géographie représentant toutes le même bout d'Europe coloré en rose (en gros : du sud de Bruxelles au nord de Barcelone et de la pointe de la Bretagne jusqu'à Strasbourg) et des panonceaux illustrés proclamant « L'OISIVETÉ EST LA MÈRE DE TOUS LES VICES » ou « CRACHER PAR TERRE, C'EST CRACHER DANS LA BOUCHE D'UN AUTRE ». Près de l'estrade, un squelette et, au-dessus d'une armoire vitrée emplies de livres soigneusement couverts et étiquetés, quelques cornues. Le mobilier était constitué de bancs et de pupitres garnis d'encriers de porcelaine incorporés. Dès que nous sommes entrés, comme mus par un puissant ressort, les élèves se sont levés, chacun restant debout, immobile, silencieux, les bras croisés, près de son bureau. Ils étaient une quarantaine et – comme tous ceux, du reste, qui jouaient tout à l'heure dans la cour, je m'en suis subitement avisé – seulement de sexe masculin. A leur complexion, et quoique un ou deux d'entre eux eût la voix qui muait, ainsi que nous pûmes le constater un peu plus tard, je leur aurais donné neuf ou dix ans, mais le directeur nous indiqua après la classe que c'étaient les élèves de la dernière année, celle du « certificat d'études », et que certains d'entre eux pouvaient avoir jusqu'à des treize ou quatorze ans. « Aspect chétif, voire malingre », ai-je noté dans mon carnet.

– Ménard ! Hattinguais ! laissez votre place à messieurs les inspecteurs, a dit le directeur.

Puis il leur a désigné un coin de l'estrade où ils sont allés docilement s'asseoir avec leurs affaires, malgré l'inconfort, cependant que nous allions nous-mêmes au fond occuper les deux places libérées.

– Dictée.

A ce mot, chaque élève a sorti de son pupitre un cahier couvert de papier violet et un buvard, a saisi son porte-plume et, l'ayant trempé dans l'encrier, a attendu en silence, la main posée sur le buvard.

– « Le chant de la grive », a commencé le directeur. Puis il a lu d'une traite et ensuite dicté un assez long texte d'un certain Chatobrillant avec des expressions comme « à la percée d'un fourré » ou « à la poursuite de cette félicité insaisissable » qu'X2 lui-même n'était pas sûr de savoir orthographier ni même de tout à fait saisir.

– Comment, ai-je murmuré, ose-t-on apprendre à ces malheureux enfants des mots qu'ils ne peuvent connaître, sur des choses aussi éloignées de leur vie ?

– Pourtant, risqua X2, ils semblent comprendre !



Ayant ramassé les cahiers, puis découvert un pan de tableau noir jusqu'ici rabattu où était transcrit à la craie le texte correct de la dictée, le directeur s'était en effet mis à poser des questions auxquelles les enfants répondaient à qui mieux mieux.

– Qu'est-ce qu'une « charmille » ? Que veut dire « j'ai fait le tour de la vie » ?

Le plus étonnant était leur manière de procéder. Ils levaient un bras en l'air, l'index dressé, et s'étant ainsi muettement signalés à l'attention du maître, n'ouvraient la bouche que lorsque celui-ci les avait désignés par leur nom. Autrement, ils se tenaient assis le dos droit, les bras croisés, en silence.

– Ce n'est pas possible, ai-je dit à X2, ils sont drogués !

Mais X2 ne m'écoutait pas. Il paraissait éberlué par ce que le directeur venait de demander à un petit rouquin au nez en trompette : « l'analyse logique et grammaticale » de la phrase « Quand je l'écoutais alors, j'étais triste de même qu'aujourd'hui ».

– « Quand je l'écoutais alors », commença l'élève, proposition circonstancielle de temps. « J'étais triste de même qu'aujourd'hui », proposition principale. « Quand », conjonction de subordination marquant le temps et introduisant la circonstancielle ; « je », pronom personnel de la première personne du singulier, sujet du verbe « écouter » ; « l'apostrophe », pronom personnel élidé de la troisième personne du féminin singulier, mis pour « la grive »...

Et tout à l'avenant.

– Comment peut-on savoir tant de choses inutiles sur la langue qu'on parle ? ai-je murmuré.

– A propos de langue, m'a répondu X2 à l'oreille, avez-vous remarqué que tout se passe en archéo french ? Pas le moindre exercice en langue régionale ou en anglais !

Nous n'étions pas au bout de nos surprises. Car, après un petit intermède de calcul mental, au cours duquel un élève attrapa un « zéro » pour n'avoir pas su dans la seconde ce que font quarante-six multipliés par vingt-deux, le maître était passé aux « récitations ». Alors, à tour de rôle, dès que leur nom était prononcé, les élèves se levaient et débitaient par cœur de longues tirades en alexandrins.

– *Midi, roi des étés, épandu sur la plaine, / Tombe en nappes d'argent des hauteurs du ciel bleu. / Tout se tait. L'air flamboie et brûle sans haleine ; / La terre est assoupie en sa robe de feu...*

Certains trébuchaient, mais la plupart ânonnaient vaillamment leurs vers. L'un, que le maître parut vouloir éprouver, récita d'une traite le poème entier. Il trouva même le moyen de mettre le ton, accélérant ou ralentissant selon que le propos était guilleret ou solennel, sans s'attirer, bien au contraire, les quolibets de ses camarades :



– ... Non loin, quelques bœufs blancs couchés parmi les herbes, / Bavent avec lenteur sur leurs fanons épais, / Et suivent de leurs yeux languissants et superbes / Le songe intérieur qu'ils n'achèvent jamais.

– Tonalité décidément très bucolique, ricana X2. Nous avons dû tomber dans une région agricole.

En fait, comme nous n'allions pas tarder à le comprendre, nous étions en Normandie, une région sise à l'extrême ouest de la péninsule européenne. Où exactement, nous n'avons pu le savoir qu'un peu plus tard. Il fallut d'abord quitter cette école de fous. Heureusement, une nouvelle sonnerie retentit. Il était midi. En trois ordres distincts, le maître orchestra la sortie :

– Rangez vos affaires... Debout... Avancez.

Alors, avec plus de fébrilité qu'à l'aller et même une visible impatience de s'ébrouer, mais en restant alignés, ils sortirent. Nous allions faire de même quand le directeur nous intercepta et nous proposa de « visiter la cantine ».

– Merci bien, nous sommes attendus pour le déjeuner, eus-je la présence d'esprit de répondre.

Nous nous éclipâmes après avoir vaguement convenu de reprendre l'« inspection » à 14 heures. La rue était quasiment déserte. Nous avançâmes un peu au hasard. Une femme portant un cabas et un bidon en fer blanc nous doubla, l'air pressé, et entra dans une minuscule boutique. Le mouvement qu'elle fit en poussant la porte actionna une clochette. Nous l'observâmes discrètement à travers la vitrine, entre deux cageots de carottes et de pommes de terre. Une grosse femme en tablier bleu vint la servir. Elle empoigna le bidon et, nantie d'une longue louche, entreprit de le remplir d'un lait crémeux qu'elle puisait dans un vaste récipient au-dessus duquel il me sembla bien voir voler quelques mouches. Ensuite, elle s'empara d'un fin fil de fer, le fit passer à travers une motte de beurre qui se trouvait derrière elle et posa le morceau ainsi découpé sur le plateau d'une balance préalablement recouvert d'une feuille de papier beige. Elle l'en enveloppa et y inscrivit un chiffre avec un crayon qu'elle tira de dessus son oreille. Avec une série de petits poids en laiton, elle pesa de même des pommes de terre qu'elle vint prendre dans le cageot avec une coupelle. Nous remarquâmes alors à la fois sa lippe baveuse et qu'elle ne portait pas de gants.

– Quelle hygiène ! fis-je tandis que nous nous éloignions.

A une certaine rumeur, nous comprîmes bientôt que nous approchions d'une artère importante. « Avenue du Mont-Riboudet », lûmes-nous sur une plaque. C'était un large boulevard creusé de rails et surmonté tout du long de deux rangées de fils électriques. Sur le trottoir, un petit attroupement signalait l'arrêt des « lignes 2 et 1/8 ». Une sorte de long wagon jaune arrivait justement à toute allure en glissant sur les rails, le toit surmonté de ressorts métalliques qui adhéraient aux fils. Il s'arrêta pile. Le terminus indiqué était « place de l'Hôtel-de-Ville ». Je suggérai à X2 de monter.



– Nous verrons comme ça dans quelle ville nous sommes!

Assez vite, nous devinâmes, à des quais et des grues qu'on apercevait au-delà des entrepôts qui bordaient l'avenue, que nous étions dans un port, plus précisément un port fluvial. A un moment, nous distinguâmes au loin la flèche d'une cathédrale, une des plus hautes et des plus effilées que j'aie jamais vues. X2 crut la reconnaître : « Strasbourg... ou Cologne. En tout cas je suis sûr de l'avoir déjà vue en peinture. » Alors que le « tram » (comme venait de le désigner une de mes voisines en grande conversation avec un prêtre en soutane) s'engageait sur sa gauche dans un autre boulevard, un employé en uniforme s'approcha de nous.

– Quel arrêt ?

– Terminus.

Il détacha alors d'un carnet deux languettes de papier qu'il introduisit l'une après l'autre dans une espèce de boîte enregistreuse dont il actionna la manivelle. De curieux petits chiffres s'étaient inscrits en violet.

– 60 ! dit-il en nous les tendant.

Soixante quoi ? Je blêmis. Nous n'avions pas prévu le coup. Nous fîmes mine, l'un et l'autre, de fouiller consciencieusement nos poches. Je sortis enfin d'un air gêné un billet de 1 dolleuro de notre année 2051. L'homme l'examina en tout sens, y cherchant en vain une mention écrite, le palpa même, surpris sans doute par sa texture glacée, et me le rendit.

– Non valable. Etrangers ? demanda-t-il.

Nous prîmes notre air le plus idiot. Peine perdue.

– 60 francs ! insista-t-il.

Nous savions désormais le nom de leur monnaie : cela nous faisait une belle jambe ! Heureusement, à ce moment précis, le tram freina dans un grand crissement. Plusieurs passagers tombèrent. L'employé les aida à se relever et se fraya un chemin jusqu'au chauffeur. Trop confiantes sans doute dans la protection divine, deux religieuses en cornette venaient de traverser le boulevard sans regarder. Le véhicule reprit sa course mais pour s'arrêter presque aussitôt, car, comme l'employé l'annonça d'une voix forte, on était à l'arrêt « place Cauchoise ». Les portes s'ouvrirent, des gens descendirent, nous leur emboîtâmes discrètement le pas... Enfin, pas si discrètement car, dans sa hâte, X2 manqua une marche et s'étala de tout son long sur le trottoir. Un jeune homme qu'avec amusement nous avions vu dans le tram dévorer un livre intitulé *Les Jeunes Filles* l'aida à se relever. Il était habillé de sombre, en veston et culotte de golf.

D'une façon générale, leur façon de s'habiller est étonnante. Malgré la chaleur, les hommes sont engoncés dans des costumes sombres avec, éventuellement, en prime, un gilet et, serrant le col de leur chemise blanche, une cravate ou un nœud papillon ! La plupart des femmes sont en tailleur ; certaines, rares, en simple robe ; aucune en pantalons. Toutes, autant que



j'aille pu voir, portent un chapeau. Presque toutes se dandinent sur d'inconfortables chaussures à talons hauts.

La rue Thiers, où venait de filer notre tram et que nous avons, à sa suite, empruntée à pied dans l'idée de gagner le centre-ville, est une belle rue bourgeoise aux immeubles en pierre de taille. Elle nous a menés jusqu'à la façade d'un imposant « Musée des beaux-arts » qui nous a livré le nom de la ville où nous étions arrivés. Car, en haut des marches qui conduisaient à son entrée, sur la plaque indiquant les horaires d'ouverture et les tarifs, une phrase annonçait triomphalement : GRATUIT POUR LES ROUENNAIS. Ainsi, nous étions à Rouen, ville dont je n'avais jamais entendu parler mais dont X2 m'assura qu'elle était connue pour ses grillades. Nous n'avons pas tardé non plus à découvrir la date exacte du jour où nous étions. Devant le musée s'étendait un jardin public pourvu d'un petit lac avec deux cygnes à qui une vieille femme jetait du pain. Et dans une allée, non loin du buste d'un fier moustachu du nom de Louis Bouilhet, se dressait un kiosque où l'on trouvait à la fois des friandises et le journal local. Ainsi, d'un rapide coup d'œil à la première page du *Paris-Normandie*, avons-nous su que nous étions le vendredi 29 juin 1951, c'est-à-dire, à un jour près, il y a exactement cent ans. Jamais le chronotron n'avait été aussi précis. C'est ce que j'expliquai avec enthousiasme à X2, dont c'était le premier voyage. La précédente fois que j'avais cherché à reculer d'un siècle, il y a quelques mois, je m'étais égaré à mi-course, du côté déprimant de l'an 2000. Et je me souviens d'un ami, gaillardement parti pour 1900 et la Belle Epoque, qui s'était retrouvé en 2018, au moment où l'humanité commençait à être décimée par l'épidémie de Creutzfeldt-Jakob ! L'utilisation du chronotron, il faut bien l'avouer, ressemblait assez jusqu'ici à l'un de ces sports de l'extrême, particulièrement le saut à l'élastique, où l'on n'est jamais à l'abri d'un rebond fâcheux, voire d'un accident fatal.

Tout à ma jubilation et plein d'espoir, j'ai aussitôt voulu entrer en contact avec X3 et X4, partis un jour plus tard que nous pour la même zone spatio-temporelle. Nous nous sommes assis dans un recoin feuillu du jardin, à l'abri des regards et, à peine activé mon télécapteur, la douce voix d'X3 s'est fait entendre, aussi distinctement que si mon amie eût été à nos côtés.

– Nous sommes à Paris depuis trois jours, nous apprit-elle. Parfait endroit pour...

Elle n'acheva pas. Sans doute avait-elle deviné qu'X2 était près de moi et qu'elle ne pouvait parler clairement de l'objectif secret de notre voyage. D'un ton badin, elle me fit comprendre qu'X4 avait déjà noué des contacts avec le monde politique, qu'elle essayait de son côté de rencontrer des artistes et des écrivains, mais que, pour une telle tâche en si peu de temps, elle avait besoin de nous. Je lui donnai notre position.



- Rouen est à deux heures de Paris ! Vous avez un train à... 14 h 16.
- Mais nous n'avons pas de... comment disent-ils ?, de francs!
- Je vais vous en faxer.

Deux billets de 10 000 francs sortirent du télécapteur. Il nous restait une heure à tuer avant le départ. Nous déambulâmes dans le quartier. C'était l'heure du déjeuner, la plupart des magasins étaient fermés, sauf, dans la rue Beauvoisine, une boulangerie-pâtisserie où nous nous achetâmes d'incroyables gros gâteaux au café (des « religieuses »), et une petite boutique de jouets à l'enseigne de « Marise ». Un bric-à-brac incroyable emplissait la vitrine, petites voitures, jeux de patience, farces et attrapes, revolvers à amorces, ours en peluche et deux ou trois poupées. « Pas d'électronique, pas le moindre jeu vidéo ! », grognai-je. X2 semblait fasciné par une poupée en porcelaine à la longue robe rouge et aux abondants cheveux bruns. Il entra demander le prix, je l'accompagnai. Une dame à lunettes, en blouse à petits carreaux bleus, surgit de derrière un rideau. Le prix excédait de beaucoup le montant de notre avoir. Les cheveux étaient de vrais cheveux, expliqua la marchande pour justifier le prix, et la robe en velours rehaussé de fils d'or. A un moment, tandis que, pour montrer un autre modèle, elle ouvrait un grand placard empli de poupées nues, à qui manquait un bras ou la tête (« ma clinique », dit-elle), je remarquai son pouce gainé de cuir. X2 craqua finalement pour un petit cheval en bois peint à 2 200 francs seulement qu'il décida de ramener à son fils.

Deux heures sonnèrent à un clocher voisin.

- Le directeur de l'école ! s'exclama X2. Il nous attend...

- Vous oubliez, lui rappelai-je, que personne ne peut se souvenir plus de quelques heures des ectoplasmes que nous sommes ! Si cela se trouve, il ne sait déjà plus qu'il nous a rencontrés.

La gare n'était pas loin. Il suffisait de traverser le jardin Solferino, où nous étions tout à l'heure, et de monter la rue Jeanne-d'Arc pendant deux cents mètres. Les billets achetés, nous nous rendîmes sur le quai, où attendaient des familles endimanchées flanquées de grosses valises sombres. Une voix nasillarde annonça par haut-parleur quelque chose que nous ne comprîmes pas. J'eus alors la peur de ma vie – bien plus grande même que celle de tout à l'heure, quand le compte à rebours du chronotron s'est égrené : entouré de tourbillons de fumée blanche et dans un tonnerre qui fit trembler ma poitrine, un gigantesque monstre noir fonçait sur nous. Je me pressai les oreilles et fermai les yeux. Quand il fut à ma hauteur, il poussa en plus un terrifiant sifflement aigu qui traversa l'écran dérisoire de mes mains, puis le grondement se changea en chuintements de plus en plus espacés. Enfin le train s'immobilisa. Des porteurs en uniforme se précipitèrent vers les wagons en poussant des chariots en bois couverts de valises qu'ils passaient ensuite par les fenêtres (les vitres, en effet, se baissaient à volonté). Nous nous



hissâmes sur les hautes marches d'un wagon marqué « 3<sup>e</sup> classe » et pénétrâmes dans un compartiment vide, bientôt rejoints par un couple avec enfants et deux petites vieilles. Nous les aidâmes à installer leurs valises dans le double filet à bagages. Le train s'ébranla. L'homme s'étant mis à fumer, je me levai en ronchonnant pour baisser la vitre. « N'en faites rien ! me dit en souriant une des petites dames. Nous sommes près de la locomotive, il pourrait y avoir des escarbilles ! » Je ne compris pas « escarbilles » mais me rassis. L'autre petite vieille fit des compliments à la mère sur le joli nœud rose qui ornait les cheveux de sa fille et, bientôt, la conversation fut quasi générale (le quasi étant pour X2 et moi qui nous tenions à carreau). A un moment, la première petite vieille sortit une photo de son sac à main : « Ma petite-fille », expliqua-t-elle, et elle la fit passer de main en main. Je m'essayai au flegme, promenant de longs regards sur les photographies en noir et blanc de villes ou de paysages qui surmontaient les banquettes en bois, ou bien sur les phrases en quatre langues qui dissuadaient de se pencher à la fenêtre. Enfin je m'assoupis.

Je fus réveillé par l'arrêt du train en gare de Vernon. Tout le monde était en train de saucissonner, la serviette autour du cou, même X2 qui avait apparemment accepté aussi quelques « coups de rouge » et baragouinait je ne sais quoi d'euphorique. Je le rappelai d'un coup de coude à la discrétion.

– Un peu d'Excelsior ?

De la pointe d'un gros canif, le père de famille me tendait un bout de fromage.

– 75 pour 100 de matières grasses. C'est du bon!

Je refusai en expliquant que j'étais « un peu *sick* ». Tous se turent, interloqués. X2 vola à mon secours :

– Mon ami est de Jersey. Il veut dire qu'il est un peu patraque.

Je ne pus échapper au bonbon à la menthe de la petite grand-mère.

– Cela vous fera du bien ! *Very good* !...

L'autre vieille dame, qui portait un chapeau bordé de boutons d'or et s'avéra être professeur de latin en retraite, me proposa « les journaux » pour me distraire. J'acceptai volontiers et me plongeai aussitôt dans la lecture du *Paris-Normandie*, du *Figaro* et du *Monde*. La situation mondiale semblait bonne : on parlait d'« *optimisme aux Nations unies* » à propos d'une guerre qui faisait rage en Corée et de « *détente en Iran* » (« *L'ambassadeur américain a été reçu par M. Mossadegh* »). En France, le pays où nous étions, des élections venaient d'avoir lieu. Le système des « apparentements » avait, paraît-il, permis à la gauche modérée et aux centristes de tenir en lisière la double opposition des communistes et des gaullistes. M. Maurice Faure, agrégé d'histoire, vingt-neuf ans, était le plus jeune élu.

Mais ce qui semblait préoccuper les échetiers, c'était le « transfèrement » d'un certain maréchal Pétain d'un endroit de l'île d'Yeu à un autre. De bon



matin, allongé dans un lit-berceau capitonné destiné à lui épargner les secousses, vêtu d'un pyjama en molleton, enveloppé de couvertures et accompagné de six gardes, le vieillard avait été transféré un kilomètre plus loin dans une villa de onze pièces dont on avait repeint les volets en vert foncé. Le voyage avait duré dix minutes. « *Dès son arrivée, précisait Le Figaro, le malade avait bu un bol de café au lait.* »

Soudain, je sentis quelque chose d'humide sur ma joue. La vitre, baissée à Vernon, était restée ouverte de quelques centimètres et il s'était mis à pleuvoir. L'homme se leva pour la fermer. Une conversation sur le temps commença.

– On n'a jamais eu un mois de juin aussi pourri. Tout se détraque ! C'est à cause de leur maudite bombe !

Est-ce la chaleur étouffante qui pesa bientôt sur le compartiment, le garçonnet, jusqu'ici absorbé par la lecture d'un illustré en couleur intitulé *Cœur vaillant*, se mit à disputer à sa sœur une poignée de cerises. Sa mère lui demanda d'arrêter. Comme il n'en faisait rien, nous vîmes alors une chose ahurissante : son père le gifla. J'allais intervenir, quand X2 me saisit le bras en me murmurant à l'oreille que c'était chez eux chose courante, qu'il l'avait même vu faire tout à l'heure dans le couloir par une mère à sa fille. De fait le garçon ne protesta guère. Il s'était rencogné dans son siège, pleura un moment en silence puis reprit son illustré en suçant son pouce.

– Comment, ai-je chuchoté, peuvent-ils être aussi barbares avec les enfants et obtenir de tels résultats ?

– L'un explique peut-être l'autre, a fait X2.

Je l'ai regardé avec incrédulité, n'étant pas tout à fait sûr qu'il eût plaisanté.

Enfin, nous sommes arrivés à Paris. X3 et X4 nous attendaient à la gare Saint-Lazare. X3 s'était déjà fait des amis qui l'hébergeaient dans l'île Saint-Louis et qui, pensait-elle, pourraient nous accueillir. Il fallait simplement qu'elle prépare un peu les choses ; elle nous quitta donc. X4, tombé plus au nord, à Belleville, avait pris pension chez l'habitant. Avant de rentrer, il s'offrit à nous faire visiter la rive gauche de la Seine. Nous prîmes le métro, ligne 13, de Saint-Lazare à Montparnasse. Quand nous débouchâmes sur le parvis de la gare, X2, qui était venu à Paris vers 2030, eut l'air étonné.

– Il manque quelque chose !... Un monument, un bâtiment... Ah cela va me revenir !

Mais cela ne lui revint pas. Nous hélâmes un taxi qui nous laissa au bas de la rue Soufflot, tout près d'un grand jardin entouré de grilles. Nous reprîmes des forces – en l'occurrence des « bocks » et des « panachés » – à la terrasse d'un grand café qui faisait le coin, le Capoulade. Le boulevard Saint-Michel s'étendait, à notre droite, tout en petits pavés, bordé de hauts platanes au feuillage dru. Une foule d'étudiants cravatés allait et venait sur les trottoirs,



traversant malgré les voitures et les trolleybus, s'arrêtant à l'étal de l'une ou l'autre des nombreuses librairies. Nous suivîmes le mouvement. La vitrine de la librairie Picard rendait hommage à Alain, qui venait de mourir. Plus loin, les Presses universitaires de France exposaient des parutions récentes : *Le Hussard bleu* de Roger Nimier, *Bâtons, chiffres et lettres* de Raymond Queneau, *Molloy* de Beckett, *Fictions* de Jorge Luis Borges (à couverture jaune citron), *La Littérature à l'estomac* de Julien Gracq, *1984* de George Orwell, *Les Hommes contre l'humain* de Gabriel Marcel, le *Traité des vertus* de Vladimir Jankélévitch, l'*Essai sur la religion bambara* de Germaine Dieterlen et, mis en valeur par une photo de paysage moyen-oriental, un livre de Dupont-Sommer sur les manuscrits de la mer Morte.

Plusieurs choses me frappèrent : la largeur des trottoirs, où pas une voiture n'était garée, où aucun vélo, aucune moto, aucun patineur ne vous fonçait dessus. Et le grand nombre de boîtes aux lettres et de bureaux de poste. Les gens, m'expliqua X4, n'arrêtent pas de s'écrire. Ils s'envoient des lettres (sur lesquelles ils usent beaucoup de salive à coller des timbres avec le bout de la langue), des cartes postales, des cartes-lettres préaffranchies, des « petits bleus » (encore appelés « télégrammes ») et, plus cocasse encore, des « pneumatiques ». Ce qu'ils appellent ainsi sont des lettres qu'on roule dans de petits tubes propulsés à grande vitesse par de l'air comprimé à travers un immense réseau souterrain de tuyaux. Pour les distribuer, toute une armada de facteurs ou de télégraphistes en uniforme – d'une façon générale que d'uniformes professionnels ! – sillonnent les rues jusqu'à des quatre fois par jour, samedi compris. Certains, particulièrement bien accueillis, délivrent des mandats, c'est-à-dire qu'après vous avoir fait signer sur un registre en moleskine noire, ils vous remettent, en billets et en pièces, une somme que quelqu'un ou que l'Etat a eu la bonne idée de vous adresser.

Pour être plus faciles à retenir, leurs numéros de téléphone commencent par le nom abrégé du quartier où ils résident (par exemple ODE pour Odéon) suivi de quatre chiffres. Mais c'est de peu d'importance car rares sont ceux qui ont le téléphone. Ils peuvent rester des heures entières (voire des jours, des semaines, des mois!) sans communiquer vocalement avec leurs proches. Comment font-ils ? Les quelques appareils existants sont lourds, noirs, fixes, généralement installés sur un guéridon ou accrochés au mur d'un couloir.

Nous raccompagnâmes X4 à Belleville. Chemin faisant, il nous fit part de quelques-unes de ses observations, en s'aidant parfois d'un petit carnet où il les avait consignées. Je compris à cela qu'il avait été mis au courant par X3 de notre véritable mission et que le moment approchait où je pourrais en parler aussi à X2. Il avait par exemple remarqué que les professeurs, principalement les plus méprisés chez nous aujourd'hui, les professeurs de lettres (français, latin, grec, histoire, philosophie et autres matières à présent disparues), jouissaient d'une extrême considération, et que celle-ci s'observait, en retour,



sur leurs manières de notables, leur façon recherchée de se vêtir (costume sombre et cravate), à cent lieues des tenues de clochards qu'ils ont adoptées en notre siècle. L'agrégation, qui donne accès à cette carrière si enviée, est un concours difficile, et le même pour tous.

– Est-ce à dire, me suis-je étonné, qu'on n'adapte pas les épreuves aux différentes catégories de candidats ? que les gens de province ou de banlieue passent le même concours que ceux de Paris, les fils de paysans que les fils de patrons, les handicapés que les bien portants?

X4 confirma. La seule différence était entre les sexes :

– Il y a une agrégation masculine et une agrégation féminine!

Nous rîmes de bon cœur. Cela me rappela l'école que nous avions visitée à Rouen, où il n'y avait pas de filles.

– Cela n'a-t-il pas de conséquence sur leur sexualité ?

– Je ne sais si c'en est la cause ou la conséquence, répondit X4 hilare, en tout cas, c'est vrai : sexuellement, ils semblent bien attardés, pudibonds, tourmentés. En dehors de quelques frotti-frotta furtifs à la puberté, la plupart n'ont pas de rapports sexuels avant vingt ans.

Ce détail nous mit de bonne humeur et c'est peut-être pourquoi, quand nous arrivâmes à la pension de famille, nous fîmes, X2 et moi, fort bonne impression à la logeuse, M<sup>me</sup> Lhermitte. Toujours est-il qu'elle nous proposa de rester dîner avec eux. Elle avait fait une soupe aux poireaux, un rôti de lard et du pain perdu et « quand il y en avait pour six, il y en avait pour huit ! » Sa fille cadette et son fils aîné travaillaient sur la table de la salle à manger. Le second révisait sa géographie pour le baccalauréat, agitant frénétiquement cahiers, livres et cartes.

– Evidemment il y a de quoi être traumatisé, nous expliqua X4 tandis que nous l'accompagnions un moment dans sa chambre : l'obtention du bac n'est pas automatique comme naguère chez nous, avant que nous le remplacions par les fêtes de l'Halloween d'été. Elle donne lieu à un travail considérable et compulsif qu'ils appellent « bachotage », dangereux pour l'organisme et d'une efficacité douteuse : à quoi bon, en effet, ingérer en toute hâte des faits, des dates et des chiffres qu'on s'empressera d'oublier une semaine après ? X2, avec son mauvais esprit coutumier, prétendit que ce n'était qu'une première couche, qu'il suffirait d'en repasser d'autres, et qu'on n'apprenait qu'ainsi. Ceux qui le ratent en juin, continua X4, peuvent le repasser en septembre (et encore, sans certitude de réussite), mais certains, un cinquième à peu près, qui ont obtenu la première partie n'auront pas la seconde, ou alors en redoublant, et promèneront dans la vie une terrible impression d'incomplétude et d'échec. En tout, ajouta-t-il en consultant son petit carnet, l'an dernier, 32 362 d'entre eux ont eu le bac complet, pour une classe d'âge de plus de 600 000 individus, soit tout juste 5 pour 100 ! Quel gâchis !



Il avait eu en main quelques sujets. Lui-même, qui sortait pourtant de l'annexe européenne de Yale, aurait été bien incapable de répondre aux neuf dixièmes des questions.

- On se demande comment les malheureux peuvent accepter pareil traitement, comment ils n'ont pas déjà tout cassé et tout brûlé. Tant de passivité sidère de la part de jeunes de plus de seize ans.

M<sup>me</sup> Lhermitte annonça que le dîner était prêt. Tandis que sa fille et elle-même mettaient la table, son mari et son fils, avachis sur le canapé, écoutaient une grosse radio qui diffusait « La Famille Duraton », avec Ded Rizel et Jean Carmet, sorte d'anticipation sonore de la conversation qui allait bientôt se dérouler autour de la table.

- On est encore loin de l'égalité des sexes ! me souffla X2.

Ce qui se produisit et qui n'était pas dans le feuilleton de Radio Luxembourg, c'est la controverse qui s'éleva au moment du « pousse-café » entre M. Lhermitte et l'autre pensionnaire, un ouvrier du Livre syndiqué et barbichu, à propos de l'espérance de vie en Russie (ils disaient « URSS », l'un en épelant, l'autre d'une traite, comme « ours ). Pour l'un, on y vivait plus vieux, car on mangeait plus sainement et on était plus heureux. L'autre ricana que, dans les hautes sphères, on y mourait très jeune. A quoi le premier rétorqua que c'était l'effet des rigueurs de l'hiver et d'une inlassable activité en faveur de la révolution. Je fus alors abasourdi d'entendre X2 me glisser à l'oreille :

- Apparemment qu'ils n'ont pas entendu parler du goulag!

Il connaissait donc le passé ! L'enseignement de l'histoire a pourtant été solennellement banni en 2020 de toute notre Euramérique (surtout, il est vrai, dans sa partie européenne) : il ne fallait pas encombrer les cerveaux menacés par la nouvelle épidémie d'amnésie spongiforme et puis, disait-on, l'histoire encourageait le nationalisme.

Voyant mon étonnement, X2 m'avoua qu'en réalité il n'en était pas à son premier voyage et que, d'abord parti, comme moi, à la recherche de frissons et de dépaysement, il s'était passionné pour ce que la connaissance du passé avait d'éclairant et de libérateur.

- En refaisant le parcours en arrière, on revoit les carrefours, les moments d'hésitation, on devine ce qui serait advenu si l'on avait fait d'autres choix. On se dit parfois qu'on revient de loin, mais parfois aussi qu'on a jeté, chemin faisant, quelques bébés avec l'eau des bains. Bref on retrouve la contingence et la liberté. Et l'esprit critique. Et le désir d'agir.

Je souris au lyrisme. X4 aussi, qui avait tout entendu. Nous étions tous au courant désormais de l'objectif réel de nos chronosauts. A ce moment, mon télécapteur vibra. X3 cherchait à nous joindre. Nous primes congé. Au moment où nous partions, raccompagnés par M<sup>me</sup> Lhermitte et sa fille, la dispute sur l'URSS reprit de plus belle entre les deux hommes. Nous entendîmes encore :



– Pour sûr que c'est vrai ! Même votre Sartre le dit !

– D'abord, ce n'est pas mon Sartre !

Dans la rue, avant même d'entrer en contact avec X3, je demandai à mes deux compagnons leur diagnostic au moins provisoire sur ces Français de 1951.

– Négatif, fit X4 avec une moue. Beaucoup d'archaïsmes, de rigidités. Et puis ils n'ont pas l'air du tout de deviner ce qui les attend. Dans leur presse, ils se gargarisent de l'expression de « Quatre Grands », qui les englobe pompeusement. Ils disputent à pleines tribunes de l'emploi de « par contre » ou de l'imparfait du subjonctif, comme si leur langue était encore la première du monde, mais ne font rien pour assurer son avenir.

– C'est la preuve, répliqua X2, qu'il y a pour eux des choses plus importantes que l'économie. Et ils savent éduquer leurs enfants.

– Excusez-moi, le coupai-je, X3 nous rappelle.

Nous entendîmes alors notre amie, peut-être un peu grise, nous supplier de la rejoindre au plus vite 16, quai d'Orléans, dans une sorte d'hôtel particulier de l'île Saint-Louis. Evelyne Vidal, une jeune femme épatante, y donnait une grande fête. On venait de dîner d'un excellent bœuf bourguignon. A présent, le champagne et le bourbon coulaient à flot, on écoutait du jazz, on dansait. Et surtout on croisait ce qu'il y avait de plus spirituel à Paris. Justement, elle était auprès d'Arletty, enturbannée de blanc, et de Jacques Prévert, dont *Le Dîner de têtes* était actuellement donné dans un cabaret de la rue de Grenelle, sans parler des frères Faure, deux sacrés lascars.

– Il y a beaucoup d'acteurs, Daniel Gélin, Christian Marquand, Mouloudji, et même un Américain assez athlétique, Marlon quelque chose. Il y a aussi une très jeune femme amenée par Vadim, qui pose comme modèle dans des magazines féminins et fait fondre ce soir tous les hommes, Brigitte Bado, un nom comme ça. Mais le roi de la soirée, c'est un homme au crâne rasé, aux faux airs de boxeur, Jean Genet, dont on publie déjà les œuvres complètes (en commençant par le tome II !). Une crème d'homme, sauf avec son petit ami. J'ai aussi rencontré Nico Papatakis, directeur de cabaret, et un certain Jacques Tati, amené incognito par le décorateur Victor Trauner, un petit Hongrois adorable dont on ne comprend pas un traître mot. Ce Tati vient de commencer un film intitulé *Les Vacances*. Il va...

La communication a été brusquement interrompue. J'ai senti plusieurs secondes mon ventre et mon estomac sciés, comme lorsqu'on tombe. Je me suis retrouvé dans le noir. J'étais dans mon lit, et, sur le réveil phosphorescent, j'ai lu avec surprise la date : samedi 28 juillet 2001.